



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

44<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel  
(Hansard)

Volume 151 N° 124  
Le jeudi 3 novembre 2022

---

Présidence de l'honorable Anthony Rota



## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 3 novembre 2022

La séance est ouverte à 10 heures.

---

Prière

---

• (1000)

[Français]

## RECOURS AU RÈGLEMENT

LA NÉCESSITÉ D'ACCOMPAGNER LE PROJET DE LOI C-290 D'UNE RECOMMANDATION ROYALE — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à me prononcer sur le rappel au Règlement soulevé par le député de Mirabel concernant le projet de loi C-290, Loi modifiant la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, inscrit à son nom au Feuilleton.

[Traduction]

Lors de ma déclaration du 26 septembre 2022 relative aux affaires émanant des députés, j'évoquais ma préoccupation au sujet du projet de loi C-290. J'ai alors invité les députés qui le souhaitent à présenter des observations sur la nécessité que ce projet de loi soit accompagné, ou non, d'une recommandation royale. C'est ce qu'ont fait le député de Mirabel, le député de New Westminster—Burnaby et le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes lors de rappels au Règlement le 28 septembre, le 21 octobre et le 25 octobre 2022. Je les remercie des renseignements qu'ils ont partagés dans leurs interventions.

[Français]

Lors de son intervention, le parrain du projet de loi a indiqué que le projet de loi C-290 prévoit à l'article 5 que l'administrateur général doit offrir du soutien aux fonctionnaires divulgateurs. Il a précisé que le soutien prévu n'est pas de nature financière, mais qu'il prend plutôt la forme d'information, de référence, d'accompagnement, ou encore de conseils et qu'aucune nouvelle dépense ne serait ainsi engendrée.

D'autre part, en ce qui concerne les modifications proposées à la définition de « fonctionnaire » au paragraphe 2(1) de la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, le député affirme que, comme la Loi actuelle contient déjà des dispositions sur les employés du secteur public engagés par contrat, l'ajout de ces employés à la définition n'a pas pour effet que le projet de loi nécessite une recommandation royale.

Dans son intervention, le député de New Westminster—Burnaby abonde dans le même sens que le parrain du projet de loi. D'une part, il souligne que rien dans le projet de loi C-290 n'indique que le soutien offert aux fonctionnaires divulgateurs doit être de nature financière. D'autre part, il affirme que modifier la définition de

« fonctionnaire » comme proposé dans le projet de loi ne ferait qu'empêcher la retenue d'un paiement ou la résiliation d'un contrat.

[Traduction]

Quant au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, il affirme que l'inclusion des anciens fonctionnaires et des fonctionnaires à contrat dans le projet de loi constituerait un élargissement du champ d'application du régime de protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles. Pour cette raison, en plus de présenter d'autres arguments, le secrétaire parlementaire est d'avis que le projet de loi C-290 devrait être accompagné d'une recommandation royale.

Comme il est indiqué dans *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, troisième édition, à la page 838, et je cite: « Sans recommandation royale, un projet de loi qui augmente le montant du prélèvement ou qui en élargit l'objet, les fins, les conditions ou les réserves est irrecevable du fait qu'il empiète sur l'initiative financière de la Couronne. »

• (1005)

[Français]

La présidence a soigneusement étudié le projet de loi C-290. Dans sa forme actuelle, la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles interdit déjà, à l'article 42.2, certaines formes de représailles envers les employés engagés par contrat, dont la retenue de paiement et la résiliation de contrat. Par ailleurs, la nouvelle définition de « fonctionnaire » proposée par C-290 aurait pour effet, entre autres, de permettre le versement d'indemnités ou le remboursement de dépenses ou de pertes financières aux employés engagés par contrat qui auraient été reconnus comme étant victimes de représailles au terme d'une enquête.

La présidence est d'avis que la mise en œuvre du projet de loi C-290 aurait comme conséquence de contrevenir aux conditions prévues à l'origine par la recommandation royale qui accompagnait la Loi actuelle. Par conséquent, une nouvelle recommandation royale s'impose pour que le projet de loi puisse faire l'objet d'un vote final à la Chambre en troisième lecture.

[Traduction]

En attendant, la prochaine fois que la Chambre sera saisie du projet de loi, le débat continuera sur la motion de deuxième lecture et la motion sera mise aux voix au terme du débat.

Je remercie les députés de leur attention.

*Affaires courantes*

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à 17 pétitions.

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

FINANCES

**M. Peter Fonseca (Mississauga—Est—Cooksville, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le septième rapport du Comité permanent des finances qui porte sur le projet de loi C-228, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension.

Le comité a étudié le projet de loi et convenu d'en faire rapport à la Chambre avec des propositions d'amendement.

Je remercie les personnes suivantes: les greffiers du comité des finances, Alexandre Roger et Carine Grand-Jean; les greffiers législatifs Philippe Méla et Marie-Hélène Sauvée; l'adjointe du comité Lynda Gaudreault; le personnel du comité et l'ensemble des interprètes, des services, des témoins et des fonctionnaires; les membres du comité des finances.

\* \* \*

### LOI SUR LA JOURNÉE NATIONALE DE SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

**Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-304, Loi instituant la Journée nationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire.

— Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour présenter mon premier projet de loi, qui désigne le 20 octobre comme journée nationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire. Je remercie le député de Cowichan—Malahat—Langford d'avoir appuyé mon projet de loi.

Cette mesure législative occupe une place spéciale dans l'histoire du bureau de Port Moody—Coquitlam, car elle est étayée de recherches menées par Yulia, notre stagiaire ukrainienne. L'insécurité alimentaire est une réalité partout dans le monde, et c'est ce qui a motivé le travail de Yulia.

En effet, la désignation d'une journée rappelant les répercussions du gaspillage alimentaire sur l'insécurité alimentaire sensibilisera les gens à ce problème, inspirera des changements et contribuera à l'élaboration de solutions concrètes en vue de rendre plus sûr le système alimentaire canadien. Chaque année, 60 % des aliments produits au Canada sont jetés, alors que la moitié d'entre eux sont des aliments frais, comestibles et nutritifs qui pourraient nourrir 4 millions de Canadiens, y compris 1 million d'enfants qui ont du mal chaque jour à avoir accès à de la nourriture saine.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

• (1010)

### LA LOI DE 2001 SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD)** demande à présenter le projet de loi C-305, Loi modifiant la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada (interdiction de mouillage).

— Monsieur le Président, depuis des années, les collectivités situées près de la mer des Salish doivent composer avec la présence de grands cargos qui utilisent les eaux côtières comme aires de mouillage pendant de longues périodes en attendant de pouvoir entrer dans le port de Vancouver. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire visant à régler le problème en modifiant la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada.

Le projet de loi propose l'ajout d'un nouvel article à la loi. L'article 23.1 interdirait le mouillage de grands bâtiments dans une zone entourant le Sud des îles Gulf et la côte Est de l'île de Vancouver. Tout bâtiment contrevenant à l'interdiction commettra une infraction et encourra une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 \$.

Les collectivités côtières de cette région sont irritées par des années d'inaction de la part du gouvernement fédéral. Les aires de mouillage ont été établies sur des territoires traditionnels sans le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des Premières Nations locales. Si le gouvernement fédéral considère que ces eaux sont assez importantes pour créer une aire marine nationale de conservation, elles méritent également qu'on prenne des mesures afin d'éviter qu'elles ne soient transformées en stationnement industriel auxiliaire pour les cargos. C'est exactement ce que fera le projet de loi.

J'aimerais remercier ma collègue, la députée de Nanaimo—Ladysmith, qui a appuyé ma motion.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

ANCIENS COMBATTANTS

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Monsieur le Président, je propose que le premier rapport du Comité permanent des anciens combattants, présenté à la Chambre le mardi 1<sup>er</sup> mars dernier, soit adopté.

En mai 2019, le comité des anciens combattants a publié un rapport intitulé « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans ». Ensuite, après deux élections, deux législatures et plus de deux ans sans que le gouvernement dépose sa réponse au rapport, le comité des anciens combattants a publié un autre rapport intitulé également « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans » en juin 2021. Entretemps, une motion a également été présentée à la Chambre des communes en juin 2019 indiquant que la Chambre devrait affirmer qu'elle souhaite mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants d'ici 2025.

*Affaires courantes*

J'ai l'impression que le gouvernement continue à prononcer de beaux discours, mais qu'il n'a pris absolument aucune mesure de 2019 à aujourd'hui. Trois années se sont écoulées, et aucune mesure n'a encore été prise. Nous voulons toujours mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants, mais nous ne semblons pas progresser très rapidement. Le gouvernement libéral ne semble pas agir très rapidement. En fait, je ne crois pas qu'il agisse du tout. Voilà pourquoi nous proposons l'adoption de ce rapport aujourd'hui.

Je tiens à préciser que je compte partager mon temps de parole avec le député de Barrie—Innisfil.

Le gouvernement a reçu un rapport très détaillé d'un comité parlementaire sur la nécessité de mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants. Il n'y a pas donné suite, et deux élections plus tard, aucune mesure n'a encore été prise. C'est la raison pour laquelle le comité des anciens combattants a décidé de présenter ce rapport et que nous en discutons aujourd'hui.

C'est toujours la même chose, le gouvernement parle mais n'agit pas. Il ne cesse de faire des annonces dans des communiqués de presse, mais ce n'est jamais suivi d'actions. Les anciens combattants qui ont servi notre pays ont fait des sacrifices, et parfois des sacrifices importants, qui leur ont laissé de graves blessures physiques et psychologiques. Ils ont servi leur pays, sans hésiter, et ils sont revenus blessés ou traumatisés. Nous avons le devoir et le gouvernement a lui aussi le devoir de veiller à ce que leurs besoins soient satisfaits.

Nous savons qu'il y a à peu près 5 000 anciens combattants au Canada qui n'ont pas de logement. Manifestement, nous avons un gouvernement qui ne se soucie guère de leurs besoins. Aucun ancien combattant ne devrait être sans abri ou manquer de nourriture. Je sais qu'il y a beaucoup de banques alimentaires qui s'occupent exclusivement des anciens combattants de notre pays, mais c'est quelque chose qui ne devrait pas se produire. Avec le gouvernement libéral, on a l'impression que les choses vont de mal en pis, que rien ne se fait. Le gouvernement libéral a complètement abandonné les anciens combattants alors que c'est grâce à eux que le Canada est ce qu'il est aujourd'hui.

Lorsque les anciens combattants vont au ministère des Anciens Combattants parce qu'ils traversent une crise ou parce qu'ils ont des besoins à satisfaire, ils font face à de lourdes formalités administratives et à des périodes d'attente interminables pour le traitement de leur demande de prestations d'invalidité et de pension. Il faudrait que les normes de service soient respectées, ce qu'elles ne sont pas depuis sept ans, depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir. La dernière fois que la norme de service a été respectée, c'était pendant la dernière année du gouvernement conservateur précédent.

Le gouvernement libéral n'arrive même pas à respecter ses propres normes de service internes. Si bien qu'aujourd'hui, on constate très souvent qu'un délai de deux ans n'est pas inhabituel pour les anciens combattants qui attendent la prestation d'un service. On dit que pour le traitement d'une demande de prestations, les anciens combattants doivent attendre en moyenne 43 semaines.

● (1015)

Dans beaucoup de cas, les anciens combattants doivent attendre deux ans; il y a même des cas où le traitement des demandes a pris 10 ans. Manifestement, le gouvernement ne prend pas au sérieux les besoins des anciens combattants.

Cette situation a pourtant été dénoncée dans un certain nombre de rapports. La vérificatrice générale l'a signalée dans un rapport, le directeur parlementaire du budget aussi, sans parler du comité des anciens combattants, qui l'a fait dans moult rapports. La vérificatrice générale a récemment indiqué dans son rapport que « ces mesures [prises par le gouvernement] n'avaient pas permis de réduire le temps d'attente en général des vétérans admissibles. Le Ministère était encore très loin de respecter sa norme de service. La mise en œuvre des initiatives se faisait lentement. Il manquait certaines données servant à mesurer les améliorations. » Bref, c'est un fiasco sur toute la ligne.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que moins de la moitié des premières demandes concernant des problèmes de santé mentale sont traitées dans le délai prévu de 16 semaines, qui est pourtant déjà assez long. La vérificatrice générale estime qu'il s'agit là d'une grave détérioration des temps d'attente par rapport à l'époque du gouvernement conservateur. Il faut bien comprendre que, dans certains cas, il s'agit de graves problèmes de santé mentale.

Alors qu'est-ce qui est fait? Les employés du ministère suggèrent aux anciens combattants d'envisager peut-être le suicide assisté. Nous avons entendu parler de l'affaire qui a été relayée dans les médias, et nous en avons aussi entendu parler au comité des anciens combattants, à savoir que le suicide assisté a été proposé à un ancien combattant qui ne l'avait jamais demandé. Cet homme était en crise et il a demandé de l'aide au gouvernement, mais c'est là qu'on lui a proposé d'envisager le suicide. Il a dit non plusieurs fois, mais l'employé du ministère a continué de faire des pressions sur lui.

Selon le témoignage déposé par un autre ancien combattant au comité des affaires des anciens combattants, l'employé en question aurait dit à l'ancien combattant qu'il vaudrait mieux qu'il demande le suicide assisté « plutôt que de se faire sauter la cervelle contre le mur ». Peut-on imaginer que quelqu'un ait dit cela à un ancien combattant?

Que dit le gouvernement libéral? Il ne dit pas grand-chose, en fait. On dirait qu'il cherche à protéger ses arrières. En réalité, il essaie d'esquiver toute responsabilité. Lorsque le ministre a comparu devant le comité, il a continué de rejeter la responsabilité sur ses fonctionnaires. Il nous a paru complètement détaché des opérations du ministère dont il est responsable.

J'ai oublié de dire que je comptais partager mon temps avec le député de Barrie—Innisfil.

Aucune excuse n'a été présentée à cet ancien combattant, et il semble que rien n'ait été fait non plus. Le ministère a promis de donner de la formation, mais sans être capable de dire quand et comment. Personnellement, je suis loin d'être convaincu, et je sais que beaucoup d'anciens combattants ne pensent pas non plus que le gouvernement va faire quoi que ce soit pour éviter que cela ne se reproduise.

Il y a un dicton qui circule parmi les anciens combattants, c'est « nous refuser, nous faire patienter, nous laisser crever ». C'est vraiment ce que ressentent les anciens combattants quand ils font affaire avec le ministère. Ils se voient refuser les services dont ils ont besoin. Il y a toujours des temps d'attente interminables, et maintenant on leur dit que ce serait peut-être mieux s'ils crevaient, tout simplement. On dirait que le ministre dort au gaz, mais en attendant, ce sont les anciens combattants qui écopent. Tout va tellement mal dans ce ministère.

*Affaires courantes*

Les anciens combattants et leurs familles ont servi notre pays. Ils se sont sacrifiés pour notre pays, et le moins qu'on puisse faire, c'est leur donner les services dont ils ont besoin, c'est nous assurer qu'ils ne sont pas à la rue. Pourtant, c'est ce que fait le gouvernement. Le gouvernement libéral néglige complètement les anciens combattants, dont 5 000 sont actuellement sans-abri. Le gouvernement est prêt à les laisser dans la rue au lieu de répondre à leurs besoins.

Il y a eu des rapports parlementaires, des rapports du directeur parlementaire du budget, des rapports de la vérificatrice générale et des rapports du comité des anciens combattants, mais le gouvernement ne fait toujours rien pour s'assurer que les anciens combattants reçoivent les services dont ils ont besoin.

• (1020)

**M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue, notre ministre des anciens combattants dans le cabinet fantôme, de soulever aujourd'hui cette question à la Chambre. J'aimerais attirer l'attention sur une organisation à but non lucratif de l'Ontario qui s'appelle Ruck 2 Remember. Elle est active depuis plus de 15 ans. Cette année, elle a organisé sa marche Road to Recovery, dans le cadre du programme de la Légion appelé Leave the Streets Behind. Les participants ont parcouru toute la longueur du sentier Bruce, de Tobermory jusqu'à Niagara Falls pratiquement, soit plus de 900 kilomètres, l'été dernier.

J'aimerais rendre hommage à Lino et à Joey, qui sont les deux hommes qui ont parcouru toute la distance. J'ai eu le plaisir de faire un peu plus de 10 kilomètres avec eux, dans ma circonscription. J'aimerais également remercier le député de Flamborough—Glanbrook, qui s'est joint à nous pendant une partie de la marche. J'avais invité tous les députés dont les circonscriptions sont traversées par le sentier à se joindre à nous.

J'aimerais attirer l'attention sur les bénévoles, les anciens combattants et tous les Canadiens extraordinaires qui soutiennent nos anciens combattants. J'invite mon collègue à nous dire pourquoi il est important que le gouvernement fédéral lutte davantage contre l'itinérance chez les anciens combattants.

**M. Blake Richards:** Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier le député des services qu'il a rendus à notre pays. C'est quelque chose que le gouvernement ne fait absolument pas. Je me réjouis qu'il ait parlé de tous ces groupes, notamment celui de sa circonscription, mais il y en a bien d'autres partout au pays qui, heureusement, savent prendre la relève. Ils dispensent aux anciens combattants les services que le gouvernement fédéral libéral néglige complètement. Je suis fier qu'un si grand nombre de Canadiens soient là pour leur venir en aide. Or, ce n'est pas à eux de faire cela; c'est au gouvernement de s'assurer que les besoins des anciens combattants sont pris en compte.

Je vais donner un exemple. J'ai dit tout à l'heure que le ministère avait promis de donner de la formation aux employés pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise, à savoir que quelqu'un propose à un ancien combattant d'envisager le suicide assisté. Il y a une organisation appelée Wounded Warriors qui serait capable de dispenser cette formation immédiatement. Le gouvernement est parfaitement conscient, mais il n'a toujours rien fait.

Manifestement, le gouvernement ne fait pas assez pour répondre aux besoins de nos anciens combattants, si bien que, partout au Canada, des citoyens et des organisations sont obligés de prendre le

relais pour que les anciens combattants reçoivent ce dont ils ont besoin. Ces organisations paient les services de soutien dont ils ont besoin en matière de santé mentale et physique. Le gouvernement ne le fait pas, alors les citoyens décident de prendre sa place.

• (1025)

**M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, le député se souvient-il du fond que nous avons créé en 2018, le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille? C'est un fonds très important, qui n'existait pas avant l'élection de notre gouvernement en 2015. Un grand nombre d'organisations canadiennes s'en sont prévaluées pour pouvoir continuer d'aider les anciens combattants.

Je sais que beaucoup de Légions s'en sont prévaluées, ainsi que des groupes qui luttent contre l'itinérance chez les anciens combattants, et VETS Canada. À l'heure actuelle, il y a beaucoup d'organisations, et il y en a probablement dans la circonscription du député, qui trouvent des solutions novatrices pour venir en aide aux anciens combattants. Le gouvernement collabore avec ces organisations et avec d'autres partenaires. Je me demande s'il est au courant et s'il a des choses à nous dire au sujet de ce programme.

**M. Blake Richards:** Monsieur le Président, je sais pertinemment que le gouvernement libéral aime faire des annonces, publier des communiqués de presse et donner l'impression qu'il fait quelque chose. C'est sa façon habituelle de procéder. En voilà un bon exemple. Il annonce qu'il affecte tout plein d'argent aux anciens combattants, puis ne le dépense pas. Un rapport qui vient d'être publié cette semaine révèle que près de 1 milliard de dollars n'ont pas été utilisés cette année. Ces fonds devaient servir à financer des programmes pour les anciens combattants, mais le gouvernement ne les a pas utilisés.

On a certainement reproché maintes fois au gouvernement de dépenser trop d'argent, et avec raison, mais s'il y a un domaine où il ne devrait jamais chercher à faire des économies, c'est bien les services aux anciens combattants. Quand on affecte des fonds aux anciens combattants et que près de 1 milliard de dollars de ces fonds restent inutilisés alors que les besoins des anciens combattants ne sont pas comblés, ce n'est pas ce qu'on appelle servir l'intérêt des anciens combattants et de leur famille. Cela s'appelle publier un communiqué de presse conçu pour faire croire à la population canadienne que le gouvernement se soucie des anciens combattants et leur famille alors que, de toute évidence, il ne s'y intéresse aucunement.

[Français]

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de se soucier du bien-être des anciens combattants. C'est effectivement d'une très grande importance.

J'aimerais savoir si mon collègue est au courant des délais beaucoup plus élevés dans le traitement des demandes des anciens combattants francophones par rapport à celles des anciens combattants anglophones. J'ai l'impression que seuls les bloquistes se soucient de cette question. J'espère que ce n'est pas la réalité.

J'aimerais connaître l'opinion de mon collègue au sujet de cette situation scandaleuse qui n'a pas de bon sens et qui a été dénoncée par mon collègue de Rivière-des-Mille-Îles.

*Affaires courantes*

**M. Blake Richards:** Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord sur ce que pense mon collègue à propos des retards concernant les services pour les anciens combattants francophones.

[Traduction]

Cela ne fait aucun doute. Il est évident que les francophones sont beaucoup moins bien servis que les anglophones.

Je condamne cette inégalité, mais surtout, je condamne le fait que le gouvernement abandonne les anciens combattants. Il les oblige à attendre, dans bien des cas, deux ans avant que leur demande de prestation soit même traitée. C'est complètement inacceptable. Le gouvernement libéral devrait avoir honte de la façon dont il traite les anciens combattants canadiens et leur famille.

**M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion d'adoption du rapport sur l'itinérance des anciens combattants qui a été présenté à la Chambre des communes.

Il est vraiment approprié, à l'occasion de la Semaine des anciens combattants et avant que le pays ne se réunisse, de saluer et d'honorer nos anciens combattants et leur famille qui ont tant donné et tant sacrifié pour notre pays, non seulement en luttant pour la démocratie, la primauté du droit, les droits de la personne et la liberté partout dans le monde, mais aussi pour le maintien de la paix.

Cette fin de semaine, je sais que de nombreux députés assisteront à des cérémonies à l'approche du jour du Souvenir. J'ai hâte d'être à la Légion royale canadienne de Lefroy-Belle Ewart et à Sandycove Acres pour leurs célébrations du jour du Souvenir, ainsi qu'à Co-okstown. Je serai là pour rendre hommage à ceux qui ont servi notre pays, à ceux qui continuent de le faire et, surtout, à leur famille. On oublie souvent que les familles servent autant que les membres eux-mêmes. Dans tous les débats que nous avons, nous devons en être conscients.

Le problème de l'itinérance chez les anciens combattants est un problème omniprésent depuis de nombreuses générations de gouvernements successifs. Apparemment, nous ne faisons pas ce qu'il faut pour résoudre ce problème.

Souvent, le problème survient lors du départ des Forces armées canadiennes. Je crois que la transition vers la vie civile, pour quelque raison que ce soit, médicale ou autre, doit commencer dès le premier jour où une personne s'engage dans les Forces armées canadiennes. Il doit s'agir d'un processus continu visant à préparer les anciens combattants à cette transition, et non pas d'un processus qui s'enclenche au moment où ils quittent la vie militaire.

Il est fréquent que les anciens combattants ne soient pas préparés à la transition et c'est souvent la raison pour laquelle nous retrouvons nos anciens combattants dans un état d'itinérance. Nous nous attendions à ce qu'une étude soit publiée cet été au sujet de l'itinérance chez les anciens combattants, de son omniprésence et du fait que rien ne semblait être fait.

Je suis d'accord avec mon collègue de Banff—Airdrie pour dire que les libéraux vont se lever et parler de résoudre le problème à coup de millions de dollars, ce qui semble être leur habitude, sans que cela ne règle pour autant ce problème omniprésent.

Les problèmes du ministère des Anciens Combattants, comme les arriérés et les demandes d'invalidité, ne sont pas des problèmes d'argent; ce sont des problèmes de processus. Que le gouvernement

du jour soit conservateur ou non, nous devons trouver la volonté de régler ce problème lié au traitement des demandes.

Dans toutes les études réalisées, tout le monde dit la même chose, les parties prenantes, les groupes de défense, les membres des familles et les anciens combattants, sans oublier l'ombudsman de la Défense et l'ombudsman des vétérans. J'ai constaté, en écoutant tous les professionnels et ceux qui sont directement touchés, qu'il s'agit avant tout d'un problème de processus, et que ce sont les processus qu'il faut revoir. Ce n'est pas un problème d'argent.

Les groupes qui s'occupent des anciens combattants font un travail extraordinaire, comme l'a fait remarquer mon collègue de Banff—Airdrie, pour venir en aide aux anciens combattants et à leur famille et pour trouver des solutions durables, et non seulement transitoires, au problème de l'itinérance. Ils trouvent toutes sortes de solutions. Quant aux problèmes associés aux processus, il y a beaucoup de partenaires avec lesquels on pourrait travailler pour les régler, afin que les anciens combattants et leurs familles soient mieux pris en charge au moment où ils quittent l'armée.

Quand j'étais porte-parole pour les anciens combattants, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants du Réseau de transition des vétérans, de Wounded Warriors Canada et de VETS Canada. Il y a une autre organisation à but non lucratif qui m'avait vraiment fasciné, elle est basée à Calgary et s'appelle Homes for Heroes.

J'ai eu l'occasion de rencontrer Dave Howard, qui est président et cofondateur de la fondation Homes for Heroes. Il m'a dit notamment qu'il fallait travailler avec les municipalités pour trouver des endroits où construire des logements de transition pour les anciens combattants et leur famille, mais qu'il fallait aussi d'obtenir l'aide du gouvernement.

• (1030)

Je tiens à souligner un exemple des nombreuses choses que les défenseurs des anciens combattants proposent. Le programme en question s'appelle « The Path to Recovery ». L'objectif de ce programme de la fondation Homes for Heroes est d'aider les anciens combattants à réintégrer la vie civile. La première étape consiste à leur fournir un logement, un endroit sûr, sécuritaire et chaud, où ils peuvent garder leurs effets personnels et subvenir à leurs besoins personnels, une petite maison dans l'un des villages que la fondation construit et propose de construire. Elle a plusieurs projets en cours, mais elle a du mal à trouver le financement nécessaire pour les réaliser. L'objectif est de créer un village d'anciens combattants, une communauté qui comprend ce que vivent les anciens combattants et leur famille lorsqu'ils quittent la vie militaire.

L'un des défis qui se posent est que 5 000 vétérans sont sans-abri. Ces chiffres datent de 2015, mais je soupçonne qu'ils seraient probablement semblables aujourd'hui. J'ai parlé à des défenseurs dans tout le pays, comme Don Leonardo et les organisations que j'ai mentionnées précédemment. Le dernier endroit où les vétérans devraient se trouver, c'est dans un refuge. Ils ont besoin d'être entre eux, avec d'anciens combattants qui les comprennent et vivent des situations très semblables. Par conséquent, j'encourage le gouvernement à utiliser tous les moyens possibles pour soutenir ce genre d'organisations qui comprennent les besoins des anciens combattants et de leur famille et pour résoudre le problème de l'itinérance en créant des communautés d'anciens combattants qui peuvent travailler ensemble.

*Affaires courantes*

En ce qui concerne certains des autres aspects du projet, on prévoit que chaque village offrira de 5 000 à 9 000 nuitées par année aux anciens combattants sans-abri. Il y a tout un plan pour y arriver. J'encourage le gouvernement, s'il n'a pas rencontré Dave et la fondation Homes for Heroes, à se fixer comme priorité de le faire afin de parler de leur vision et de leur objectif pour aider les anciens combattants et leur famille pendant la transition.

À l'heure actuelle, il y a un problème plus vaste qui ne touche pas seulement les anciens combattants et leur famille et il s'agit de la conjoncture économique. Nous sommes tous conscients de la crise de l'inflation et de l'abordabilité qui touche les familles et les entreprises canadiennes. Les anciens combattants et leur famille font face à la même situation que tout le monde. Le coût de l'épicerie et du logement est devenu inabordable. Il faut ajouter à cela les difficultés liées aux arriérés et aux demandes de prestations d'invalidité, dont le traitement peut souvent prendre jusqu'à deux ans. Bien que le gouvernement ait consacré des millions de dollars à ce problème, il ne l'a pas résolu, car il s'agit d'un problème de processus. Le processus ne devrait pas être aussi lourd pour les familles et les anciens combattants qui sont aux prises avec des problèmes de transition et de santé mentale, ainsi que des traumatismes liés au stress professionnel.

Je sais que le gouvernement a, dans une certaine mesure, commencé à se pencher sur le processus de demande de prestations par présomption, et je l'encourage à en faire davantage. Je l'ai déjà dit publiquement, et je crois l'avoir dit à la Chambre. Lorsque les gens font leur déclaration de revenus, s'il y a un remboursement, Revenu Canada le dépose souvent dans un compte bancaire dans les 10 jours ouvrables, mais les anciens combattants et leurs familles qui sont en transition après avoir quitté l'armée font face à un processus lourd de retards en raison des demandes et des avantages liés au service. Nous devons créer un processus de demande de prestations par présomption dans lequel, si les anciens combattants déposent une demande auprès du ministère des Anciens Combattants, on présume qu'elle est liée au service et qu'ils ont droit à l'argent et aux prestations qu'ils méritent pour avoir servi notre pays.

Il existe des processus simples qui peuvent résoudre non seulement le problème de ces demandes de prestations, mais aussi celui de l'itinérance. J'encourage le gouvernement à tenir compte des conseils et des recommandations du comité, après avoir écouté les intervenants de tout le pays, ceux qui sont dans les tranchées, ceux qui travaillent pour aider les anciens combattants, les organismes sociaux et les organismes d'anciens combattants, et à s'efforcer de résoudre ce problème, surtout maintenant, compte tenu de la crise de l'abordabilité et de l'inflation qui sévit au Canada et que les anciens combattants et leurs familles subissent de façon disproportionnée.

• (1035)

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP):** Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir mentionné tant d'organisations locales qui travaillent si fort pour que nos anciens combattants aient un logis sûr.

Je me demande si le député pourrait nous dire ce qu'il pense de la réussite de London, en Ontario, qui est la première ville du Canada à n'avoir aucun vétéran sans abri, ainsi que de l'importance que tous les pouvoirs publics travaillent en étroite collaboration avec les collectivités et les organisations qui font le travail, afin que le processus proposé fonctionne réellement.

• (1040)

**M. John Brassard:** Monsieur le Président, la députée soulève un point important. Nous devrions tous aspirer à ce qu'aucun vétéran ne soit sans abri.

Il n'y a pas que les intervenants qui agissent. Non seulement le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, mais tous les pouvoirs publics ont un rôle à jouer en ce qui concerne l'exemple que j'ai donné plus tôt au sujet de Homes for Heroes, en veillant à ce qu'il y ait un zonage approprié pour permettre la construction de micrologements, de petits villages qui pourraient être construits dans les limites des municipalités, et en s'occupant des questions de zonage pour faire en sorte que ce genre de choses se produise.

Je suis d'accord avec la députée pour dire que ce n'est pas seulement le gouvernement fédéral qui a un rôle à jouer, ce ne sont pas seulement les défenseurs et les intervenants qui ont un rôle à jouer, et ils font un excellent travail comme partout au pays, mais tous les pouvoirs publics. La volonté d'aider les anciens combattants du Canada devrait être universelle parmi tous les pouvoirs publics et tous les Canadiens.

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le député de Barrie—Innisfil parler de la fondation Homes for Heroes. Il s'agit d'un projet incroyablement ambitieux piloté par des personnes qui ont vraiment à cœur de mettre des logements à la disposition de vétérans.

Il a énuméré certains défis que la fondation doit relever. L'un des principaux d'entre eux consiste à trouver des terrains à de réussir à en modifier très rapidement le zonage aux fins voulues.

Je sais que le gouvernement provincial est venu à Kingston et que, sur ordre du ministre, il a essentiellement modifié le zonage du terrain sans passer par le processus établi par le conseil municipal. Je sais qu'il connaît très bien ce processus, vu son expérience au sein du conseil municipal de Barrie. Très franchement, cela a permis d'accélérer le processus et de faire bouger les choses beaucoup plus rapidement qu'en attendant les 12 ou 18 mois qu'exige normalement une demande en matière d'urbanisme.

Je me demande si le député pourrait dire s'il pense que c'est une bonne initiative de la part des gouvernements provinciaux et s'il encouragerait le gouvernement provincial à faire de même dans d'autres régions de la province.

**M. John Brassard:** Monsieur le Président, outre le problème de l'itinérance des vétérans, il faut se pencher sur l'abordabilité et l'accessibilité du parc de logement pour les Canadiens.

Si on consulte la Canadian Real Estate Association ou l'Ontario Real Estate Association, comme je l'ai fait, elles évoquent la lourdeur du processus en ce qui concerne les demandes relatives au zonage et au lotissement. Les administrations municipales doivent accélérer le processus afin que l'on puisse construire des maisons.

*Affaires courantes*

Partout au pays, les jeunes ont le sentiment d'avoir été déçus à bien des égards ou qu'on leur a menti en leur parlant d'espoir et de perspectives d'avenir. Je dirais même qu'ils sont découragés en ce moment, dans le sens où, contrairement à leurs parents, ils ne pourront pas se payer une maison. Cela doit être pris en compte tout au long du processus, du processus relatif au zonage, des processus municipal, provincial et fédéral. Cependant, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer. Des biens immobiliers excédentaires pourraient être réaffectés pour aider non seulement les vétérans, mais aussi les sans-abri, ainsi que pour lutter contre le problème de l'accessibilité en général.

[Français]

**Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ):** Monsieur le Président, quand mon collègue mentionne des projets pour les vétérans, cela me parle beaucoup. Il y a à Québec, le projet « le repos du soldat », dont la mise sur pied est retardée pour des raisons principalement administratives.

En ce qui concerne le financement pour aider les vétérans, il existe un programme d'infrastructure par le truchement duquel on investit 20,9 millions de dollars pour sortir les vétérans de l'itinérance. Je trouve que c'est peu considérant le fait que la monarchie, elle, reçoit un minimum de 67 millions de dollars par année de façon récurrente. Je crois que nos vétérans méritent plus que le tiers de ce que la monarchie reçoit.

[Traduction]

**M. John Brassard:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit au début de mon intervention, on tente de régler le problème à grands coups d'argent, mais ce sont les processus qu'il faut vraiment rationaliser, filtrer et accélérer afin que l'argent arrive là où il est nécessaire et que l'effet de cet argent en ce qui concerne l'itinérance chez les vétérans se concrétise.

• (1045)

**Le vice-président:** Voici mon message d'intérêt public habituel, où je rappelle aux gens de poser leurs questions et de répondre brièvement afin que tout le monde ait la possibilité de participer au débat.

**M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de présenter aujourd'hui une réponse du gouvernement au premier rapport du Comité permanent des anciens combattants, intitulé « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans ». Il est essentiel de rappeler que la Semaine des vétérans commence demain et que, à l'approche du jour du Souvenir, le 11 novembre, nous rendrons hommage à ceux qui ont tant fait pour protéger notre démocratie.

Depuis des générations, des Canadiens rejoignent les forces armées pour des raisons à la fois tout à fait personnelles, mais remarquablement semblables, la plus notable étant le désir commun de protéger et de défendre les valeurs dans lesquelles eux-mêmes et les autres Canadiens croient.

Plus de 650 000 Canadiens ont courageusement servi sous les drapeaux pendant la Première Guerre mondiale. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, plus d'un million de Canadiens et de Terre-Neuviens se sont engagés pour servir au front partout dans le monde. Des milliers d'autres Canadiens ont servi en Corée, dans le golfe Persique, dans les Balkans et en Afghanistan. Ici, au pays, des membres de nos forces armées prêtent main-forte après des catastrophes naturelles, comme les grandes inondations et les tempêtes

de verglas dévastatrices. Nous avons, bien entendu, compté sur eux pendant la pandémie de COVID-19, et ils se sont notamment occupés des Canadiens âgés, y compris de vétérans, dans les établissements de soins de longue durée.

Aujourd'hui, un Canadien sur 60 est un vétéran. Il est de notre devoir de répondre à leurs besoins après leur carrière militaire, de leur rendre hommage et de ne pas oublier leur incroyable service et leur sacrifice.

De nombreux anciens militaires ayant été libérés des forces armées n'ont pas besoin de beaucoup d'aide. Leur transition se fait généralement en douceur et, du jour au lendemain, ils sont en mesure de passer à un nouveau chapitre de leur vie. Cependant, pour d'autres, la transition entre leur carrière dans les forces armées et la vie civile est beaucoup plus difficile, en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment les blessures physiques et mentales qui limitent les possibilités d'emploi après la carrière militaire, l'instabilité financière qui les met dans une situation précaire, ou encore les difficultés d'adaptation à une vie beaucoup moins encadrée que dans l'armée.

Les conséquences peuvent être dévastatrices, l'itinérance étant l'une d'entre elles. La position du gouvernement sur l'itinérance parmi les anciens combattants est claire: un ancien combattant ne devrait pas se retrouver dans la rue. Toutefois, le problème est beaucoup plus complexe qu'il paraît. Voici un passage du rapport:

Le problème de l'itinérance touche vraisemblablement entre 3 000 et 5 000 vétérans, soit entre 4,6/1 000 et 7,7/1 000 des quelque 650 000 vétérans vivant au Canada.

Par conséquent, il y a manifestement un problème. Nous savons que nous pouvons le régler et le prévenir en déployant des efforts résolus et coordonnés.

Avant de pouvoir même envisager de lutter contre l'itinérance, nous devons savoir exactement de quoi il s'agit. Je vais l'expliquer. L'itinérance est un symptôme de l'échec ou de la difficulté du processus de transition. C'est le résultat d'un système où manquent les soutiens voulus au bon moment et qui présente des lacunes. De toute évidence, il s'agit d'un grave problème qui a des répercussions sur le bien-être général des personnes concernées.

Chacun de ces points soulève des questions difficiles qu'il faut se poser. Que sait-on au sujet des vétérans sans abri? Comment se retrouvent-ils à la rue? Quels sont les principaux facteurs en cause? Qu'est-ce que l'on ne sait pas? Qui mène des travaux de recherche dans ce domaine? Qu'ont constaté nos partenaires? Quelles sont les toutes dernières données sur la question? Qui offre quels services? Quels sont les services les plus novateurs et les plus efficaces? Quelle est l'approche de nos alliés par rapport à l'itinérance des vétérans et quels enseignements peut-on en tirer?

Ces questions sont constamment posées, et nous travaillons en collaboration avec des pays alliés, des organismes communautaires, le secteur des services aux sans-abri, des groupes de défense des vétérans ainsi que des partenaires fédéraux pour les comprendre et y répondre. En sachant plus sur la question, nous serons en mesure d'en faire encore davantage pour repérer et aider les vétérans.

*Affaires courantes*

● (1050)

L'une des façons d'y parvenir est la consultation publique et la participation des intervenants. La semaine dernière, le ministre des Anciens Combattants et le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion ont organisé trois tables rondes nationales sur l'itinérance des anciens combattants.

Les participants comprenaient une organisation d'anciens combattants, une organisation du secteur des sans-abri et un ancien combattant qui a lui-même vécu sans domicile. Ils ont parlé de la détermination des lacunes et des obstacles pour divers groupes d'anciens combattants sans abri, de l'impact de la COVID-19, des pratiques exemplaires et de la façon dont différents secteurs peuvent collaborer pour trouver des solutions.

Ils ont exploré plusieurs thèmes liés à l'itinérance des anciens combattants. Certains de ces thèmes sont les suivants: assurer aux anciens combattants un soutien au logement, par exemple, par le biais de suppléments au loyer; offrir des services intégrés en conjonction avec des logements abordables et sûrs, afin d'assurer une voie personnelle pour sortir de l'itinérance; intégrer la santé mentale, le counseling en matière de toxicomanie et d'autres services de santé et médicaux dans le soutien offert à nos anciens combattants; disposer de meilleures données et d'approches fondées sur les données pour lutter contre l'itinérance chez les anciens combattants; accroître la sensibilisation aux programmes et services offerts aux anciens combattants qui risquent de devenir des sans-abri ou qui le sont déjà; et assurer la coordination entre les secteurs, les ministères et les ordres de gouvernement pour prévenir et réduire l'itinérance.

Nous avons également travaillé en collaboration avec des partenaires tels que l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance dans l'optique de la lutte contre l'itinérance chez les anciens combattants, afin de fournir à tous les Canadiens un logement sûr et abordable.

Le gouvernement lui-même a également pris plusieurs mesures pour s'attaquer à ce problème. Au cours des deux dernières années, nous avons investi plus de 100 millions de dollars pour lancer un nouveau programme pour les anciens combattants sans abri. En partenariat avec des organisations communautaires, ce programme offrira des services globaux et des suppléments au loyer aux anciens combattants sans abri.

Ces investissements montrent à quel point cette question est importante pour notre gouvernement, et ils donnent un élan à nos efforts de lutte contre l'itinérance. Les anciens combattants sans abri ont des circonstances uniques qui nécessitent des soutiens uniques. Nous cherchons toujours à collaborer avec des organismes externes et d'autres ministères pour faire en sorte que les anciens combattants aient un endroit sûr et abordable où vivre.

Anciens Combattants Canada, ou ACC, soutient également les anciens combattants sans abri et à risque d'autres façons. Il y a notamment le service d'aide d'ACC, qui offre un soutien psychologique gratuit aux anciens combattants, aux anciens membres de la GRC, aux membres de la famille et aux aidants naturels. Ce service est gratuit et disponible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en composant simplement le numéro sans frais que l'on peut facilement trouver sur le site Web d'ACC.

Les anciens combattants sans abri ou à risque peuvent également obtenir de l'aide par l'entremise du fonds d'urgence pour les vétérans, qui offre un soutien financier rapide aux anciens combattants,

à leurs familles et aux survivants qui doivent affronter une urgence financière imprévue qui menace leur santé et leur bien-être. Il peut couvrir des besoins essentiels comme la nourriture, les vêtements ou les paiements d'hypothèque, les frais médicaux et les dépenses nécessaires au maintien de la sécurité et du logement. Le fonds d'urgence a pour but de fournir une aide financière aux anciens combattants et à leurs familles rapidement et sans conditions d'admissibilité ni processus d'approbation compliqués.

Pour une aide à plus long terme, Anciens Combattants Canada oriente les demandes vers d'autres ressources et d'autres programmes internes et externes visant à aider nos anciens combattants. Nous avons également le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille, qui soutient les organisations qui proposent des moyens nouveaux et innovants pour améliorer le bien-être des anciens combattants canadiens et de leurs familles. En 2018, plus de 60 organisations dans tout le pays ont reçu plus de 25 millions de dollars grâce à ce fonds.

● (1055)

Grâce au financement accru prévu dans le budget de 2021, le fonds pour le bien-être verse 8 millions de dollars par an jusqu'en 2023-2024. Cette année, nous avons financé des projets visant à soutenir les anciens combattants et leurs familles pendant la reprise après la pandémie de COVID-19, y compris ceux qui sont sans abri.

La fondation Homes for Heroes est un bon exemple d'organisation qui a bénéficié de ce fonds. Plus tôt cette année, elle a reçu 250 000 \$ pour le village d'anciens combattants de Calgary, et 315 000 \$ chacun pour des projets semblables à Halifax et à Winnipeg. Ces villages permettent aux anciens combattants d'avoir accès à des logements abordables et novateurs pendant leur transition vers la vie civile. De plus, ils ont accès aux ressources, à la formation et au counseling qui peuvent les aider à vivre de façon autonome à long terme. Nous avons également accordé à Homes for Heroes 712 000 \$ en 2021 pour le recrutement d'un coordonnateur national chargé de superviser le fonctionnement de son plan d'expansion nationale.

Fredericton Homeless Shelters est une autre organisation qui a bénéficié du soutien du Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille. En 2020, elle a reçu près de 60 000 \$ à l'appui de son projet pilote pour les anciens combattants sans abri, qui identifie les anciens combattants de la région de Fredericton qui sont sans abri. Il leur offre un abri temporaire et un accès à des services et à des mesures de soutien qui les aideront à trouver un logement à long terme et à trouver plus de stabilité dans leur vie. Par exemple, il les aide à consulter des médecins et des spécialistes, à trouver un emploi ou à retourner à l'école.

C'est le type d'aide élémentaire qui rend la vie plus facile, non seulement pour les anciens combattants, mais pour tout le monde. Le Fredericton Homeless Shelter a également reçu 40 000 \$ en 2021 pour son projet « de la crise au foyer », et 75 000 \$ en 2022 pour un projet intitulé « continuum de soins pour les anciens combattants ». C'est pour ce genre de projets que le gouvernement a créé le fonds pour le bien-être; des idées qui peuvent changer la vie des anciens combattants au Canada.

*Affaires courantes*

Il est tragique de penser qu'une personne ayant porté l'uniforme et servi notre pays pourrait un jour se retrouver sans abri. Chaque jour, les membres des Forces armées canadiennes peuvent se trouver n'importe où dans le monde, risquant leur vie pour assurer la sécurité des Canadiens. Ils vont là où on les envoie et font ce qu'on leur dit de faire pour notre pays. À la fin de leur carrière, certains peuvent voguer vers le soleil couchant, tandis que d'autres se retrouvent dans des eaux plus houleuses.

Le gouvernement appuie entièrement tous les Canadiens qui ont porté l'uniforme, qu'ils aient servi pendant des dizaines d'années ou aient reçu une libération honorable après une brève carrière. Ils méritent tous un logis abordable où vivre une fois de retour à la vie civile. Le gouvernement libéral continuera de faire de son mieux pour que tous les vétérans reçoivent le soutien dont ils ont besoin et aient un logis où vivre.

**M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député pour son intervention et pour le travail qu'il accomplit au sein du Comité des anciens combattants, où nous siégeons ensemble.

Le député nous a rappelé que les militaires en service peuvent être déployés à l'étranger et être appelés à intervenir à tout moment; il souligne aussi que le logement représente un enjeu pour certains anciens combattants. Le député pourrait-il nous parler d'un autre enjeu pressant, soit la difficulté pour les militaires actuels de trouver un logis, et nous dire ce que le gouvernement libéral fait pour régler ce problème?

• (1100)

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, je remercie le député pour le travail très important qu'il accomplit au Comité des anciens combattants.

J'ai parlé de quelques-uns de nos partenaires sur le terrain, qui sont d'un grand secours. J'ai aussi mentionné Homes for Heroes et les petites maisons. L'été dernier, j'ai pu explorer des villages de petites maisons situés à Edmonton et à Calgary, en Alberta. Un financement a été affecté à l'enjeu de l'itinérance des vétérans à Halifax et à Winnipeg, et il se fait de l'excellent travail à Fredericton et à London, en Ontario, où nous travaillons en vue d'éliminer complètement l'itinérance.

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. Malheureusement, je ne le rejoins que très peu. Le contenu de son discours brosse un portrait plutôt très positif de la situation de l'aide offerte par le gouvernement.

Mon collègue siégeait au Comité permanent des anciens combattants lors de l'analyse de la situation et lors du dépôt, en 2019, du rapport qui contenait neuf recommandations.

Serait-il d'accord pour dire que, trois ans plus tard, aucune de ces recommandations n'a été mise en application?

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question et de son travail exceptionnel au Comité permanent des anciens combattants. Je veux aussi reconnaître le travail que nous avons fait pour faire progresser toute la question des francophones, pour lesquels les choses semblaient prendre plus de temps.

Une unité a été dédiée aux francophones pour que leur dossier puisse progresser et afin que ce ne soit pas plus long que pour les

autres. De plus, nous embauchons davantage de francophones et de personnes bilingues.

En ce qui concerne plusieurs des recommandations qui ont été formulées dans les rapports, nous sommes en train de développer des programmes pour appuyer ces vétérans.

Je suis très fier de notre gouvernement. Une bonne partie des 11 milliards de dollars qu'il a dépensés a été investie dans des programmes pour enrichir la vie des vétérans et les aider.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Monsieur le Président, je siége avec le député au Comité des anciens combattants, dont je fais partie depuis de nombreuses années. J'étais là lorsque le premier rapport a été déposé, puis redéposé pour obtenir une réponse du gouvernement, car il n'avait pas obtenu de réponse en raison des élections de 2019.

C'est dommage que nous ne voyions pas les chiffres changer. Il y a 5 000 anciens combattants, selon les estimations, qui n'ont toujours pas de maison ou d'endroit sûr pour habiter, et ce sont des personnes qui ont servi notre pays.

Le Bureau du vérificateur général a été très explicite dans son rapport. L'un des plus grands défis est l'absence de données correctes pour repérer les endroits où il y a une interruption des services. Lorsque nous examinons le système, les services ne sont pas fournis et nous ne savons pas pourquoi, parce que les données ne nous le disent pas. Cela semble être une grande préoccupation.

Le gouvernement investira-t-il pour faire en sorte que les données soient disponibles afin que nous puissions repérer les goulots d'étranglement et servir les anciens combattants beaucoup plus efficacement?

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour son excellent travail. Elle siége au Comité des anciens combattants depuis quatre ou cinq ans et fait un excellent travail sur ce front, qui est très important.

Notre gouvernement, comme je l'ai précisé dans mon discours, a financé la création de programmes, dont le programme de la santé mentale, auquel nous avons consacré 140 millions de dollars. Ce qui est important, dans ce programme, c'est qu'il s'applique immédiatement. Ainsi, pendant que les anciens combattants attendent que leur demande soit traitée, ils reçoivent des services dès le premier jour. Il s'agit d'un programme immédiat, donc il n'y a pas de temps d'attente là.

Nous avons également créé le bureau des femmes et des anciens combattants LGBTQ pour aider ces anciens combattants, en particulier, bien que nous ne parlions pas de cela.

Bon nombre des délais existent parce que les conservateurs, ne l'oublions pas, ont fermé neuf bureaux d'anciens combattants que nous avons rouverts et ont congédié plus de 1 000 travailleurs de première ligne que nous avons réembauchés dès notre arrivée au pouvoir.

• (1105)

**L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.):** Monsieur le Président, je félicite tous mes collègues de la Chambre qui siègent au Comité des anciens combattants et qui font ce travail important.

*Affaires courantes*

Il y a quelques années, j'étais porte-parole en la matière et j'ai eu l'occasion d'apprendre ce qui était fourni et ce qui ne l'était pas. J'étais tout à fait consternée de voir la situation dans laquelle nous nous trouvons. Le sujet de ce rapport étant le logement, et une motion d'adoption ayant été présentée, nous avons l'occasion de parler à la fois de nos réussites et des domaines où il y a encore des lacunes.

L'un des programmes que j'ai contribué à créer s'appelle Du régent aux bâtiments. Je me demande si mon collègue le connaît. Il a été conçu pour aider les anciens combattants à se préparer pour pouvoir entrer dans l'industrie de la construction, qui avait d'énormes besoins.

Mon collègue pourrait-il nous parler de ce programme?

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, il y a tellement de programmes et d'organisations qui aident nos anciens combattants. C'est assez remarquable, mais nous devrions examiner ce que nous allons étudier au cours des prochaines semaines ou des prochains mois, la stratégie d'emploi des anciens combattants. Elle concorde exactement avec le travail de bon nombre d'organisations que mon collègue a mentionnées et qui soutiennent nos anciens combattants. C'est un facteur clé.

Certains anciens combattants ont eu des difficultés et c'est l'occasion de les aider. Je connais un certain nombre d'organisations du secteur privé qui embauchent maintenant des cohortes d'anciens combattants. C'est le genre de débouchés dont les anciens combattants ont besoin pour continuer dans la vie. C'est une façon de les aider à se remettre sur pied et de les soutenir dans leur transition vers la vie civile.

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire, ainsi que mes autres collègues députés.

Hier, j'ai parlé des héros de guerre qui se trouvent à être des habitants de ma circonscription. J'ai mentionné notamment le major à la retraite Charles « Chic » Goodman, qui a servi en France et en Belgique et qui a participé à la libération du camp des prisonniers de guerre aux Pays-Bas. J'ai dit hier qu'il était aux soins palliatifs. Il est décédé ce matin.

L'infirmière a placé un coquelicot frais sur sa poitrine, à côté de sa Légion d'honneur française, une distinction qu'il a reçue du gouvernement français pour son service. Il a reçu plusieurs témoignages de reconnaissance d'Anciens combattants Canada, mais il n'a pas obtenu ce qu'il désirait le plus, que sa femme, désormais veuve, ne risque pas de se retrouver sans abri.

Nous devons éliminer la disposition que l'on qualifie de « relative aux mariages intéressés ». De grâce, le secrétaire parlementaire pourrait-il nous dire que le gouvernement éliminera cet archaïsme injuste et absurde?

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, c'était une question importante. Je tiens à exprimer mes condoléances à la famille de l'ancien combattant dont elle a parlé hier dans son discours.

Notre gouvernement a prévu 150 millions de dollars pour étudier les données afin de voir comment nous pouvons mieux soutenir les survivants des anciens combattants qui se marient après 60 ans. Ce rapport est actuellement étudié par le comité, et des recommandations suivront, ce qui est très important.

Encore une fois, je tiens à remercier les hommes et les femmes qui ont servi et qui continuent de servir. J'étais à Dieppe, en France, cet été, pour rendre aux hommes que nous avons perdus sur la plage. Je ne saurais trop insister sur les sentiments des Français, des Dieppois, des Néerlandais et des Belges envers les militaires canadiens. Ils nous remercient d'avoir libéré leur pays et de leur avoir permis de retrouver leur liberté. Ce qu'ils éprouvent est très fort. J'éprouve une grande fierté à leur endroit et à l'endroit de nos hommes et de nos femmes qui ont servi et qui continuent de servir.

• (1110)

**M. Blake Richards (Banff—Airdrie, PCC):** Monsieur le Président, dans ses observations, le député libéral a dit qu'un seul ancien combattant sans abri est déjà un de trop. Je suis certainement d'accord avec lui sur ce point, mais pas sur les propos qui ont suivi.

Il a mentionné toutes sortes de sommes en dollars qu'ils dépensent pour réaliser des études et des choses du genre. Il ne s'agit pas de dépenser encore de l'argent pour des études. C'est une question de volonté. Il est temps que le gouvernement libéral passe à l'action au lieu de discourir sur le problème.

Il y a 5 000 anciens combattants sans abri, et nous avons près d'un milliard de dollars de fonds non utilisés cette année. Quelle proportion de ce financement non utilisé était destinée à ces programmes? Quand le gouvernement libéral cessera-t-il de laisser pour compte nos anciens combattants et prendra-t-il des mesures pour régler ce problème, au lieu de l'étudier et d'en parler?

**M. Darrell Samson:** Monsieur le Président, la question me donne l'occasion de dire à la Chambre et aux Canadiens ce que l'ancien gouvernement conservateur a fait avant 2015.

Il est très important de rappeler qu'il a, en fait, réduit le budget au détriment des militaires qui ont servi le pays. En 2014, il a fermé neuf bureaux de service aux anciens combattants, qui offraient un soutien aux vétérans un peu partout au pays. Qu'avons-nous fait? Nous les avons rouverts dans la première année suivant notre arrivée au pouvoir.

Il a aussi congédié 1 000 employés de première ligne, ce qui a causé un énorme arriéré. Qu'avons-nous fait? Nous avons remboursé ces 1 000 employés et nous leur avons offert de la formation.

Lorsqu'on parle des temps d'attente, il est question notamment de deux choses. Il y a le montant de 11 milliards de dollars que le gouvernement prévoit pour soutenir les vétérans, ce qui leur permet de toucher jusqu'à 2 milliards de dollars par année, et, évidemment, l'annulation des compressions imposées par le gouvernement conservateur.

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, permettez-moi de sourire un peu. Je tiens d'emblée à vous préciser que je vais partager mon temps avec mon très honorable et très estimé collègue de Longueuil—Saint-Hubert.

*Affaires courantes*

J'ai une petite histoire à raconter. En décembre 1908, un vieil homme du nom de James Daly est trouvé inconscient à l'entrée d'un immeuble du centre-ville de Montréal. Il souffre d'hypothermie et de malnutrition. En fait, il est mourant. Il est transporté à l'Hôpital général de Montréal, où il est pris en charge par un homme du nom d'Arthur Hair, qui remarque dans la poche de son manteau un petit papier bleu. M. Hair, qui est vétéran, reconnaît très vite le type d'enveloppe qu'on envoie habituellement aux soldats démobilisés de l'armée britannique. Il ouvre le pli et s'aperçoit à son grand malheur que l'homme en question, James Daly, a servi pendant 21 ans et qu'il a combattu pendant la guerre de Crimée entre 1854 et 1856. Cet homme a 21 ans de service, dont 2 au front.

Ce pauvre monsieur était dans la rue. C'était un homme qui n'avait plus rien, sauf des papiers militaires, un bout de papier bleu. On n'est pas loin de l'anonymat. James Daly est mort à l'hôpital. Horrifié de constater que James Daly ne bénéficierait aucunement d'une sépulture, Arthur a créé un an plus tard ce qu'on appelle le Fonds du souvenir, un organisme qui est toujours actif et qui a pour mission de fournir une sépulture digne aux anciens combattants qui sont sans ressources financières au moment de leur décès.

Depuis 1930, un paquet d'inhumations se sont faites au Champ d'honneur national, un cimetière militaire privé qui est situé à Pointe-Claire, sur l'île de Montréal. En date d'aujourd'hui, plus de 22 000 vétérans y sont enterrés, dont notre cher Léo Major. J'ai visité cet été cet endroit impressionnant. Je conseille d'ailleurs à tous les députés d'aller y faire une petite visite lorsqu'ils seront sur l'île de Montréal. C'est un endroit impressionnant. Je suggère encore plus fortement à mes collègues du Comité permanent des anciens combattants d'aller voir cet endroit. Ce cimetière a été créé suite à la découverte d'un itinérant dans la rue.

Je vais revenir au sujet très rapidement. Le but de mon anecdote, c'est de démontrer que, il y a 114 ans, des vétérans en situation d'itinérance mourraient dans les rues de Montréal dans l'anonymat. Ce qui me choque, c'est que, 114 ans plus tard, un rapport de 50 pages fait état du même problème, qui est pire qu'il ne l'était à l'époque.

En 2019, au moment où ce rapport a été déposé, il y avait au Québec et au Canada entre 3 000 et 5 000 vétérans en situation d'itinérance. Cela veut dire qu'environ 1 vétéran sur 150 environ se retrouve dans cette situation triste. Cette situation est évidemment aberrante.

L'étude dont nous parlons est intitulée « Vers la fin de l'itinérance chez les vétérans » et elle a été menée pendant la 42<sup>e</sup> législature. Pendant la durée de cette étude, 23 députés, dont plusieurs étaient eux-mêmes des vétérans, se sont succédé au Comité. Six réunions ont porté sur ce sujet et une vingtaine de témoins ont été entendus. Neuf recommandations ont émergé de ce travail.

Mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert, qui est porte-parole du Bloc québécois en matière de logement et qui a une grande expérience dans le domaine, pourra faire état de la situation du logement en lien avec l'itinérance beaucoup mieux que moi. Je pense évidemment à la Stratégie nationale sur le logement.

La première recommandation du rapport est la suivante: « Qu'Anciens Combattants Canada travaille en partenariat avec les organismes communautaires qui se consacrent à aider les vétérans, de manière à établir des moyens de maintenir un contact continu entre le Ministère et les vétérans, avec la permission de ces derniers. »

• (1115)

Force est de constater que le ministère a encore beaucoup de chemin à faire. Oui, les organismes communautaires sont financés, mais c'est à un niveau stagnant, bien loin de l'aide et des sous dont ils ont besoin pour répondre aux besoins des itinérants.

J'aimerais partager avec mes collègues une toute petite initiative qui me touche particulièrement. Le regroupement des vétérans du Royal 22<sup>e</sup> Régiment organise chaque année, en partenariat avec l'Accueil Bonneau à Montréal, une distribution de repas chauds, de vêtements et de produits de soins personnels. Évidemment, tout cela est destiné aux gens en situation d'itinérance. Ce sont près de 800 repas qui ont été servis l'année dernière. C'est une magnifique initiative, mais il en faut pas mal plus que cela pour arriver avec la coupe aux lèvres. C'est là que les bottines d'Anciens Combattants Canada ne suivent évidemment pas les babines. C'est dommage de le dire, mais, des abris et des repas chauds, c'est un pansement sur une plaie béante. Ce n'est pas ce qui va enrayer l'itinérance à la source, j'en conviens.

Je suis convaincu que, à la source, il y a de la prévention à faire. Je parle ici d'améliorer les services offerts pendant la transition de la vie militaire à la vie civile et d'embaucher plus de gestionnaires de cas. Je parle aussi de délais opportuns dans le traitement des demandes d'aide, surtout en ce qui concerne le Fonds d'urgence pour les vétérans. Une belle somme d'argent est disponible, mais le Fonds est très complexe. Ce n'est pas évident pour un vétéran de remplir les documents requis pour y avoir accès.

Je parle aussi d'accès à des services en santé mentale pour les vétérans et leurs familles. Je parle de respecter les normes de service de 16 semaines dans les demandes de prestations d'invalidité. Je parle aussi, je ne peux m'en empêcher, d'offrir des services équitables et de qualité aux francophones. Il faut qu'Anciens Combattants Canada attaque le problème en amont, mais cela semble bien difficile pour lui.

Ai-je besoin de rappeler qu'un vétéran qui attend peut être un vétéran qui se tanne? Un vétéran qui se tanne, c'est un vétéran qui peut se retrouver dans la rue ou au bout d'une corde. Ce n'est pas pour rien que le taux de suicide est élevé chez les vétérans, et ce n'est pas pour rien que le taux d'itinérance est aussi élevé chez ces derniers. Ce qui est surtout terriblement décevant dans tout cela, c'est que, sur les neuf recommandations qui ont été faites et qui sont pertinentes, logiques et connectées sur les besoins des vétérans, aucune n'est mise véritablement en application.

Je vois le temps filer et je ne peux m'empêcher de renchérir sur l'intervention que ma collègue a faite plus tôt. Un projet extraordinaire touche des vétérans. C'est celui du Repos du soldat, un organisme à but non lucratif enregistré depuis 2018 qui peine à avoir l'accord de la Défense nationale pour l'obtention d'un terrain. Par contre, la Défense nationale a accepté qu'une école anglophone soit bâtie sur ce terrain il y a quelques années. C'est un peu particulier.

On attend la réponse et on a hâte de l'avoir, parce que ce projet permettrait entre autres à 90 logements de naître dans la région de Québec, avec des locaux pour des professionnels de la santé, notamment des psychologues. C'est un projet piloté par Mme Pelletier, la femme d'un vétéran souffrant d'un sérieux trouble de stress post-traumatique. Nous attendons toujours une réponse à la lettre que deux députés du Bloc québécois et moi-même avons écrite à la ministre de la Défense nationale à cet égard. Nous n'avons pas eu de réponse.

*Affaires courantes*

Mon temps de parole est terminé et j'aurais eu beaucoup à dire à ce sujet. Comme dernier propos, je tiens juste à mentionner que j'aimerais, à un moment donné, qu'on puisse faire, à l'intérieur de ces comités, des recommandations qui ne tomberont pas à l'eau, qui ne seront pas tablettées. C'est un bel exemple que nous avons actuellement: sur neuf recommandations hyper géniales, aucune n'est véritablement mise en application. C'est à se demander à quoi servent les députés qui siègent à ces comités permanents.

• (1120)

[Traduction]

**L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de ce qu'il fait pour les anciens combattants. Je sais que ce dossier précis nous tient tous très à cœur.

Je dois demander au député s'il sait qu'une unité s'occupe exclusivement de la question des anciens combattants francophones qui rentrent au pays. En plus d'avoir créé cette unité spéciale, on offre beaucoup plus d'aide qu'avant dans les régions francophones. En a-t-il entendu parler? Que pense-t-il de cette unité spéciale, s'il connaît son existence?

[Français]

**M. Luc Desilets:** Monsieur le Président, bien sûr que je la connais. Cela fait trois ans que je me bats pour que les francophones puissent obtenir le même type de services que les anglophones. L'unité a été mise en place à Montréal, mais il y a du ca-fouillage à l'intérieur de cette unité qui fait que le temps de réponse pour les demandes des francophones demeure énormément plus long que celui des anglophones. Les francophones n'ont jamais eu d'équité à cet égard. La ressource est là, mais les résultats ne sont pas là.

**M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son beau témoignage et de son commentaire. Il est toujours très intéressant et, surtout, très sensible à la question des anciens combattants.

En parlant d'anciens combattants, je tiens à saluer mon père, qui est un ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale et qui, aujourd'hui, a 99 ans, 2 mois, 2 semaines et 2 jours. À cet âge-là, on les compte presque heure par heure.

Mon collègue a très bien mentionné que ce rapport compte neuf recommandations. Malheureusement, souvent, ces recommandations deviennent lettre morte.

Quelle est, selon mon collègue, la première recommandation qui devrait être mise de l'avant, celle à laquelle il tient le plus?

**M. Luc Desilets:** Monsieur le Président, cette question est très intéressante.

Je ne peux pas m'empêcher de dire que les retards de réponses sont une source épouvantable de stress pour les familles et les vétérans. Encore une fois, ces retards demeurent pires chez les francophones que chez les anglophones. Ce serait le premier élément.

On me dira peut-être que c'est un peu loin de l'itinérance. Non, ce n'est pas loin de l'itinérance, parce que l'itinérance apparaît dans un processus. Pour s'y attaquer, du travail en amont doit être fait, soit de trouver une façon de répondre adéquatement aux besoins des francophones. Je pense que ce serait ma principale recommandation ou ce sur quoi l'accent devrait être mis.

• (1125)

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Monsieur le Président, je remercie le député de son intervention très importante. Nous siégeons ensemble au comité des anciens combattants depuis des années, et je le remercie vraiment de son dévouement, surtout envers les anciens combattants francophones.

Il y a quelques mois, nous avons eu l'honneur d'accompagner le ministre à quelques endroits importants. Nous nous sommes rendus à la crête de Vimy et à la porte de Menin. Il y a un tel respect dans ces endroits pour les hommes et les femmes qui ont servi le Canada et qui ont servi là-bas en des temps qu'aucun de nous ne peut imaginer. Ce qui m'inquiète, c'est qu'on dit depuis longtemps que le Canada abandonne les anciens combattants. Encore aujourd'hui, plus de 5 000 anciens combattants n'ont pas de toit sur la tête.

Si le Canada leur est reconnaissant de leur sacrifice, pourquoi le gouvernement actuel, comme le gouvernement conservateur avant lui, ne reconnaît-il pas ce qu'il doit faire pour aider les anciens combattants?

[Français]

**M. Luc Desilets:** Monsieur le Président, je remercie ma collègue que j'estime beaucoup, soit dit en passant.

C'est une question à laquelle je n'ai évidemment pas de réponse. Il y avait un slogan qui disait « si la vie vous intéresse, enrôlez-vous », ou quelque chose du genre. On en rit, effectivement, mais cela me revient à l'esprit régulièrement au Comité. Une des questions que nous posons régulièrement aux témoins que nous rencontrons, autant moi que mes collègues, est de savoir s'ils s'enrôleraient encore si c'était à refaire. Lorsqu'on est dans l'armée, cela se passe d'une certaine façon. Il y a un respect énorme pour les gens de l'armée. Lorsqu'on quitte l'armée, il y a une scissure épouvantable autant sur le plan de l'aide, que sur celui du respect et ainsi de suite.

**M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, je suis content de prendre la parole sur cette question importante qu'est l'itinérance chez les vétérans.

Je remercie mon honorable collègue de Rivière-des-Mille-Îles qui fait un travail formidable au Comité permanent des anciens combattants. Il a travaillé sur ce rapport et sur ces recommandations. C'est dommage que la plupart des recommandations du rapport n'aient pas encore été mises en application; c'est dommage.

Je vais aller dans une autre direction. Quand on parle d'itinérance, c'est difficile de ne pas parler de logement. En fin de compte, ce qu'on veut, c'est que les gens qui sont dans la rue se retrouvent dans un logement. On veut leur donner un toit. Malheureusement, force est de constater que, au Canada et au Québec, on ne prend pas soin de notre monde.

Je suis content de prendre la parole alors que nous sommes très près du jour du Souvenir. C'est d'ailleurs une excellente journée pour prendre la parole sur cette question. Je voudrais aussi rendre un hommage aux gens.

Dans ma circonscription, tout un écosystème d'aide pour les personnes itinérantes s'est mis en place dans les dernières années. C'est tout à fait remarquable. Je pense à la Halte du coin, par exemple. Mon ami Nicholas Gildersleeve a lancé cette initiative pendant la pandémie.

*Affaires courantes*

Pendant la pandémie, on s'est rendu compte que, autour de la station de métro Longueuil, il y avait des Montréalais qui fuyaient Montréal pour des raisons qu'on pense liées à la pandémie. Ils avaient l'impression qu'il y avait un foyer d'écllosion important à Montréal. Ils quittaient Montréal et se ramassaient à la station de métro Longueuil. Il y avait un danger qu'il y ait un foyer d'écllosion important et il y avait un danger que la maladie se répande en dehors de la communauté de Longueuil.

Tout de suite, il y a eu une réaction des gens qui travaillent auprès des itinérants et qui sont impliqués dans la question du logement. Gilles Beauregard de la Table Itinérance Rive-Sud a fait un travail remarquable. Tout le monde s'est mis ensemble dans l'écosystème qui prend soin des gens. Je pense aussi à Marlène Harvey de La Casa Bernard-Hubert qui est une ressource en itinérance pour hommes, une ressource intermédiaire sur six mois; à Sonia Langlois, qui fait un travail remarquable à l'Antre-temps, une ressource en itinérance pour les jeunes de 16 à 21 ans. Lorsqu'on pense à l'itinérance, on a souvent des images de personnes âgées. Effectivement, il y en a et c'est un problème. Néanmoins, il y a aussi des jeunes, malheureusement, qui se retrouvent à la rue. Ils quittent leur foyer, ils se ramassent en famille d'accueil, ils fuient, ils se ramassent dans la rue et il y a des organismes pour s'occuper d'eux.

Je salue Lucie Latulippe, de l'Abri de la Rive-Sud, et Chrismène Joseph, du Centre de support médical et d'assistance sociale de Longueuil. Tous ces gens je les connais et je les aime.

Je suis allé à la Halte du coin qui est une ressource à haut seuil d'acceptabilité sociale, c'est-à-dire qu'on accepte tout le monde. C'est une ressource accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les gens viennent et on ne leur pose pas de questions. On sert des repas le jour. J'étais allé aider à servir les repas et à laver la vaisselle une journée. J'ai assisté à quelque chose qui m'a profondément troublé. Les gens peuvent venir manger, on peut servir 50 repas, mais malheureusement, il n'y a pas assez de place. C'est un problème lié à ce dont on parle aujourd'hui. Il n'y a pas assez de financement en itinérance. On n'aide pas assez les gens.

Dans cette ressource, l'été il y a 20 lits et l'hiver il y a 30 lits. Là, l'hiver s'en vient et c'est un problème important.

On sert 50 repas et on n'a pas de problème; on nourrit ces gens. Les 50 personnes viennent. Cela se passe dans une église. On a converti une église désaffectée en centre d'aide aux itinérants. C'est quand même remarquable. Cette ressource est merveilleuse. Par contre, il n'y a pas assez de place pour tout le monde. Il n'y a pas assez de place pour loger tous les gens. Il y a à peu près 50 places pour manger. Après les repas, les gens quittent, s'en vont dehors, ils fument des cigarettes ou ils fument un joint. Il y a des problèmes de toxicomanie liés à l'itinérance, c'est bien connu. Après le repas, on a remis l'ordre et transformé l'espace en lieu pour dormir. On a tassé les tables et mis les lits.

Quand je suis sorti après avoir fait ce travail, dehors, tous les gens étaient là; il y avait une cinquantaine de personnes. Malheureusement, ils n'allaient pas tous pouvoir entrer. Ils attendaient tous d'entrer afin de passer la nuit au chaud, mais il n'y a pas assez de place. On ne loge pas nos gens. On ne prend pas soin de nos itinérants vétérans dans ce pays. C'est quand même majeur.

• (1130)

Quand on parle de sans-abri ou d'itinérance, cela prend ultimement des logements. C'est d'ailleurs indiqué dans le rapport. Mal-

heureusement, le Canada manque à son devoir de loger ses citoyens. Cela ne fonctionne pas du tout au Canada.

Il y a cinq ans, on a lancé en grande pompe la Stratégie nationale sur le logement, qui avait pour objectif de verser 72 milliards de dollars. On disait qu'on allait loger les gens. Quand les libéraux parlent de la grande Stratégie de 72 milliards de dollars, ils ne disent jamais que cela comprend l'argent que les villes, les provinces et les organismes injectent. Ce n'est pas juste l'argent du fédéral.

Après cinq ans, la Banque Scotia estime qu'il manque 3,5 millions de logements au Canada. D'ailleurs, le Canada est le pire pays du G7 quant au nombre de logements par 1 000 habitants. C'est quand même un scandale. On a vu cette semaine que le Canada est l'un des pires pays du G20 en ce qui a trait aux investissements dans les énergies fossiles, ce qui est un scandale éhonté. Pourtant, tous les ministres libéraux nous rabâchent les oreilles avec de beaux discours verts sur l'économie durable et la transition écologique. Le Canada est le deuxième pire pays du G20 en matière d'investissements publics dans les énergies fossiles. Juste cela, c'est une honte.

En matière de logement aussi, c'est une honte. On a 424 logements par 1 000 habitants. Le Canada est le pire pays du G7. Cela n'a aucun bon sens. La semaine passée, nous avons discuté du projet de loi C-31. Mes amis libéraux et ceux du NPD pensent qu'ils règlent la crise du logement avec le projet de loi C-31. On envoie un chèque de 500 \$ aux gens. Que sera-t-on obligé de faire l'année prochaine?

On ne construit pas un seul logement avec le projet de loi C-31. Lors de la Nuit des sans-abri il y a deux semaines, je suis allé rencontrer mes amis qui s'impliquent dans l'itinérance à Longueuil. Quand je leur ai parlé du projet de loi C-31, ils étaient catastrophés. Combien de millions seront versés dans le cadre du projet de loi C-31 alors qu'on ne construit pas une seule porte?

On a besoin de construire des portes. Selon une étude de la Banque Scotia, 3,5 millions de logements doivent être construits au cours des 10 prochaines années au Canada pour répondre aux besoins. À mi-chemin de la Stratégie nationale sur le logement, on en a construit 35 000 et on en a rénové 60 000. Cela fait environ 100 000. Wow, c'est une grande réussite! Non, c'est une faillite totale.

C'est sans compter l'autre problème qu'on a en ce moment. On a besoin de construire plus de logements sociaux, plus de logements que les gens peuvent se payer, et c'est ce qui est important, sauf que, le mois dernier, un problème lié à la pandémie, à l'augmentation des coûts de construction et à la rareté de la main-d'œuvre a resurgi. Des projets financés par le gouvernement ne pourront pas voir le jour, faute de refinancement.

C'est facile à comprendre. Il y a des projets qui étaient financés dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements ou du Fonds national de co-investissement pour le logement, il y a un an ou deux, mais qui, un an plus tard, en raison de l'augmentation des coûts et de la rareté de la main-d'œuvre, ne pourront pas voir le jour.

*Affaires courantes*

On met la première pelle à terre et on se rend compte que, si on veut terminer les 55 ou les 70 logements, on a besoin de 1 million de dollars ou de 2 millions de dollars de plus. C'est un grave problème. On parle de bons projets financés par le gouvernement qui ne pourront pas voir le jour. Ces projets se multiplient au Québec, et cela n'a aucun bon sens qu'on n'en parle pas.

Qui plus est, à mi-course de la Stratégie, alors que le gouvernement se targue toujours de dépenser de l'argent, on a seulement dépensé 30 % des fonds. Je disais tantôt qu'il manque 3,5 millions de logements au Canada. Un économiste de la SCHL me disait il y a quelques semaines que, seulement au Québec, si on laisse aller le marché, il va se construire 500 000 logements. Le marché tout seul en construira 500 000, mais il en faudrait 1,1 million pour répondre aux besoins du Québec seulement. Cela nous en prend donc 600 000 de plus. Il faut que le gouvernement, d'une façon ou d'une autre, vienne aider. Il faut qu'il vienne intervenir dans le marché pour construire ces 600 000 unités. Or, cela n'arrive pas.

Ce n'est pas tout. Au cours des 10 dernières années, selon mes amis du Réseau québécois des OSBL d'habitation, on a perdu 600 000 logements abordables au Canada, des logements que les gens de la classe moyenne pouvaient se payer. Ces logements sont maintenant rendus dans le marché privé et sont devenus inabordables pour la moyenne des ours.

• (1135)

Non seulement on ne construit pas de logements, mais ceux qu'on avait déjà aidé à construire, qui étaient abordables ou que le marché avait construits au fil des ans ne le sont plus aujourd'hui pour la moyenne des ours. On a beaucoup de travail à faire.

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, je salue volontiers la passion dont fait preuve le député. Je ne suis certainement pas en reste à la Chambre quand il s'agit de se faire entendre, mais je reconnais que le député non plus.

Il a soulevé beaucoup de points intéressants et, à mon sens, discutables au sujet du logement abordable. Le gouvernement a pris de nombreuses mesures et, même si le député dit que rien n'a été fait et que rien n'a été construit, ce n'est tout simplement pas le cas. Ainsi, dans ma circonscription, un certain nombre de projets financés par le gouvernement fédéral sont maintenant achevés et des personnes qui ont besoin d'un logement abordable ont trouvé à s'y loger. Je dirai que, malheureusement, même si j'écoutais attentivement, je n'ai pas entendu une seule fois le député parler de la vraie question, qui est le logement abordable pour les anciens combattants.

Il y a eu de bonnes discussions aujourd'hui et tous les partis y ont pris part. J'ai entendu les conservateurs parler de la fondation Homes for Heroes, et j'ai entendu beaucoup d'autres discussions sur le logement des anciens combattants. Le député pourrait-il dire ce qu'il pense tout particulièrement de l'idée de fournir des logements aux anciens combattants qui sont dans le besoin en ce moment et s'écarter de la question de l'itinérance en général pour se concentrer sur celle des anciens combattants?

[Français]

**M. Denis Trudel:** Monsieur le Président, mon collègue semble s'attendre à ce que je vante les actions du gouvernement, ce que je ne vais absolument pas faire.

En matière de logement, je rêve de ce qui se fait à Vienne. Il y a quelques semaines, j'ai assisté à un colloque sur le logement qui se tenait à Laval et qui était organisé par la mairesse de Longueuil et le maire de Laval, qui sont tous deux très engagés en matière de logement social. Je les salue d'ailleurs pour cette initiative.

Lors de ce colloque, l'ex-mairesse de Vienne est venue nous parler. À Vienne, il y a 100 ans, on s'est rendu compte qu'il fallait s'occuper du logement, probablement à cause du retour des vétérans après la Première Guerre mondiale. On s'est rendu compte que le gouvernement devait investir dans ce domaine et loger les gens. Dans la ville de Vienne, 62 % des logements sont des logements sociaux. On construit des milieux de vie, il y a des pistes cyclables et des commerces biologiques. C'est extraordinaire. J'ai vu des photos et je rêve de cela.

Toutefois, cela nécessiterait une volonté de la part du gouvernement que l'on ne voit pas en ce moment.

• (1140)

**M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député de Longueuil—Saint-Hubert de son discours. D'après son discours, il est évident qu'il se soucie de nos anciens combattants. À son avis, pourquoi la PDG de VETS Canada a-t-elle dit ceci plus tôt cette semaine:

[Traduction]

« Beaucoup d'entre eux disent qu'ils ne se sentent pas valorisés, qu'ils ne se sentent pas importants. » Elle fait référence aux anciens combattants. « Ce sont des hommes et des femmes qui ont risqué leur vie pour notre pays; j'estime donc que nous leur devons beaucoup plus que ce que nous leur offrons. »

[Français]

**M. Denis Trudel:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec la déclaration dont mon collègue vient de parler. Quand on parle de loger les gens, on parle de toutes les populations vulnérables au Canada. Les vétérans, c'est très important, mais il y a aussi les femmes victimes de violence conjugale et les gens avec des problèmes de toxicomanie, qui sont souvent des vétérans.

D'ailleurs, cela m'amène à un autre point. Parmi les problèmes que vivent les vétérans, il y a les problèmes de santé mentale. Les gens souffrent du trouble de stress post-traumatique lorsqu'ils reviennent à la vie civile. Si on veut aider les gens, il faut que le fédéral fasse des investissements en santé et qu'il fasse des transferts en santé. Les problèmes de santé mentale, c'est une épidémie dans les hôpitaux du Québec. Des gens se suicident dans les salles d'urgence au Québec. Pendant ce temps, le fédéral dit qu'il va donner un chèque à condition qu'on fasse ceci et cela. Le fédéral ne paie pas un médecin, ne gère pas un hôpital, ne forme pas une infirmière, mais il veut venir se mêler de la façon dont les provinces gèrent leur système de santé. Cela n'a aucun bon sens.

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa fougue habituelle et de son sens du service aux citoyens.

*Affaires courantes*

J'aimerais qu'il nous entretienne sur les délais de traitement des demandes des anciens combattants. C'est un problème important qui a été soulevé par notre porte-parole en matière d'anciens combattants, qui fait un travail extraordinaire. Malgré les fonds que l'on investit pour régler ce problème, ce dernier ne semble pas se régler.

On parle d'itinérance, mais, quand on néglige les anciens combattants, on les met en situation de détresse émotive et intellectuelle, ce qui peut mener à l'itinérance. Il faut qu'on s'occupe de notre monde convenablement et avec respect.

**M. Denis Trudel:** Monsieur le Président, mon collègue a raison, c'est une problématique importante.

Selon les chiffres, en 2018, le temps d'attente était de 19 semaines pour les demandes en anglais et 52 semaines pour les demandes en français. Cela n'a absolument aucun bon sens.

En 2021, les temps d'attente étaient en moyenne de 43 semaines pour les anglophones et les francophones. Cela s'est donc détérioré en ce qui concerne les services pour les vétérans anglophones et cela ne s'est pas amélioré pour les francophones.

Il y a comme une discrimination là-dedans que je ne peux pas m'empêcher de trouver systémique envers les francophones dans ce pays.

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD):** Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec l'extraordinaire député d'Edmonton-Griesbach.

Lorsque je repense à ce rapport, je me souviens qu'il a été déposé pour la première fois en 2019. Il y avait un sentiment d'urgence chez tous les partis à la Chambre, à savoir que cette question devait être une priorité pour le gouvernement et que des mesures devaient être prises. Il est donc frustrant d'en discuter ici à nouveau, sachant que le comité a redéposé ce rapport de 2019 en attendant toujours une réponse du gouvernement. Le comité a maintenant reçu une réponse qui n'aborde cependant pas encore les enjeux clés. Lorsque nous avons redéposé ce rapport, j'ai écrit clairement dans le rapport supplémentaire que trois ans bien comptés s'étaient écoulés et que très peu de mesures avaient été prises sur cet enjeu crucial.

Je pense aussi aux nombreux vétérans à qui j'ai parlé, aux nombreux vétérans qui sont venus nous voir à la Chambre des communes et aux nombreux vétérans qui ont témoigné devant le Comité permanent des anciens combattants. On leur demande souvent s'ils seraient prêts à servir à nouveau et ils répondent toujours oui. Ce qui me surprend également, c'est le nombre d'entre eux qui répondent oui lorsqu'on leur demande s'ils encourageraient leurs propres enfants ou leurs proches à s'enrôler.

Lorsque nous faisons le constat, environ 5 000 vétérans sont sans-abri, n'ont pas d'endroit sûr où loger et doivent faire face à des situations que la plupart d'entre nous ne peuvent imaginer, et ils sont toujours là. Même s'ils sont là, ils sont prêts à servir à nouveau notre pays. Leur engagement envers le service est à ce point profond. Il est important que nous nous en souvenions lorsque nous tenons ces discussions.

Leur dévouement au service est si profond et notre dévouement au service devrait au moins égalier le leur. En notre qualité de parlementaires, le service que nous rendons aux vétérans consiste à nous assurer qu'ils bénéficient des meilleurs services possibles, des services accessibles, sans avoir à attendre longtemps. Nous devons

nous assurer que 5 000 vétérans ne se couchent pas ce soir sans avoir un foyer sûr où vivre.

Quand j'y songe, je pense à la recommandation 3 du rapport, qui se lit comme suit: « Qu' Anciens Combattants Canada, en collaboration avec Emploi et Développement social Canada et les organismes qui soutiennent la recherche universitaire, poursuivent leurs efforts afin de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance chez les vétérans, en tenant compte de la surreprésentation des femmes et des Autochtones ».

Il est important de faire des recherches à ce sujet, mais en même temps, nous devons comprendre ce qui se passe et agir. J'ai parlé plus tôt aujourd'hui de la ville de London, en Ontario, et du travail qu'elle accomplit pour recenser collectivement les vétérans dans la collectivité qui sont sans-abri et s'assurer qu'ils ont un endroit sûr où loger. Il est important que nous le reconnaissions.

Malheureusement, nous savons que parmi les vétérans sans-abri, les femmes et les Autochtones, dont nous savons tous ici qu'ils ne représentent qu'une très faible partie des forces qui nous servent, sont très nombreux. Comment cela s'explique-t-il? Nous devons le découvrir. Nous devons aussi reconnaître que ces groupes sont parfois des groupes marginalisés au sein d'un groupe plus vaste que nos systèmes marginalisent encore davantage. Il est important que nous menions cette recherche et que nous donnions suite à ses résultats.

Je reviens à un autre point que j'ai aussi mentionné plus tôt, soit le fait que la vérificatrice générale indiquait très clairement dans son rapport qu'à l'heure actuelle, Anciens Combattants Canada ne recueille pas les données qui lui permettraient de cerner les problèmes. Lorsque nous avons des vétérans sans foyer, qui attendent les services dont ils ont besoin et qui passent entre les mailles du filet, et qui éprouvent une grande méfiance à l'égard du ministère et des personnes qui y travaillent, nous devons aussi nous pencher sur l'absence de données pour fournir l'information qui permettrait de corriger le problème.

Nous voyons des injections de fonds à répétition, mais nous ne savons pas si l'argent est dépensé efficacement parce que nous ne savons pas où se trouvent les goulots d'étranglement. Nous ne savons pas où il y a des blocages qui font en sorte que les vétérans ne peuvent tout simplement pas se frayer un chemin. Nous ne le savons pas, et la responsabilité en incombe au gouvernement. Il incombe au gouvernement de régler ce problème fondamental.

• (1145)

Je sais que nous pouvons parler de choses qui déclenchent les passions et font bouillir les gens, mais la disponibilité de données de qualité se traduit par de meilleurs services pour les vétérans. Je suis très fermement convaincue que nous ne pouvons pas cesser de parler de l'importance de ce problème, car c'est le manque de données qui fait que les vétérans ne reçoivent pas les services qu'ils méritent.

La recommandation 4 parle explicitement d'un « partenariat avec les autres organisations fédérales, provinciales, territoriales et municipales concernées, ainsi qu'avec les organisations communautaires ». Dans ma circonscription, j'ai 11 légions réparties dans certaines des plus petites collectivités que nous ne verrons jamais. Les légions sont des pierres angulaires de ces collectivités parce qu'elles fournissent un soutien et des services et créent un lieu où la collectivité peut se réunir.

*Affaires courantes*

Ces organisations veulent faire le travail. Nous avons demandé au gouvernement de mobiliser toutes ces parties prenantes et de s'assurer de travailler avec elles pour mettre en œuvre un plan d'action, comme la stratégie nationale pour le logement, afin d'aller au cœur du problème et d'éradiquer l'itinérance chez les vétérans.

Nous savons qu'il y a eu des investissements à la pièce dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement en 2021. Ils ont été concentrés à Edmonton et Ottawa, sans plan concret pour régler le problème. C'est préoccupant, et nous savons qu'il est possible de régler le problème. Des stratégies peuvent aider les vétérans à accéder à un logement.

En fait, et je vais le répéter, le 16 février 2021, à London, en Ontario, c'est exactement ce qu'ils ont fait. Ils ont réussi. Prêt pour Zéro Canada, qui travaille en collaboration avec l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance dans l'effort national déployé pour régler le problème, surveille les progrès de 12 villes participantes. L'organisme a approuvé l'affirmation de London selon laquelle la ville est la première municipalité canadienne à atteindre le statut de zéro fonctionnel en matière d'itinérance chez les vétérans parce que les groupes se sont concentrés sur la question, ont recueilli les données pertinentes, ont examiné les solutions axées sur le milieu et ont agi.

C'est un modèle que nous pourrions mettre en œuvre en collaboration avec les collectivités, les régions, les organismes et les municipalités pour déterminer ce qui se passe sur leur territoire et aider à identifier les vétérans qui passent entre les mailles du filet. C'est important parce que les vétérans ne se plaignent pas souvent s'ils sont sans-abri. Ils ont honte de leur état, comme si c'était leur faute, et ils n'osent pas le dire.

Tant de témoins sont venus nous dire qu'il arrive souvent que les vétérans sans-abri ne veulent pas révéler qu'ils sont des vétérans, de sorte qu'on ne sait même pas comment les mettre en contact avec ces ressources. Ils ont honte et ils ont aussi l'impression que le ministère ne fera rien pour eux. Il faut nous attaquer à ces problèmes. Il faut les prendre au sérieux et montrer aux vétérans qu'il existe des solutions et que s'ils demandent de l'aide, ils en recevront.

Il n'y a pas si longtemps, une personne est venue me parler d'une ancienne combattante dans sa famille, une Autochtone. Après avoir servi le pays pendant de très nombreuses années, elle passe maintenant d'un divan à un autre. Elle vit sur le fil du rasoir parce qu'elle n'a pas quitté les forces dans de bonnes conditions. Je n'ai pas la permission de raconter ce qui lui est arrivé, mais ce n'était pas une bonne chose. Elle a quitté l'armée en désespoir de cause pour sa propre sécurité.

Aujourd'hui, elle dort sur des divans et ses besoins sont criants, mais sa famille a beau l'aimer et lui tendre la main, elle n'arrive pas à la convaincre de demander des services parce qu'elle ne fait plus confiance au système. Nous devons nous pencher sur la question. Nous devons en prendre la responsabilité dans cette enceinte et cesser de montrer les autres du doigt. Nous devons commencer à dire que nous allons cesser de procéder ainsi et commencer à répondre aux besoins des vétérans.

Pour conclure, j'aimerais parler de la 7<sup>e</sup> recommandation, « Qu'Anciens Combattants Canada et la Gendarmerie royale du Canada [...] signent un protocole d'entente qui permettrait aux vétérans de la GRC d'être admissibles au Fonds d'urgence pour les vétérans selon les mêmes modalités que les vétérans des Forces armées canadiennes ». Le président de l'Association des vétérans de

la GRC nous a dit que cette mesure n'a pas été mise en œuvre. Peu importe la façon dont les gens ont servi notre pays, nous devons leur montrer qu'après leur service, nous leur témoignerons suffisamment de respect pour faire en sorte qu'ils puissent obtenir le soutien qu'ils méritent. Je suis ici à la Chambre pour demander que cela devienne une réalité, car les vétérans nous ont servis: nous devons leur rendre la pareille.

• (1150)

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, l'intervention de la députée de North Island—Powell River était très pertinente. Elle a vraiment mis le doigt sur le problème en disant, vers la fin, que beaucoup de vétérans ne savent tout simplement pas que des services sont à leur disposition. Je pense que le gouvernement doit jouer un rôle plus actif, bien honnêtement, pour entrer en contact avec ces vétérans.

Je sais que dans ma circonscription de Kingston et les Îles, nous avons fait un effort un dimanche matin il y a quelques années, un effort qui s'est étendu je crois à l'ensemble du pays, en allant sur le terrain, plus précisément là où nous savions que nous allions trouver des sans-abri, pour entrer en contact avec des vétérans. Au départ, il s'agissait d'essayer de les localiser et de les dénombrier, mais aussi de les aider à prendre conscience des services qui leur sont offerts.

Je me demande si la députée pourrait nous en dire plus sur les possibilités qu'elle entrevoit pour joindre les vétérans, surtout ceux qui ne sont pas au courant des services qui leur sont offerts, afin que nous puissions leur offrir les services qu'ils méritent et que le gouvernement devrait leur fournir.

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, l'une des principales choses que les vétérans nous ont répétées, c'est que la période de transition entre le service et leur rôle de vétéran est remplie de problèmes. Les échanges d'information sont morcelés. Ils portent souvent la lourde charge d'essayer de comprendre comment faire fonctionner le système. Par conséquent, l'orientation vers les services offerts n'est pas claire et n'est pas faite de la manière dont ils ont besoin.

Lorsque nous envisageons de servir les gens, l'une des meilleures et des plus importantes choses que nous pouvons faire, surtout lorsque nous sommes à la tête d'un gouvernement, c'est d'écouter les gens qui passent par ces processus de transition, de savoir où sont les problèmes et de les régler. Il ne s'agit pas de blâmer les vétérans de ne pas pouvoir demander de l'aide, mais de comprendre que nous devons fournir une meilleure aide. Cette période de transition est absolument déterminante. Si la confiance n'est pas établie à ce moment-là, les vétérans ne se sentiront pas à l'aise pour dire qu'ils ont besoin d'aide.

• (1155)

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, je suis tellement d'accord avec ma collègue.

La responsabilité de donner les informations pertinentes aux gens qui quittent les Forces armées canadiennes revient au gouvernement. C'est le gouvernement qui est imputable de cela. J'aime beaucoup la réponse de ma collègue.

*Affaires courantes*

J'aimerais lui donner quelques secondes ou minutes pour qu'elle puisse nous parler un peu plus d'un projet à London qui a fait disparaître carrément l'itinérance de la carte. Je suis hyper curieux. Qui a financé ce projet? Comment ce projet a-t-il levé? De quel organisme relève-t-il?

[Traduction]

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, j'ai déjà mentionné l'organisation et son nom. C'était important parce que les parties prenantes et la municipalité se sont réunies pour régler le problème. En rassemblant tous les membres de leur collectivité, ils ont trouvé, je crois, une vingtaine d'anciens combattants de la région qui étaient sans abri. Ils ont ensuite activement créé des stratégies ensemble.

L'une des choses que nous savons, surtout lorsque nous siégeons ici au fédéral, c'est que nous avons une grande influence et que nous couvrons un vaste pays, mais que les solutions locales sont les plus logiques parce que les gens du coin savent travailler en concertation. Il est donc important que, comme gouvernement fédéral, nous cherchions toujours des façons de soutenir les gens sur le terrain. Si ces ressources ne sont pas accordées à ces organisations, les mesures ne peuvent pas être efficaces.

Je suis heureuse que London ait réussi à le faire, mais je pense qu'il est très important que le gouvernement fédéral intervienne, pour appuyer ce genre de programmes et se pencher sur les modèles qui fonctionnent afin que nous puissions faire ce que nous devons faire, c'est-à-dire placer les anciens combattants dans des foyers.

**Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, il est tragique que le gouvernement libéral n'ait pas répondu. Bien que les conservateurs aient présenté cette motion aujourd'hui, c'est l'ancien gouvernement conservateur qui a réduit l'aide aux anciens combattants. Nous voici avec une crise où des gens qui se sont sacrifiés vivent dans la rue. Je sais que le NPD a proposé des solutions. Je me demande si ma collègue pourrait parler de certaines d'entre elles.

**Mme Rachel Blaney:** Monsieur le Président, très brièvement, le NPD a de nouveau recommandé plus de logements sociaux. Au bout du compte, ce dont nous avons besoin pour faire face à la crise du logement dans tout le pays, ce sont des logements abordables qui ne soient pas définis par les entreprises, mais par les revenus des particuliers.

**M. Blake Desjarlais (Edmonton Griesbach, NPD):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours remarquable, qui porte sur les aspects très importants du débat d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, nous parlons des anciens combattants et c'est toujours un honneur pour moi de saluer leur contribution, de même que de saluer les anciens combattants qui sont présents à la Chambre. Je tiens à les remercier de leur service.

Ce qu'on voit aujourd'hui partout au Canada est vraiment déplorable. Nous parlons des anciens combattants sans abri, un sujet qu'il n'aurait jamais dû être nécessaire d'aborder à la Chambre. C'est que près de 5 000 d'environ 630 000 anciens combattants de par le pays continuent de vivre cette situation chaque jour.

Les anciens combattants sont aux premières lignes de la pauvreté. Qu'il s'agisse d'Edmonton—Griesbach, de Powell River ou de Winnipeg, les femmes autochtones et d'autres groupes vulnérables sont à la croisée des chemins dans cette crise. Les anciens combattants se heurtent à d'immenses obstacles.

J'aimerais parler de l'histoire des anciens combattants au Canada et de ma propre expérience de la défense des intérêts des anciens combattants métis.

Pendant longtemps, les Métis ont beaucoup contribué à l'action des Forces armées canadiennes au pays et à l'étranger. Il me revient à l'esprit les récits que m'ont relatés les anciens combattants en septembre 2019, quand le gouvernement, premier ministre en tête, ont présenté des excuses pour les mauvais traitements infligés aux anciens combattants métis à Regina.

J'étais présent à ces excuses et j'ai entendu dire que les anciens combattants autochtones étaient abandonnés à leur sort. Ils ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale, les uns comme spécialistes des communications en langue cri, les autres comme tireurs d'élite, et tous ont risqué leur vie à une époque où le Canada ne les reconnaissait pas encore. Ils savaient que leur combat pour la justice et la liberté était un combat commun qui nous unit tous en tant que Canadiens.

Il est pitoyable de penser que, pendant la Seconde Guerre mondiale, notre pays a fait des miracles en rendant matériellement possible ce qui paraissait financièrement impossible. Aujourd'hui, nous avons 5 000 anciens combattants qui n'ont pas les moyens de se loger, se nourrir et se vêtir. Pourtant, nous sommes parvenus à répondre à ces besoins pour 1 million de Canadiens pendant la guerre.

Il est ici question de la dignité de notre nation, du traitement réservé à ceux qui ont mis leur vie en danger, du traitement de ceux dont le service militaire n'est pas pris en compte. Aujourd'hui, nous devons reconnaître leurs sacrifices, non seulement durant leurs années sous le drapeau, mais aussi pendant la période qui suit leur libération. La porte-parole néo-démocrate en matière de questions relatives aux anciens combattants vient de décrire l'importance des anciens combattants et les problèmes auxquels ils sont confrontés en ce moment.

Quand on pense aux services que le gouvernement devrait dispenser aux anciens combattants, on pense souvent aux groupes qui remplissent ce rôle, aux groupes qui comblent les lacunes constatées en la matière, aux groupes qui continuent de nourrir, de loger et de vêtir à grand à peine les vétérans. Je songe, par exemple, à la Veterans Association Food Bank d'Edmonton, qui a vu le jour sous la forme d'une banque alimentaire et qui, aujourd'hui, s'est donné pour mandat d'apporter un soutien élargi aux anciens combattants. Quand j'ai visité cette banque alimentaire, j'ai rencontré des anciens combattants qui sont fiers des services qu'ils ont rendus à notre pays.

Ce dont ils ne sont pas fiers, en revanche, c'est du fait que le ministère des Anciens Combattants et le gouvernement ne leur accordent pas le même niveau de dignité. Ce sont des gens remarquables qui travaillent bénévolement pour les anciens combattants, qui effectuent ce travail dans ma ville en ce moment même et qui aident les anciens combattants à accéder à ces programmes, contrairement à Anciens Combattants Canada.

Nous devons veiller à ce que tous les anciens combattants aient accès aux programmes. Ces programmes auxquels les anciens combattants n'ont pas eu accès jusqu'ici sont essentiels si l'on veut leur offrir un avenir meilleur aux anciens combattants. Quand ils ne remplissent pas leur rôle, on fait le contraire. On montre aux anciens combattants que la porte est fermée plutôt qu'ouverte.

*Affaires courantes*

• (1200)

Quand je pense au travail extraordinaire des anciens combattants et à leur propre contribution aux collectivités, je vois les gens de ma collectivité qui font du bénévolat dans les refuges pour sans-abri, même s'ils sont eux-mêmes confrontés à la même crise. Ce sont des hommes et des femmes qui contribuent et qui veulent le faire, mais il faut aussi que leur gouvernement contribue. Le Canada est l'un des pays les plus riches du monde et nous en avons les moyens.

Je sais que tous mes collègues à la Chambre sont déterminés à assurer la prospérité et le mieux-être des anciens combattants. Cette question ne devrait pas faire l'objet d'un débat partisan. Chacun d'entre nous peut parler des membres de sa famille, de ses amis et de ses voisins qui ont servi le pays et de certains qui continuent de le faire. Ces obstacles ne devraient pas exister.

Comme je l'ai dit au début de mon discours, au Canada, quand nous étions moins riches et même que notre population était moins nombreuse, nous pouvions loger, nourrir et vêtir un million de Canadiens. Aujourd'hui, nous devons lutter contre la pauvreté, et c'est le défi que doivent relever d'anciens combattants et des Canadiens d'un océan à l'autre. Il nous est possible de contribuer à éliminer la pauvreté chez les anciens combattants. Nous pouvons faire le travail qui rend possible ce qui serait financièrement impossible. Je suis convaincu que si les députés peuvent voir au-delà de leurs différences pour améliorer le sort de tous les anciens combattants de notre pays, nous pouvons loger, vêtir et nourrir 5 000 anciens combattants.

Aucun montant d'argent n'est trop élevé pour prendre soin des anciens combattants et de leur famille, parce que ce qu'ils ont à offrir est beaucoup plus que ce que notre pays ne pourra jamais leur redonner. Ils offrent leur vie, leur famille et leur temps. C'est un énorme sacrifice que nous ne pouvons pas tenir pour acquis et dont les Canadiens leur sont redevables. Nous pouvons véritablement éliminer la pauvreté chez les anciens combattants. Je sais que nous pouvons y arriver si nous pouvons voir les anciens combattants comme des gens vraiment remarquables, non seulement lorsqu'ils servent leur pays, mais aussi dans nos collectivités. Ce sont nos voisins, des membres de notre collectivité, et des gens qui se présentent à la Légion et aident leur prochain quand on le leur demande. Ce sont de vraies personnes. Comme bien d'autres, ils ne méritent pas d'être sans-abri.

Le Canada est l'un des pays les plus riches du monde. Je sais qu'avec la collaboration de tous les députés, nous pouvons éliminer la pauvreté et l'itinérance. Quelle meilleure façon de commencer que de veiller à ce que nos anciens combattants soient logés, nourris et vêtus.

En cette journée de débat, j'espère que nous continuerons d'entendre parler, dans les discours de tous mes collègues, de l'importance des anciens combattants, non seulement dans nos collectivités, mais dans tout le pays. J'espère aussi que les députés s'engageront à collaborer au-delà des lignes de parti pour éliminer les problèmes de transition auxquels les anciens combattants font face à l'heure actuelle, pour discerner les différences et les points communs, notamment en ce qui concerne les femmes et les Autochtones, et pour reconnaître que nous devons en faire plus.

Je suis convaincu que, si nous agissons de la sorte, ce sera la dernière fois que nous débattons de l'itinérance chez les vétérans à la

Chambre. C'est une véritable tragédie au Canada et nous pouvons y mettre fin. Nous avons la capacité d'éliminer la pauvreté.

• (1205)

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, je suis d'accord avec mon collègue d'Edmonton Griesbach. Rien ne doit nous empêcher de loger ces 5 000 vétérans qui sont sans-abri.

Il serait très facile de lancer de l'argent, et je pense bien que tout le monde à la Chambre est d'accord. Toutefois, comme l'a indiqué la députée de North Island—Powell River qui a parlé avant le député, il est extrêmement difficile de joindre les vétérans qui sont sans-abri. Bien franchement, beaucoup d'entre eux ne savent pas que des services de soutien existent, et nous ignorons où bon nombre d'entre eux se trouvent, puisqu'ils n'ont pas d'adresse.

Je me demande si le député pourrait nous parler de ce que le gouvernement pourrait faire pour joindre ces gens et les informer. Que pourrions-nous faire à part y consacrer des fonds, ce que tous les députés s'accordent à reconnaître?

**M. Blake Desjarlais:** Madame la Présidente, il y a déjà des organismes communautaires qui s'occupent de cela.

Ma collègue de North Island—Powell River a donné un exemple lié à l'élimination de l'itinérance chez les vétérans à London. Nous savons que les partenariats avec les collectivités locales et les municipalités peuvent fournir les données importantes qui nous aideront à trouver ces vétérans, à leur offrir de meilleures mesures d'aide et, parfois, à financer des programmes de soutien qui existent déjà.

L'association des vétérans d'Edmonton, par exemple, organise des soirées pour leur permettre de se réunir et d'échanger. Nous devons investir dans ces solutions.

• (1210)

[Français]

**M. Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ):** Madame la Présidente, au Bloc québécois, nous sommes très sensibles aux enjeux qui touchent la langue française. Le député de Rivière-des-Mille-Îles, notre porte-parole en matière d'anciens combattants, a souvent soulevé — c'est un gros combat qu'il mène — les iniquités majeures entre les anciens combattants francophones et anglophones, à savoir que les dossiers des francophones restent sur la tablette et qu'on ne s'occupe pas d'eux.

J'aimerais savoir si mon collègue dénonce aussi cela et s'il trouve normal que, dans ce pays, il y ait toujours deux systèmes de traitement, c'est-à-dire la voie rapide pour les anglophones et la voie « tortue » pour les francophones.

[Traduction]

**M. Blake Desjarlais:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'avoir porté ce grave problème à l'attention de la Chambre.

Il est important de comprendre que souvent, dans l'histoire du Canada, les francophones ont été victimes de discrimination non seulement dans le cadre de programmes pour les vétérans, mais dans le cadre d'autres programmes sociaux auxquels ils étaient admissibles. Cela fait partie d'un problème systémique dont il est question non seulement à la Chambre, mais dans les assemblées législatives de tout le pays, qui continuent de lutter pour la promotion et pour la protection des francophones.

*Affaires courantes*

Je suis solidaire du député du Bloc québécois qui soulève ce point important. Les vétérans francophones méritent le même respect et le même accès aux programmes que les anglophones.

**M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC):** Madame la Présidente, je sais que le député néo-démocrate connaît bien la BFC Edmonton. Pourrait-il parler davantage de l'ampleur du problème de l'itinérance chez les vétérans dans sa circonscription?

**M. Blake Desjarlais:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue non seulement pour la question, mais aussi pour ses années de service.

Dans Edmonton Griesbach, ce sont souvent des femmes autochtones et des membres d'autres groupes minoritaires qui se retrouvent dans des tentes et dans les rues partout dans la circonscription. Ce qui est peu connu, c'est qu'une partie de ces gens sont des vétérans. Certains d'entre eux ne veulent pas s'identifier comme vétérans parce qu'ils ont honte de leurs conditions de vie. Cependant, ce n'est pas leur faute. Le système qui les a laissés tomber est responsable.

Lorsque les vétérans arrivent à la période de transition, ils vivent une sorte de chute vertigineuse. On pourrait parler d'un saut dans le vide: ils semblent plonger, sans recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Il y a un mouvement populaire à l'échelle d'Edmonton. L'association des vétérans d'Edmonton a entrepris de s'attaquer au problème et d'identifier, de loger, de vêtir et de nourrir les anciens combattants, en plus de leur offrir un soutien par les pairs et des moyens de rétablir les liens communautaires.

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Lac-Saint-Louis.

Normalement, je suis très critique envers les membres de l'opposition, et du Parti conservateur en particulier, lorsqu'ils présentent des motions d'adoption comme celle-ci. Ils me donnent généralement l'impression qu'ils cherchent à ralentir l'étude des projets de loi d'initiative ministérielle. Toutefois, je remercie l'opposition d'avoir présenté celle-ci aujourd'hui. Il est très important que nous tenions ce débat à l'approche du jour du Souvenir.

Franchement, j'ai beaucoup appris ce matin en écoutant ce que mes collègues disaient. Toutes les occasions que nous avons de nous renseigner davantage sur les problèmes des anciens combattants, surtout dans le cas de l'itinérance, sont des occasions que nous devrions saisir. Je suis très heureux de pouvoir en parler.

J'ai mentionné que nous approchons du jour du Souvenir. Le mardi matin suivant l'Halloween, mon enfant de six ans a commencé à parler de Noël, car les jeunes enfants passent d'un jour de fête au suivant. Je me suis fait un devoir de lui dire: « Frankie, je crois que nous allons plutôt parler du jour du Souvenir pendant les 11 prochains jours, avant de penser à Noël ». Il m'a demandé ce qu'était le jour du Souvenir.

Cela m'a donné l'occasion de lui parler des hommes et des femmes qui se sont rendus dans diverses régions du monde pour défendre les valeurs qui nous sont si chères et pour protéger notre qualité de vie. Il avait les yeux tout ronds en m'écoutant. De toute évidence, un enfant de six ans ne peut pas comprendre les réalités de la guerre, les complexités des affaires internationales et étrangères et les luttes que notre pays a dû mener pour que nous ayons

une qualité de vie incroyable. Nous devrions saisir toutes les occasions qui se présentent pour parler de cette importante question, tant à la Chambre qu'à l'extérieur.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants a dit qu'un Canadien sur 60 est ancien combattant. Nous devrions prendre le temps de réfléchir au nombre de personnes qui sont venues de notre pays et qui y résident actuellement et à qui nous devons notre qualité de vie incroyable. Il a parlé de son récent voyage à l'étranger et des habitants des pays que le Canada a aidés à libérer, il y a de nombreuses années, dans le cadre de différentes guerres. Je crois qu'il parlait tout particulièrement de la Seconde Guerre mondiale.

Cela m'a immédiatement rappelé ma propre famille. Je ne serais pas ici aujourd'hui sans les hommes et les femmes qui se sont battus pour notre pays. Mes grands-parents du côté de mon père venaient de Hollande, et de ma mère, d'Italie. Dans les années 1950, ils ont quitté leur pays dévasté par la guerre pour venir s'installer au Canada. Jusqu'à son décès au milieu des années 1990, mon grand-père racontait l'histoire des Canadiens qui ont libéré la Hollande.

Mes grands-parents possédaient une petite épicerie à Hilversum, à environ 20 minutes au nord d'Amsterdam. Lorsque les Allemands sont arrivés en Hollande et ont commencé à l'occuper, il a dû se cacher des Allemands, comme beaucoup d'hommes à l'époque, chaque fois que ceux-ci passaient par le pays à la recherche d'hommes pour travailler dans des usines.

À mesure que la guerre traînait en longueur et que les Allemands commençaient à manquer de main-d'œuvre pour travailler dans les usines et qu'il devenait de plus en plus évident qu'ils éprouvaient des difficultés, ils frappaient aux portes des maisons en Hollande, entraient et emmenaient des hommes dont bon nombre ne sont jamais rentrés chez eux. Mon grand-père a raconté comment ils se cachaient des soldats allemands, comme beaucoup d'autres hommes l'ont fait pour éviter d'être arrachés à leurs familles.

Un jour, il est sorti de sa cachette et a vu des soldats canadiens marcher dans les rues d'Hilversum, libérant littéralement son pays qui était sous l'emprise des Allemands depuis trois ans, je crois, à ce moment-là. Ils ont été libérés par des soldats canadiens. C'est à ce moment-là que mon grand-père a dit que c'était là qu'il voulait vivre, dans un pays dont les citoyens avaient parcouru le monde pour défendre les valeurs et les libertés.

• (1215)

Par conséquent, mes grands-parents ont fait leurs bagages, rassemblé la famille et quitté leur pays ravagé par la guerre en rêvant d'une vie meilleure. Ils ont pris un bateau, et mon père a encore le billet de ce bateau, pour se rendre au Canada, où ils se sont finalement retrouvés à Kingston. L'histoire de ma mère n'est pas très différente, sauf qu'elle venait d'un autre pays d'Europe. Par conséquent, je suis le produit des décisions prises par les deux côtés de ma famille qui me permettent d'être ici aujourd'hui et de vivre au Canada.

*Affaires courantes*

Si je dis cela, c'est parce que lorsque nous disons que le Canada est un pays qui fait la promotion de la paix dans le monde, nous perdons souvent de vue ce que cela signifie vraiment. Nous nous laissons prendre à penser que cela signifie que les gens qui ont pris la parole à la Chambre, qui ont débattu dans cette enceinte, qui ont créé des lois et des politiques et qui ont participé aux affaires diplomatiques étrangères au cours des générations qui nous ont précédés sont en quelque sorte à l'origine de l'excellente réputation du Canada. Je dirais que cela a très peu à voir avec les politiciens qui étaient dans cette salle et beaucoup plus à voir avec les hommes et les femmes sur le terrain, même aujourd'hui, qui représentent et défendent les valeurs canadiennes.

Quand je siégeais au comité de la défense, j'ai eu l'occasion de me rendre en Europe de l'Est pour y étudier les opérations Reassurance et Unifier, et rien ne m'a autant ému que de me retrouver avec d'autres au côté du président du comité de la défense pour l'Ukraine. Celui-ci nous a demandé si nous savions pourquoi la brigade canadienne était parvenue à attirer autant d'autres pays dans son giron. Il est d'avis que ces pays auraient pu se joindre aux brigades du Royaume-Uni ou des États-Unis, mais qu'ils ne s'étaient pas montrés intéressés, car ils voulaient faire partie de la brigade du Canada.

S'agissant du leadership du Canada dans le monde, je dirais que ce n'est pas du leadership assemblé ici dont on parle, mais bien du leadership de nos hommes et de nos femmes en uniforme, et de la façon dont ils savent nouer le dialogue avec les ressortissants d'autres parties du monde.

Je vous ai dit tout cela pour vous expliquer comment, selon moi, nous devrions prendre soin des anciens combattants au retour de leurs missions consacrées au service de notre pays. Le député de Barrie—Innisfil et d'autres ont parlé aujourd'hui de Homes for Heroes, un organisme qui vise spécifiquement à aider les anciens combattants à trouver un lieu de vie stable afin de ne pas risquer de tomber dans l'itinérance. Comme de nombreux députés l'ont dit, il est tout à fait scandaleux que 5 000 anciens combattants soient sans abri au Canada, ce que je ne savais pas avant d'en entendre parler lors du débat d'aujourd'hui, et cela après les énormes sacrifices qu'ils ont faits pour nous.

La fondation Homes for Heroes accomplit un excellent travail, et je crois comprendre que le gouvernement fédéral l'aide à embaucher des gens pour asseoir sa croissance et sa réussite. Je connais très bien cet organisme parce qu'il a récemment ouvert un lieu d'accueil à Kingston pour loger les anciens combattants.

L'une des plus grandes difficultés à surmonter pour parvenir à offrir un logement aux anciens combattants et à établir des lieux d'accueil comme ce que cherche à faire la fondation Homes for Heroes consiste à trouver des terrains appropriés.

Malheureusement, en raison des procédures de changement de zonage qui ont évolué au fil des décennies, les choses peuvent être plutôt compliquées pour des structures qui ne disposent ni de l'organisation, ni des ressources sur lesquelles les grands promoteurs peuvent compter pour parvenir à faire rezoner un secteur et à créer des villages comme le fait Homes for Heroes. Le gouvernement fédéral, de concert avec ses homologues provinciaux, doit continuer d'explorer les moyens d'accélérer ce processus. À Kingston, le ministre provincial a tranché et a décrété que la province allait mettre fin au processus.

• (1220)

**M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC):** Madame la Présidente, nous qui siégeons à la Chambre éprouvons un grand respect et une immense gratitude à l'égard de tous ceux qui ont servi le Canada, qui ont combattu et ont fait l'ultime sacrifice pour défendre nos libertés. Je ne songe pas seulement aux anciens combattants, mais aussi aux familles qui partagent une lourde responsabilité avec nos concitoyens qui servent dans les forces armées et qui consentent d'énormes sacrifices.

Nous avons récemment été mis au fait d'une situation tragique. Quand un vétéran en état de crise suite à un terrible traumatisme a demandé de l'aide parce qu'il était en détresse, il s'est fait dire par un fonctionnaire d'Anciens Combattants Canada d'envisager l'aide médicale à mourir comme option. Quelle tragédie. Une telle situation ne devrait jamais se produire.

J'aimerais savoir ce que le gouvernement entend faire pour s'attaquer à ce genre de problème et pour veiller à ce que des mesures de protection soient mises en place pour qu'une telle situation ne se reproduise jamais.

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je n'étais pas au courant de cet incident, mais j'en ai entendu parler aujourd'hui dans le cadre du présent débat. Si ce que le député avance est vrai et qu'il a bel et bien fait ses recherches, voici ce que je lui répondrai. Il va sans dire que, mis à part le médecin traitant de la personne concernée ou, dans le cas qui nous intéresse ici, une personne qualifiée pour faire des recommandations à cet égard, personne ne devrait discuter des options médicales envisageables.

Le député veut savoir si je crois qu'un fonctionnaire devrait aborder de telles questions. Absolument pas. Si c'est effectivement ce qui s'est passé, c'est carrément répréhensible, et le supérieur du fonctionnaire impliqué devrait certainement faire enquête.

• (1225)

[Français]

**M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ):** Madame la Présidente, depuis 2004, le gouvernement s'est fixé des cibles pour l'immigration francophone hors Québec. Depuis 2004, il ne les a jamais atteintes.

Le gouvernement, dans une réponse à un rapport du comité, a admis qu'il y avait du racisme au sein d'IRCC et que cela avait causé des iniquités envers les étudiants en provenance de l'Afrique francophone. Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, on voit très clairement que les anciens combattants francophones sont discriminés par rapport aux anglophones.

Est-ce que le gouvernement va admettre, une fois pour toutes, qu'il se fout complètement du fait français au Canada?

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, je n'admettrai rien sur quoi que ce soit dont je ne connais pas les détails. Cependant, absolument personne ne devrait être victime de discrimination dans notre pays.

*Affaires courantes*

En particulier, lorsqu'il est question des anciens combattants, s'il y a quelque chose que tous les députés devraient pouvoir appuyer, c'est bien le fait que la sécurité et le soutien des anciens combattants sont absolument primordiaux et qu'il ne faut pas lésiner sur les moyens pour les assurer. Nous aurons toujours des opinions différentes sur la forme que cela doit prendre, mais je pense que nous pouvons travailler en collaboration pour forger un consensus quelconque sur la façon de procéder.

Pour répondre plus particulièrement à la question du député au sujet de la discrimination, je trouve de toute évidence que la discrimination n'a pas sa place. Je ne l'approuve pas. J'exhorte quiconque se trouve en position d'autorité à faire quelque chose à ce sujet et à se pencher sur la question.

**Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NPD):** Madame la Présidente, un seul ancien combattant sans abri, c'est déjà un de trop. Pourtant, nous sommes ici aujourd'hui pour discuter des façons dont le gouvernement peut trouver des solutions pour éviter aux vétérans d'être dans la rue.

En tant que membre de la majorité libérale, qu'est ce que le député proposerait de modifier aujourd'hui pour donner aux anciens combattants un accès sans entraves à des mesures de soutien, de manière à ne pas les laisser à eux-mêmes et à leur fournir cette aide?

**M. Mark Gerretsen:** Madame la Présidente, le gouvernement devrait entre autres se concentrer sur une observation que j'ai entendue de quelqu'un du parti de la députée de North Island—Powell River. Nous devons en faire plus pour déterminer où sont les vétérans sans abri. La réalité, c'est qu'il y en a beaucoup, mais que nous ne savons tout simplement pas où ils se trouvent. Nous savons qu'ils ne sont pas au courant de toutes les mesures de soutien qui existent.

Je sais que nous comptons beaucoup sur les organismes communautaires et bénévoles pour recueillir cette information. J'ignore personnellement dans quelle mesure le gouvernement la recueille, mais nous devons faire mieux pour repérer les sans-abri, ceux qui sont d'anciens combattants en particulier, afin de les informer du soutien qui est à leur portée.

À mon avis, c'est là-dessus, en plus de tout le reste, que le gouvernement fédéral devrait se concentrer.

[Français]

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Madame la Présidente, je salue le merveilleux discours de mon collègue que j'ai trouvé fort intéressant, surtout la partie qui traitait de l'histoire de sa famille et des antécédents de son père et de sa mère.

Comme tous mes collègues, ici à la Chambre des communes, je suis profondément reconnaissant de ce que les membres des Forces armées canadiennes font pour le bien-être commun, le bien-être de ce pays et la paix dans le monde. Évidemment, nous sommes tous et toutes profondément reconnaissants des sacrifices de ces anciens combattants qui ont souvent donné leur vie pour conserver, promouvoir et protéger notre liberté et la paix dans le monde.

Je représente une collectivité, l'Ouest-de-l'Île de Montréal, qui est profondément attachée à l'histoire militaire de ce pays et aux anciens combattants. Ce n'est pas parce qu'on est plus fins que d'autres, c'est plutôt en raison d'un historique assez particulier dans la région.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il y avait beaucoup d'anciens combattants dans diverses villes et régions rurales du pays. Il y avait un très grand bassin d'anciens combattants dans la région de Montréal et beaucoup se sont installés dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

En plus, en 1917, si je ne m'abuse, l'Hôpital Sainte-Anne pour anciens combattants a été construit. Cet hôpital recevait des anciens combattants de la Première Guerre mondiale ayant besoin de soins médicaux. Cet hôpital occupe toujours une place de choix dans la collectivité de l'Ouest-de l'Île de Montréal.

D'ailleurs, l'hôpital a été remplacé par un nouvel hôpital en 1968 et c'est l'édifice le plus haut de la région. C'est un édifice qu'on peut voir en arrivant sur l'île de Montréal. Cela se voit à partir du village de Hudson lorsqu'on prend la route vers Montréal. Cet édifice, qui est aussi un hôpital, occupe une place bien connue par tous ceux et celles qui habitent l'Ouest-de-l'Île.

Rattaché à l'hôpital original, il y avait un centre réservé à ceux qui arrivaient de guerres et souffraient de ce qu'on appelle aujourd'hui le stress post-traumatique. À l'époque, on n'utilisait pas ce terme. Beaucoup de ces gens restaient dans un genre de campus rattaché à l'hôpital pour anciens combattants qu'on appelait le Senneville Lodge. Cela n'existe plus parce que l'hôpital offre ces services aux anciens combattants. En 2019, à côté du Senneville Lodge, le village de Senneville a dédié un parc extraordinaire sur le lac des Deux-Montagnes qu'on appelle aujourd'hui le parc du Souvenir. Ce dernier est dédié à nos anciens combattants, y compris ceux qui ont passé beaucoup de leurs jours soit au Senneville Lodge ou à l'Hôpital Sainte-Anne pour anciens combattants.

En fin de semaine, dans ma circonscription, une série de cérémonies pour marquer le jour du Souvenir débutera. Cela commencera par une cérémonie extraordinaire qui se répète chaque année et qui prend place à un lieu extraordinaire qui s'appelle le parc des Héros.

• (1230)

J'aimerais saluer le fer de lance, celui qui a eu la vision de créer ce parc. C'est un ami et un de mes concitoyens, le major à la retraite Richard Gratton. Il a servi en Afghanistan et, à son retour, il a travaillé pour les Forces armées canadiennes au pays. Il a occupé des postes en administration. C'est grâce au major Gratton que nous pouvons marquer le jour du Souvenir à Beaconsfield au parc des Héros, qui rend hommage aux militaires, mais aussi à tous les premiers répondants, y compris les membres des corps policiers. Les cérémonies débutent ce samedi.

J'aimerais aussi mentionner que, bien qu'il soit à la retraite, le major Gratton travaille fort afin d'aider les anciens combattants, les vétérans contemporains, à s'intégrer. Il travaille très fort pour une fondation qui s'appelle Le Sentier.

Le Sentier a comme mission de promouvoir l'excellence en accompagnement aux vétérans en crise pour le Québec et le Canada. Jusqu'à maintenant, la fondation a ouvert trois centres de service pour anciens combattants afin d'aider les anciens combattants dans leur transition et leur réintégration à la société. Il y a un centre de service à Mirabel, un centre de service dans la région de Québec et un centre à Notre-Dame-de-Grâce, sur l'île de Montréal. En ce moment, la fondation travaille d'arrache-pied afin d'ouvrir un centre d'hébergement pour vétérans en mode de transition dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

*Affaires courantes*

La fondation est en train de faire une demande de financement dans le cadre du programme le Fonds pour le bien-être des vétérans et de leur famille. C'est un programme qui existe depuis un certain temps, mais qui a été bonifié grâce au budget de 2021. C'est un programme qui travaille de pair avec les organismes communautaires.

Au moyen de ce programme, le gouvernement a pu appuyer des groupes comme La Mission Old Brewery de Montréal, les services de transition d'urgence pour les vétérans, la Home for Heroes Foundation, les refuges pour sans-abri, à Fredericton, le Good Shepherd Refuge Ministries, à Toronto, le Legacy Place, et bien d'autres.

J'espère que Le Sentier va réussir à accéder au fonds de ce programme afin de réaliser son projet extraordinaire de faire l'acquisition d'une maison d'hébergement dans l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

Évidemment, il y a toujours des progrès à faire. C'est pour cela que nous avons des comités qui font des études et qui formulent des recommandations comme celles dont nous discutons ce matin. Grâce à ce travail en comité, des recommandations parfois très pointues sont transmises au gouvernement. Cela donne l'occasion au gouvernement de créer une feuille de route afin d'améliorer notre pays et, dans ce cas-ci, les services que nous offrons à nos anciens combattants.

• (1235)

[Traduction]

**M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC):** Madame la Présidente, mon collègue a notamment parlé du comité auquel je siége et du nombre des rapports et des recommandations. À ce comité, nous avons des rapports de l'ombudsman, du directeur parlementaire du budget, de notre propre comité et maintenant de la vérificatrice générale, en plus de celui-ci, et tous disent que le bilan du gouvernement est lamentable.

À quoi bon avoir tous ces rapports si le gouvernement n'y donne pas suite? Qu'entend faire le gouvernement?

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, je ne suis pas membre du gouvernement, je suis député. Je ne siége pas au Cabinet. Je partage l'objectif des autres députés, comme ceux de l'opposition, qui est d'attirer l'attention sur les problèmes que le gouvernement doit régler.

J'espère que, grâce au débat d'aujourd'hui et au rapport dont nous parlons, des mesures concrètes seront prises. Le gouvernement administre de nombreux programmes qui profitent aux anciens combattants, mais, comme l'a dit le premier ministre, on peut toujours s'améliorer. Les gouvernements peuvent toujours faire mieux et plus.

• (1240)

[Français]

**Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ):** Madame la Présidente, je suis contente de voir la liste dressée par mon collègue sur les organismes venant en aide aux vétérans partout au Canada.

Cela dit, à Québec, il y a un autre organisme: le Repos du soldat. Il demande un terrain sur des terrains qui appartiennent au ministère de la Défense nationale, un ministère qui est allé donner un terrain à une école anglophone dans une ville à 97 % francophone.

Comment peut-on expliquer qu'on favorise une école anglophone en milieu francophone, mais pas nos vétérans?

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, le point que ma collègue soulève est très intéressant.

Tout à l'heure, je parlais du Senneville Lodge, un actif appartenant à Anciens Combattants Canada. Un regroupement du coin voulait acquérir le terrain afin de construire des résidences pour personnes âgées qui auraient donné priorité aux vétérans. Cependant, il y a toute une marche à suivre lorsque le gouvernement veut se départir de ses actifs. C'est un processus assez objectif et complexe.

Dans le cas soulevé par ma collègue, je ne suis pas au courant de comment cela s'est déroulé. Je ne peux pas commenter et je m'en excuse.

[Traduction]

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Madame la Présidente, cette année, j'ai participé à une course de motos sur l'île de Vancouver au bénéfice des anciens combattants sans abri. Les fonds que nous avons recueillis ont été versés à Cockrell House, à la fondation Homes for Heroes et à la Légion. Mon collègue pourrait nous expliquer pourquoi, compte tenu de ce problème et de l'époque à laquelle nous vivons, nous devons encore et toujours compter sur les efforts des particuliers pour recueillir des fonds. Qu'a-t-il à nous dire à ce sujet? C'est un problème récurrent, mais nous nous en remettons toujours aux efforts des particuliers. Tandis qu'ils ne disposent pas de ressources en propre, ces particuliers se concentrent sur cette question et effectuent le travail que les gouvernements devraient faire.

**M. Francis Scarpaleggia:** Madame la Présidente, comme je l'ai mentionné dans mon discours, les budgets de 2021 et 2022 prévoyaient des fonds ciblés pour s'attaquer au problème de l'itinérance chez les anciens combattants. On peut donc dire que du financement a été prévu. Je suis certain que l'on pourrait en accorder davantage pour certaines actions, mais des citoyens mettent la main à la pâte, même lorsque le financement gouvernemental est suffisant. On le voit dans le secteur hospitalier, par exemple, où des fondations sont créées parce que les gens veulent apporter leur aide.

Il s'agit d'une priorité importante qui mérite d'être fortement appuyée par le gouvernement.

**M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à remercier les habitants de la circonscription que je représente, Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, de tous les efforts qu'ils ont déployés en vue de commémorer le prochain jour du Souvenir.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Yorkton—Melville.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que nos militaires sont animés d'une fière tradition, qui s'est bâtie non seulement sur les champs de bataille ou dans des missions de maintien de la paix, mais aussi par l'action en coulisse.

Bien d'autres députés ont relaté le genre d'interactions entre militaires canadiens et civils dont ils ont eu connaissance personnellement, et cela ne va pas sans me rappeler le cas de ma propre mère qui vivait en Écosse pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle aussi a été en contact avec des soldats canadiens ayant été envoyés à l'étranger. Ces hommes avaient quitté leur maison et leur famille et, en constatant la dévastation d'un pays comme l'Écosse ravagé par la guerre, ils avaient donné généreusement. Ils ont distribué des poupées, des bonbons et de la nourriture à celles et ceux qui en avaient besoin. La discussion actuelle sur l'itinérance parmi les anciens combattants me brise le cœur, car je sais ce que les soldats canadiens ont fait sur le champ de bataille et à l'extérieur.

*Affaires courantes*

Comment traitons-nous alors nos anciens combattants? Pour l'instant, le seul mot qui me vient à l'esprit est « trahison ». Tout récemment, les Forces armées canadiennes sont revenues d'Afghanistan. Je pense au code que suivent les militaires et à leur sens de l'honneur, mais aussi à ce que doit représenter pour eux le fait de savoir qu'ils ont laissé des gens en Afghanistan, des interprètes et leurs familles, et le fait de se sentir trahis par leur propre pays.

Les Forces armées canadiennes sont sous pression et sont confrontées à une crise du logement. Nous avons maintenant un rapport au sujet d'anciens combattants qui sont sans abri. Comme je l'ai dit plus tôt, ce sujet me passionne énormément, et la lecture de ce rapport me blesse profondément. Il y a 5 000 anciens combattants qui sont sans abri au pays, et ce n'est là que le nombre indiqué dans le rapport que nous avons reçu. À la Chambre, nous recevons des rapports de l'ombudsman, du propre directeur parlementaire du budget, du comité et, récemment, de la vérificatrice générale. Il est clair que le gouvernement n'a rien fait pour les anciens combattants. Selon la vérificatrice générale, le gouvernement les a laissés tomber.

Je vais lire un extrait d'un rapport de la vérificatrice générale sur Anciens Combattants Canada.

[Les] mesures [prises par Anciens combattants] n'avaient pas permis de réduire le temps d'attente en général des vétérans admissibles. Le Ministère était encore très loin de respecter sa norme de service. La mise en œuvre des initiatives se faisait lentement. Il manquait certaines données servant à mesurer les améliorations. En outre, le financement et près de la moitié des membres du personnel de l'équipe responsable du traitement des demandes étaient temporaires. Par conséquent, les vétérans attendaient trop longtemps avant de recevoir leurs prestations visant à favoriser leur bonne santé physique et mentale ainsi que le bien-être général de leur famille.

C'était dans un rapport de la vérificatrice générale. Mis en commun avec tous les autres rapports et les 5 000 anciens combattants itinérants, la situation est épouvantable. Que fait le gouvernement dans ce dossier?

• (1245)

On ne parle que de l'argent englouti dans le problème, mais jamais de solutions concrètes. Je crois que la politique est une industrie axée sur le rendement et que ceux qui n'ont pas un bon rendement n'y ont pas leur place. Le gouvernement est au pouvoir depuis sept ans et il a laissé tomber à maintes reprises les anciens combattants et les militaires actuels. Le ministre dort au gaz en ce moment. Le leadership, cela commence au sommet. Le ministre devrait assumer ses responsabilités et commencer à s'occuper de nos anciens combattants.

Je pourrais continuer à citer et à énumérer des statistiques, mais à quoi bon si le gouvernement n'écoute pas? Cette année, Anciens Combattants Canada, ou ACC, a plus de 921 millions de dollars en fonds inutilisés. C'est de l'argent qui a été mis de côté pour ACC dans le budget, mais qui n'a pas servi à venir en aide aux anciens combattants. L'argent n'est pas le problème. Quelqu'un doit agir. Quelqu'un doit commencer à faire le boulot et à s'occuper de nos anciens combattants. Il y a un problème de moral, non seulement dans les forces armées actuelles, mais aussi chez ceux qui ont servi.

Nous sommes à la veille du jour du Souvenir, et lorsque les gens observent ce moment de silence et se recueillent pour penser aux soldats tombés au combat, nous devons penser à ceux qui ont servi et qui nous entourent, et à ce que nous faisons pour eux. L'argent ne règle pas tous les problèmes. Il faut agir concrètement. Il faut un leadership fort et il faut reconnaître les problèmes.

Cet enjeu me passionne. Je suis fort troublé par cette question. Encore une fois, je pourrais citer des statistiques et des chiffres, mais le fait est que le gouvernement a laissé tomber ses anciens combattants. C'est la vérificatrice générale qui le dit. Qu'allons-nous faire? Que peut faire un comité à part se réunir, produire des rapports et collaborer, comme je le fais avec mes collègues du Bloc ou du NPD, en face? Le comité des anciens combattants est un bon comité; nous avons accompli beaucoup, mais on ne donne pas suite à notre travail. Il n'y a pas la moindre reconnaissance. Les anciens combattants sont toujours laissés pour compte.

Je pense aux soldats qui ont pris soin de ma mère, qui ont aidé ma grand-mère, qui ont combattu aux côtés de mon grand-père en Hollande pour libérer un pays qui n'était même pas le leur. Ils ont reconnu que c'était la bonne chose à faire. La question que je dois poser à mes collègues est la suivante: quelle est la bonne chose à faire pour nos anciens combattants? Qui mènera la charge? Qui réglerait le problème?

À l'heure actuelle, le ministre dort au gaz, il ne fait pas son travail. Je suis déçu. Je suis déçu, et mes collègues du Parti conservateur le sont aussi. Mes collègues du comité sont déçus. Nous méritons mieux, et nos anciens combattants aussi.

• (1250)

**M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.):** Madame la Présidente, je ne peux pas dire que je suis d'accord avec beaucoup de choses que l'on retrouve dans le discours du député.

Dans ma circonscription, Saint John—Rothesay, nous avons annoncé plus de 450 000 \$ pour identifier et aider les anciens combattants dans le cadre du programme connection to home qui s'adresse à eux et leur permet d'entretenir leurs attaches.

Voici une histoire qui remonte à 2014. À l'époque, je n'étais pas politicien et je n'étais pas du tout impliqué dans la politique. En regardant la télévision, j'ai vu que le ministre des Anciens Combattants de l'époque, M. Fantino, avait refusé de rencontrer des anciens combattants sur la Colline. Je n'oublierai jamais la réaction des anciens combattants. En creusant un peu plus, j'ai découvert que son gouvernement avait supprimé les centres d'appels pour les anciens combattants et fait des compressions sur le dos de ceux-ci.

Le député d'en face convient-il de ce qui est arrivé aux anciens combattants sous le gouvernement conservateur?

**M. Fraser Tolmie:** Madame la Présidente, nous revenons encore une fois en arrière. Le gouvernement libéral tente de dépeindre ses problèmes comme s'ils étaient ceux du gouvernement précédent et il n'assume pas la responsabilité du travail pour lequel il a été élu.

Le gouvernement en place s'est vanté d'avoir ouvert des bureaux, mais les services se sont détériorés. Les temps d'attente ont augmenté. Le nombre de problèmes soulevés a augmenté. Le nombre d'anciens combattants qui attendent d'être servis a augmenté.

Le député devrait me poser une vraie question.

• (1255)

**M. Chris Lewis (Essex, PCC):** Madame la Présidente, je tiens à remercier mon collègue pour sa compassion ainsi que l'ardeur avec laquelle il défend ce dossier. Je suis d'accord avec lui au sujet d'à peu près tout ce qu'il a dit dans son discours.

*Affaires courantes*

Mon collègue croit-il, comme moi, que les raisons pour lesquelles il est difficile d'attirer plus de jeunes hommes et de jeunes femmes dans les forces armées sont le manque de logements et le faible moral des troupes? N'est-ce pas ce qui explique les taux de recrutement aussi bas?

**M. Fraser Tolmie:** Madame la Présidente, quand je regarde mon collègue, c'est comme si je regardais mon propre reflet.

Oui, la conversation qui est revenue le plus souvent avec les militaires lorsque j'étais au 50<sup>e</sup> anniversaire des Snowbirds concernait les enjeux dont nous parlons en ce moment. Je leur ai demandé quels étaient les problèmes auxquels les Forces armées canadiennes doivent faire face. Ils m'ont parlé du logement. C'est leur principal problème.

Les gouvernements ne sont pas responsables de la construction de logements, sauf dans le cas des logements pour les militaires, et le gouvernement actuel ne s'en occupe pas. C'est un important problème que le gouvernement doit régler et, encore une fois, il ne fait rien pour y arriver.

[Français]

**M. Luc Desilets (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Madame la Présidente, je remercie beaucoup mon collègue; son discours me touche énormément. C'est un de ses très bons discours d'ailleurs et c'est un grand plaisir de travailler avec lui au Comité permanent des anciens combattants.

Il y a quelque chose qui me revient encore à l'esprit et c'est comme cela chaque année. Le 11 novembre, nous irons tous déposer des gerbes et faire tout l'éloge qu'il faut de nos vétérans. Le lendemain matin, nous nous retrouverons à la Chambre, nous nous retrouverons au comité permanent, nous allons essayer de faire avancer les choses et nous allons tourner en rond.

Je ne dis pas que c'était mieux et que ce sera mieux avec le gouvernement conservateur, mais le constat est le suivant: on a un rapport avec des recommandations extraordinaires et aucune n'a été suivie.

Mon collègue aurait-il un commentaire à formuler à ce sujet?

[Traduction]

**M. Fraser Tolmie:** Madame la Présidente, je souhaite rendre hommage à mon collègue, à son travail acharné et à sa détermination à obtenir de meilleurs services pour les anciens combattants. Je dois dire que ce comité fonctionnerait mieux sous un gouvernement conservateur, je le remercie donc de m'avoir donné cette occasion.

Comme je l'ai exprimé dans mon discours, je sais que mon collègue et moi partageons le même sentiment. Nous sommes déçus. Nous sommes contrariés. Nous travaillons sans relâche. Nous prenons le temps de nous occuper de nos anciens combattants et rien ne se concrétise. Lorsque nous apprenons que rien n'est fait, nous avons l'impression de ne pas être écoutés.

Ces chiffres sur les anciens combattants ne sont pas que des statistiques. Ils représentent des hommes et des femmes qui ne reçoivent pas les services qui leur sont dus.

**Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC):** Madame la Présidente, récemment, dans le cadre d'un débat exploratoire sur la santé mentale, j'ai évoqué le fait que nos anciens combattants connaissent des difficultés uniques qui ont une incidence sur leur bien-être et leur santé mentale et auxquelles très peu de civils sont confrontés. Ils incarnent le stress émotionnel et mental qu'implique

le fait d'avoir été déployés à de nombreux endroits où eux-mêmes et leurs camarades ont bravé des périls, des blessures et la mort. Ils sont à la fois acteurs et témoins d'une violence qu'ils ne peuvent pas et ne veulent pas raconter à quiconque en dehors de ceux qui ont également vécu cette expérience.

Ils sont trop nombreux à avoir été victimes d'agressions psychologiques, physiques et sexuelles de la part de ceux qu'ils pensaient être leurs mentors ou sur qui ils croyaient pouvoir compter quoi qu'il arrive. À la fin de leur service, beaucoup rentrent chez eux avec des blessures corporelles, psychologiques ou psychiques et luttent pour s'en sortir. Ils luttent aussi, d'une tout autre façon, lorsqu'ils s'aperçoivent de l'échec de leurs relations avec leur conjoint et leurs enfants. Beaucoup ont du mal à s'intégrer au monde civil, dans lequel, d'après leur expérience et leur perspective, ils peinent à trouver leur place.

À cela s'ajoute un problème que je trouve très paradoxal et très troublant. Il s'agit de la blessure supplémentaire que le traumatisme du sanctuaire inflige à tant de nos anciens combattants. Le traumatisme du sanctuaire est ce qui détruit l'esprit et l'âme des anciens combattants lorsque le gouvernement ne tient pas sa promesse de prendre soin d'eux et de leur famille. Ce traumatisme survient quand ils servent leur pays au péril de leur vie, quand ils choisissent de quitter les forces armées ou de prendre leur retraite ou qu'ils sont libérés à la suite de blessures qui, dans l'esprit de leurs supérieurs, les empêchent de continuer de servir sous quelque forme que ce soit dans les Forces armées canadiennes.

Depuis sept ans maintenant que je siège au Comité permanent des anciens combattants, sous plusieurs ministres et ombudsmans, j'ai vu divers enjeux être étudiés plusieurs fois et de différentes façons, de l'itinérance au bien-être mental, en passant par la transition efficace et harmonieuse à la vie civile, sans oublier les dossiers en attente toujours plus nombreux. Quantité de recommandations ont été formulées dans des rapports auxquels, parfois, le gouvernement n'apporte pas de réponse satisfaisante.

Le récent rapport de la vérificatrice générale insiste sur la nécessité pour Anciens Combattants Canada d'établir un plan et des paramètres clairs pour évaluer ses résultats. L'administration faillit à la tâche. Certes, des sommes énormes ont été annoncées pour les anciens combattants, mais les processus en place ne permettent pas de les débloquer. Rien ne va plus au ministère des Anciens Combattants et, de ce fait, les anciens combattants et leur famille subissent comme jamais le traumatisme du sanctuaire.

Hier soir, j'ai communiqué avec quatre personnes de quatre associations d'anciens combattants très différentes que j'apprécie beaucoup et qui font partie de celles qui font bouger les choses dans la lutte contre l'itinérance de ce segment de la population.

Stephen Beardwood, de l'organisation caritative Veterans House, m'a dit:

Si nous traitons seulement les symptômes, mais pas la cause, nous aurons des rangées de logements et des comptes en banque garnis, mais personne ne dépensera d'argent ou ne vivra dans ces logements. Nous avons laissé passer une occasion incroyable de changer ce qui cause l'itinérance. Nous devons changer d'approche; nous devons d'abord faire preuve d'humanité et ne pas faire passer l'administration et les solutions politiques en premier lieu. J'espère qu'un jour prochain, nous verrons dans le changement une possibilité de grandir. En conclusion, imaginez si, au lieu de patauger dans l'eau tous les jours pour sauver des victimes de la noyade, nous allions en amont pour les empêcher de tomber à l'eau.

*Affaires courantes*

Alan Mulawshyn, le directeur général adjoint de Veterans House Canada, se trouve aujourd'hui à Toronto où il participe à une conférence de trois jours de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance où sont diffusées pour la toute première fois des réunions en petits groupes d'anciens combattants sans abri. Ce qu'il m'a dit aujourd'hui, c'est de rappeler au Parlement la motion multipartite adoptée en juin 2019 qui fixait comme objectif de prévenir l'itinérance chez les anciens combattants au Canada et d'y mettre un terme d'ici 2025.

Debbie Lowther, la PDG et cofondatrice de VETS Canada, m'a envoyé un courriel hier soir disant ceci :

Tous les ordres de gouvernement doivent se réunir de façon non partisane et s'engager à s'attaquer à l'itinérance des vétérans. Il ne suffit pas de parler du problème, il faut des gestes et non de paroles. Nous n'avons pas besoin de plus de recherches. Un grand pas dans la bonne direction consisterait à fournir un financement suffisant à ceux qui sont en première ligne et qui essaient non seulement de s'attaquer au problème, mais aussi de le prévenir. Les décideurs devraient consulter ces groupes et les vétérans ayant vécu l'expérience pour cerner les besoins les plus importants et écouter ce qu'on leur dit. Le problème ne fera que s'aggraver en raison de la crise du logement à l'échelle nationale et de l'augmentation du coût de la vie.

Le rapport de la vérificatrice générale révèle que des organismes comme VETS Canada ne sont plus reconnus comme des fournisseurs de services spécialisés. Voilà qui dépasse l'entendement. Je connais bien Mme Lowther et VETS Canada et je ne vois aucune bonne raison pour laquelle ils ne sont pas reconnus et valorisés par Anciens Combattants Canada.

• (1300)

À l'instar des États-Unis, il est temps qu'Anciens Combattants Canada dispose d'un catalogue de tous ces incroyables organismes axés sur les vétérans, où des vétérans en aident d'autres, afin que les vétérans puissent communiquer avec eux. Ils choisiront ceux qu'ils savent être les plus efficaces au Canada.

David Howard, président et chef de la direction de la fondation Homes for Heroes, m'a dit que l'élaboration de solutions doit passer par des partenariats entre les administrations municipales, provinciales et fédérales, ainsi que des entreprises privées et des organismes caritatifs comme Homes for Heroes. Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, il a dit que le Sénat a publié un rapport indiquant qu'il y avait 5 000 vétérans sans abri au Canada, mais il croit que le nombre serait plus près de 10 000. Je suis d'accord, car je suis de plus en plus consciente du nombre de vétérans sans abri qui ne reçoivent pas les soins dont ils ont besoin dans ma seule province.

Il dit qu'en général, nos vétérans ne s'auto-identifient pas. Ils sont fiers et n'utilisent pas ces services parce qu'ils croient qu'ils sont destinés aux femmes et aux enfants. Il ne s'agit pas seulement d'itinérance. Il s'agit de vétérans qui vivent à la dure, dans les bois, d'un divan à un autre.

Il dit aussi que plusieurs de nos vétérans ont du mal à se réinsérer dans la vie civile et que le programme Homes For Heroes construit des villages de mini-maisons où l'on offre un soutien social global pour résoudre ce problème. Cela signifie qu'ils sortent de la rue pour vivre dans une maison, qu'ils travaillent avec des travailleurs sociaux et s'attaquent aux problèmes qui les ont poussés à la rue en premier lieu, et qu'ils retrouvent un sentiment d'appartenance. Ils quittent ensuite le programme, la majorité d'entre eux travaillant à temps plein, et ils emménagent dans un logement permanent, laissant la place à d'autres vétérans.

Il ajoute que son organisme est chanceux d'avoir le soutien d'Anciens Combattants Canada, un partenaire qui fournit le financement pour les travailleurs sociaux. La SCHL est un partenaire qui fournit du financement pour les constructions, mais il en faut davantage. M. Howard qui s'occupe des vétérans depuis 25 ans a ajouté que nous avons l'occasion d'éliminer le problème, mais qu'à chaque jour qui passe, le problème s'aggrave. Bref, il faut agir immédiatement.

Il dit qu'il est très difficile de convaincre les administrations municipales et les gouvernements provinciaux de leur donner accès à des terrains pour leurs projets, et il dit également qu'ils ont du mal à trouver des fonds au fédéral, car le gouvernement actuel n'a pas mis de mesures en place en ce qui a trait au logement pour les anciens combattants sans abri dans son mandat. Or, il est moins coûteux de loger nos anciens combattants et de les faire travailler avec des travailleurs sociaux pour faciliter leur retour à la vie civile que de laisser ces héros, qui nous ont protégés, vivre à la rue.

Je terminerai mon intervention aujourd'hui en récapitulant en quelque sorte ce qu'ont dit Stephen, Alan, Debbie et David.

Imaginons si, au lieu de devoir plonger dans l'eau tous les jours pour sauver des gens de la noyade, nous allions en amont pour les empêcher de tomber à l'eau. Qui sert qui, et quand? Le gouvernement ne les empêche pas de tomber à l'eau. Les processus défectueux les y poussent. Les intentions exprimées dans la motion omnipartite de juin 2019, qui fixait à la fois comme objectif de prévenir l'itinérance chez les anciens combattants au Canada et d'y mettre fin d'ici 2025, doivent être honorées. Tous les pouvoirs publics doivent travailler de concert avec des entreprises du secteur privé et des organismes de bienfaisance pour réussir.

Quant au rôle direct du gouvernement fédéral à l'heure actuelle, ici même, il doit consulter et écouter les associations d'anciens combattants — qui ont la confiance des anciens combattants et de leur famille — et mettre en œuvre ce qu'elles disent en connaissance de cause, en fournissant des fonds suffisants pour leur permettre de faire le travail que, très franchement, je ne crois pas que le gouvernement puisse faire directement, et les faits le montrent clairement. Il a le devoir de consulter et d'écouter les anciens combattants et les membres actifs des Forces armées canadiennes et d'agir face à ce qu'ils ont vécu. Il a le devoir de mettre fin au traumatisme du sanctuaire qui nuit de plus en plus à nos anciens combattants depuis sept ans.

J'entends sans cesse dire que les Forces canadiennes n'ont jamais été aussi démoralisées. Il y a même un manque de volonté de s'engager, et les anciens combattants sont encouragés à envisager des options autres que les soins. Nous avons entendu au comité qu'ils peuvent avoir accès à l'aide médicale à mourir en 90 jours, alors qu'ils doivent attendre plus de 265 jours pour recevoir les soins dont ils ont besoin.

• (1305)

[Français]

**Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ):** Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son discours et de ses années d'engagement au Comité permanent des anciens combattants.

*Affaires courantes*

Je me pose une question et je la pose à ma collègue. Les députés siègent à des comités dont le travail est de faire rapport au gouvernement. On prend le temps d'entendre des témoins et de documenter des situations. Comment se fait-il qu'un rapport de 2019, qui contient des recommandations porteuses, à mon avis, puisse dormir et qu'on se désole encore aujourd'hui de constater qu'il y aurait quelque 5 000 anciens combattants itinérants au Canada?

[Traduction]

**Mme Cathay Wagantall:** Madame la Présidente, jeune députée en 2016, j'ai été stupéfaite lorsque j'ai siégé pour la première fois au Comité permanent des anciens combattants. Un nouveau rapport avait été rédigé en 2014 sur le même thème; toutes sortes de recommandations avaient été approuvées par l'ensemble du comité, et pourtant, nous envisagions de refaire une étude sur ces mêmes sujets, et c'est ce que nous avons fait. J'ai dit que j'étais nouvelle et que je n'arrivais pas à comprendre pourquoi nous ne reprenions pas les rapports précédents pour voir quelles recommandations le gouvernement avait acceptées, pour savoir ce qu'il en était advenu et pourquoi on y avait ou n'y avait pas donné suite, et pour aller de l'avant.

Je suis d'accord avec le député qu'il est très frustrant d'étudier un certain nombre de ces sujets encore et encore. Nous entendons les bonnes réponses des intervenants et des associations d'anciens combattants sur ces sujets, mais apparemment, le message ne passe pas.

● (1310)

**M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC):** Madame la Présidente, je remercie la députée de Yorkton—Melville de défendre avec ardeur les intérêts des anciens combattants, comme elle le fait au comité depuis des années. Je pense que tous les députés ont aussi hâte que moi de retourner dans leurs circonscriptions pour prendre part au plus grand nombre d'activités possible vendredi prochain à l'occasion du jour du Souvenir, afin d'honorer comme il se doit les anciens combattants, ce que le gouvernement actuel n'a pas su faire.

La députée a dit avoir demandé pourquoi on multiplie les rapports sans faire quoi que ce soit. Cela me rappelle un des premiers rapports que j'ai vus au comité des pêches. Un engagement a été pris il y a des décennies, puis renouvelé une décennie plus tard, et le ministère s'est contenté de dire qu'il mettrait en place un plan pour élaborer des plans. Le gouvernement, fidèle à lui-même, n'a même pas la prévoyance nécessaire pour concevoir un plan. J'aimerais savoir ce qu'en pense la députée.

**Mme Cathay Wagantall:** Madame la Présidente, le député fait essentiellement écho à ce que la vérificatrice générale a dit au sujet de la capacité du gouvernement actuel d'administrer les services aux anciens combattants. Ses systèmes sont conçus de telle sorte que le gouvernement ne sait pas quels sont les services offerts ni où ils sont offerts. Même lorsqu'il essaie de faire un suivi, il ne se fonde pas sur les bons indicateurs pour bien déterminer ce qui se passe. C'est notamment pour cette raison que je dis que, même si je sais que le gouvernement doit jouer un rôle très important, à certains égards, j'estime que les petites entreprises, les organismes de bienfaisance et les organismes d'aide aux anciens combattants, qui sont bien au fait de la situation, devraient être mieux outillés pour faire ce travail.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Nous n'avons plus assez de temps, alors nous allons passer au vote. Le vote porte sur la motion.

[Français]

Si un député d'un parti reconnu présent à la Chambre désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'honorable député de Bruce—Grey—Owen Sound a la parole.

[Traduction]

**M. Alex Ruff:** Madame la Présidente, je demande, respectueusement, un vote par appel nominal.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, le vote par appel nominal est reporté à plus tard aujourd'hui, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

\* \* \*

## PÉTITIONS

### LES ARMES NUCLÉAIRES

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD):** Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à déposer à la Chambre aujourd'hui.

Dans la première, les signataires soulignent que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été signé par 86 pays et ratifié par 66 pays, mais pas par le Canada. Ils soutiennent que, en tant qu'État non doté d'armes nucléaires, le Canada est on ne peut mieux placé pour se conformer aux articles du Traité et pour guider ses alliés et d'autres nations vers un monde exempt d'armes nucléaires.

Par conséquent, ils demandent au gouvernement du Canada de signer et de s'engager à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires ainsi que d'exhorter ses alliés et d'autres nations à en faire autant.

● (1315)

### LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD):** Madame la Présidente, dans la deuxième pétition que j'ai en main, les signataires soulignent que les entreprises établies au Canada contribuent à la violation des droits de la personne et à la détérioration de l'environnement dans le monde entier. Les gens qui protestent contre ces abus et défendent leurs droits sont souvent harcelés, attaqués ou tués. Les peuples autochtones, les femmes et les groupes marginalisés sont particulièrement menacés. Le Canada encourage les entreprises à prévenir de tels préjudices dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement mondiales, mais ils n'exigent pas qu'elles le fassent.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'adopter le projet de loi C-262, car il s'agit d'un exemple de mesure législative sur les droits de la personne et la diligence raisonnable en matière environnementale qui obligerait les entreprises à prévenir les violations des droits de la personne et à faire preuve de diligence raisonnable. Le projet de loi prévoit des conséquences importantes pour les entreprises qui ne s'acquitteraient pas de cette obligation et ne seraient pas en mesure de démontrer leur diligence raisonnable.

Je suis heureux de déposer ces deux pétitions aujourd'hui.

### QUESTIONS AU FEUILLETON

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, on répondra aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 768 à 770, et 772.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 768 — **M. Damien C. Kurek:**

En ce qui concerne la déclaration de l'Agence des services frontaliers du Canada, à savoir qu'environ 10 200 voyageurs ont reçu un avis de mise en quarantaine par erreur en raison d'un bogue de l'application ArriveCAN: comment le gouvernement prévoit-il indemniser les personnes qui ont subi des dommages, financiers ou autres, découlant de cette erreur technique qui les a forcées inutilement à se mettre en quarantaine?

**Mme Pam Damoff (secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, en juillet 2022, l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC, a pris connaissance d'un problème de notification avec l'application ArriveCAN. Certains voyageurs, bien qu'ils aient soumis toutes les informations requises et preuve de vaccination à l'aide de l'application ArriveCAN, ont reçu des notifications de quarantaine en erreur.

Une solution technique a été identifiée et mise en œuvre par l'ASFC le 21 juillet 2022. L'ASFC a fourni une liste de tous les voyageurs concernés à l'Agence de la santé publique du Canada pour notification.

Les voyageurs entièrement vaccinés qui ont rempli l'application ArriveCAN et reçu des notifications de quarantaine par erreur ont été encouragés à répondre à tous les appels téléphoniques qu'ils ont reçus du gouvernement du Canada, à fournir des réponses factuelles ou à suivre les recommandations de tout représentant du gouvernement du Canada avec qui ils ont parlé. Les voyageurs qui pensaient qu'ils n'auraient peut-être pas à remplir les exigences et qui recevaient des notifications de l'application ArriveCAN, ont été invités à contacter directement le gouvernement du Canada via le formulaire Web « Problèmes techniques et d'inscription pour ArriveCAN » et à suivre les instructions fournies.

L'ASFC n'a reçu aucune demande d'indemnisation de la part des voyageurs touchés par le problème. Ces plaintes seront traitées au cas par cas.

Question n<sup>o</sup> 769 — **M. Frank Caputo:**

En ce qui concerne les véhicules blindés légers (VBL) et les Forces armées canadiennes (FAC): a) au total, combien des VBL3 Kodiak des FAC sont (i) opérationnels ou en service, (ii) hors service, (iii) autre, ventilés en fonction de leur état; b) quelle est la ventilation des emplacements des VBL3 Kodiak; c) dans le cas de chacun des VBL3 Kodiak hors service, (i) quelle est la date où le véhicule a été mis hors service, (ii) où se trouve chacun de ces véhicules?

**M. Bryan May (secrétaire parlementaire de la ministre de la Défense nationale, Lib.):** Monsieur le Président, la Défense nationale a effectué une recherche dans ses dossiers, qui révèle qu'elle ne compte actuellement pas de VBL III ou Kodiak opérationnels, en service ou hors service. La majorité des véhicules du parc des VBL III ont été convertis en VBL 6.0 par General Dynamics Land Systems – Canada, et aucune ressource n'a été consacrée aux VBL III restants depuis plusieurs années.

Des 651 VBL III achetés à l'origine, la grande majorité a été convertie et/ou utilisée dans le cadre des programmes de mise à niveau des véhicules blindés. Plus précisément, 550 ont servi à la mise à niveau des VBL, 5 au projet de modernisation du Centre de coordination de l'espace aérien et 66 aux systèmes de surveillance et de reconnaissance du VBL.

### Affaires courantes

Les 30 autres VBL III devaient être déclarés excédentaires. Ces véhicules sont en attente de vente ou d'élimination, et sont actuellement entreposés au 25<sup>e</sup> Dépôt d'approvisionnement des Forces canadiennes à Montréal. Voici leur statut actuel: 3 des VBL III à tourerelle devraient devenir des monuments ou pièces de musée; 27 des VBL III sont désarmés. Dans le cadre du Projet de mise à niveau du Véhicule blindé léger, les tourelles ont été retirées de ces véhicules.

Question n<sup>o</sup> 770 — **M. John Williamson:**

En ce qui concerne les fonds totaux de 49,2 milliards de dollars approuvés pour des prêts et des majorations au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC): a) quel est (i) le nombre, (ii) la valeur en dollars, de prêts au titre du CUEC qu'il faudrait, selon ce qu'a projeté le gouvernement, radier pour cause de mauvaise créance ou d'autres raisons, comme la fraude; b) quel est (i) le nombre, (ii) la valeur en dollars, des prêts au titre du CUEC qu'il faudrait, selon ce qu'a budgété le gouvernement, radier pour cause de mauvaise créance ou d'autres raisons, comme la fraude; c) dans quel document publié, le cas échéant, et à quelle date, la valeur en dollars énoncée en b) a-t-elle été rendue publique; d) quel est (i) le nombre, (ii) la valeur en dollars, des prêts au titre du CUEC qui ont été radiés jusqu'à présent; e) quel est (i) le nombre, (ii) la valeur en dollars, des prêts au titre du CUEC que le gouvernement prévoit faire radier à l'avenir, mais qui n'ont pas encore été radiés?

**M. Arif Virani (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, un nombre précis de prêts n'a pas été prévu. Toutefois, le montant est de 2,4 milliards de dollars canadiens. Concernant la partie b) de la question, Exportation et développement Canada n'est pas responsable de la budgétisation de ce programme. Pour ce qui est de la partie c) de la question, le montant en dollars des prêts à radier n'a pas été publié.

En ce qui a trait à la partie d) de la question, le nombre précis des prêts radiés jusqu'à présent n'est pas disponible. La valeur des prêts radiés jusqu'à présent s'élève à 1,3 million de dollars canadiens. Les institutions financières administrent le programme et ne peuvent « radier » un prêt, c'est-à-dire cesser les activités de recouvrement et en rendre compte au gouvernement, que s'il s'agit d'un prêt consenti à un client emprunteur et que l'institution financière radie son propre prêt en tout ou en partie. Au sujet de la partie e) de la question, un nombre précis de prêts n'a pas été prévu. Toutefois, le montant est de 2,4 milliards de dollars canadiens.

Question n<sup>o</sup> 772 — **M. Earl Dreesen:**

En ce qui concerne les retards qu'éprouve Transports Canada relativement au traitement des certificats médicaux en aviation: a) quel est le délai de traitement moyen actuel pour chacune des quatre catégories de certification médicale en aviation; b) quel est l'échéancier du gouvernement pour rattraper le retard et revenir à des délais de traitement normaux (entre 30 et 40 jours), ventilé par chacune des quatre catégories?

**L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, en réponse à la partie a) de la question, tous les pilotes, les contrôleurs aériens et les mécaniciens de bord canadiens doivent être titulaires d'un certificat médical d'aviation valide de Transports Canada pour pouvoir exercer les privilèges de leurs licences, leurs permis ou leurs qualifications.

Différentes catégories de certificat médical d'aviation sont requises pour différents types d'activités aériennes: Catégorie 1, pilote professionnel; Catégorie 2, contrôleur aérien; Catégorie 3, pilote privé; et Catégorie 4, élève-pilote, pilote amateur, pilote de planeur.

*Affaires courantes*

Transports Canada traite les demandes de certificat médical d'aviation de Catégorie 1, Catégorie 2 et Catégorie 3. Ces demandes exigent que les demandeurs passent des examens médicaux par les médecins-examineurs de l'aéronautique civile, qui sont des médecins désignés pour effectuer des examens médicaux aéronautiques au nom du ministre des Transports.

Les demandes de certificat médical d'aviation de Catégorie 4 sont des déclarations médicales généralement soumises directement à Transports Canada, délivrant le permis d'un certificat médical de Catégorie 4 sans avoir besoin d'un examen par un médecin-examineur de l'aviation civile. L'objectif de prestation de services pour les certificats médicaux d'aviation de Catégorie 4 est de 40 jours ouvrables et il n'y a pas de retard à l'heure actuelle.

Transports Canada traite environ 60 000 demandes de certificat médical d'aviation par an. Depuis mars 2022, les demandes sont passées d'environ 5 000 à 6 000 par mois, en raison de l'augmentation de l'activité aérienne due à l'atténuation des mesures de lutte contre la pandémie.

À l'exception de la priorisation de certaines applications pour la préservation des services aéronautiques essentiels, y compris la formation aéronautique, le ministère gère les applications de Catégorie 1, 2 et 3 avec le même objectif de prestation de services et en respectant le même flux de traitement.

L'objectif de prestation de services pour les nouvelles demandes de certificat médical d'aviation non compliquées est de 40 jours ouvrables après réception par le ministère. L'objectif de prestation de services de 40 jours ouvrables ne s'applique pas aux demandes incomplètes ou médicalement complexes pour lesquelles des renseignements médicaux supplémentaires sont requis. Les demandeurs peuvent être tenus d'obtenir des rapports de médecin, des tests ou des enquêtes supplémentaires dans les systèmes de soins de santé provinciaux et territoriaux, où la prestation de soins directs aux patients peut être prioritaire par rapport aux exigences réglementaires de Transports Canada en matière d'exigences médicales, ce qui entraîne des retards.

Concernant la partie b) de la question, tout au long de la pandémie, le ministère n'a interrompu à aucun moment la prestation de services et a été un leader mondial dans le domaine de l'aviation pour la mise en place de mesures visant à assurer la continuité de la prestation des certificats médicaux d'aviation.

Cependant, malgré les opérations ininterrompues du ministère, un arriéré de demandes s'est accumulé pendant la pandémie. Les facteurs importants qui ont contribué à l'arriéré sont les suivants: inefficacité des processus préexistants dans un système basé sur le papier, retards dans la distribution du courrier et pertes de personnel, y compris des médecins et du personnel administratif clés, difficiles à remplacer dans un contexte de main d'œuvre en forte demande chez les professionnels de la santé. Il convient de noter que l'arriéré n'est pas distribué uniformément partout au Canada, certaines régions ayant très peu ou pas d'arriéré, et d'autres régions ayant un arriéré plus important.

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir un calendrier définitif quant à la date à laquelle l'arriéré sera éliminé, Transports Canada s'efforce de déterminer et de traiter les demandes qui ont été retardées et a embauché des médecins et du personnel administratif supplémentaires pour augmenter la capacité de traitement des dossiers.

En outre, depuis le début de la pandémie, le ministère a entrepris d'importants efforts de modernisation, notamment des initiatives réussies de rationalisation et de numérisation de ses processus. Par exemple, avant la pandémie, moins de 5 % des demandes étaient reçues par voie numérique alors qu'actuellement, plus de 90 % des demandes sont reçues par voie numérique. Cela permet d'éviter les retards dans le système postal et la manipulation laborieuse de papier par le personnel du ministère.

En ce qui concerne l'état de la prestation des services de Transports Canada en septembre 2022, pour dix demandeurs: sept d'entre eux, soit 70 %, bénéficient d'une prestation de services immédiate – il s'agit de demandeurs de renouvellement sans complication médicale dont les certificats médicaux existants sont renouvelés en clinique par leur médecin-examineur de l'aviation civile; deux d'entre eux, soit 20 %, reçoivent la prestation de services dans un délai de 40 jours ouvrables – il s'agit de demandes complètes et non compliquées pour les nouveaux certificats médicaux, ou de demandes de renouvellement non compliquées pour les certificats médicaux qui ne sont pas admissibles au renouvellement en clinique par un médecin-examineur de l'aviation civile; un d'entre eux, soit 10 %, reçoivent des services au-delà de 40 jours ouvrables – il s'agit de demandes incomplètes ou médicalement complexes pour lesquelles des renseignements médicaux supplémentaires sont nécessaires afin de compléter les évaluations. Dans certains cas, ces demandeurs peuvent avoir des troubles médicaux disqualifiants, et leurs évaluations peuvent être retardées à long terme en attendant la résolution ou la stabilisation d'un trouble médical, ou de demandes de renouvellement pour les certificats médicaux qui ne sont pas admissibles au renouvellement en clinique par un médecin-examineur de l'aviation civile.

Transports Canada continue de s'efforcer de fournir une certification médicale d'aviation en temps opportun, la majorité des demandeurs à la certification médicale aéronautique recevant actuellement un service dans le délai de 40 jours ouvrables.

\* \* \*

[Traduction]

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Madame la Présidente, si les questions n<sup>os</sup> 766, 767, 771, 773 et 774 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

**La Présidente:** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n° 766 — **M. Gérard Deltell**:

En ce qui concerne les mesures prises par le gouvernement pour retirer les munitions explosives non explosées (UXO) dans la région du Lac Saint-Pierre: a) quels sont les fournisseurs à qui des contrats ont été octroyés pour retirer les UXO dans la région depuis 2019; b) quels sont les détails de chaque contrat en a), y compris, pour chacun, (i) le fournisseur, (ii) la valeur, (iii) les dates de début et de fin, (iv) si le contrat a été attribué à un fournisseur unique ou par un processus d'appel d'offres concurrentiel, (v) la description des biens ou services fournis dans le cadre du contrat; c) pour chaque contrat en b), combien d'UXO dans la région ont été retirées, ventilées par année; d) quelles sont les projections quant au nombre d'UXO qui seront retirées par chaque fournisseur en b), ventilées par année entre maintenant et la fin du contrat; e) pour chaque contrat en b), attribué par un processus d'appel d'offres concurrentiel, combien de fournisseurs ont présenté des soumissions; f) le gouvernement a-t-il pour projet d'accorder d'autres contrats pour le retrait des UXO dans la région, et, le cas échéant, quels sont les détails du projet; g) pour chaque contrat, quel est l'échéancier des travaux, ventilé par mois, y compris à la fois les travaux effectués à ce jour ainsi que ceux à achever à l'avenir?

(Le document est déposé.)

Question n° 767 — **M. Eric Duncan**:

En ce qui concerne les amendes imposées pour violation des restrictions et des mesures gouvernementales mises en place en réponse à la COVID-19 (ArriveCAN, exigences en matière de quarantaine, etc.): a) quel est en tout (i) le nombre, (ii) la valeur, des amendes délivrées chaque mois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022; b) quelle est la répartition des amendes mentionnées en a) par (i) province ou territoire, (ii) type d'infraction ou de violation, (iii) entité ayant délivré l'amende, (iv) montant de l'amende, (v) point d'entrée (le cas échéant); c) parmi les amendes mentionnées en a), quel est (i) le nombre d'amendes ayant été effectivement payées, (ii) la valeur des montants qui ont été effectivement payés ou perçus?

(Le document est déposé.)

Question n° 771 — **M. John Williamson**:

En ce qui concerne les amendes émises par Transports Canada aux navires de la Garde côtière canadienne et aux autres navires qui sont la propriété de l'État, depuis 2016: quels sont les détails de chaque cas, y compris (i) la date, (ii) le type de navire, (iii) le sommaire de l'incident ou de l'infraction, (iv) l'emplacement de l'incident ou de l'infraction, (v) le montant de l'amende, (vi) qui a payé l'amende et a-t-elle été payée avec des fonds personnels ou publics?

(Le document est déposé.)

Question n° 773 — **M. Earl Dreeshen**:

En ce qui concerne le programme Défi carboneutre du gouvernement: a) quel est le montant annuel du budget prévu pour administrer ce programme; b) quelle est la ventilation de a) par poste ou type de dépense; c) combien d'employés ou d'équivalents temps plein sont affectés au programme; d) quelle est la ventilation de c) par niveau de classification des employés (AS 07, EX 01, etc.)?

(Le document est déposé.)

Question n° 774 — **M. John Nater**:

En ce qui concerne les dépenses consacrées par Patrimoine canadien aux célébrations de la fête du Canada sur la Colline du Parlement et dans la région de la capitale nationale depuis 2010: quel a été le montant total (i) alloué, (ii) dépensé, pour les célébrations, ventilé par année?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen**: Madame la Présidente, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

**La Présidente**: D'accord?

**Des voix**: D'accord.

*Ordres émanant du gouvernement*

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LOI SUR LA COMMISSION D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES DU PUBLIC

**L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.)** propose que le projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Madame la Présidente, j'ai l'honneur d'ouvrir le débat en deuxième lecture du projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires.

[Français]

Je tiens à remercier les membres du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de leur examen important du racisme systémique dans l'application de la Loi.

[Traduction]

En créant une nouvelle commission d'examen et de traitement des plaintes du public, le projet de loi fournirait de nouveaux outils pour assurer la transparence et la responsabilisation des institutions sur lesquelles les Canadiens comptent pour assurer leur sécurité, que ce soit dans leurs collectivités grâce au travail de la Gendarmerie royale du Canada ou en protégeant nos frontières internationales grâce au travail de l'Agence des services frontaliers du Canada. Les Canadiens comptent sur ces organismes de sécurité publique, mais, en même temps, ils veulent avoir l'assurance que ces organismes utiliseront de façon responsable les pouvoirs qui leur ont été conférés.

Les Canadiens ont droit à un traitement cohérent, juste et égal lorsqu'ils interagissent avec les agents de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Si ces agents n'agissent pas comme il se doit, les Canadiens veulent naturellement qu'on leur donne l'assurance qu'un examen approfondi aura lieu et qu'il en résulterait éventuellement des conséquences pour tout agent fautif.

[Français]

C'est un principe fondamental de notre démocratie.

[Traduction]

La démocratie canadienne repose sur le principe de la confiance envers les institutions du pays, y compris les organismes d'application de la loi. La surveillance par un examen civil indépendant est un élément essentiel de ce principe. Ce projet de loi le souligne en créant un organisme indépendant qui renforcera la transparence et l'autonomie grâce aux examens indépendants de ce nouvel organisme.

L'indépendance garantit aux Canadiens que leurs préoccupations seront prises au sérieux. Le projet de loi souligne également ce principe. C'est pourquoi il s'agit d'une loi autonome plutôt que de simplement modifier la Loi sur la GRC ou la Loi sur l'Agence des services frontaliers du Canada.

*Ordres émanant du gouvernement*

Actuellement, en vertu de la Loi sur la GRC, un processus indépendant d'examen et de recours est prévu par la GRC par l'entremise de la CCETP, ou Commission civile d'examen et de traitement des plaintes. Le projet de loi dont nous sommes saisis prévoit que les affaires en cours de traitement par la CCETP seront traitées par la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public, ou la CETPP. L'Agence des services frontaliers du Canada, cependant, n'a actuellement aucun processus indépendant de révision et de recours.

[Français]

Elle est en effet soumise à l'examen de divers conseils, tribunaux et cours indépendants.

[Traduction]

Sans un organisme d'examen spécialisé, il n'y a aucune possibilité d'enquête ou de révision indépendante des plaintes du public contre l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le gouvernement a déjà essayé à deux reprises de combler cette lacune en créant un organe de révision pour l'Agence des services frontaliers du Canada. Certains collègues se souviendront qu'en 2019, le gouvernement a présenté le projet de loi C-98, puis en 2020, le projet de loi C-3. Ces projets de loi visaient à ajouter l'examen de l'Agence des services frontaliers du Canada au mandat de la CCETP, mais les deux sont morts au Feuilleton.

• (1320)

[Français]

Cette question est restée une priorité pour notre gouvernement.

[Traduction]

Le discours du Trône de 2020 a inclus dans notre programme la création d'un organisme de surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada, qui était une priorité absolue et un élément du mandat que le premier ministre m'a confié lorsque j'ai assumé mes fonctions en décembre 2021.

[Français]

Il est temps de donner aux Canadiens la responsabilité qu'ils méritent.

[Traduction]

Dans le projet de loi à l'étude, la CCETP serait remplacée par la nouvelle Commission d'examen et de traitement des plaintes du public, qui continuerait à examiner la GRC et deviendrait également l'organisme d'examen indépendant des plaintes concernant l'Agence des services frontaliers du Canada.

Le projet de loi contient plusieurs mécanismes qui renforceraient la responsabilité au-delà de ce qui est offert par l'actuelle CCETP pour la GRC. Après avoir consulté et écouté les Canadiens de partout au pays, nous avons apporté des changements importants aux régimes proposés dans les projets de loi C-98 et C-3 précédents. Nous avons écouté et nous avons agi.

[Français]

C'est pourquoi, en plus de la création d'une loi autonome, d'autres changements ont été apportés.

[Traduction]

Ces changements font en sorte que la GRC et l'ASFC sont assujetties à des échéanciers enchâssés dans la loi. Il arrive que les Ca-

nadiens portent plainte contre la GRC, car, parfois, elle accuse du retard pour donner suite aux rapports de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes. Cette fois-ci, nous avons corrigé le tir. La GRC et l'ASFC doivent respecter un échéancier de six mois pour répondre aux rapports provisoires de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public. De plus, elles n'ont que 60 jours pour répondre à certains examens et recommandations de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public.

Deuxièmement, la GRC et l'ASFC sont tenues de présenter un rapport annuel au ministre de la Sécurité publique pour décrire les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public.

Le troisième changement important porte sur le mandat que le premier ministre m'a confié, en l'occurrence combattre le racisme et la discrimination systémiques dans le système de justice pénale, et faire progresser la réconciliation avec les peuples autochtones. C'est une priorité d'une importance capitale, surtout à ce moment-ci de notre histoire.

Au cours des dernières années, au Canada et ailleurs dans le monde, des discussions essentielles ont eu lieu à propos de l'existence du racisme systémique au sein des forces de l'ordre, et sur les mauvais traitements réservés de manière disproportionnée aux Noirs, aux groupes racialisés et aux Autochtones un peu partout au pays. Il est plus que temps d'agir.

[Français]

Il est d'une importance vitale que ce système d'examen fasse la lumière sur la manière d'aborder ces questions plus avant.

[Traduction]

En vertu du projet de loi dont nous sommes saisis, la CETPP recueillerait et publierait des données désagrégées et fondées sur la race des plaignants, en consultation avec la GRC et l'ASFC.

Je tiens à remercier la présidente de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes, Micheline Lahaie, et ses collègues pour leurs conseils et leur vision sur la façon dont le processus d'examen peut devenir un outil essentiel pour aider non seulement à comprendre le racisme systémique, mais aussi à l'éradiquer une fois pour toutes.

Le quatrième changement majeur apporté dans le projet de loi conférerait à la CETPP un mandat d'éducation et d'information du public. La CETPP mettrait en œuvre des programmes visant à accroître la connaissance et la sensibilisation du public à l'égard du mandat de la CETPP et du droit à la réparation.

Enfin, le projet de loi comblerait une lacune du régime actuel de responsabilisation et de transparence concernant la façon dont l'ASFC réagit aux incidents de nature grave.

[Français]

Ces incidents peuvent entraîner la mort ou des blessures graves ou des infractions à la loi fédérale ou provinciale.

[Traduction]

L'ASFC effectue actuellement ses propres examens internes de ces questions, mais le projet de loi à l'étude modifierait la Loi sur l'ASFC de sorte que l'ASFC soit obligée de procéder à de tels examens. Elle serait également tenue d'aviser la CETPP et les autorités policières locales appropriées.

L'ASFC serait également tenue de fournir à la CETPP des rapports et d'autres renseignements sur les incidents graves. La CETPP aurait le pouvoir d'envoyer un observateur pour évaluer l'impartialité de ces enquêtes internes. Dans le cadre de son rapport annuel à ce bureau, la CETPP inclurait également le nombre, les types et les résultats des allégations d'incidents graves.

Pris ensemble, ces cinq changements représentent une grande avancée dans les mécanismes de responsabilisation et de transparence qui régissent la GRC et l'ASFC. La CETPP disposera des outils dont elle a besoin pour aider à équilibrer les priorités du Canada en matière de sécurité publique, ainsi que le respect des droits des personnes avec lesquelles elle est en contact.

Pour soutenir l'établissement de la commission, le gouvernement va investir 112,3 millions de dollars sur six ans et 19,4 millions de dollars en permanence. Organisme d'examen indépendant amélioré, la CETPP contribuera à garantir aux Canadiens qu'ils peuvent continuer à s'attendre à un traitement cohérent, juste et égal en vertu de la loi lorsqu'ils reçoivent des services de la GRC et de l'ASFC.

• (1325)

[Français]

J'invite tous les honorables députés à la Chambre à se joindre à moi pour soutenir cet important projet de loi.

[Traduction]

Le faire permettrait d'apaiser les inquiétudes des Canadiens en améliorant la transparence et la surveillance de nos institutions responsables d'appliquer la loi, de même que la confiance du public envers ces dernières.

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Madame la Présidente, je remercie le ministre de la Sécurité publique d'avoir présenté cet important projet de loi. Il est essentiel que des organismes de surveillance soient à même d'obliger les détenteurs de pouvoir au Canada à rendre des comptes, ce que prévoit le projet de loi pour la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada.

Dernièrement, il a beaucoup été question d'obliger la GRC à rendre des comptes, en particulier au comité de la sécurité publique. Récemment, dans le *Globe and Mail*, des journalistes ont rapporté que la commissaire de la GRC avait texté le commissaire de la Police provinciale de l'Ontario à propos de l'utilisation sur les téléphones d'applications qui ne conserveraient pas les messages supprimés. À mon avis, la commissaire semble chercher à éviter de rendre des comptes à propos de ses communications sur l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence.

Je me demande si le projet de loi permettrait d'une quelconque façon d'obliger la commissaire de la GRC à rendre des comptes pour avoir tenté de cacher des preuves et si le ministre de la Sécurité publique ne voit rien à redire au fait que la commissaire cherche à utiliser des applications qui supprimeraient définitivement des textes pouvant servir de preuves relativement à l'invocation de la Loi sur les mesures d'urgence.

**L'hon. Marco Mendicino:** Madame la Présidente, je tiens à remercier ma collègue pour son travail au sein du Comité permanent de la sécurité publique et nationale. Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui croit en la transparence.

Les témoignages de la commissaire de la GRC devant le Comité permanent de la sécurité publique et nationale et d'autres comités,

### *Ordres émanant du gouvernement*

ainsi que son témoignage à venir devant la Commission sur l'état d'urgence sont des moyens de faire toute la lumière de façon à assurer une reddition de comptes non seulement au sujet du rôle des forces de l'ordre, mais aussi du rôle du gouvernement dans leurs interactions en ce qui a trait au maintien de la sécurité publique.

J'en profite pour inviter ma collègue, de même que tous les membres du caucus conservateur, à appuyer le projet de loi si elle croit en la transparence et en la reddition de comptes et qu'elle constate les efforts que nous avons mis dans le projet de loi C-20, qui établirait un processus d'examen civil plus rigoureux afin d'assurer la reddition de comptes qu'elle préconise. En appuyant le projet de loi, nous faisons un pas dans cette direction afin que tous les Canadiens puissent avoir vraiment confiance dans leurs institutions, y compris la GRC.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Madame la Présidente, j'aimerais remercier le ministre d'avoir respecté sa promesse de présenter le projet de loi C-20 à la Chambre. Il s'agit d'un débat important.

Ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, est strictement servie par la GRC. J'entretiens de bonnes relations avec elle, mais ce n'est un secret pour personne que la force dans son ensemble a de gros problèmes, comme l'explique le rapport du comité de la sécurité publique sur le racisme systémique dans les services de police.

Nous connaissons, en particulier, les problèmes que les Autochtones ont avec la GRC. Les actions du Groupe d'intervention pour la sécurité de la collectivité et de l'industrie de la GRC en Colombie-Britannique en ce qui concerne les types de tactiques employées contre les manifestants autochtones ont été bien documentées. Il importe donc que nous ajoutions cette couche de responsabilité et de transparence, en inscrivant des délais dans la loi pour l'examen.

Cependant, même si je crois que ce rapport a influé sur une grande partie du contenu du projet de loi C-20, je veux savoir comment le ministre s'y prendra pour soumettre l'organisme d'examen à une surveillance autochtone et faire participer des enquêteurs et des décideurs autochtones au processus, de façon à véritablement prendre le chemin de la réconciliation en les faisant intervenir dans un dossier qui les touche plus que la plupart de tous les Canadiens.

• (1330)

**L'hon. Marco Mendicino:** Madame la Présidente, je comprends les préoccupations de mon collègue, qui souhaite que, tout en améliorant l'examen civil de la GRC, nous nous engageons sur la voie de la réconciliation. Je tiens à lui garantir que, dans le cadre de mon mandat élargi, nous prenons des mesures concrètes pour diversifier les effectifs en améliorant le recrutement et le maintien en poste d'Autochtones au sein de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada et de tous les organismes qui travaillent sur le terrain dans le domaine de la sécurité publique, afin que les Autochtones se sentent reflétés dans les institutions qui sont là pour assurer leur sécurité. Comme mon collègue le sait, nous faisons également d'énormes progrès en ce qui concerne la stabilisation et l'amélioration des services de police autochtones dans tout le pays.

*Ordres émanant du gouvernement*

Le député n'est pas sans savoir que nous avons récemment travaillé avec nos collègues de l'Alberta pour définir le cadre fondamental qui permettra de rétablir un service de police dans la nation des Siksikas. De plus, nous avons récemment collaboré avec nos collègues de la Saskatchewan à la mise en place des fonds nécessaires pour investir dans des mesures semblables à celles qui ont été prises à Prince Albert, y compris dans la nation crie James Smith si elle choisissait d'agir en ce sens, afin qu'il y ait davantage de services de police dirigés par des Autochtones dans tout le pays. Nous avons en outre créé récemment le poste de sous-commissaire responsable des services correctionnels pour Autochtones. Il y a encore tellement de travail à faire.

Je serai heureux de travailler avec mon collègue dans les dossiers de la réconciliation et de la sécurité publique.

**M. Alistair MacGregor:** Madame la Présidente, pouvoir poser deux questions de suite, c'est plutôt rare, alors je vais en profiter.

J'aimerais interroger le ministre sur un autre aspect du Projet de loi C-20. Le texte du projet de loi permettrait aux ministres provinciaux et au ministre fédéral de la Sécurité publique de lancer des enquêtes. Comme parlementaires, nous entendons souvent parler, non seulement de la part des électeurs, mais aussi en comité, de certaines transgressions potentiellement attribuables à l'Agence des services frontaliers et à la GRC.

Le ministre serait-il ouvert à des amendements proposés en comité qui permettraient aux parlementaires et aux comités de demander à la commission d'enquêter à la fois sur la GRC et sur l'Agence des services frontaliers du Canada à la suite de renseignements que nous aurions reçus?

**L'hon. Marco Mendicino:** Madame la Présidente, comme je suis porté à le dire chaque fois qu'il est question du travail avec les comités et de leur étude indépendante de projets de loi comme celui-ci, je garderai toujours un esprit ouvert. Je veux cependant préciser que le projet de loi à l'étude vise, bien sûr, à faciliter le dépôt de plaintes par les Canadiens en ce qui a trait à la conduite et aux possibles écarts de conduite des agents de la GRC et — je tiens à le souligner — de l'Agence des services frontaliers du Canada. C'est l'une des grandes lacunes auxquelles s'attaque le projet de loi.

Dans sa forme actuelle, la loi ne prévoit aucun examen civil indépendant de l'Agence des services frontaliers du Canada. J'ai eu de nombreuses conversations avec divers groupes partout au pays, y compris des communautés ethniques, des communautés religieuses, des communautés racialisées et des communautés autochtones, sur leurs interactions avec cette agence et, lors de celles-ci, ils ont réclamé l'adoption d'une telle mesure législative.

L'Agence des services frontaliers du Canada a aussi réclamé cette mesure législative, ce qui est tout à son honneur. L'Agence et sa présidente appuient le projet de loi. Elles comprennent que nous devons continuer d'apporter des réformes, et je les en félicite. Elles sont conscientes que ces réformes doivent être effectuées conjointement avec l'examen civil afin que nous puissions accroître la transparence et la reddition de comptes, ce qui permettra à la population d'avoir confiance dans nos institutions comme il se doit.

Je suis évidemment impatient de poursuivre aussi la discussion avec mon collègue sur le travail du comité.

**M. Alistair MacGregor:** Madame la Présidente, je pense que j'établis un nouveau record à la Chambre des communes, avec trois questions d'affilée au ministre.

Je suis heureux que le ministre ait parlé de l'Agence parce que, comme beaucoup de gens le savent, depuis l'an 2000, au moins 16 personnes sont mortes alors qu'elles étaient détenues par celle-ci. J'aimerais que le ministre précise comment exactement nous allons faire rendre des comptes à l'Agence pour ces morts qui sont survenues dans le passé. J'aimerais également savoir s'il a quelque chose à dire aux familles, tant au Canada qu'à l'étranger, dont des membres sont morts alors qu'ils étaient détenus par l'Agence. Il est essentiel que le ministre prenne la parole à la Chambre pour souligner à quel point il est important que cette agence particulière réponde de ses actes, compte tenu de son triste et lamentable bilan.

**L'hon. Marco Mendicino:** Madame la Présidente, je commencerai bien sûr par exprimer mes condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers tandis qu'ils étaient en détention ou avec les forces de l'ordre. C'est notamment pour cette raison qu'il est si important de présenter ce projet de loi: ainsi, quiconque a des préoccupations au sujet de la conduite de la GRC ou, encore une fois, pour la première fois, de l'Agence des services frontaliers du Canada, aura ainsi un moyen tangible et commode d'exiger des comptes.

Les mécanismes intégrés au projet de loi exigeraient également que les incidents de nature importante fassent l'objet, tout d'abord, d'une enquête interne soumise à une certaine surveillance de la commission d'examen et de traitement des plaintes du public, mais aussi de processus distincts qui seraient menés par la commission elle-même. Par conséquent, dans l'ensemble, il s'agit de relever la barre en matière de transparence et de responsabilité afin de renforcer la confiance du public dans nos institutions, ce qui constitue une caractéristique de notre démocratie.

Compte tenu de tous les défis qu'il faut relever en matière de sécurité publique, il est plus que jamais nécessaire, lorsqu'il s'agit de notre démocratie, de n'épargner aucun effort pour mettre en place tous les mécanismes requis pour maintenir ces piliers.

• (1335)

**Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC):** Madame la Présidente, je suis heureuse de dire quelques mots au sujet du projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires.

C'est assurément quelque chose dont les libéraux parlent depuis les élections de 2015, si je ne m'abuse. Il y a environ sept ans que ce projet est en gestation. Les libéraux envisagent depuis longtemps de présenter une telle mesure, et le moment est enfin venu. Certains aspects du projet de loi intéressent les conservateurs, d'autant plus que celui-ci porte sur la commission d'examen et de traitement des plaintes du public, qui, comme on le sait, s'appelaient jusqu'ici Commission civile d'examen et de traitement des plaintes.

En quoi est-ce utile? Il s'agit de veiller à ce qu'il existe un processus d'examen des plaintes pour les Canadiens ordinaires qui ont un problème avec la GRC et, en l'occurrence, grâce au projet de loi, avec l'Agence des services frontaliers du Canada. Dans notre démocratie, il est absolument essentiel de pouvoir faire répondre les forces de l'ordre, sous toutes leurs formes, de leurs actes, étant donné que l'on accorde de très grands pouvoirs...

Je suis désolée, madame la Présidente, mais peut-être que les députés libéraux aimeraient tenir leurs conversations dans l'antichambre?

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** À l'ordre. Je rappelle aux députés de se rendre dans les antichambres s'ils veulent avoir des conversations, car elles perturbent les délibérations de la Chambre.

**Mme Raquel Dancho:** Madame la Présidente, comme je le disais, il est très important que nous disposions de mécanismes efficaces pour exiger des comptes à quiconque exerce des fonctions d'application de la loi. Je crois que tout le monde en convient. Il s'agit de personnes à qui nous conférons le pouvoir de faire respecter la loi et l'ordre, alors nous devons disposer d'un organisme de surveillance tout aussi puissant pour garantir qu'elles n'en abusent pas.

Avant de continuer avec le reste de mon discours, je tiens à remercier sincèrement tous les hommes et toutes les femmes au Canada qui portent l'uniforme pour assurer la sécurité des Canadiens.

En tant que parlementaires, lorsque nous parlons de surveillance, il est très important que nous parlions également des sacrifices incroyables consentis par les agents de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada. Ceux de la GRC sont envoyés avec leur famille dans divers villages au pays, souvent en région rurale ou dans le Nord du Canada. Ces agents doivent y assurer la sécurité et ils font beaucoup de sacrifices pour leur famille. Qui plus est, nous savons que ceux de l'Agence des services frontaliers du Canada sont souvent envoyés dans des localités frontalières éloignées de l'endroit où ils vivraient normalement. Les agents se déplacent beaucoup et ils passent des semaines loin de chez eux.

Comme nous le savons, les agents de l'ASFC et de la GRC se mettent constamment en danger pour assurer notre sécurité, et je remercie tous les agents qui revêtent l'uniforme pour notre pays.

Certes, comme je le disais, l'organisme de surveillance est très important. En particulier, nous avons beaucoup parlé de l'ASFC au cours des dernières années et de son rôle dans la prévention de choses comme la violence liée aux armes à feu, par exemple.

Comme de nombreux grands corps policiers l'ont déjà souligné, nous partageons la plus longue frontière non défendue au monde avec un pays qui possède plus d'armes à feu que d'habitants et dont les armes à feu font partie de la culture et de l'histoire, et cela représente une grande menace; nous n'avons pas à en débattre à la Chambre, mais nous devons débattre de l'impact des États-Unis sur le Canada et du rôle important que joue l'ASFC pour faire en sorte qu'aucune arme à feu n'entre illégalement au Canada.

Malheureusement, dans des villes comme Toronto et Montréal, nous constatons des problèmes importants, ainsi que des décès et des meurtres, attribuables à des éléments criminels malveillants et à des gangs qui profitent de la porosité de notre frontière pour faire entrer en contrebande au pays des armes à feu qui sont non seulement à autorisation restreinte, mais aussi interdites. Ils les utilisent illégalement, les possèdent illégalement et nuisent réellement, en particulier aux communautés vulnérables de Montréal, de Toronto et d'autres villes du pays.

Ce ne sont pas seulement ces quartiers qui sont particulièrement vulnérables. Nous assistons à de la violence armée partout au pays, dans les zones rurales. Nous la voyons s'infiltrer dans les banlieues, qui sont normalement très sûres et à l'abri de ce genre d'éléments. C'est ce qui se passe avec les éléments criminels dans nos villes, et ils s'équipent grâce à leur capacité de trafiquer aisément des armes

### *Ordres émanant du gouvernement*

à feu, par contrebande ou par drone, soit à notre frontière ou à nos ports d'entrée.

Nous savons également que ce phénomène est profondément lié à la contrebande et au trafic de drogues à travers notre frontière. L'ASFC a un rôle énorme à jouer pour empêcher cela également. Nous comptons sur les agents de l'ASFC pour prévenir les activités criminelles importantes qui peuvent contribuer à la mort et au chaos dans nos villes. Nous leur donnons les moyens de le faire. Nous devons nous assurer qu'ils disposent des ressources, de l'équipement et de la formation nécessaires pour remplir ces tâches importantes pour les Canadiens.

Malheureusement, nous n'en entendons pas assez parler par le gouvernement. Il est bien trop occupé à s'en prendre aux propriétaires d'armes à feu canadiens bien formés et respectueux de la loi, dont la compétence a été vérifiée et approuvée, pour s'occuper de la question de la frontière. C'est peut-être un débat pour une autre fois. Comme nous parlons aujourd'hui de la surveillance de l'Agence des services frontaliers du Canada, je crois qu'il vaut la peine de souligner l'important travail qu'elle accomplit et à quel point nous devons prioriser les ressources à la frontière pour nous assurer de mettre les Canadiens à l'abri des répercussions de la contrebande des armes à feu et du trafic de drogues.

Nous avons également beaucoup parlé de la GRC au cours des dernières semaines et, franchement, des derniers mois. Nous savons que la GRC est confrontée à un important problème de recrutement et de rétention. Il y a beaucoup d'agents de la GRC et de la police de Winnipeg dans ma circonscription. Ce sont des hommes et des femmes formidables, mais ils disent que le moral des troupes est très bas. Où sont la surveillance et la responsabilité du gouvernement, et des autres pouvoirs publics, pour faire en sorte que les agents de la GRC et de la police municipale sentent que leur rôle est valorisé?

Cette question me préoccupe énormément. Nous sommes confrontés à une pénurie de policiers alors que, franchement, il y a eu une augmentation de 32 % des crimes violents depuis que les libéraux ont formé le gouvernement il y a sept ans, depuis que le premier ministre est à la tête du gouvernement du Canada. Voici une autre statistique que j'aimerais souligner: l'année dernière, on a enregistré 124 000 crimes violents de plus qu'en 2015, lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir. Le besoin de policiers pour assurer la sécurité de nos communautés est plus grand que jamais. Or, les forces policières sont confrontées à de graves problèmes de rétention.

• (1340)

Nous parlons de la surveillance de la GRC, mais nous devons également parler de politiques pour que les membres de la GRC bénéficient d'un soutien adéquat. Que se passe-t-il lorsque les policiers sont surchargés de travail et qu'ils ne sont pas assez nombreux, qu'ils sont de plus en plus dispersés et que leur charge de travail ne cesse d'augmenter? La fatigue et la dépression s'installent. On constate une accélération des effets du syndrome de stress post-traumatique à cause de ce qu'ils voient. Si les policiers ne peuvent pas se reposer et prendre soin de leur santé mentale, il y aura de graves répercussions sur leur capacité à faire leur travail de manière adéquate et à assurer leur propre sécurité, celle de leurs collègues et celle des collectivités.

### *Ordres émanant du gouvernement*

Lorsque nous nous penchons sur la situation de la GRC, de l'Agence des services frontaliers du Canada ou des forces armées, nous devons également veiller à en soutenir adéquatement les agents et les membres afin qu'ils se sentent valorisés et suffisamment appuyés pour faire leur travail au mieux de leurs capacités mentales et physiques. Les erreurs surviennent lorsque les troupes sont fatiguées, démoralisées, frustrées, irritées et surchargées de travail. C'est à ce moment-là que les plus grosses erreurs se produisent. Je pense que si nous voulons parler de surveillance, nous devons envisager de fournir un meilleur soutien à nos policiers et à nos agents à la frontière.

De plus, lorsqu'il est question de la GRC, on parle assurément beaucoup de la façon de mieux servir les collectivités vulnérables qui subissent le plus de répercussions des crimes violents. On pourrait parler du phénomène de la porte tournante, qui épuise aussi les policiers. Il y a environ cinq ans, le gouvernement libéral a présenté le projet de loi C-75, qui visait à réformer la mise en liberté sous caution. J'examine cette réforme depuis quelques semaines ou quelques mois et je discute avec des policiers de l'incidence qu'elle a eue selon eux.

Il semble que le projet de loi C-75 ait grandement contribué au cercle vicieux du récidivisme. Les individus qui cherchent à enfreindre la loi et éventuellement à faire du mal à autrui sont sans cesse incarcérés, puis libérés de prison. Semaine après semaine, les policiers interpellent les mêmes personnes pour le même genre de crimes. Il s'agit souvent de larcins et de crimes mineurs, mais il peut aussi s'agir souvent de crimes graves, comme des agressions au couteau, des fusillades, des viols ou d'autres types de voies de fait.

Les députés peuvent-ils s'imaginer être des policiers et risquer leur vie pour arrêter le même individu encore et encore? Qu'est-ce que cela fait à ces policiers? Qu'est-ce que cela fait à leur moral et à leur capacité de garder le moral et de faire leur travail, alors que sont les mêmes personnes qu'ils arrêtent sans cesse? Si nous voulons parler de surveillance, nous devons parler de l'équipement et des ressources dont nos policiers ont besoin, et cela nous ramène à notre système de justice pénale et à la manière dont il veille à ce que les personnes que les policiers arrêtent demeurent en prison si elles constituent une menace pour la société.

Ensuite, il y a des choses comme le projet de loi C-5, dont notre parti a abondamment parlé parce qu'il est convaincu de la menace que ce projet va représenter, en particulier pour les collectivités vulnérables. Rappelons, pour rafraîchir la mémoire de ceux qui nous regardent, que le projet de loi C-5 éliminerait l'emprisonnement obligatoire pour des infractions graves commises avec des armes à feu, comme l'agression d'un policier avec une arme ou une fusillade au volant, de sorte que tirer sur quelqu'un avec une arme à feu avec l'intention de le blesser n'entraînerait plus d'emprisonnement obligatoire sous le gouvernement libéral actuel.

Le projet de loi prévoirait également que, pour des infractions graves, au lieu d'une peine minimale obligatoire, un contrevenant pourrait purger une peine de détention à domicile. Par exemple, au sein d'une collectivité vulnérable, si des criminels ou les membres d'un gang commettent des infractions très graves envers des résidents, ils pourraient être assignés à résidence au sein de la collectivité qu'ils ont terrorisée au lieu d'aller en prison. Je ne pense pas que ce soit juste pour ces collectivités et je ne pense pas non plus que ces collectivités veuillent que ces éléments criminels demeurent sur place. En outre, cela n'offrirait aucune possibilité de

réadaptation, alors que c'est prévu dans notre système pénitentiaire. À mon avis, il devrait y avoir beaucoup plus de possibilités de réadaptation dans nos pénitenciers, mais c'est un sujet dont il faudra discuter une autre fois.

Par ailleurs, nous sommes très préoccupés par le leadership au sein de la GRC. J'ai demandé aujourd'hui au ministre si le projet de loi prévoyait une surveillance quelconque de la commissaire de la GRC, compte tenu du scandale et des accusations portées récemment, avec preuves à l'appui, selon lesquelles la commissaire de la GRC s'est ingérée politiquement dans l'enquête relative à la piraterie de l'histoire du Canada, à savoir le massacre de 2020 en Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'une affaire très sérieuse sur laquelle les conservateurs, comme le Bloc et le NPD, enquêtent depuis cinq mois. Bien que le projet de loi améliore la surveillance de la GRC, je ne pense pas, hélas, que cela se traduise par une amélioration de la direction de la GRC, bien que cela soit cruellement nécessaire.

L'autre jour, au comité, nous avons discuté avec la commissaire de la GRC; c'était la deuxième fois qu'elle venait au comité au sujet de ce scandale d'ingérence. Elle s'est également présentée devant la Commission des pertes massives, ou CPM, pour en discuter, et l'expérience a été assez pénible. J'espérais qu'elle exprimerait des remords pour avoir géré la situation comme elle l'a fait ou qu'elle aurait une explication légitime qui nous permettrait de comprendre et nous apporterait un peu de soulagement à cet égard. Malheureusement, nous n'avons eu aucune réponse de sa part.

● (1345)

Le seul moyen que nous avons pour exiger qu'elle rende des comptes, du moins en tant qu'opposition, c'était de passer par le Comité de la sécurité publique. Le gouvernement pouvait congédier la commissaire, mais il n'a pris aucune mesure en ce sens. Nous pensions qu'il devrait le faire. Le projet de loi C-20 parle de surveillance, mais il ne prévoit aucun mécanisme de surveillance, à ma connaissance, en ce qui concerne la commissaire de la GRC dans ce contexte.

Pour résumer, il y a quelques années, dans l'agitation extrême qui a suivi le drame qui a coûté la vie à 22 personnes, dont une femme enceinte, nous avons découvert, environ 10 jours après le drame, grâce aux preuves que nous avons obtenues par l'entremise de la CPM, que la commissaire de la GRC avait, dans un premier temps, averti le gouvernement que la communication de l'information sur les armes utilisées par ce tueur démoniaque — qui, répétons-le, a tué 22 personnes dont une femme enceinte — compromettrait l'enquête criminelle. La commissaire a clairement indiqué que cette information ne devait être divulguée qu'au ministre et au premier ministre.

Quelques jours après, elle a malheureusement fait volte-face. Nous disposions alors d'un enregistrement audio où elle réprimandait ses adjoints de la Nouvelle-Écosse présents sur le terrain pour ne pas avoir communiqué l'information qu'elle avait dit à ses patrons qu'il ne fallait pas communiquer. Nous lui avons demandé, et la Commission des crimes de masse lui a demandé pourquoi elle avait changé d'avis. Elle n'a pas donné une seule réponse cohérente quant aux raisons qui lui ont fait changer d'avis. Nous avons des hypothèses, mais la commissaire n'a pas fourni une seule réponse cohérente.

*Ordres émanant du gouvernement*

Ce que nous avons découvert grâce à l'enregistrement audio, et ce qui avait été clairement corroboré par les adjoints de la Nouvelle-Écosse et leurs notes méticuleuses avant que nous ayons l'enregistrement audio, c'est que la commissaire faisait un lien avec les politiques sur le contrôle des armes à feu que les libéraux voulaient mettre en œuvre. Elle a agi ainsi parce qu'elle voulait contribuer à faire avancer les politiques de contrôle des armes à feu du gouvernement libéral.

Vingt-deux Canadiens ont été assassinés et ce crime de masse a débouché sur l'enquête criminelle la plus importante de l'histoire du Canada. Si la commissaire de la GRC a vu la situation comme une occasion de faire avancer la politique de contrôle des armes à feu de ses patrons politiques, il est évident que nous avons une foule de questions à poser et que cela nous préoccupe énormément. Nous pensons qu'il y a eu ingérence politique. Le lien a été fait avec le gouvernement libéral à cause des propos qu'elle a elle-même tenus en disant qu'on lui avait demandé d'agir ainsi.

Le gouvernement libéral l'a nié à maintes reprises. Nous avons ses paroles dans un enregistrement audio. Des députés de la Nouvelle-Écosse présents à la réunion où elle a prononcé ces paroles nous l'ont confirmé. Ils les ont prises en note. Ils ont témoigné devant le comité sans l'ombre d'un doute, et grâce à l'enregistrement audio nous pouvons entendre que la commissaire de la GRC a cherché à profiter du décès de 22 personnes pour faire avancer le programme politique des libéraux. Elle a aussi dit que c'était une demande du ministre de la Sécurité publique de l'époque.

Nous en avons discuté pendant cinq mois. Les preuves ont été recueillies et la cause a été assemblée. Pour nous, il nous semble irréfutable que ces paroles ont été prononcées, mais la commissaire continue de maintenir sa position. Selon nous, c'est révoltant et consternant. Nous ne comprenons pas comment une personne responsable de l'application de la loi peut se présenter devant le comité et contredire les faits sur le terrain, l'enregistrement audio que nous avons, et dire qu'il y a un lien direct. Elle a dit que ce n'était qu'une conversation prise hors contexte, que tout cela était un malentendu ou une mauvaise communication. C'est ce que nous entendions. Cela dit, nous avons l'enregistrement audio et le témoignage des personnes présentes dans la salle.

Il est très frustrant de ne pas avoir été en mesure de tenir pleinement responsable l'agent de la GRC la plus puissante au pays. C'est peut-être une faiblesse de ma part. J'aurais peut-être pu faire mieux. Toutefois, si nous voulons parler du projet de loi C-20, le gouvernement doit aussi parler de la nécessité de tenir la commissaire de la GRC responsable, ce qu'il n'a pas fait jusqu'à maintenant.

Ce serait différent si elle ne tenait ce genre de discours douteux pour justifier son comportement que devant nous, car nous croyons qu'elle agit ainsi sous les ordres du gouvernement libéral et de ses ministres. Elle a aussi mentionné le Cabinet du premier ministre dans l'enregistrement audio, alors peut-être que le problème s'étend au Cabinet du premier ministre. Nous n'avons pas pu obtenir d'autres preuves pour convaincre les médias et d'autres intervenants que c'est le cas. Si d'autres preuves sont présentées, je vous assure que nous réexaminerons la question.

Je pense que les journalistes vivent enfin un peu ce que nous avons vécu avec la commissaire au cours des cinq derniers mois.

● (1350)

Pour en revenir au sujet de la surveillance de la GRC, le *Globe and Mail* a récemment publié un article, hier ou avant-hier si je me souviens bien. Maintenant, il semble que la commissaire adopte le même genre de comportement en ce qui concerne la Loi sur les mesures d'urgence. Il semble qu'elle envoyait des textos à son homologue, le commissaire de la Police provinciale de l'Ontario, ou PPO, au paroxysme de la crise du convoi, lorsque le gouvernement a mis en application la Loi sur les mesures d'urgence. À titre de rappel, cette Loi permet au gouvernement de suspendre les droits garantis par la Charte. C'est une décision extrêmement importante. C'est pourquoi une enquête est prévue pour que le gouvernement rende des comptes au sujet de son application. On s'assure ainsi que le seuil très élevé prévu par la Loi sur les mesures d'urgence a été respecté. C'est le processus qui se déroule présentement, et il est vraiment fascinant.

La commissaire adopte le même comportement avec les médias. Elle a échangé des textos avec la PPO. Le titre de l'article est « La cheffe de la GRC ne peut pas expliquer les textos dans lesquels elle a insinué que le gouvernement fédéral voulait un soutien rétroactif pour la Loi sur les mesures d'urgence ». Où en est la surveillance à ce sujet?

Voici ce qu'elle a dit au commissaire de la PPO. C'est incroyablement. Elle lui a envoyé un message pour savoir si le ministre Blair lui avait demandé une lettre de soutien au recours à la Loi sur les mesures d'urgence. Selon ce que j'ai lu dans l'article, ce message a été envoyé après que les libéraux ont invoqué la Loi. La commissaire de la GRC a demandé une lettre de soutien rétroactif pour l'application de la Loi sur les mesures d'urgence au commissaire de la PPO. Deux personnes très puissantes parlent d'antidater une lettre de manière rétroactive pour montrer qu'elles soutiennent cette initiative. C'est vraiment bizarre. On peut douter de leur intégrité. Cela peut aussi montrer le degré de désespoir, ce qui est purement une hypothèse, que les chefs politiques dans ce scénario éprouvaient quand venait le temps d'appuyer leur décision. Nous savons que le ministre de la Sécurité publique a dit des faussetés à la Chambre lorsqu'il a affirmé que la police avait demandé l'application des pouvoirs d'urgence, ce qui n'était pas le cas. Cela ne fait que détailler un peu plus cette histoire.

De plus, elle a déclaré aux journalistes qu'elle n'avait jamais demandé une telle lettre. Cependant, nous avons les textos qui prouvent le contraire. Si, comme elle le déclare aux journalistes, elle n'a jamais fait une telle demande, comment se fait-il que ces textos existent? Cette situation touchant la commissaire dure depuis cinq mois. Nous disons qu'elle a déclaré quelque chose et elle répond que ce n'est pas ce qu'elle voulait dire. Elle nous le répète constamment. Nous parlons de la surveillance de la GRC. Qui surveille la commissaire de la GRC?

Je termine sur ce point, car c'est celui qui m'a le plus choquée. La cheffe de la GRC, la commissaire, a envoyé un texto au chef de la Police provinciale de l'Ontario. Les textos de la commissaire Lucki montrent qu'elle a demandé à deux reprises au commissaire Carrique d'utiliser une autre application de messagerie qui ne conserve pas les messages effacés. Dans le contexte de la discussion sur les pouvoirs d'urgence, n'est-il pas étrange que la cheffe de la GRC envoie un texto au chef de la Police provinciale de l'Ontario dans lequel elle exige qu'il utilise une application où leurs messages peuvent être effacés de façon permanente? Est-ce que personne n'est préoccupé par cette demande?

### Déclarations de députés

Les dirigeants des forces de l'ordre parlent d'utiliser une application pour supprimer des messages de façon permanente. Je trouve cela insensé, et il est incroyablement que la commissaire soit encore à la tête des forces de l'ordre au Canada. C'est consternant. Elle devrait absolument démissionner ou, mieux encore, être congédiée par le ministre de la Sécurité publique.

• (1355)

**L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Madame la Présidente, j'ai passé la majeure partie des 20 dernières minutes à écouter l'intervention de mon collègue, en espérant que nous en saurions plus sur le fond du projet de loi lui-même. Je vais revenir à ma question à l'intention de ma collègue d'en face.

Je serai la première personne à prendre la parole à la Chambre pour défendre le travail incroyable qu'accomplissent chaque jour les forces de l'ordre pour assurer la sécurité du public dans toute la collectivité. Les investissements que nous avons mis en place, la technologie, les ressources et, franchement, le travail de l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique, un groupe que nous avons rencontré il y a quelques jours, sont la preuve de tout le soutien que nous allons investir dans nos forces de l'ordre pour qu'elles puissent faire leur travail.

Le débat d'aujourd'hui porte sur le projet de loi C-20, et je pense que ma collègue, si elle était franche avec la Chambre, reconnaîtrait qu'il y a eu très peu de commentaires sur le fond des propositions concernant les rapports, la discipline, les recommandations et toutes les choses qui amélioreront l'examen civil afin que le public puisse avoir confiance en nos institutions, y compris la GRC et l'ASFC. Quelle est la position de la députée sur le bien-fondé de ce projet de loi?

**Mme Raquel Dancho:** Madame la Présidente, le ministre devra m'excuser. Le gouvernement libéral nous tient tellement occupés à parler de surveillance. Je pourrais parler pendant des jours de toute la surveillance dont les libéraux ont besoin.

Je dirais que, dans l'ensemble, le projet de loi semble prometteur et que les conservateurs sont prêts à l'appuyer.

**M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP):** Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour son discours. Elle a parlé du moral des policiers. Elle a probablement entendu parler de Janet Merlo, qui a passé 20 ans dans la GRC, qui a signalé des actes d'intimidation persistants et qui entend encore des membres de la GRC dire qu'il existe du harcèlement sexuel persistant dans ce corps policier. Je me demande simplement si elle a des commentaires à faire sur la façon dont le projet de loi C-20 répondra à ces préoccupations et servira peut-être même à remonter le moral des troupes.

Deuxièmement, je prends bonne note des observations de ma collègue au sujet de la commissaire et de ce que nous avons vu au comité de la sécurité publique. A-t-elle des commentaires sur mon projet de loi d'initiative parlementaire, le projet de loi C-303, qui vise à clarifier et à préciser les rapports entre le ministre de la Sécurité publique et la commissaire de la GRC?

**Mme Raquel Dancho:** Monsieur le Président, j'admire le fait que mon collègue se soit penché sur les cinq derniers mois et qu'il se soit donné toute cette peine pour trouver une mesure législative qui pourrait éventuellement régler ce problème et la dynamique scandaleuse qu'il nous a été donné de voir entre le gouvernement libéral et la commissaire de la GRC. Son projet de loi semble très

prometteur. J'en ai fait une lecture rapide. Je ne suis pas convaincue qu'il résout le problème d'éthique et de comportement dont souffre en permanence le gouvernement libéral, mais nous sommes disposés à appuyer son projet de loi.

Quant à la première question de mon collègue, avec les quelques secondes qui me restent, je tiens à signaler que je suis profondément préoccupée par toute manifestation de harcèlement sexuel au sein de la GRC, ainsi que dans nos forces armées. J'ai longuement parlé à la Chambre de la demande de démission que nous avons reçue au cours de la dernière législature concernant le ministre de la Défense de l'époque et du laxisme dont il a fait preuve pendant six ans à l'égard du harcèlement et des agressions sexuelles dans nos forces armées. Je ne crois pas une minute que le gouvernement libéral va s'occuper de cette question. Je travaillerai sans relâche avec le député néo-démocrate pour résoudre ce problème à la GRC.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

### LE GURPURAB

**Mme Sonia Sidhu (Brampton-Sud, Lib.):** [La députée s'exprime en pendjabi.]

[Traduction]

Monsieur le Président, le 8 novembre prochain, les sikhs du Canada et du monde entier célèbreront la naissance du gourou Nanak Dev Ji, le premier gourou et le fondateur du sikhisme.

Le gourou Nanak Dev Ji a fait valoir l'importance du dur labeur, *kirat karni*, du partage avec les personnes dans le besoin, *vand ke chakna*, de la méditation, *naam japna*, et de l'altruisme, *seva*. Il était un ardent défenseur de l'égalité des sexes, croyant que personne n'est haut ou bas et que seule la justesse est suprême. Ce sont les principes sur lesquels s'appuient les valeurs sikhs.

Cette semaine, j'ai rencontré Amardeep Singh et Vininder Kaur, qui présentent une série documentaire en 24 épisodes intitulée *Allegory*, guidés par les voyages et la vie spirituelle du gourou Nanak Dev Ji, afin que davantage de personnes puissent connaître ses philosophies et ses enseignements.

Le Canada abrite l'une des plus grandes communautés sikhs au monde. Je tiens à remercier toutes les organisations de Brampton et du Canada qui font preuve d'altruisme à l'égard de nos collectivités. Je souhaite à tous un très heureux *Gurpurab*.

\* \* \*

### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC):** Monsieur le Président, le scandale entourant l'application ArriveCAN des libéraux a atteint des proportions épiques. À l'origine, cette application devait coûter 80 000 \$. Or, il appert qu'elle a coûté la somme faramineuse de 54 millions de dollars.

Le gouvernement a dépensé 54 millions de dollars pour une application qui n'a protégé personne. Outre le fait que de nombreux problèmes techniques ont inutilement forcé des milliers de Canadiens en santé à faire la quarantaine, cette application a bafoué les droits et libertés des Canadiens.

Les libéraux refusent de dire qui a été grassement payé pour cette application pire qu'inutile et, dans une tentative de camouflage évidente, ils ont voté contre la motion dans laquelle les conservateurs réclamaient que cette arnaque fasse l'objet d'une vérification.

Les Canadiens méritent des réponses. Ils méritent de savoir quels amis et proches du Parti libéral se sont enrichis aux dépens des contribuables. Il est temps de remonter la filière pour savoir où est allé cet argent. Il est temps que les vérificateurs se mettent à la tâche.

\* \* \*

### LA CAMPAGNE DE DON DE SANG DE LA COMMUNAUTÉ SIKHE

**M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.):** Monsieur le Président, il y a 23 ans, un groupe de bénévoles dévoués a organisé la première collecte de sang à Surrey à la mémoire des sikhs qui avaient brutalement été tués en Inde en 1984.

Depuis lors, la campagne annuelle de don de sang de la communauté sikhe a pris de l'ampleur et comprend maintenant des événements-bénéfices d'un bout à l'autre du Canada et dans divers pays. Cette initiative a contribué à sauver plus de 165 000 vies au Canada.

La communauté sikhe constitue le groupe qui fait l'apport le plus considérable au programme des Partenaires pour la vie de la Société canadienne du sang, fondé sur des promesses de don. J'invite les Canadiens à se rendre à l'école secondaire Princess Margaret, les 5 et 6 novembre prochains, pour donner du sang et du plasma afin d'aider des patients qui en ont besoin partout au Canada.

J'invite les députés à se joindre à moi pour remercier les dirigeants, les bénévoles et les donateurs de la campagne de don de sang de la communauté sikhe, parce qu'ils figurent parmi les meilleurs éléments du Canada.

\* \* \*

[Français]

### LISETTE LEBLANC LANDRY

**M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ):** Monsieur le Président, Mme Lisette Leblanc Landry a vécu une vie de dévouement au service des autres. Membre des Filles d'Isabelle depuis plus de 60 ans et membre du comité des résidents d'Avellin-Dalcourt, elle rend visite régulièrement aux personnes malades et agit à titre d'accompagnatrice pour les gens ayant besoin de soutien lors de leur visite médicale.

S'estimant chanceuse d'avoir une bonne santé et du temps disponible, elle s'est dévouée au service des autres dans différents organismes tout au long de sa vie. Après avoir été personnalité de *L'Écho*, en 1985, s'être mérité le prix Gaétan-Blais, en 2014, et avoir figuré dans les têtes d'affiche du *Nouvelliste*, en 2018, elle a reçu, à l'âge de 85 ans, la plus haute distinction.

Dans le monde actuel, être disponible et à l'écoute de l'autre est une grande richesse. Elle est en ce sens un modèle exceptionnel. Elle mérite le plus grand des respects et je tiens à lui rendre hommage. Au nom de toutes celles et de tous ceux à qui elle a fait du bien, merci.

### Déclarations de députés

[Traduction]

### LES ÉMEUTES ANTI-SIKHS DE 1984

**Mme Ruby Sahota (Brampton-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, 38 ans plus tard, nous nous souvenons toujours des sombres jours de novembre 1984, où des bandes organisées par le gouvernement ont pris d'assaut les rues de Delhi, en Inde. Au moyen de listes électorales, de formulaires d'inscription à l'école et de listes de rations, ils cherchaient à identifier les demeures et les entreprises des sikhs.

Des éléments de preuve présentés à la cour ont clairement montré que ces bandes étaient payées en argent et en alcool, qu'elles avaient reçu des armes et qu'on leur avait donné la directive de piller et de brûler les propriétés des sikhs. Des politiciens ont exigé qu'ils veillent à ce qu'aucun sikh ne survive. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont été tués, brûlés vifs et violés.

Ce n'est pas un conflit qui oppose les sikhs et les hindous, contrairement à ce que laissent entendre tous ceux qui veulent semer la division. En fait, de nombreuses familles hindoues ont risqué leur vie pour protéger leurs voisins sikhs pendant cette période, et ils leur en seront toujours reconnaissants. C'est une question de droits de la personne.

Je cite la cour supérieure de Delhi: « [L]es massacres de sikhs à Delhi et ailleurs en novembre 1984 constituaient en fait des "crimes contre l'humanité". Ils continueront de hanter la conscience collective de la société pendant encore longtemps. »

\* \* \*

● (1405)

### L'ÉCONOMIE

**M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC):** Monsieur le Président, par le passé, il y avait une formule qui fonctionnait ici, au Canada. Elle était simple: en travaillant fort, on touchait un chèque de paie, qui permettait de payer son hypothèque ou son loyer, ses factures et ses taxes et impôts, ainsi que d'économiser de l'argent pour l'avenir.

Sous les libéraux, cette formule ne fonctionne plus du tout. De nos jours, la plupart des gens peinent à joindre les deux bouts avec le salaire qu'ils gagnent. Posséder une maison, élever une famille, prendre sa retraite sont devenus des rêves impossibles, inaccessibles pour la majorité des gens. Chaque fois qu'une petite entreprise ferme ses portes, qu'un aîné reçoit sa facture de chauffage, qu'un jeune couple cherche à acheter une maison ou qu'un parent attend à l'urgence avec son enfant, nous nous rendons compte à quel point cette formule est devenue boiteuse.

Les libéraux ferment les yeux sur l'écart croissant entre les quelques personnes qui sont financièrement à l'aise et profitent de cette formule boiteuse, et la majorité qui peine à joindre les deux bouts et n'a aucun espoir pour l'avenir. Les conservateurs continueront de se battre pour transformer la souffrance en espoir, redonner leur valeur aux chèques de paie et rétablir une formule gagnante qui fonctionnera pour tous les Canadiens.

*Déclarations de députés***LE WOMEN'S CENTRE OF YORK REGION**

**Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, depuis 45 ans, le Women's Centre of York Region sert les femmes et les enfants victimes de violence contre les femmes.

Je remercie Jennifer Gibbs, présidente du conseil d'administration, et Liora Sobel, directrice générale, qui sont à la tête de l'organisme, ainsi que Jully Black, auteure-compositrice et philanthrope, dont le fils a prononcé un discours passionné lors des célébrations du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme, auxquelles j'ai participé avec eux la semaine dernière.

Le gouvernement est formel: la violence contre les femmes ne sera pas tolérée. Voilà pourquoi nous collaborons avec les provinces, les territoires et des partenaires autochtones pour mettre en œuvre un plan d'action national visant à mettre fin à la violence contre les femmes. Nous proposons d'investir 540 millions de dollars sur cinq ans. La priorité est d'accroître le soutien pour les plus vulnérables, soit les femmes et les filles autochtones ainsi que les membres de la communauté 2SLGBTQ+.

Avec les autres ordres de gouvernement, nous pouvons exercer un leadership, mettre en place des politiques et fournir du financement, mais c'est grâce au travail de ces organismes communautaires dévoués qu'un changement peut s'opérer.

Je remercie Jennifer, Liora et tous les employés, les membres du conseil d'administration et les bénévoles du Women's Centre of York Region d'aider les femmes à surmonter les obstacles, à guérir de leurs traumatismes et à entamer un nouveau chapitre de leur vie. Nous continuerons à collaborer pour protéger toutes les personnes qui souffrent à cause de la violence contre les femmes et, ultimement, pour l'éradiquer complètement.

\* \* \*

**LES MÉDAILLES DU CONCOURS MONDIAL DES MÉTIERS 2022**

**M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.):** Monsieur le Président, cette semaine est la Semaine nationale des métiers spécialisés et des technologies, une importante initiative menée par Skills/Compétences Canada pour aider les jeunes Canadiens à découvrir les carrières dans les métiers spécialisés et la technologie.

Comme on s'attend à ce que plus de 700 000 travailleurs de métiers spécialisés prennent leur retraite au Canada d'ici 2028, il est essentiel que nous fassions tout en notre pouvoir pour inciter les jeunes Canadiens à poursuivre des carrières dans ces domaines, de la charpenterie à la mécanique, en passant par la construction, la cuisine, la soudure, la coiffure et plus encore. Il existe d'innombrables emplois enrichissants et bien rémunérés, prêts à être comblés.

Je suis heureux de saluer deux jeunes femmes étonnantes qui exercent un métier spécialisé au Canada aujourd'hui: Korae Nottveit et Emma Kilgannon. Korae et Emma ont récemment remporté des médailles dans le cadre du Mondial des métiers 2022 dans les catégories cuisine et boulangerie. Elles sont accompagnées du président du conseil d'administration national de Skills/Compétences Canada, M. Patrick Rouble.

Je leur souhaite la bienvenue à Ottawa et les félicite pour leurs grandes réalisations.

**LE NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA**

**M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC):** Monsieur le Président, des temps difficiles s'annoncent cet hiver pour tous les Canadiens. C'est particulièrement vrai pour les travailleurs de la Saskatchewan, qui verront la triple augmentation des factures d'énergie, d'épicerie et de chauffage domestique. Pourtant, le chef du NPD a le culot d'aller se plaindre sur Twitter. Sa « demande » creuse de supprimer les taxes sur le chauffage domestique serait plus crédible si lui et ses camarades néo-démocrates avaient voté en faveur de la motion de notre chef la semaine dernière, demandant de supprimer la taxe sur le carbone pour le chauffage domestique.

L'actuel chef du NPD est de moins en moins pertinent. Il n'est pas étonnant que le NPD de la Saskatchewan ait annulé son invitation à le voir en personne à son dernier congrès; même eux savent à quel point ce chef peut entacher leur image.

Je me demande combien d'autres élections le NPD devra perdre avant de réaliser que ses politiques, son parti et son chef sont tous déconnectés des véritables difficultés que vivent les Canadiens.

\* \* \*

• (1410)

**LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DU COQUELICOT**

**L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, chaque année, du dernier vendredi d'octobre au 11 novembre, des Canadiens portent un coquelicot pour rendre hommage aux anciens combattants et se souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour les libertés dont nous jouissons aujourd'hui.

Comme chaque année, l'organisme K-W Poppy Fund a organisé le lancement de la Campagne du coquelicot à la filiale n° 530 de la Légion à Waterloo. Je me suis jointe à des anciens combattants, à des cadets, à des membres de l'exécutif et à des bénévoles de l'association navale de Kitchener-Waterloo, de la 404<sup>e</sup> Escadre K-W de l'Association de l'Aviation royale canadienne, du 31<sup>e</sup> Régiment de génie du combat, connu sous le nom de « régiment Elgin », et de la Légion royale canadienne, entre autres.

Cette année, pour la première fois, la Légion distribue des coquelicots biodégradables pour réduire l'empreinte écologique. J'encourage tous les Canadiens à participer à la Semaine des vétérans pour rendre hommage à ces derniers, ainsi que prendre connaissance de leurs sacrifices et de leurs efforts.

Je remercie tous les gens en uniforme de leur service, et je félicite la Légion royale canadienne d'avoir rendu biodégradable ce symbole du souvenir.

Nous nous souviendrons d'eux.

\* \* \*

[Français]

**L'INFLATION**

**M. Jacques Gourde (Lévis—Lotbinière, PCC):** Monsieur le Président, les politiques inflationnistes du gouvernement libéral obligent les Canadiens à se serrer la ceinture comme jamais.

Nous apprenons que 1,5 million de Canadiens ont eu recours aux services d'une banque alimentaire, seulement au cours du dernier mois. C'est une augmentation fulgurante de 35 % depuis 2019. La hausse des taux d'intérêt pour une hypothèque de 400 000 \$ augmente les frais d'intérêt de plus de 15 000 \$ par année pour une famille canadienne.

Nous demandons au gouvernement libéral de réformer nos impôts pour encourager le travail, de supprimer les taxes et les droits de douane sur le carburant et les engrais pour les agriculteurs, de plafonner les dépenses avec une loi exigeant que les ministres trouvent 1 \$ d'économie pour chaque nouveau dollar dépensé, de réduire les dépenses inutiles comme ArriveCAN, et de travailler avec tous les ordres de gouvernement pour augmenter l'efficacité du travail produit et pour produire plus de ce que les Canadiens achètent.

Voilà une partie de la direction du prochain gouvernement conservateur!

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉCONOMIE

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Monsieur le Président, le fardeau des Canadiens n'a jamais été aussi lourd. La politique du premier ministre qui consiste à imposer et à dépenser a contraint un nombre record de Canadiens à faire appel à des banques alimentaires. Récemment, 1,5 million de Canadiens ont dû recourir aux banques alimentaires en un seul mois. Près du tiers, soit 500 000 d'entre eux, étaient des enfants. C'est inacceptable, et cela représente une augmentation de 35 % depuis 2019.

Le gouvernement augmente les taxes sur l'essence, l'épicerie et le chauffage, ce qui a fait augmenter le coût des produits essentiels sur lesquels comptent les Canadiens. Ses dépenses inconsidérées et continues ont mené à un taux d'inflation record, ce qui lui a permis de s'enrichir sur le dos des Canadiens. En raison de la hausse des taux d'intérêt, les Canadiens qui étaient déjà au bord du gouffre ont été précipités dans celui-ci. Le gouvernement libéral doit cesser de travailler pour lui-même et pour ses amis. Il doit commencer à travailler pour les Canadiens.

\* \* \*

### LA COLLECTE DE FONDS POUR L'UKRAINE

**M. Taleeb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour faire l'éloge de Matheson Phan, un élève exceptionnel de cinquième année de ma circonscription, Vancouver Granville.

Inspiré par la bravoure et la résilience du peuple ukrainien, Matheson a décidé de recueillir des fonds en réponse à l'appel de la Croix-Rouge canadienne concernant la crise humanitaire en Ukraine. Il fabrique des rubans bleus et jaunes ornés d'une épinglette du drapeau canadien. Depuis février, Matheson travaille avec sa famille et ses amis, ainsi qu'avec son jeune frère Lincoln, pour couper, coudre et assembler ces symboles de solidarité qui seront portés par les membres de notre communauté.

Matheson m'a envoyé une épinglette pour chaque député, que nous porterons tous avec fierté, je le sais. Je cite les paroles de Matheson lui-même: « J'espère voir un avenir où chacun aidera ceux qui sont dans le besoin. » Je sais que tous les députés sont d'accord. Je remercie Matheson pour son leadership et sa foi en un monde meilleur.

*Slava Ukraini.*

### Déclarations de députés

[Français]

### LE TRANSPORT COLLECTIF

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Monsieur le Président, les économistes disent que, quand on augmente la demande, l'offre va augmenter. Or, en matière de transport en commun, c'est l'inverse. Il faut augmenter l'offre pour que la demande suive. En somme, il faut avoir des transports collectifs efficaces et attrayants pour que les gens embarquent.

Les transports en commun sont essentiels pour la mobilité urbaine et pour réduire notre empreinte carbone, mais ils sont aussi essentiels pour la circulation interurbaine de nos régions. Après deux ans de pandémie qui ont mis à mal nos sociétés de transport, il est urgent de réinvestir pour propulser de nouveau nos transports collectifs.

De plus, nous devons électrifier nos réseaux. Cela va participer à la réduction de nos gaz à effet de serre et réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Cette orientation nous permettra de créer de bons emplois, chez nous, avec l'expertise locale que nous possédons déjà.

Pour un service de transport collectif fréquent et fiable, il faut un financement fédéral permanent et fiable. Au NPD, nous misons sur de bons systèmes de transport pour tout le monde. Nous demandons au gouvernement libéral de faire de même.

• (1415)

**Le Président:** À l'ordre.

Je demande aux députés d'écouter et de respecter la personne qui a la parole. En ce moment, il y a beaucoup de bruit et il n'est pas facile d'entendre ce qui est dit.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

\* \* \*

### L'ASSOCIATION DES INDUSTRIES AÉROSPATIALES DU CANADA

**M. Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, nous soulignons aujourd'hui le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des industries aérospatiales du Canada, ou AIAC. Il faut se réjouir de l'existence d'une association dynamique vouée à ce que ce secteur stratégique soit soutenu comme il se doit.

Le regretté Jean Lapierre avait dit de l'aérospatiale qu'elle était au Québec ce que l'automobile est à l'Ontario. Le Grand Montréal est l'un des trois principaux pôles en aérospatiale au monde, aux côtés de Seattle et de Toulouse, et l'une des seules régions où il est possible d'avoir l'ensemble des composantes pour construire un appareil dans son entièreté.

L'aérospatiale représente une grappe de recherche et un filet de petites et moyennes entreprises d'une extrême vitalité. Un tel écosystème mérite une politique digne de ce nom. Nous ne pouvons nous permettre de négliger cette industrie stratégique. C'est le nécessaire rappel que nous fait constamment l'AIAC.

Je souhaite une longue vie à l'AIAC et un bon anniversaire.

*Questions orales*

[Traduction]

**L'ANTISÉMITISME**

**Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC):** Monsieur le Président, lorsque le ministre de la Diversité a été confronté au financement accordé par son ministère à un antisémite notoire, Laith Marouf, il a juré que c'était une erreur et que cela ne se reproduirait plus, même s'il a cherché à cacher l'affaire pendant un mois.

Nous savons maintenant que la promesse prétendument très sincère du ministre n'était rien d'autre que des paroles en l'air adressées à la Chambre, à son caucus et aux Canadiens. Hier, nous avons découvert que le même genre de financement continue de la part du ministère du Patrimoine canadien. Près de 30 000 \$ ont été versés à deux organes de presse qui appellent à l'élimination d'Israël et perpétuent la dangereuse haine des Juifs. Ces informations sont librement accessibles sur Internet. Soit que personne n'a pris la peine de vérifier, soit que personne ne s'en est soucié, ce qui est plus probable.

Ce ne sont pas de malheureuses erreurs. Ce n'est même pas de l'incompétence. Ce sont des actes répétés de la part d'un gouvernement qui devient de plus en plus dangereusement complice du pire antisémitisme en utilisant l'argent des contribuables canadiens pour le faire proliférer. Nous avons un problème dans ce pays. Les Canadiens méritent d'en être informés. Les conservateurs sont là pour l'arrêter. Il faut qu'un plus grand nombre de députés du caucus libéral s'opposent à cette pratique.

\* \* \*

**L'ORDRE DU CANADA**

**M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour souligner l'honneur fait à un homme de ma circonscription, Morris Goodman, qui a été décoré de l'Ordre du Canada.

Morris a reçu cette médaille en raison de ses incroyables réalisations dans le monde des affaires, tout au long de sa carrière, ainsi que de son dévouement pour la cause de la philanthropie formatrice. Morris est un pionnier de l'industrie canadienne des médicaments génériques depuis des décennies. Il a notamment cofondé la plus grande société pharmaceutique du Canada, Pharmascience, il y a près de 40 ans.

Si le travail de Morris dans le monde des affaires a été remarquable, son dévouement pour les autres mérite aussi d'être louangé. Les œuvres de bienfaisance sont extrêmement importantes pour Morris et, par le biais de la Fondation de la famille Morris et Rosalind Goodman, il a considérablement aidé sa communauté d'origine, à Montréal, ainsi que d'innombrables personnes dans le monde entier.

Il n'est donc pas surprenant que son action bienfaitrice pour le Canada soit reconnue aujourd'hui. Morris et son épouse Lillian Vineberg sont des piliers de ma collectivité, et je tiens à les féliciter tous deux pour cette incroyable réalisation.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LES FINANCES**

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, nous saurons si le gouvernement libéral se soucie vraiment des Canadiens. L'énoncé économique de l'automne représente la dernière occasion de stopper les hausses d'impôts et les dépenses inflationnistes effrénées.

Les Canadiens paient plus de taxes que jamais et l'inflation causée par les libéraux a fait grimper les prix de l'essence, de l'épicerie et du chauffage domestique à des niveaux record. Les taxes inflationnistes des libéraux sont prélevées auprès de Canadiens qui ont faim. Le premier ministre mettra-t-il fin à ses dépenses inflationnistes, afin de faire cesser ses taxes inflationnistes?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je me réjouis de voir le député d'en face s'intéresser à l'énoncé économique de l'automne. Nous apprendrons ce que ce plan contient dans deux petites heures, mais je confirme qu'il peut compter sur le gouvernement libéral pour faire ce qui est juste, c'est-à-dire appuyer les Canadiens en leur offrant des soutiens en matière de soins dentaires et de loyer, en doublant le crédit de la TPS, en veillant à ce que les prestations pour la garde d'enfants soient en place et en étant là pour soutenir les Canadiens quand ils en ont le plus besoin.

Ils n'ont pas de plan. Nous en avons un. C'est ce que les Canadiens nous demandent de faire.

● (1420)

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Monsieur le Président, cette réponse montre clairement que la cupidité du gouvernement libéral est sans limites.

La solution du gouvernement à un problème est toujours de demander aux Canadiens de payer encore plus. L'inflation libérale a conduit à une hausse des taux d'intérêt. Une mère seule qui travaille auprès des jeunes a communiqué avec moi pour me dire que les versements de son hypothèque à taux variable ont encore augmenté de 500 \$ à cause de la taxe d'inflation des libéraux, et qu'elle arrive à peine à joindre les deux bouts.

Les Canadiens souffrent et n'ont pas les moyens de composer avec plus de dépenses et plus de taxes. Quand les libéraux arrêteront-ils de dépenser?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le député d'en face nous demande d'alléger davantage le fardeau fiscal des Canadiens. Nous l'avons réduit cinq fois. Combien de fois les conservateurs ont-ils voté contre ces mesures? La réponse est cinq fois.

De ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons les Canadiens. Les conservateurs votent contre les Canadiens. Nous verrons aujourd'hui l'ampleur de notre plan conçu pour soutenir les Canadiens et faire croître l'économie.

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Monsieur le Président, seuls les libéraux pourraient croire qu'une inflation accrue leur permettrait de lutter contre l'inflation qu'ils ont eux-mêmes créée.

*Questions orales*

Quelque 53 % des Canadiens se disent préoccupés par le paiement de leur hypothèque lorsqu'il faudra la renouveler. Plus d'un tiers d'entre eux prévoient déjà de réduire leurs dépenses et leur alimentation. Tout cela à un moment où les prix à l'épicerie sont trop élevés et où les Canadiens ne peuvent plus payer leurs factures de chauffage.

Les libéraux cesseront-ils de dépenser sans compter et d'imposer des taxes record, ou les Canadiens devront-ils plutôt se préparer à geler et à avoir faim cet hiver?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous avons un plan pour soutenir les Canadiens. Ce plan a débuté en 2015. Il a été renforcé par notre plan en matière d'abordabilité ce printemps de même que par le travail que nous avons fait récemment.

Les députés d'en face ont un plan: l'austérité typique des conservateurs. Ils veulent sabrer les prestations d'assurance-emploi, sabrer le Régime de pensions du Canada, sabrer les prestations pour la garde d'enfants et sabrer le paiement de l'Incitatif à agir pour le climat. Ils veulent sabrer, et nous voulons aider, parce que c'est notre travail.

[Français]

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, la Banque du Canada vise à maintenir l'inflation à 2 % de l'indice des prix à la consommation.

Bien que la Banque ait échoué à le faire, le premier ministre n'est pas pressé de voir l'inflation revenir à son niveau normal, car cela réduirait les revenus de son gouvernement. Cela explique pourquoi il poursuit ses dépenses inflationnistes et cherche à augmenter les taxes et les impôts. Les Canadiens souffrent parce que ce premier ministre profite de l'inflation qu'il a créée pour faire plus d'argent.

Aujourd'hui, est-ce qu'il va s'engager à ne pas augmenter les taxes et les impôts des Canadiens et à arrêter le gaspillage de fonds publics?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, l'argument n'est pas seulement économiquement faux, il est tout simplement cruel.

Dire que soutenir les Canadiens les plus vulnérables de notre pays augmente l'inflation est faux, car nous sommes dans un cycle inflationniste mondial où les pays du monde font face à l'inflation. Nous faisons ce qu'il faut pour soutenir les plus vulnérables.

Ils blâment les Canadiens. C'est irresponsable et c'est cruel.

**M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC):** Monsieur le Président, ce que nous blâmons, ce sont toutes les mesures qui ont été mises en place par les libéraux depuis les sept dernières années et en raison desquelles, aujourd'hui, nous vivons une inflation que nous n'avions pas vue depuis 40 ans.

Mark Carney, le possible futur chef du Parti libéral du Canada a lui-même dit que l'inflation au Canada était un produit canadien. C'est ce gouvernement qui a créé les problèmes que nous avons aujourd'hui. Si les citoyens ont faim et que 20 % des gens sautent un repas par semaine, c'est à cause des mesures qui ont été prises et des dépenses irresponsables de ce gouvernement. Est-ce qu'il va s'engager à prendre des mesures qui vont permettre d'aider les Canadiens au lieu de leur nuire?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a dit très clairement que nos investissements lors de la pandémie avaient prévenu une période déflationniste irresponsable.

Nous avons agi et nous avons soutenu les Canadiens. Les conservateurs veulent que nous fassions des coupes, parce que le plan typique conservateur, c'est de faire du *chop, chop, chop*. De ce côté, nous allons appuyer les Canadiens. C'est notre tâche et nous allons répondre aux attentes de la population.

\* \* \*

**L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, je porte le nœud caractéristique qui nous rappelle la nécessité de lutter contre le cancer de la prostate — et de perdre du poids.

Le premier ministre veut augmenter les seuils d'immigration, cette fois à 500 000 en 2025. Au Québec, ce serait quelque chose comme 120 000 immigrants, en plus de la plus grande part des gens qui arrivent par le chemin Roxham.

La plupart de ces gens ne parlent pas français. Le Québec n'a pas les moyens de les franciser, de les loger, de leur offrir l'éducation, d'offrir la garderie à leurs enfants, d'assurer leur santé.

Le gouvernement comprend-il que le Québec ne peut pas accueillir 150 000 immigrants...

• (1425)

**Le Président:** La parole est à l'honorable ministre de l'Immigration.

**L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.):** Monsieur le Président, le Canada a besoin de beaucoup de personnes, mais, comme le député le sait très bien, c'est au gouvernement du Québec de choisir les seuils d'immigration au Québec.

Nous travaillons plus fort avec le gouvernement du Québec et collaborons avec mon homologue. C'est une occasion de faire croître la population et l'économie et de travailler avec notre partenaire au Québec.

**M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ):** Monsieur le Président, le gouvernement et le premier ministre veulent qu'on accueille quelque chose comme 150 000 immigrants par année. Ils n'auront pas les services nécessaires en francisation, en garderie, en éducation, en santé, ni même des emplois de qualité.

Si on ne les accueille pas, le poids du Québec au sein de la fédération va se ratatiner comme une peau de chagrin, et, dans le cas contraire, on y risque notre langue et notre identité. Dans les deux cas, la nation québécoise s'affaiblit beaucoup.

Que préfèrent-ils? Affaiblir le Québec par la langue ou par le nombre?

**L'hon. Pablo Rodriguez (ministre du Patrimoine canadien, Lib.):** Monsieur le Président, il est dommage que les immigrants soient, pour le Bloc québécois, une question de nombre, de chiffre, de pourcentage. Ce sont des hommes, des femmes et des enfants.

### Questions orales

Je l'ai dit et je le répète: Québec dispose de tous les pouvoirs pour accueillir le nombre d'immigrants qu'il veut, tous des francophones s'il le veut.

J'ai une question pour le Bloc. Si le Québec accueille 70 000 personnes qui parlent français, 70 000 francophones, combien faut-il en franciser?

\* \* \*

### L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

**M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD):** Monsieur le Président, selon un récent rapport, le gouvernement voit filer entre ses doigts 30 milliards de dollars par année à cause de l'évasion fiscale. C'est gigantesque: ce sont 30 000 millions de dollars.

En fouillant dans les Paradise Papers, l'émission *Enquête* a découvert un exemple...

**Le Président:** Je dois interrompre l'honorable député pour une seconde. Nous commençons à avoir des problèmes à entendre non seulement les réponses, mais aussi les questions.

Je demande à tout le monde de respecter la personne qui parle, que ce soit pour poser une question ou pour y répondre.

L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie peut reprendre sa question depuis le début.

**M. Alexandre Boulerice:** Monsieur le Président, selon un récent rapport, le gouvernement voit filer entre ses doigts 30 milliards de dollars par année, à cause de l'évasion fiscale. C'est gigantesque: ce sont 30 000 millions de dollars.

En fouillant dans les Paradise Papers, l'émission *Enquête* a découvert un exemple sinistre de ces pratiques. Depuis des années, l'empire Irving utilise systématiquement des sociétés-écrans aux Bermudes pour éviter de payer ce qu'ils nous doivent. Pendant que les gens en arrachent pour payer leur loyer ou leur épicerie, les libéraux laissent faire ce vol légalisé.

Le gouvernement contrôle-t-il l'empire Irving ou la famille Irving possède-t-elle le Parti libéral du Canada?

**L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureuse de constater que mon collègue partage mon enthousiasme pour contrer l'évasion fiscale.

L'Agence du revenu du Canada continue de lutter contre l'évasion fiscale, tant au Canada qu'à l'étranger, grâce à un réseau solide de conventions fiscales et à nos investissements. Il est de plus en plus difficile de cacher de l'argent à l'étranger.

J'ai un message très simple pour tous ceux qui veulent commettre de l'évasion fiscale. L'Agence du revenu va les trouver, peu importe le temps que cela prendra.

\* \* \*

[Traduction]

### LA FISCALITÉ

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, selon des reportages récents, dans la dernière année, Loblaw a réalisé des profits sans précédent en récoltant 1 million de dollars de profits supplémentaires tous les jours. Pendant que des familles se tournent vers les banques alimentaires ou sautent des re-

pas pour réduire les coûts, Galen Weston et ses actionnaires s'en mettent plein les poches.

Le NPD a demandé au gouvernement d'obliger ces chaînes à payer ce qu'elles doivent aux Canadiens afin que nous puissions financer des mesures d'aide comme éliminer la TPS sur le chauffage résidentiel. Nous voulons des conséquences plus lourdes pour la fixation des prix, et nous voulons une taxe sur les bénéfices exceptionnels. Rien de cela n'a été mis en place.

Les libéraux vont-ils enfin s'attaquer à la « cupidiflation », qui enrichit davantage les mieux nantis aux dépens des autres?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, pour que les gens et les entreprises paient leur juste part, le gouvernement limite les possibilités pour les Canadiens fortunés de faire de l'évitement fiscal en ayant recours à des sociétés fictives étrangères, il examine les possibilités en vue de mettre en place un taux d'imposition minimal de 15 % au Canada et partout dans le monde pour les multinationales, et pour trouver les gens qui ne paient pas leur juste part d'impôts, il fournit 1,2 milliard de dollars à l'Agence du revenu du Canada, qui affiche un ratio de cinq pour un au chapitre du rendement des investissements. Voilà ce qu'on appelle une gestion financière responsable.

● (1430)

**L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens n'ont jamais payé autant de taxes, et c'est à cause des folles dépenses inflationnistes du premier ministre.

Pendant que les Canadiens se font vider les poches pour payer l'essence, l'épicerie et le chauffage de leur maison, le gouvernement libéral renfloue les siennes au prix de leur souffrance. Le gouvernement récolte des taxes comme jamais grâce à la crise de l'inflation qu'il a lui-même créée.

Le premier ministre mettra-t-il fin à ses dépenses inflationnistes et à la taxe inflationniste?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, parlons de ce que fait le gouvernement avec ces dépenses. Nous dépensons pour la prestation dentaire canadienne, qui permettra à des centaines de milliers d'enfants canadiens d'avoir accès aux soins dentaires. Nous dépensons pour l'Allocation canadienne pour le logement, qui aidera les Canadiens aux revenus les plus faibles à payer leur loyer. Dire que ce sont des mesures inflationnistes est tout à fait absurde. Nous dépensons pour l'Allocation canadienne pour enfants, qui vient en aide à neuf familles canadiennes sur dix et leur apporte des milliers de dollars chaque mois pour qu'elles puissent payer les produits de première nécessité.

Nous savons où couperaient les conservateurs s'ils étaient au pouvoir.

**L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC):** Monsieur le Président, quand les libéraux se rendront-ils compte qu'ils ne peuvent pas se sortir de la crise inflationniste qu'ils ont eux-mêmes créée en dépensant toujours plus en en faisant tourner la planche à billets? La taxe d'inflation pénalise les Canadiens alors que le gouvernement perçoit davantage de recettes fiscales, ce qui nuit aux familles canadiennes. En fait, plus de 1,5 million de familles canadiennes ont dû faire appel à une banque alimentaire en un mois. Ce n'est pas normal au Canada.

Quand les libéraux mettront-ils fin à cette taxe inflationniste?

*Questions orales*

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, aider les Canadiens à faible revenu à acheter des produits de première nécessité n'est pas une mesure inflationniste.

Nous savons que les conservateurs font de beaux discours, mais lorsqu'il s'agit d'adopter des mesures pour venir en aide aux Canadiens, ils votent contre. Lorsque nous avons proposé l'Allocation canadienne pour enfants, qu'ont-ils fait? Ils ont voté contre. Lorsque nous avons proposé de baisser les impôts sur le revenu de la classe moyenne, qu'ont-ils fait? Ils ont voté contre. Lorsque nous avons proposé des services de garde pour tous les Canadiens, qu'ont-ils fait? Ils ont voté contre. Qu'en est-il de la prestation dentaire canadienne et de l'Allocation canadienne pour le logement? Ils ont également voté contre.

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens paient plus de taxes que jamais sous le premier ministre. L'inflation est à son plus haut niveau depuis 40 ans. Les gens prennent de plus en plus de retard. Ils paient plus cher pour les produits de première nécessité comme la nourriture, l'essence et le chauffage. Des taxes plus élevées signifient plus d'argent dans le compte bancaire du gouvernement libéral, tout cela aux dépens des travailleurs canadiens.

Le premier ministre mettra-t-il fin aux dépenses inflationnistes et à la taxe sur l'inflation?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, examinons le bilan des conservateurs en matière de réduction des impôts pour les Canadiens. En 2015, lorsque nous avons proposé d'accorder un allègement fiscal aux Canadiens de la classe moyenne et d'imposer davantage le 1 % le plus riche, qui a voté contre? Les conservateurs. Lorsque nous avons proposé d'accorder un allègement fiscal aux travailleurs, qui a voté contre? Les conservateurs. Lorsque nous avons proposé la mise en place de prestations pour la garde d'enfants, qui a voté contre? Les conservateurs. Lorsque nous avons décidé d'aider les entreprises, qui a voté contre? Les conservateurs.

Nous défendons les intérêts des Canadiens. Nous soutenons les plus vulnérables. C'est notre travail; nous faisons notre travail.

**Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement libéral force les Canadiens à payer plus de taxes. Il pige dans leur compte bancaire pour renflouer le sien. Tandis que les personnes à revenu fixe, les aînés, les personnes handicapées, les jeunes adultes qui tentent de se bâtir une vie et les familles ont du mal à joindre les deux bouts, le gouvernement libéral se remplit les poches à leurs dépens.

Je répète. Le premier ministre mettra-t-il fin aux dépenses inflationnistes et à la taxe d'inflation?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, ce que dit la députée d'en face est tout simplement faux. Le gouvernement a bonifié le Supplément de revenu garanti pour les aînés, bonifié la Sécurité de la vieillesse pour les aînés âgés de plus de 75 ans, proposé la prestation canadienne pour les personnes handicapées, instauré l'Allocation canadienne pour enfants, mis en place un réseau national de garderies abordables, proposé la prestation dentaire canadienne, proposé un supplément à l'Allocation canadienne pour le logement, et j'en passe. Nous soutenons constamment les Canadiens. Qu'ont fait les conservateurs? Ils se sont opposés à chacune de ces mesures.

• (1435)

[Français]

## LES FINANCES

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement se prépare à tripler la taxe sur le carbone qui va coûter plus cher à tous les Canadiens. C'est cela, la réalité.

Cet après-midi, nous allons entendre la ministre des Finances nous dire que jamais dans l'histoire du pays les Canadiens n'auront payé autant de taxes et d'impôts. Pour le dire simplement, l'inflation augmente le prix de tout. Tout coûte plus cher et donc le gouvernement perçoit plus de taxes. L'inflation punit les Canadiens. Les libéraux s'en mettent plein les poches.

Est-ce que le premier ministre va être transparent et donner une *break* aux travailleurs cet après-midi et mettre fin à ses dépenses inflationnistes sur le dos des Canadiens?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, encore une fois, nous entendons que les conservateurs n'ont aucun plan pour aider les Canadiens.

Au Royaume-Uni, le gouvernement a décidé de couper dans les services pour les Britanniques et ce fut une chute totale.

Ici, les conservateurs proposent de réduire les prestations d'assurance-emploi, le régime de retraite des Canadiens et l'Allocation canadienne pour enfants. C'est l'austérité conservatrice typique, encore une fois.

Nous allons investir dans les Canadiens. C'est notre tâche et c'est ce que nous faisons.

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, tout ce que vient de dire le ministre est une inflation verbale qui est complètement hors de la réalité.

Le gouvernement libéral peut trouver toutes sortes d'excuses. C'est lui qui est le grand responsable de la situation économique actuelle qui appauvrit l'ensemble des Canadiens. Les portefeuilles sont vides. Les dettes des consommateurs explosent. Les dépenses inflationnistes du premier ministre augmentent les taux d'intérêt. Plus d'intérêt égale plus de dette égale moins d'argent dans les poches des Canadiens. C'est simple.

Est-ce que, cet après-midi, le premier ministre va faire preuve de compassion et réduire...

**Le Président:** À l'ordre.

L'honorable ministre du Tourisme a la parole.

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il est évident que, quand les conservateurs commencent à m'insulter, c'est parce qu'ils n'ont aucun plan. Ils ne parlent pas de ce qu'il faudrait faire pour les Canadiens.

De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes très clairs. Nous investissons dans les Canadiens avec les soins dentaires et l'aide au logement. Nous investissons dans les Canadiens avec le remboursement du crédit doublé de la TPS. Nous investissons dans les Canadiens avec l'Allocation canadienne pour enfants.

### Questions orales

Les conservateurs veulent couper, mais nous, nous voulons soutenir les Canadiens. C'est notre programme. C'est notre plan et c'est le meilleur plan.

\* \* \*

#### LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, les libéraux et les néo-démocrates ont déposé un bâillon en comité pour clore les débats sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

Après 50 ans d'inaction de leur part, c'est louche que cela presse autant soudainement. Cela presse tellement qu'ils limitent à sept heures les débats sur les amendements. De toute évidence, ils veulent éviter de parler des amendements que le Bloc québécois veut déposer. De toute évidence, ce ne sont pas nos amendements, c'est notamment ceux du gouvernement du Québec. Les amendements du Québec, lequel représente 90 % des francophones, méritent d'être débattus.

Pourquoi manœuvrent-ils pour les éviter?

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est louche aujourd'hui, c'est que le Bloc québécois et les conservateurs sont en train de jouer à des jeux politiques pour empêcher l'adoption du projet de loi dans les plus brefs délais.

Nous avons déposé un projet de loi pour nous assurer de contrer le déclin du français au pays et pour répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Je ne comprends pas pourquoi le Bloc et les conservateurs ne veulent pas voir l'adoption d'un projet qui va faire exactement cela.

**M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, nous avons invité des experts jusqu'en février pour nous parler des langues officielles. Le gouvernement et le NPD, main dans la main, ont décidé d'annuler plus de 30 témoignages d'experts. Parmi eux, des groupes importants comme la Maison de l'alphabétisation du Québec, la Société Saint-Jean-Baptiste, mais aussi les conseils scolaires francophones de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Acadie, l'Université de Moncton, l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi...

**Le Président:** À l'ordre. Je dois interrompre l'honorable député de La Pointe-de-l'Île.

Je ne sais pas ce qu'ont les députés aujourd'hui. Tout le monde parle en même temps. Je vais donc demander aux députés de chuchoter ou d'aller à l'extérieur de la Chambre s'ils veulent avoir des discussions.

• (1440)

[Traduction]

Si les députés veulent se parler, je les invite à se rapprocher les uns des autres ou à sortir dans le couloir et à éviter de tenir des conversations à une distance de quatre ou cinq banquettes ou de chaque côté de la Chambre.

[Français]

Je vais demander au député de La Pointe-de-l'Île de poser sa question de nouveau pour que nous puissions tous l'entendre.

**M. Mario Beaulieu:** Monsieur le Président, nous avons invité des experts jusqu'en février pour nous parler des langues officielles, mais le gouvernement et le NPD, main dans la main, ont décidé d'annuler plus de 30 témoignages d'experts. Parmi eux se trouvaient des groupes importants comme la Fondation pour l'alphabétisation, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les conseils scolaires francophones de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Acadie, l'Université de Moncton et l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Pourquoi la voix de ces gens n'est-elle soudainement pas assez importante pour mériter l'attention des libéraux et du NPD?

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, c'est tout à fait le contraire: la voix des intervenants est entendue clairement et ils nous ont dit qu'il était temps de passer à la prochaine étape.

Les intervenants veulent voir l'adoption du projet de loi C-13 puisqu'ils reconnaissent que cela va réellement améliorer la vie des Canadiens et des Canadiennes. Nous avons déposé un projet de loi ambitieux afin de nous assurer que nous pouvons tout faire pour appuyer nos communautés de langue officielle en situation minoritaire et contrer le déclin du français. Je ne comprends pas pourquoi le Bloc québécois et les conservateurs veulent finalement mettre fin à ce projet de loi.

**M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ):** Monsieur le Président, les libéraux et les néo-démocrates bâillonnent les travaux sur le projet de loi C-13. Ils fixent une limite de débat, qui vise notamment les amendements du gouvernement du Québec. Pour limiter ces débats, ils sont aussi prêts à trahir leur invitation faite à des dizaines d'experts québécois, franco-canadiens et acadiens. Les néo-démocrates et les libéraux ont une entente pour mettre fin aux débats sur les amendements et ils ont une entente pour annuler la comparution des témoins.

Ont-ils aussi une entente pour rejeter les amendements du Québec comme l'application de la loi 101 aux entreprises de compétence fédérale?

**L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.):** Monsieur le Président, soyons clairs, notre gouvernement est le premier à reconnaître le déclin du français dans ce pays. C'est pour cette raison que nous mettons en œuvre un projet de loi ambitieux.

Nous voulons nous assurer que notre gouvernement va tout faire pour protéger nos communautés de langue officielle en situation minoritaire et nous voulons nous assurer que nous allons contrer le déclin du français. Encore une fois, nous avons entendu maints intervenants qui veulent voir l'adoption du projet de loi dans les plus brefs délais. Je ne comprends pas pourquoi le Bloc québécois et le Parti conservateur du Canada font tout pour mettre fin à ce projet de loi. Ce n'est pas acceptable.

*Questions orales*

[Traduction]

**LA FISCALITÉ**

**M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux doivent être honnêtes avec les Canadiens: ils bénéficient de l'inflation. Alors qu'un nombre record de Canadiens ont recours aux banques alimentaires, les libéraux, eux, engrangent des recettes sans précédent. Toutefois, leur cupidité n'a pas de limite. Ils veulent puiser de plus en plus d'argent dans les poches des Canadiens.

Quand les libéraux insensibles feront-ils preuve de compassion et donneront-ils un répit aux Canadiens en annulant leurs hausses de taxes?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs veulent parler de compassion? Ce sont eux qui nous ont empêchés pendant des jours d'adopter la prestation dentaire pour les enfants de famille à faible revenu. Ce sont eux qui ont voté contre la mesure visant à aider les locataires à faible revenu à payer leur loyer. Ils ont voté contre l'Allocation canadienne pour enfants, qui soutient 9 familles canadiennes sur 10. Ils ont voté contre les services de garde abordables. Ils ont voté contre les réductions d'impôts pour les Canadiens de la classe moyenne.

Que les conservateurs parlent de compassion dépasse l'entendement, eux qui votent systématiquement contre les mesures visant à aider les Canadiens.

**M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC):** Monsieur le Président, sous le gouvernement libéral actuel, les Canadiens paient des impôts records. À cause de l'inflation libérale, les Canadiens paient aussi des prix records pour l'essence, l'épicerie et le chauffage domestique. Des millions de Canadiens sautent des repas ou ont recours aux banques alimentaires parce qu'ils ne peuvent pas se permettre d'acheter de la nourriture, et des millions d'autres devront choisir entre le chauffage et l'épicerie cet hiver. Les Canadiens ont plus d'argent, et le gouvernement est déconnecté de la réalité.

Pourquoi les libéraux ne cessent-ils d'empirer les choses? Pourquoi ne cessent-ils pas leurs dépenses effrénées? Pourquoi n'annulent-ils pas les taxes libérales inflationnistes?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, ce qui est déconnecté de la réalité, c'est de blâmer les Canadiens les plus vulnérables et le gouvernement qui les soutient d'avoir je ne sais comment fait augmenter l'inflation. Ce sont des balivernes. C'est du grand n'importe quoi. Ce n'est tout simplement pas vrai et c'est cruel.

Les soutiens que nous offrons représentent un millième de l'économie. Ils ne feront pas augmenter l'inflation. La désinformation et la désinformation n'ont pas leur place dans cette enceinte.

• (1445)

**M. Mark Strahl (Chilliwack—Hope, PCC):** Monsieur le Président, il est incroyable que le gouvernement se vante d'un système et de politiques qui obligent 1,5 million de Canadiens à recourir aux banques alimentaires chaque mois et un Canadien sur cinq à sauter des repas parce qu'il ne peut pas payer la note d'épicerie. Nous n'avons pas de leçons à recevoir d'un gouvernement dont les politiques font augmenter les taux d'intérêt et grimper l'inflation, et dont les dépenses effrénées ont pour conséquence que le coût de la vie atteint des sommets records. C'est du jamais vu depuis des décennies.

Pourquoi les libéraux n'arrêtent-ils pas d'empirer la situation? Pourquoi n'arrêtent-ils pas de dépenser de manière excessive? Pourquoi n'arrêtent-ils pas d'imposer la taxe inflationniste libérale?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, je trouve un peu fort d'entendre le député d'en face affirmer qu'il veut discuter de la manière de soutenir les Canadiens, car, chaque fois que l'occasion s'est présentée, il a voté contre les mesures de soutien destinées aux Canadiens.

Ils parlent des dépenses que nous avons engagées, mais il s'agit de milliers de dollars qui aident les familles canadiennes à faire face au coût de la vie élevé. Nous savons ce qui se produirait si les conservateurs étaient au pouvoir: ils abandonneraient les Canadiens les plus vulnérables qui ont besoin de ces mesures de soutien. Lorsqu'ils parlent de taxes, ils parlent de choses qui maintiennent à flot la caisse d'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada, des choses...

**Le Président:** La députée de Nunavut a la parole.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

**Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): Uqaqtittiji,** la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones consacre le droit des Autochtones au logement; pourtant, nombreux sont les Autochtones qui peinent à trouver un domicile adéquat. Le gouvernement libéral n'a pas reconnu ces droits et il n'a pas investi dans une stratégie de logement autochtone pour les gens qui sont forcés de quitter leur communauté d'origine. En conséquence, de nombreux Autochtones se retrouvent dans un logement délabré ou deviennent itinérants.

Quand le gouvernement reconnaîtra-t-il pour les Autochtones partout au pays le droit à un logement sûr et abordable qui est en chassé dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones?

**L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.):** Monsieur le Président, je suis d'accord avec la députée: les lacunes sont immenses en matière de logement dans les Premières Nations. C'est pour cette raison que le gouvernement, dans le budget de 2022, a investi plus de 4 milliards de dollars pour commencer à combler ces lacunes. Nous savons également que ce n'est pas le gouvernement qui a les réponses quant à ce qui constitue le bon logement. Ce sont les Autochtones qui les ont. C'est pour cette raison que les solutions choisies ont été conçues sous la houlette d'Autochtones. Nous allons continuer de travailler avec les communautés pour que le droit à un logement sûr et abordable de leurs membres soit respecté.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, les libéraux ne répondent pas aux pressants besoins de logement des communautés autochtones en milieu urbain, rural ou nordique. Les sommes qu'ils affectent ne sont même pas suffisantes pour répondre aux besoins dans le Downtown Eastside, alors on est bien loin du compte pour le reste du pays. Que le premier ministre affirme que des investissements record sont faits est une farce cruelle. Plus de 80 % des Autochtones vivent loin de leur communauté d'origine. Des Autochtones meurent dans la rue.

Dans l'énoncé économique de l'automne, la ministre des Finances fera-t-elle les investissements nécessaires pour contrer l'urgente crise du logement que subissent les Autochtones?

*Questions orales*

**L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.):** Monsieur le Président, les observations de la députée me laissent perplexe. Nous avons doublé les investissements pour lutter contre l'itinérance, y compris dans la circonscription de la députée, Vancouver-Est.

En ce qui concerne le logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique, nous sommes déterminés à travailler avec les peuples autochtones pour mettre conjointement au point une stratégie à cet effet. Le budget de 2022 consacre plus de 4 milliards de dollars au logement autochtone, y compris 300 millions de dollars pour mettre conjointement au point une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique en respectant le principe « pour les Autochtones, par les Autochtones ».

• (1450)

**Le Président:** Je demande aux députés de faire preuve de courtoisie élémentaire en écoutant la personne qui répond à leur question au lieu de l'enterrer avec des cris.

Le député de Bonavista—Burin—Trinity a la parole.

\*\*\*

**LES PÊCHES ET LES OCÉANS**

**M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.):** Monsieur le Président, dans ma circonscription et dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador, la prédation par les phoques est une question névralgique pour les pêcheurs locaux. La ministre des Pêches et des Océans peut-elle informer la Chambre des mesures prises par le gouvernement dans cet important dossier?

**L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de l'excellent travail qu'il fait pour les gens de sa circonscription.

Pas plus tard qu'au printemps dernier, j'ai reçu un rapport du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, et le gouvernement y donne déjà suite.

Je suis heureuse d'informer la Chambre que, les 8 et 9 novembre prochains, à St. John's, j'organiserai un sommet sur le phoque pendant lequel nous explorerons des possibilités pour les collectivités autochtones et rurales.

J'ai hâte de travailler avec des Autochtones, des gens de l'industrie, des scientifiques et d'autres intervenants dans ce dossier très important.

\*\*\*

[Français]

**LA FISCALITÉ**

**M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC):** Monsieur le Président, 20 % des Canadiens sautent au moins un repas par semaine pour économiser; 1,5 million de Canadiens ont eu recours aux banques alimentaires en un seul mois.

Comment ça se fait qu'on est rendu là? C'est en raison de la mauvaise gestion du gouvernement qui a créé des déficits inflationnistes année après année. Après tout, ce n'est pas surprenant, car la politique monétaire ne fait pas partie du vocabulaire du premier ministre.

Le premier ministre peut-il au moins certifier à la Chambre qu'il n'augmentera pas les taxes et les impôts?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes là chaque jour depuis les sept dernières années pour soutenir les Canadiens, que ce soit avec l'Allocation canadienne pour enfants, les réductions d'impôts pour la classe moyenne, la prestation pour les soins dentaires ou l'aide au logement.

Pendant la pandémie, notre gouvernement était là et continue d'être là pour les Canadiens. C'est dommage que, à chaque occasion, les conservateurs votent contre ces initiatives importantes qui aident les Canadiens qui en ont besoin.

\*\*\*

[Traduction]

**LES FINANCES**

**M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens n'ont jamais payé autant d'impôts que sous la gouverne du premier ministre. Le taux d'inflation a atteint son plus haut niveau en 40 ans, ce qui signifie que les Canadiens paient plus cher pour l'essence, l'épicerie et le chauffage domestique.

Certains disent qu'il s'agit simplement d'un contexte inflationniste, sauf que l'inflation a pour effet que les prix sont certes plus élevés pour les Canadiens, mais aussi que le gouvernement libéral s'en met plein les poches. C'est la taxe inflationniste, la plus cruelle de toutes les taxes.

Quand le premier ministre mettra-t-il fin à la taxe inflationniste et à ses propres dépenses inflationnistes?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, si les dépenses liées à la pandémie et les investissements dans les Canadiens qui nous ont permis de traverser la pire pandémie du siècle étaient inflationnistes, nous serions donc un cas isolé dans le monde. Nous aurions l'inflation la plus élevée au monde. Or, qu'en est-il? L'Allemagne est à 10 %, le Royaume-Uni, à 10,1 %, les États-Unis, à 8,2 %, l'Union européenne, à 9,9 %, et l'Australie, à 7,3 %. Nous, nous sommes à 6,9 %.

Cela ne change rien pour les gens à la maison. Par contre, ce qui change la donne, ce sont l'aide aux soins dentaires, l'aide au loyer et le doublement du crédit d'impôt pour la TPS, pas les coupes proposées par les conservateurs. Nous soutenons les Canadiens. Les conservateurs font du bluff et de l'esbroufe.

**Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens sont à court d'argent, et le gouvernement libéral, qui ne pense qu'à dépenser, dépenser, dépenser, est déconnecté de la réalité. La population n'a plus confiance, elle désespère et elle s'impatiente. Bref, les Canadiens ne sont plus en mesure de se permettre ces hausses de taxes et ces pressions inflationnistes qui atteignent des sommets inégalés. Ils croulent sous les dettes. Les familles, les propriétaires d'entreprise, les aînés, les étudiants, tous les Canadiens s'attendent à mieux de la part du gouvernement.

Quand le premier ministre s'engagera-t-il à renoncer à toute nouvelle dépense et à toute nouvelle taxe?

*Questions orales*

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, qu'est-ce que les Canadiens ne sont plus en mesure de se permettre? Ils ne sont plus en mesure de se permettre une opposition officielle qui propose de couper dans les mécanismes sur lesquels ils comptent, comme l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, l'Allocation canadienne pour enfants, les services de garde abordables, le régime universel de soins dentaires et l'aide au logement.

À l'heure actuelle, ce que les Canadiens ne sont pas en mesure de se permettre quand leurs finances sont fragiles, c'est la réduction cruelle des dépenses que proposent les conservateurs.

• (1455)

**Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, ce que les Canadiens ne sont pas en mesure de se permettre, ce sont de nouvelles taxes.

Le gouvernement libéral et ses alliés néo-démocrates font régulièrement et clairement connaître leurs intentions aux Canadiens: ils veulent imposer une taxe punitive aux Canadiens, qui vivent déjà des difficultés financières, afin de financer leur programme de dépenses plus élevées.

Comment les Canadiens peuvent-ils faire confiance à un gouvernement qui leur manque ouvertement de respect?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, depuis sept ans, les conservateurs, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, votent contre les mesures qui viennent en aide aux Canadiens, qu'il s'agisse des enfants, des familles, des aînés, des personnes ayant besoin d'un logement ou des personnes handicapées.

Nous avons présenté des mesures importantes qui permettent aux Canadiens les plus vulnérables de la classe moyenne de recevoir plus d'argent afin de satisfaire leurs besoins essentiels.

Ce en quoi les Canadiens n'ont pas confiance, c'est une opposition officielle qui leur tourne le dos lorsqu'ils sont dans le besoin.

\* \* \*

[Français]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ):** Monsieur le Président, 1,3 million de dollars, c'est le coût du voyage inutile d'une semaine pour la gouverneure générale au Moyen-Orient. C'est le montant auquel arrive la Fédération canadienne des contribuables en additionnant les factures refilées au Bureau de la gouverneure générale, mais aussi à Affaires mondiales Canada, la Défense nationale et la GRC.

Finalement, la monarchie, c'est encore plus cher qu'on pense.

Aux 70 millions de dollars que cela coûte chaque année, il faut additionner les factures refilées à différents ministères pour des voyages en première classe pour la représentante du roi et de sa suite.

Sérieusement, quand arrêtera-t-on de payer pour cela?

[Traduction]

**M. Maninder Sidhu (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, la gouverneure générale effectue un travail important pour représenter le Canada au pays et à l'étranger. Les coûts découlent d'un certain

nombre de facteurs, notamment la taille des délégations, la destination et les frais locaux.

Comme toujours, notre gouvernement fait tout son possible pour que les dépenses liées aux voyages officiels soient responsables et transparentes.

[Français]

**Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ):** Monsieur le Président, la monarchie, cela coûte cher, mais pas juste en argent.

Je nous ramène en 2019, avec l'affaire des deux Michael emprisonnés injustement en Chine.

Jeudi dernier, le *Wall Street Journal* révélait que, dans cette affaire, le premier ministre était incapable de négocier avec le président chinois Xi Jinping. Pourquoi? C'est simple, le président chinois refusait de parler au premier ministre et il exigeait plutôt de parler au véritable chef d'État du Canada, soit la reine Elizabeth II.

Le gouvernement ne trouve-t-il pas cela gênant que le véritable chef du Canada, ce soit finalement un monarque étranger?

[Traduction]

**M. Maninder Sidhu (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, le monde fait face à une Chine plus impérieuse. En tout temps, la politique étrangère du Canada sera en mesure de défendre nos intérêts nationaux et nos valeurs. Dans ce contexte, les Canadiens s'attendent à ce que nous naviguions stratégiquement dans cette réalité complexe. Nous le ferons en toute lucidité.

\* \* \*

**LES FINANCES**

**Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC):** Monsieur le Président, plus les libéraux imposent des taxes et dépensent, plus la vie devient chère pour les Canadiens qui ont déjà du mal à boucler leur budget. Le premier ministre a fait grimper la dette plus que tous ses prédécesseurs réunis, mais il a soutenu que c'était pour éviter que les Canadiens s'endettent personnellement. Toutefois, aujourd'hui, alors que les Canadiens peinent à joindre les deux bouts, les marchés publics ont augmenté de 74 %, et représentent une dépense annuelle de 14,6 milliards de dollars. Or, cet argent est versé à des proches du Parti libéral, notamment à d'anciens députés libéraux et à des consultants antisémites et étrangers, mais les libéraux refusent de rendre des comptes à l'égard de plusieurs centaines de millions de dollars.

Quand la coûteuse coalition néo-démocrate—libérale cessera-t-elle d'imposer des augmentations de taxes et de faire des dépenses inutiles?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, plus tard aujourd'hui, nous allons en apprendre davantage sur notre énoncé économique de l'automne. Cependant, le plan d'action économique de 2022 des conservateurs est arrivé: coupes dans les prestations d'assurance-emploi, coupes dans le Régime de pensions du Canada, coupes dans les prestations pour la garde d'enfants et coupes dans les paiements de l'Incitatif à agir pour le climat. C'est l'austérité typique des conservateurs au mépris des Canadiens dans le besoin.

Nous défendons les intérêts des Canadiens. Nous investissons dans les Canadiens. C'est notre plan et c'est ce que nous allons faire.

*Questions orales*

**Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC):** Monsieur le Président, en fait, les chèques de paie et les économies des Canadiens s'envolent en fumée lorsque les libéraux alimentent le feu de l'inflation qu'ils ont allumé.

La Banque du Canada dit que l'inflation est attribuable à ce qui se passe au Canada. La BMO affirme que l'envoi de chèques pour aider à composer avec l'inflation est une mesure inflationniste. Même le libéral Mark Carney dit que l'inflation est une problématique intérieure. Les Canadiens ont recours aux banques alimentaires comme jamais auparavant. La moitié d'entre eux sont presque en faillite et un million n'ont pas les moyens de se chauffer.

Les libéraux sont d'accord pour dépenser le loyer annuel moyen d'un Canadien dans une seule chambre d'hôtel, mais vont-ils vraiment donner un répit aux Canadiens, réduire les impôts et limiter les dépenses?

• (1500)

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, Stephen Poloz, l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, a dit très clairement que les investissements que nous avons faits pour les Canadiens pendant la pandémie ont empêché la déflation de notre économie.

Que disent les conservateurs au sujet des impôts? Lorsque nous avons réduit les impôts de la classe moyenne en 2015, comment les conservateurs ont-ils voté? Ils ont voté contre. Lorsque nous avons réduit les impôts des Canadiens en 2019, les conservateurs ont voté contre. En 2021, lorsque nous avons réduit les impôts des travailleurs, comment les conservateurs ont-ils voté? Ils ont voté contre. Lorsque nous avons réduit les impôts des petites entreprises cette année, les conservateurs ont encore une fois voté contre. Au sujet des mesures d'aide pour les soins dentaires et le loyer, comment ont-ils voté? Les députés connaissent la réponse. Ils ont voté contre.

**L'hon. Mike Lake (Edmonton—Wetaskiwin, PCC):** Monsieur le Président, parlons de l'effet réel de la politique économique libérale. Les dépenses du premier gouvernement Trudeau ont mené à 14 déficits en 15 ans et à une crise de l'inflation, du logement et de l'énergie pour les Canadiens de l'époque. Le poids de la dette a entraîné une réduction des transferts en santé et en éducation de la part d'un autre gouvernement libéral une génération plus tard. C'est l'approche économique libérale en deux temps classique: douloureuse à court terme et douloureuse à long terme.

Est-ce que quelqu'un, en face, aurait le courage de se lever et de dire à son premier ministre d'arrêter d'aggraver les choses?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, il est plutôt étrange d'entendre les députés d'en face parler de bilans économiques, car lorsqu'ils étaient au pouvoir, leur premier ministre, Stephen Harper, a eu le pire bilan économique depuis R.B. Bennett pendant la Grande Dépression. À l'inverse, sous notre gouvernement, le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. Nous aidons les personnes vulnérables et les Canadiens à faible revenu. Nous veillons à préparer notre pays au succès pour les générations futures.

Les livres d'histoire sont clairs. De ce côté-ci de la Chambre, un parti a un bon bilan économique. Je ne peux en dire autant de mes collègues d'en face.

[Français]

**L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ**

**M. Brendan Hanley (Yukon, Lib.):** Monsieur le Président, l'immigration est le moteur de l'économie canadienne. Les nouveaux arrivants aident les entreprises à trouver les travailleurs dont elles ont besoin et enrichissent nos communautés, y compris le beau territoire du Yukon. Peu importe d'où ils viennent ou pourquoi ils sont ici, le Canada a toujours accueilli chaleureusement les nouveaux arrivants.

Le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut-il nous faire une mise à jour du plan de notre gouvernement en matière d'immigration?

**L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.):** Monsieur le Président, il est indéniable que le Canada a besoin de plus de personnes. Nous devons considérer l'immigration comme une stratégie permettant d'accroître la main-d'œuvre canadienne, de réunir davantage de familles et de respecter nos engagements humanitaires. C'est pourquoi j'ai présenté le prochain plan des niveaux d'immigration du Canada, un plan ambitieux qui met davantage l'accent sur l'accueil des nouveaux arrivants dans différentes régions du pays.

Le Canada est un pays qui s'est bâti sur l'immigration, qui est au cœur de qui nous sommes en tant que Canadiens et Canadiennes.

\* \* \*

[Traduction]

**LES FINANCES**

**M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC):** Monsieur le Président, les politiques de la coalition néo-démocrate—libérale et les taux d'intérêt astronomiques qui en résultent ont jeté de l'huile sur le feu qu'est la crise du coût de la vie. Étant donné la dette que le premier ministre a accumulée, comment les Canadiens peuvent-ils lui faire confiance pour contrôler les dépenses? Après tout, on ne peut faire confiance au pyromane pour éteindre le feu. Ce n'est pas en multipliant les dépenses qu'il arrivera à sortir le pays de ce fiasco, encore moins à diminuer la dette, parce que cela ne fait qu'affaiblir le pouvoir d'achat des Canadiens. La seule solution concrète est de stimuler l'investissement du secteur privé.

Le premier ministre cessera-t-il d'engager de nouvelles dépenses et d'imposer de nouvelles taxes?

**L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je trouve un peu fort que les conservateurs disent aujourd'hui qu'il faut faire preuve de compassion envers les Canadiens étant donné leur bilan quand ils étaient au pouvoir. Les conservateurs ont rapidement dilapidé l'excédent de 13 milliards de dollars dont ils avaient hérité en 2006, à leur arrivée au pouvoir. Puis, ils ont essayé de faire preuve d'un semblant de responsabilité fiscale en coupant dans les services aux anciens combattants, en fermant des ambassades, en pillant dans la caisse de l'assurance-emploi, en forçant les Canadiens à travailler deux années de plus et en sabrant systématiquement dans les services sociaux.

Ce n'est pas l'avenir auquel les Canadiens aspirent. Les Canadiens veulent nos mesures de soutien. Ils veulent que nous soyons là pour eux. C'est ce que nous faisons.

### LA PETITE ENTREPRISE

**M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC):** Monsieur le Président, selon un sondage réalisé récemment par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 60 % des petites entreprises augmenteraient le salaire de leurs travailleurs si le gouvernement allégeait leur fardeau fiscal. La coûteuse coalition prévoit plutôt augmenter les charges sociales des travailleurs et des employés.

Ma question est simple. La coalition libérale—néo-démocrate annulera-t-elle son projet d'augmenter les charges sociales le 1<sup>er</sup> janvier, afin de donner aux propriétaires de petites entreprises et à leurs employés le répit dont ils ont besoin?

• (1505)

**L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous soutenons les petites entreprises et les entrepreneurs chaque jour. En fait, les cotisations qui sont versées par les employeurs et les employés aideront ces mêmes travailleurs un jour.

De ce côté-ci de la Chambre, nous travaillons pour les petites entreprises. Nous défendons les intérêts des petites entreprises. Nous réduisons le fardeau fiscal des petites entreprises et nous les aidons à prospérer dans des communautés de partout au pays.

\* \* \*

### LES FINANCES

**M. Doug Shipley (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens ont de la difficulté à payer leurs factures. Ils n'arrivent pas à dormir, tellement ils se demandent comment ils pourront survivre aux effets dévastateurs des dépenses inflationnistes du gouvernement libéral. Les Canadiens ne peuvent tout simplement plus se permettre cette coûteuse coalition. Aujourd'hui, le gouvernement libéral présente une mise à jour économique.

Les conservateurs ont une demande très claire: les libéraux s'engageront-ils à éviter les dépenses inutiles et à ne pas imposer de nouvelles taxes?

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à être là pour les Canadiens quand ils en ont besoin, comme nous l'avons fait tout au long de la pandémie, lorsque nous avons soutenu 9 millions de Canadiens avec la Prestation canadienne d'urgence. Nous avons soutenu des centaines de milliers d'entreprises et d'organismes canadiens et nous avons veillé à être là pour eux tout au long de la pandémie et...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Je laisse la ministre recommencer. Les gens au fond de la salle ont du mal à entendre en raison du bruit à l'avant de la salle. Je prie tout le monde d'écouter en silence. Comme tous les députés sont déjà silencieux, nul besoin d'en dire davantage.

Je prie la ministre de reprendre depuis le début.

**L'hon. Karina Gould:** Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes déterminés à être là pour les Canadiens lorsqu'ils en ont besoin. Qu'on pense à la pandémie, où nous avons offert des mesures de soutien au revenu et aux entreprises, tant aux

### Questions orales

particuliers qu'aux organisations qui en avaient besoin pour traverser cette période sombre. Nous étions là. Nous aidons également les familles à qui le coût élevé de la vie cause des difficultés, que ce soit par le truchement de l'Allocation canadienne pour enfants, de la prestation dentaire canadienne, de l'Allocation canadienne pour le logement, destinée aux locataires à faible revenu, ou de logements abordables.

Nous continuerons de soutenir les Canadiens. Nous ne laisserons pas les conservateurs nous faire la leçon, parce que leur objectif se résume à réduire et supprimer d'importants services sociaux et mesures de soutien pour les Canadiens.

\* \* \*

### LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

**Mme Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.):** Monsieur le Président, un résident de ma circonscription, Scarborough—Agincourt, m'a récemment envoyé un courriel parce qu'il était bouleversé après avoir lu des articles portant sur de présumés postes de police chinois illégaux à Scarborough et à Markham. Ces prétendus postes de police ou centres administratifs sont utilisés pour exercer des pressions sur les ressortissants chinois vivant au Canada. Comment pouvons-nous rassurer les Canadiens qui se sentent intimidés ou contraints?

Le ministre de la Sécurité publique pourrait-il faire le point sur les mesures qui sont prises à cet égard?

**L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.):** Monsieur le Président, les Canadiens ont justement mandaté le gouvernement pour protéger le public contre les menaces d'ingérence étrangère. Je tiens à assurer à la députée de même qu'à l'ensemble des députés que la GRC enquête activement sur ces prétendus postes de police chinois. Je veux également assurer aux députés que tout harcèlement, toute intimidation ou toute coercition de la part d'une puissance étrangère fera l'objet d'une enquête et que les accusations appropriées seront portées de façon indépendante par la police.

Enfin, les Canadiens peuvent être assurés que nous continuerons à investir dans notre appareil de sécurité nationale, que les conservateurs ont sabré la dernière fois, parce que nous avons...

**Le Président:** Le député de Skeena—Bulkley Valley a la parole.

\* \* \*

### LES PASSEPORTS

**M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD):** Monsieur le Président, 300 000 personnes vivent dans le Nord de la Colombie-Britannique, pourtant on n'y trouve pas un seul bureau des passeports. Les habitants doivent faire jusqu'à 17 heures de route pour aller chercher leurs passeports à Vancouver. J'ai entendu parler d'une personne qui a dû dépenser 2 000 \$ pour se rendre en avion jusqu'à Victoria afin de récupérer les passeports de sa famille. C'est inacceptable.

Le gouvernement actuel a ajouté des services de récupération des passeports à 13 endroits au pays, mais aucun dans notre région. Ma question pour la ministre est donc toute simple. Quand le gouvernement va-t-il enfin ajouter un bureau des passeports dans le Nord de la Colombie-Britannique?

*Ordres émanant du gouvernement*

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très fière que nous ayons ajouté, au cours de l'été, 13 points de récupération des passeports dans tout le pays, y compris, pour la toute première fois, dans le Nord du Canada, à Whitehorse, au Yukon, ce qui est vraiment important.

Nous poursuivons nos efforts pour offrir aux Canadiens des services leur permettant d'obtenir leur passeport dans les meilleurs délais. Je peux assurer à mon collègue que nous tenons compte des besoins dans l'ensemble du pays pour nous assurer que ces services soient disponibles et accessibles pour tous les Canadiens.

\* \* \*

● (1510)

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Kevin Vuong (Spadina—Fort York, Ind.):** Monsieur le Président, une analyse indépendante de la deuxième taxe sur le carbone des libéraux, la norme sur les carburants propres, indique que celle-ci aura pour effet d'augmenter les émissions nettes de gaz à effet de serre à l'échelle internationale. Les Canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et ont de la difficulté à chauffer leur maison et à acheter de la nourriture. Pourquoi le gouvernement compte-t-il augmenter de 1 277 \$ le coût annuel de l'énergie pour les ménages?

La seule chose que cela a pour effet de nettoyer, c'est le portefeuille des Canadiens, sans présenter le moindre avantage pour l'environnement. Si le gouvernement refuse de renoncer à cette hypocrisie coûteuse, peut-il au moins retarder de six mois l'entrée en vigueur de la norme sur les carburants propres?

**M. Terry Duguid (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.):** Monsieur le Président, nous agissons sur de nombreux fronts pour réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier. Bien entendu, nous allons plafonner les émissions de ce secteur. Nous allons investir dans le captage du carbone. Nous allons bel et bien instaurer la norme sur les carburants propres. Nous allons également éliminer progressivement les subventions inefficaces aux combustibles fossiles d'ici 2023, soit deux ans plus tôt que prévu. Nous sommes déjà partis du bon pied. Nous éliminerons progressivement huit subventions.

**Le Président:** C'est tout le temps que nous avons pour la période des questions orales aujourd'hui.

La députée de Churchill—Keewatinook Aski a la parole.

**Mme Niki Ashton:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Que, étant donné que des entreprises milliardaires comme Irving ont recours à des escroqueries qui mettent en cause des compagnies d'assurance captive depuis près de 50 ans; l'Agence du revenu du Canada a récemment trouvé plus de 76 milliards de dollars d'impôts impayés dans les Panama Papers et Paradise Papers, y compris de la part d'Irving; l'inflation débridée fait qu'il est difficile pour les Canadiens de se procurer des produits de base...

**Le Président:** Je dois interrompre la députée. Il y a tout un côté de la Chambre qui dit qu'il n'a pas été consulté et qu'il ne donnera pas son consentement unanime. Je vais donc devoir vous arrêter là. Je suis désolé.

● (1515)

[Français]

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

LES PROPOS NON PARLEMENTAIRES ALLÉGUÉS D'UN DÉPUTÉ — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** La présidence souhaite revenir sur le rappel au Règlement soulevé hier par le député de La Prairie concernant des propos présumés non parlementaires tenus en marge de la période des questions orales hier.

Depuis les événements allégués, la présidence a pu vérifier les propos tenus. La présidence est d'avis qu'il s'agit effectivement de propos irrespectueux.

[Traduction]

Les échanges entre les députés sont parfois vifs et intenses, mais la présidence s'attend à ce que tous les députés se conduisent avec dignité et à ce qu'ils choisissent leurs mots judicieusement.

[Français]

Comme je l'ai expliqué dans ma décision du 29 mars 2022, qu'on retrouve dans les Débats à la page 3739: « Nous siégeons tous ici à titre de représentants élus et chacun a droit au respect. Les remarques incendiaires à propos d'autrui n'ont pas leur place dans nos débats. »

Nous avons été dûment élus pour exercer notre mandat et représenter nos commettants. Notre place à la Chambre est légitime et pertinente.

Je remercie les députés de leur attention.

**ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

[Traduction]

**LOI SUR LE RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT POUR UN CANADA EN SANTÉ**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 novembre, de la motion portant que le projet de loi S-5, Loi modifiant la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), apportant des modifications connexes à la Loi sur les aliments et drogues et abrogeant la Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi S-5.

[Français]

Convoquez les députés.

● (1525)

[Traduction]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

*Ordres émanant du gouvernement**(Vote n° 210)*

## POUR

## Députés

Abouttaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barrett	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Benzen	Bergen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan
Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Block	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Cannings
Caputo	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cooper
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dalton
Damoff	Dancho
Davidson	Davies
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Doherty
Dong	Dowdall
Dreeshen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Epp
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Fergus	Ferreri
Fillmore	Findlay
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Fry	Gaheer
Gallant	Garneau
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Généreux	Genuis
Gerretsen	Gill
Glada	Goodridge
Gould	Gourde
Gray	Green
Hajdu	Hallan
Hanley	Hardie
Hepfner	Hoback
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek

Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Kelly
Khalid	Khera
Kitchen	Kmiec
Koutrakis	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Kusmierczyk
Kwan	Lake
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lantsman	Lapointe
Larouche	Lattanzio
Lauzon	Lawrence
LeBlanc	LeBouthillier
Lehoux	Lemire
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lightbound
Lloyd	Lobb
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKenzie
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martel	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saainich—Gulf Islands)
Mazier	McCauley (Edmonton West)
McDonald (Avalon)	McGuinty
McKay	McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McLean	McLeod
McPherson	Melillo
Mendès	Medicino
Miao	Michaud
Miller	Moore
Morantz	Morrice
Morrison	Morrissey
Motz	Murray
Muys	Naqvi
Nater	Ng
Noormohamed	Normandin
O'Connell	O'Regan
O'Toole	Patzer
Paul-Hus	Pauzé
Perkins	Perron
Petitpas Taylor	Plamondon
Poillievre	Powlowski
Qualtrough	Rayes
Redekopp	Reid
Rempel Garner	Richards
Roberts	Robillard
Rodriguez	Rogers
Romanado	Rood
Ruff	Sahota
Sajjan	Saks
Samson	Sarai
Savard-Tremblay	Scarpaleggia
Scheer	Schiefke
Schmale	Seeback
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Shields	Shipley
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Small
Sorbara	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart	St-Onge
Strahl	Stubbs

*Affaires courantes*

Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thompson
Tochor	Tolmie
Trudeau	Trudel
Turnbull	Uppal
Van Bynen	van Koeverden
Van Popta	Vandal
Vandenbeld	Vecchio
Vidal	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Williamson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi — 320

## CONTRE

Aucun

## PAIRÉS

Aucun

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

**AFFAIRES COURANTES**

● (1530)

[Traduction]

**LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**

## ANCIENS COMBATTANTS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Le Président:** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 23 juin, la Chambre passe maintenant au vote par appel nominal différé sur la motion d'adoption du premier rapport du Comité permanent des anciens combattants.

● (1540)

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 211)

## POUR

## Députés

Aboultaif	Aitchison
Albas	Aldag
Alghabra	Ali
Allison	Anand
Anandasangaree	Angus
Arnold	Arseneault
Arya	Ashton
Atwin	Bachrach
Badawey	Bains
Baker	Baldinelli
Barrett	Barron
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Bendayan	Bennett
Benzen	Bergen
Bergeron	Berthold
Bérubé	Bezan

Bittle	Blaikie
Blair	Blanchet
Blanchette-Joncas	Blaney
Block	Blois
Boissonnault	Boulerice
Bradford	Bragdon
Brassard	Brière
Brock	Brunelle-Duceppe
Calkins	Cannings
Caputo	Carr
Carrie	Casey
Chabot	Chagger
Chahal	Chambers
Champagne	Champoux
Chatel	Chen
Chiang	Collins (Hamilton East—Stoney Creek)
Collins (Victoria)	Cooper
Cormier	Coteau
Dabrusin	Dalton
Damoff	Dancho
Davidson	Davies
DeBellefeuille	Deltell
d'Entremont	Desbiens
Desilets	Desjarlais
Dhaliwal	Dhillon
Diab	Doherty
Dong	Dowdall
Dreeschen	Drouin
Dubourg	Duclos
Duguid	Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)
Duncan (Etobicoke North)	Dzerowicz
Ehsassi	El-Khoury
Ellis	Epp
Erskine-Smith	Falk (Battlefords—Lloydminster)
Falk (Provencher)	Fast
Fergus	Ferreri
Fillmore	Findlay
Fisher	Fonseca
Fortier	Fortin
Fragiskatos	Fraser
Fry	Gaheer
Gallant	Garneau
Garon	Garrison
Gaudreau	Gazan
Généreux	Genuis
Gerretsen	Gill
Gladu	Goodridge
Gould	Gourde
Gray	Green
Hajdu	Hallan
Hanley	Hardie
Hepfner	Hoback
Housefather	Hughes
Hussen	Hutchings
Iacono	Idlout
Ien	Jaczek
Jones	Jowhari
Julian	Kayabaga
Kelloway	Kelly
Khalid	Khera
Kitchen	Kmiec
Koutrakis	Kram
Kramp-Neuman	Kurek
Kusie	Kusmierczyk
Kwan	Lake
Lalonde	Lambropoulos
Lametti	Lamoureux
Lantsman	Lapointe

## Travaux de la Chambre

## PAIRÉS

Larouche	Lattanzio
Lauzon	Lawrence
LeBlanc	Lebouthillier
Lehoux	Lemire
Lewis (Essex)	Lewis (Haldimand—Norfolk)
Liepert	Lightbound
Lloyd	Lobb
Long	Longfield
Louis (Kitchener—Conestoga)	MacDonald (Malpeque)
MacGregor	MacKenzie
MacKinnon (Gatineau)	Maloney
Martel	Martinez Ferrada
Masse	Mathysen
May (Cambridge)	May (Saanich—Gulf Islands)
McCauley (Edmonton West)	McDonald (Avalon)
McGuinty	McKay
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)	McLean
McLeod	McPherson
Melillo	Mendès
Mendicino	Miao
Michaud	Miller
Moore	Morantz
Morrice	Morrison
Morrissey	Motz
Murray	Muys
Naqvi	Nater
Ng	Noormohamed
Normandin	O'Connell
O'Regan	O'Toole
Patzer	Paul-Hus
Pauzé	Perkins
Perron	Petitpas Taylor
Plamondon	Poillievre
Powlowski	Qualtrough
Rayes	Redekopp
Reid	Rempel Garner
Richards	Roberts
Robillard	Rodriguez
Rogers	Romanado
Rood	Ruff
Sahota	Sajjan
Saks	Samson
Sarai	Savard-Tremblay
Scarpaleggia	Scheer
Schmale	Seeback
Serré	Sgro
Shanahan	Sheehan
Shields	Shipley
Sidhu (Brampton East)	Sidhu (Brampton South)
Simard	Sinclair-Desgagné
Singh	Small
Sorbara	Soroka
Steinley	Ste-Marie
Stewart	St-Onge
Strahl	Stubbs
Sudds	Tassi
Taylor Roy	Thériault
Therrien	Thompson
Tochor	Tolmie
Trudeau	Trudel
Turnbull	Uppal
Van Bynen	van Koevorden
Van Popta	Vandal
Vandenbeld	Vecchio
Vidal	Viersen
Vignola	Villemure
Virani	Vis
Vuong	Wagantall
Warkentin	Waugh
Webber	Weiler
Wilkinson	Williams
Williamson	Yip
Zahid	Zarrillo
Zimmer	Zuberi — 318

## CONTRE

Aucun

Aucun

**Le Président:** Je déclare la motion adoptée.

[Français]

**M. Alain Therrien:** Monsieur le Président, je voudrais vous remercier de la décision que vous avez rendue concernant le rappel au Règlement que j'ai fait hier au sujet des propos antiparlementaires du député d'Argenteuil—La Petite-Nation.

Cependant, j'avais aussi demandé des excuses de la part du député qui a tenu les propos antiparlementaires. J'aimerais profiter de l'occasion pour lui demander qu'il retire ses propos et qu'il s'excuse au Parlement.

**Le Président:** Est-ce que l'honorable député d'Argenteuil—La Petite-Nation a quelque chose à dire? Il n'a rien à dire.

L'honorable député de La Prairie a la parole.

**M. Alain Therrien:** Monsieur le Président, nous avons entendu des propos qui étaient de toute évidence antiparlementaires. Vous avez dit qu'il avait tenu des propos antiparlementaires. Je pense que, s'il était un gentleman, il se lèverait à la Chambre et s'excuserait d'avoir tenu ces propos antiparlementaires.

**Le Président:** Je n'ai pas le droit d'exiger cela.

L'honorable député de Mégantic—L'Érable a la parole.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC):** Monsieur le Président, je me lève pour poser la traditionnelle question du jeudi au gouvernement.

Nous nous préparons tous à retourner dans nos circonscriptions pour cette semaine très importante durant laquelle la plupart de nos collègues vont souligner le jour du Souvenir en mémoire des vétérans qui ont servi notre pays et surtout en mémoire de ceux et celles qui ont donné leur vie pour la liberté que nous avons actuellement au Canada.

Avant cette semaine, il y a une journée demain et il y a aussi une semaine qui suivra la Semaine des vétérans. J'aimerais demander au secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre de nous donner les détails du calendrier des travaux à venir.

[Traduction]

**M. Mark Gerretsen (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes (Sénat), Lib.):** Monsieur le Président, en effet, nous retournerons tous dans nos circonscriptions la semaine prochaine pour rendre hommage à ceux qui ont combattu pour nos libertés et les valeurs qui nous sont chères au Canada.

Avant cela, aujourd'hui, nous entendrons bientôt l'énoncé économique de l'automne. Demain, le premier point à l'ordre du jour sera le vote sur la motion de voies et moyens concernant l'énoncé économique de l'automne. Nous reviendrons ensuite à la deuxième lecture du projet de loi C-27, la Loi sur la mise en œuvre de la Charte du numérique.

### *Ordres émanant du gouvernement*

Après la pause, nous comptons revenir immédiatement sur la mise à jour économique de l'automne. Nous voulons donner aux conservateurs le plus grand nombre possible d'occasions de s'exprimer à ce sujet, afin que nous puissions, espérons-le, tenir un vote à l'automne et non au printemps, comme ce fut le cas l'an dernier.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

• (1545)

[Français]

### LOI SUR LA COMMISSION D'EXAMEN ET DE TRAITEMENT DES PLAINTES DU PUBLIC

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-20, Loi établissant la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public et modifiant certaines lois et textes réglementaires, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

**Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ):** Madame la Présidente, je suis très heureuse de débattre du projet de loi C-20. On pourrait dire qu'il s'agit de la prise 3 puisque le gouvernement voulait légiférer sur la question depuis quelques années, mais ni le projet de loi C-3 déposé pendant la 43<sup>e</sup> législature, ni le projet de loi C-98 déposé pendant la 42<sup>e</sup> législature n'avaient été mis en priorité.

Ces deux projets de loi sont malheureusement morts au Feuilleton. Ce qui est toutefois encourageant, c'est que tous les partis semblaient s'entendre. Ils avaient appuyé le principe de ces deux projets de loi, sensiblement la même chose que ce qu'on retrouve aujourd'hui dans le projet de loi C-20. Jamais deux sans trois, comme on le dit. J'espère que cette fois-ci sera la bonne.

C'est quand même malheureux que cela n'ait pas été mis en priorité plus tôt. En effet, cela fait plus de 18 ans que le juge O'Connor a recommandé la création d'un processus indépendant pour gérer les plaintes du public contre l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC. C'est une décision qui a été rendue en 2004, mais ce n'est qu'en 2022 que le gouvernement se décide enfin à agir.

Le projet de loi C-20, comme le ministre de la Sécurité publique l'a expliqué plus tôt, vient modifier la Loi sur la Gendarmerie Royale du Canada et la Loi sur l'Agence des services frontaliers afin de modifier le processus de plaintes pour les citoyens.

Cela créerait la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public, qui viendrait remplacer la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la Gendarmerie royale du Canada. Le tout permettrait d'enquêter sur les plaintes concernant la conduite et la qualité de service du personnel de la GRC et de l'ASFC, et d'examiner les activités précises de ces deux organisations.

C'est vrai qu'il existe présentement un mécanisme de surveillance indépendant, mais son mandat est pour les questions qui touchent la sécurité nationale seulement. Il est donc assez surprenant que l'ASFC soit la seule agence de sécurité publique au Canada à ne pas avoir d'organisme permettant aux citoyens d'avoir des recours contre une organisation qui peut parfois abuser de son autorité...

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** À l'ordre.

Je suis désolée d'interrompre l'honorable députée, mais beaucoup de gens discutent à la Chambre. Ne réalisent-ils pas qu'il y a un débat en ce moment?

Je leur demanderais, par respect pour la personne qui a la parole, de poursuivre leur conversation dans l'antichambre.

L'honorable députée de Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a la parole.

**Mme Kristina Michaud:** Madame la Présidente, je vous en suis reconnaissante.

Je disais qu'il est assez surprenant que l'ASFC soit la seule agence de sécurité au Canada à ne pas avoir d'organisme permettant aux citoyens d'avoir des recours contre une organisation qui peut parfois abuser de son autorité, malheureusement. Mon but n'est pas ici de faire le procès des agents de l'ASFC, mais il faut dire que, comme dans toute organisation, il y a parfois des abus. Il faut laisser aux gens qui subissent ces abus l'espace nécessaire pour les dénoncer et pour faire examiner les résultats des enquêtes qui sont menées si ces résultats se révèlent insatisfaisants.

Par ailleurs, nous savons tous que laisser à une organisation le soin de faire enquête sur elle-même ne donne jamais de bien grands résultats. L'importance d'une instance de surveillance externe s'avère donc tout à fait à propos. Le fait que les plaintes soient traitées à l'interne en ce moment fait en sorte qu'un plaignant qui n'est pas satisfait du résultat d'une enquête menée n'a nulle part où se tourner pour faire examiner les conclusions de l'enquête. C'est ce qui se passe depuis que l'Agence a été créée.

Aussi, quand les plaintes sont traitées à l'interne, cela fait en sorte qu'il faut faire des demandes d'accès à l'information pour avoir plus de détails. Or on sait ce que cela donne, faire des demandes d'accès à l'information. Comme le disait mon collègue le député de Trois-Rivières, le gouvernement est tellement transparent qu'on peut voir à travers les pages qu'il nous fournit. Il faisait alors allusion aux 225 pages blanches envoyées par Santé Canada en réponse à une demande d'accès à l'information.

Je parlais du juge O'Connor tout à l'heure, mais il y a aussi le commissaire à la protection de la vie privée du Canada qui a constaté d'importantes lacunes en janvier 2020, notamment en ce qui concerne la fouille d'appareils électroniques des voyageurs.

Je suis bien heureuse que le gouvernement ait enfin déposé le projet de loi C-20, et il pourra compter sur l'appui du Bloc québécois pour qu'il soit étudié rapidement. J'insiste d'ailleurs sur l'importance d'entendre en comité les différents groupes concernés, comme le Syndicat des Douanes et de l'Immigration, dont le président a déjà émis certaines réserves quant au projet de loi. Évidemment, on comprend que l'ASFC fait face à un grave manque de personnel. Selon le président, cela peut contribuer à occasionner des délais et créer des tensions entre les agents et les voyageurs.

Il faudra donc que le gouvernement s'assure que les douaniers ont les ressources adéquates pour faire leur travail convenablement. Rien n'excuse évidemment l'abus, je veux que ce soit bien clair, mais je veux aussi veiller à ce que le syndicat des agents frontaliers soit impliqué dans le processus menant à l'adoption de ce projet de loi.

• (1550)

[Traduction]

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Les députés ne m'ont peut-être pas comprise lorsque je l'ai dit en français. Je vais donc le répéter en anglais. Il y a beaucoup de gens qui parlent à la Chambre en ce moment. Je demande aux députés de bien vouloir se rendre dans l'antichambre pour poursuivre leurs discussions et ainsi faire preuve de respect envers la députée qui a la parole.

La députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia peut reprendre son discours.

[Français]

**Mme Kristina Michaud:** Madame la Présidente, je vous remercie encore une fois de votre intervention. Je vous en suis reconnaissante.

Comme je le disais, il y a un grave manque de main-d'œuvre au sein de l'Agence des services frontaliers du Canada en ce moment. On sera d'accord avec moi pour dire que c'est le cas un peu partout. Selon le président du syndicat, cela peut contribuer à certaines situations qui existent en ce moment. Le président aimerait que le nouvel organisme qui s'occupera du traitement des plaintes, la fameuse commission dont nous parlons, s'occupe également des cas d'inconduite de la part des gestionnaires, et pas seulement de la part des employés. Il note que, si une plainte indique un problème systémique dans l'organisation, la commission devrait s'attaquer à ce problème plutôt que de tout diriger vers la seule personne avec laquelle le voyageur a interagi. Il indique aussi que les agents de l'Agence sont souvent contraints de faire des heures supplémentaires obligatoires et qu'ils traitent parfois avec des centaines de personnes par jour, ce qui peut aussi contribuer aux tensions.

Je vois que le projet de loi modifie la Loi sur l'Agence des services frontaliers du Canada afin de prévoir des enquêtes sur les accidents graves qui mettent en cause pas seulement les employés, mais également les dirigeants de l'Agence. Cela m'apparaît assez positif pour répondre aux préoccupations de M. Weber, le président du syndicat, en ce qui concerne des problèmes systémiques qu'il pourrait y avoir au sein de l'Agence.

Le projet de loi C-20 permettrait aussi à la nouvelle commission de recommander ou d'imposer des processus disciplinaires contre des individus qui font l'objet d'une plainte. À mon avis, il s'agit d'une nette avancée qui peut contribuer à redorer le blason de l'Agence, surtout en ce qui concerne la confiance du public à son égard. Des enquêtes pourront également être menées sur des accidents graves qui mettent en cause des dirigeants ou des employés de l'Agence.

Un des éléments qui m'apparaissent assez importants, c'est la possibilité d'effectuer l'examen des activités en général de l'Agence des services frontaliers du Canada. La commission va pouvoir présenter ses conclusions et formuler des recommandations auxquelles la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada devront répondre par écrit. Cette commission sera composée de civils et non d'anciens membres de l'Agence ou de la GRC, ce qui va éviter que les décisions de la commission soient teintées ou partiales.

Le projet de loi oblige également la commissaire de la GRC et le président de l'Agence des services frontaliers à présenter un rapport annuel au ministre de la Sécurité publique pour l'informer de ce que leurs organisations ont fait au cours de l'année pour donner suite aux recommandations de cette nouvelle commission d'examen. Le

### *Ordres émanant du gouvernement*

ministre devra de son côté transmettre à la Chambre des communes et au Sénat le rapport dans un délai de 15 jours.

Le projet de loi prévoit aussi une campagne de sensibilisation pour informer les voyageurs de leurs droits, ce que je trouve assez intéressant. Je pense que, la meilleure façon d'informer les gens de leurs droits, c'est en faisant ce genre de campagne. Je salue le fait que cet élément se retrouve dans le projet de loi.

Il est important de mettre en place un processus clair, parce que, malheureusement, il y a eu plusieurs abus dans le passé. Toutefois, il faut aussi que ce soit accessible et facile à utiliser. Le projet de loi C-20 propose un processus qui apparaît néanmoins un peu long et compliqué. Il y a fort à parier que la plupart des individus pourraient abandonner avant la fin du processus. Prenons l'exemple d'un agent qui fait une remarque sexiste ou raciste à l'endroit d'un voyageur. Pour la plupart des voyageurs, il pourrait être plus compliqué de formuler une plainte à l'Agence des services frontaliers du Canada, d'attendre une réponse et de renvoyer la plainte à la commission d'examen que de simplement passer l'éponge.

Il faudra donc voir en comité si la façon de procéder qui est proposée par le projet de loi C-20 est adéquate ou si elle doit être revue. Toutefois, nous sommes d'accord pour dire que le processus lui-même est nécessaire. Mary Foster, de Solidarité sans frontières, affirmait ceci en 2019: « Nous avons assez d'expérience pour savoir que déposer une plainte à l'ASFC au sujet de l'ASFC ne mène nulle part ». Le fait d'avoir la possibilité de contester les conclusions des enquêtes est donc essentiel pour garder la confiance de la population.

Il faut rappeler que l'Agence des services frontaliers du Canada a quand même un grand pouvoir, notamment celui de détenir les Canadiens, de les fouiller, et même de procéder à des expulsions. La Bibliothèque du Parlement, dans son résumé législatif du projet de loi, cite le cas de Maher Arar, un citoyen canadien et syrien qui a été déporté puis détenu et même torturé dans une prison de Syrie pendant près d'un an. Au moment de son interpellation par les autorités américaines, en 2002, il revenait au Canada après un voyage en Tunisie et faisait une escale à New York.

Il a été interrogé à la fois par le FBI et par la police de New York sans avoir été autorisé à contacter un avocat ou même à faire un appel téléphonique. C'est d'ailleurs ce qui a mené le juge O'Connor, dont je parlais tout à l'heure, à suggérer la création d'un nouvel organisme civil chargé d'examiner les activités de la GRC et de l'Agence des services frontaliers du Canada.

• (1555)

On me dira que c'est un cas plutôt extrême, mais le nombre d'enquêtes sur les inconduites des agents frontaliers a largement augmenté en 2020, malgré une réduction spectaculaire du nombre de voyages internationaux en raison de la pandémie.

Voici ce que rapportait un article de Radio-Canada:

Ces inconduites concernent principalement l'octroi de passe-droit [...] ou un manque de respect envers la clientèle, entre autres exemples.

L'Agence des services frontaliers du Canada a fait état de 215 enquêtes « fondées » sur ses agents en 2020, contre 171 en 2019 [...] Les quelque 200 enquêtes [...] ont abouti à la réprimande de 170 agents, qui ont en grande partie écopé de suspensions temporaires [alors que 8 agents auraient] été congédiés depuis 2018.

Un agent a [par exemple] été licencié pour avoir interféré dans le processus d'immigration. L'enquête interne a révélé qu'il avait tenté d'aider un avocat spécialisé en immigration en retirant illégalement des éléments qui auraient suscité des questionnements dans le dossier d'un client et en délivrant un permis de résidence temporaire.

*Affaires courantes*

Ce sont donc des allégations assez importantes.

D'autres agents ont été renvoyés pour avoir dévalorisé des clients, fait des commentaires inappropriés à l'égard de collègues, abusé de leur autorité ou partagé des informations privées de l'ASFC.

Des plaintes ont également été déposées pour des allégations de harcèlement et d'agressions sexuelles. Encore une fois, ce sont des plaintes assez importantes faites à l'ASFC. Cela démontre encore une fois l'importance de doter l'ASFC d'une commission d'examen externe et indépendante.

J'ai glissé un mot plus tôt sur la fouille d'appareils électroniques des voyageurs. Il y a également eu des cas où certains voyageurs se sont trouvés dans des situations d'atteinte à la vie privée. Les douaniers ont évidemment le droit de fouiller le contenu sur les appareils numériques, mais ils doivent mettre les appareils en mode avion.

À ce sujet, le commissaire Daniel Therrien a dit ceci : « L'agence et ses douaniers ont dépassé la limite de ce qui est acceptable pour respecter les renseignements personnels des citoyens canadiens qui rentrent au pays ». Selon le commissaire, « [L]es agents doivent mettre par écrit les raisons qui les poussent à fouiller les appareils. » Dans un cas rapporté, un agent a décheté des notes manuscrites trois jours après l'appel de l'enquêteur du commissaire. Dans un autre cas, un douanier aurait photographié le contenu d'un appareil numérique, ce qui est interdit, alors qu'un autre aurait consulté les relevés bancaires d'une voyageuse, qui a été contrainte d'ouvrir l'application de son institution bancaire.

Je pourrais continuer longtemps, mais je pense que j'arrive au bout du temps de parole qui m'est accordé. Je suis contente que le ministre de la Sécurité publique m'entende dire qu'il pourra compter sur l'appui du Bloc québécois pour faire avancer ce projet de loi que j'ai bien hâte d'étudier en comité parlementaire.

**Le Président:** L'honorable députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia aura sept minutes restantes quand la Chambre reprendra le débat sur ce sujet.

Comme il est 16 heures, conformément à l'ordre adopté le vendredi 28 octobre, j'invite maintenant la vice-première ministre et ministre des Finances à faire une déclaration.

---

## AFFAIRES COURANTES

• (1600)

[Traduction]

### LES VOIES ET MOYENS

#### AVIS DE MOTION

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 83(1) du Règlement, j'ai aussi l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un avis de motion des voies et moyens portant exécution de certaines dispositions de l'énoncé économique de l'automne déposé au Parlement le 3 novembre et de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 7 avril.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, je demande que l'étude de la motion soit inscrite à l'ordre du jour.

## L'ÉNONCÉ ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE

**L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, conformément à l'article 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, l'Énoncé économique de l'automne 2022.

[Français]

Monsieur le Président, au cours des derniers mois, j'ai voyagé d'un bout à l'autre de notre pays. J'ai visité une vingtaine de villes pour rencontrer des travailleurs canadiens et des entreprises canadiennes.

J'ai visité un fabricant de pièces automobiles à Etobicoke et une mine de potasse, juste à l'extérieur de Saskatoon. J'ai rencontré les femmes et les hommes de Sherbrooke qui fabriquent les bottes que portent les membres de nos forces armées partout dans le monde.

[Traduction]

J'ai visité le port de Saint John, au Nouveau-Brunswick, et une ferme familiale à Olds, en Alberta. À Dartmouth, à Brampton et à Calgary, j'ai passé du temps avec des camionneurs qui font rouler notre économie. Tous les Canadiens à qui j'ai parlé sont très fiers de leur pays. Ils sont fiers de travailler fort chaque jour pour nourrir le Canada et le reste du monde, pour construire nos voitures, pour acheminer nos marchandises sur les marchés mondiaux et pour élever leurs enfants. Cependant, ils sont également préoccupés. Ils se demandent si notre prospérité future sera à l'image de celle que nous avons déjà connue et ils se demandent s'ils seront en mesure de payer leurs factures aujourd'hui.

C'est par là que je veux commencer: je veux parler du coût élevé de la vie, qui préoccupe tant d'entre nous, ainsi que tant de Canadiens.

Je sais que depuis que la COVID-19 est arrivée au Canada, les choses se succèdent. Nous avons arrêté l'économie, puis nous l'avons repartie. Vladimir Poutine a envahi l'Ukraine illégalement, et maintenant, nous sommes confrontés à l'inflation. Tout cela est lié, bien sûr. L'inflation mondiale n'est pas créée par les décisions d'un seul gouvernement, mais par les contrecoups combinés de deux ans et demi de turbulences historiques.

[Français]

L'inflation était de 6,9 % en septembre, après avoir diminué pour le troisième mois consécutif. Ce taux est plus bas que celui des États-Unis, du Royaume-Uni et de la zone euro.

Pour les Canadiens pour qui c'est difficile lorsqu'ils passent à la caisse ou lorsqu'ils font le plein, l'inflation est encore trop élevée. C'est une période difficile pour beaucoup d'entre nous, pour nos amis, pour nos familles et pour nos voisins.

[Traduction]

En tant que vice-première ministre et ministre des Finances, il est important que je sois honnête avec les Canadiens au sujet des défis qui nous attendent encore.

*Affaires courantes*

Les taux d'intérêt montent, car la Banque du Canada prend des mesures pour lutter contre l'inflation, ce qui a pour conséquence que notre économie ralentit. Cela a aussi pour conséquence que des gens voient leurs paiements hypothécaires augmenter, que les affaires ne sont plus aussi bonnes que lorsque nous sommes sortis des confinements attribuables à la COVID-19 et que nous avons repris nos activités. C'est ce qui se produit au Canada, c'est ce qui se produit aux États-Unis et c'est ce qui se produit dans toutes les économies du monde, grandes et petites.

Le Canada ne peut pas éviter le ralentissement mondial, pas plus que nous n'aurions pu empêcher la COVID-19 d'atteindre nos côtes une fois qu'elle a commencé à se propager dans le monde. Cependant, nous serons prêts. En fait, nous sommes prêts. Nous sommes prêts parce que, depuis sept ans, le gouvernement renforce le filet de sécurité sociale du Canada. Nous avons amélioré bon nombre de programmes importants et nous en avons aussi ajouté quelques nouveaux.

• (1605)

[Français]

Ces investissements dans les Canadiens sont comme une maison bien construite, avec un toit solide, nécessaire en toute saison, mais surtout essentielle quand la température diminue.

C'est pourquoi, alors que l'automne cède la place à l'hiver, nous allons continuer de tenir tête à ceux qui veulent réduire l'assurance-emploi et les pensions. Les Canadiens ont contribué pendant toute leur vie active à ces programmes dont ils ont besoin plus que jamais. C'est pourquoi nous avons créé l'Allocation canadienne pour enfants et c'est pourquoi nous rendons les garderies plus abordables. C'est pourquoi nous avons bonifié les prestations sur lesquelles comptent ceux qui ont servi sous le drapeau canadien avec leur uniforme. C'est pourquoi nous avons doublé les bourses canadiennes aux étudiants afin qu'il soit un peu plus facile pour tous les jeunes d'aller au collège ou à l'université ou de faire une formation professionnelle. C'est pourquoi nous avons amélioré l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Pour les aînés, nous avons augmenté la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti.

[Traduction]

C'est pourquoi il est crucial que le Régime de pensions du Canada et les prestations les plus importantes soient indexés à l'inflation. C'est pourquoi, dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne d'aujourd'hui, nous mettons en œuvre un plan pour lequel des millions de Canadiens ont voté il y a un peu plus d'un an et nous présentons de nouvelles mesures pour améliorer le filet de sécurité sociale visant à soutenir tous les Canadiens.

Nous travaillons à réduire les frais de carte de crédit pour que les petites entreprises n'aient pas à choisir entre réduire leurs marges de profit déjà limitées et refiler les frais à leurs clients. Nous imposons les rachats d'actions pour que les grandes sociétés paient leur juste part et pour les inciter à réinvestir leurs bénéfices dans les travailleurs canadiens et au Canada.

Nous offrons un crédit d'impôt pour la rénovation d'habitations multigénérationnelles, qui aidera des familles de partout au Canada qui veulent accueillir à la maison un grand-parent ou un membre de la famille avec un handicap. Nous nous attaquons à la spéculation sur le marché immobilier et nous veillons à ce que les logements servent de résidences aux Canadiens et non d'actifs financiers qui passent fréquemment entre les mains de différents investisseurs.

Nous respectons l'engagement que nous avons pris de rendre l'accès à la propriété plus abordable pour les jeunes et les nouveaux Canadiens. Nous le faisons en créant un nouveau compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété qui permettra d'économiser beaucoup plus facilement pour une mise de fonds. Nous respectons également cet engagement en doublant le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. Cela va aider à couvrir les coûts de clôture qui accompagnent l'achat d'une première maison.

Nous éliminons de façon permanente les intérêts sur la partie fédérale des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis.

Nous veillons à ce que les familles n'aient pas à choisir entre emmener leur enfant chez le dentiste et mettre de la nourriture sur la table. Nous créons de nouveaux paiements trimestriels anticipés pour l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Cela va aider les travailleurs les moins bien payés — qui sont très souvent parmi les plus essentiels — en mettant plus d'argent dans leurs poches, plus rapidement. Ainsi, l'Allocation canadienne pour les travailleurs aidera maintenant 4,2 millions de Canadiens.

Pour les locataires à faible revenu, nous offrons des centaines de dollars en nouvelle aide ciblée. Pour les Canadiens qui en ont le plus besoin, nous doublons le crédit pour la TPS pour les six prochains mois.

D'ailleurs, j'ai une très bonne nouvelle à ce sujet. Les chèques du crédit de la TPS commenceront à arriver dès demain dans les comptes bancaires et les boîtes aux lettres des 11 millions de ménages canadiens qui ont le plus besoin d'aide.

• (1610)

[Français]

Nous offrons des mesures ciblées pour alléger l'inflation parce que c'est la bonne chose à faire.

Pendant que la Banque du Canada lutte contre l'inflation, nous ne compliquerons pas son travail. Nous sommes compatissants et nous sommes aussi responsables.

[Traduction]

Le Canada affiche le plus faible déficit et le plus faible ratio de la dette au PIB du G7. Dans notre budget d'avril, alors que l'inflation était élevée au Canada et partout dans le monde et continuait d'augmenter, nous savions que nous devions adopter une attitude responsable sur le plan financier. Et nous l'avons fait. En avril, nous nous étions engagés à ramener le déficit à seulement 2 % du PIB cette année. Aujourd'hui, nous prévoyons qu'il se situera à seulement 1,3 % de notre économie de 2,8 billions de dollars.

Nous pouvons réduire le déficit aujourd'hui parce que les dépenses que nous avons faites pour lutter contre la pandémie ont fonctionné. Grâce au soutien sans précédent que nous avons fourni — et à la résilience incroyable des Canadiens — le Canada entre dans cette période de ralentissement de l'économie mondiale dans une position de force économique fondamentale.

*Affaires courantes*

On compte aujourd'hui 400 000 Canadiens de plus sur le marché du travail qu'avant la pandémie. La taille de notre économie est maintenant de 102,6 % par rapport à ce qu'elle était avant la pandémie. Jusqu'à présent cette année, la croissance économique du Canada a été la plus forte du G7. Plus forte que celle des États-Unis, plus forte que celle du Royaume-Uni, plus forte que celle de l'Allemagne, plus forte que celle de la France et plus forte que celle de l'Italie ou du Japon.

Grâce à ce rendement économique enviable, nous sommes en mesure d'apporter un soutien ciblé aux plus vulnérables, tout en réduisant notre déficit. Dans les prochains mois, nous serons en mesure d'investir dans l'économie canadienne et d'être là pour les Canadiens qui en ont le plus besoin. Parce que nous avons été responsables en avril et parce que nous restons prêts aujourd'hui.

Les Canadiens sont solides, et l'économie canadienne est résiliente. C'est pourquoi nous pouvons tous être assurés de nous en sortir, comme nous l'avons fait au cours des deux dernières années et demie. En fait, aucun pays au monde n'est mieux placé que le Canada pour surmonter le ralentissement mondial à venir.

• (1615)

[Français]

Lorsque nous aurons surmonté cette épreuve, que la récession causée par la pandémie sera derrière nous, avec nos forces économiques fondamentales préservées, aucun pays au monde ne sera mieux placé que le Canada pour prospérer dans une économie mondiale postpandémie.

Nous cultivons des aliments pour nourrir la planète. Nous extrayons la potasse dont les agriculteurs d'ici et d'ailleurs ont besoin pour cultiver les leurs. Nous avons les minéraux et les métaux critiques qui sont essentiels pour tout, des téléphones cellulaires aux batteries, aux appareils électroménagers et aux voitures électriques.

Nous avons les ressources naturelles pour alimenter la transition mondiale vers la carboneutralité et pour contribuer à la sécurité énergétique de nos alliés au fur et à mesure que la transition s'accélère.

Ce qui est essentiel, c'est que le Canada est la démocratie qui possède toutes ces ressources en abondance.

[Traduction]

L'économie mondiale entre dans une nouvelle phase. Nous sommes à l'aube de l'ère du « friend-shoring », une dynamique aux termes de laquelle nos partenaires démocratiques et leurs entreprises les plus importantes chercheront à déplacer leurs activités des dictatures vers les démocraties. C'est dans cette optique que le premier ministre et le chancelier Scholz ont signé à Terre-Neuve un accord pour faire en sorte que l'Allemagne achète de l'hydrogène canadien. C'est aussi dans cette optique que, pour les minéraux critiques et les véhicules électriques, les États-Unis sont passés d'une politique d'achat axée sur eux-mêmes à une politique d'achat tournée vers l'Amérique du Nord.

[Français]

C'est pourquoi notre ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a signé des accords avec des constructeurs d'automobiles et des fabricants de batteries mondiaux. C'est presque un nouvel accord par jour, on dirait bien.

[Traduction]

C'est dans ce contexte que notre ministre des Ressources naturelles présente les minéraux critiques du Canada au monde entier et travaille de façon soutenue avec les provinces et les territoires afin de permettre l'extraction de ces métaux et leur acheminement vers les marchés mondiaux. Le monde sait que le Canada peut construire les véhicules électriques d'aujourd'hui et de demain. Les Canadiens peuvent extraire et traiter les minéraux critiques dont sont faits ces véhicules, nos téléphones et nos ordinateurs, et les travailleurs canadiens du secteur de l'énergie, les meilleurs au monde, peuvent faire du Canada le principal fournisseur d'énergie au moment où l'économie mondiale s'achemine vers la carboneutralité.

Nos alliés comptent sur nous, et notre gouvernement croit que le virage en cours constitue pour les travailleurs et les entreprises du Canada la plus importante occasion favorable depuis une génération.

[Français]

Les investissements annoncés dans le budget d'avril visaient à saisir cette occasion. C'est également ce que visent les investissements dans cet énoncé économique de l'automne.

Avec des crédits d'impôt à l'investissement importants dans les technologies propres et l'hydrogène propre, il sera plus attrayant pour les entreprises d'investir au Canada pour produire l'énergie. Cette énergie contribuera à alimenter une économie mondiale carboneutre.

[Traduction]

Avec le lancement du nouveau Fonds de croissance du Canada, nous contribuerons à attirer les milliards de dollars de nouveaux capitaux privés requis pour lutter contre les changements climatiques et créer de bons emplois au pays. Qu'il s'agisse de minéraux critiques, de ports ou d'énergie, nous continuerons à faciliter l'investissement des entreprises dans des projets importants au Canada, des projets auxquels les peuples autochtones participeront véritablement, des projets qui répondront aux plus hautes normes environnementales, des projets qui créeront de bons emplois, et des projets qui permettront aux travailleurs canadiens de stimuler notre économie.

Nous continuerons d'investir pour lutter contre le problème de la productivité, qui est le talon d'Achille économique du Canada. Nous continuerons d'investir pour faire en sorte que les Canadiens aient les compétences dont ils ont besoin pour avoir des emplois bien payés, et nous continuerons d'amener au Canada davantage de ces travailleurs qualifiés dont notre économie en pleine croissance a besoin. Toutefois, nous savons que ces investissements ne représentent qu'une partie du travail qui nous attend. Par conséquent, dans les mois à venir, nous continuerons de travailler fort pour que les entreprises ne trouvent nulle part ailleurs au monde un meilleur endroit où investir et créer des emplois bien rémunérés, et ce, d'un océan à l'autre.

*Affaires courantes*

Ces investissements — ceux que nous faisons aujourd'hui et ceux que nous continuerons de faire — seront essentiels pour l'avenir de l'économie canadienne. Ils contribueront à faire du Canada un chef de file dans les industries de demain. Ils aideront à bâtir une économie qui fonctionne pour tous, ainsi qu'un pays plus durable et plus prospère pour les générations à venir. Mais ce qui importe le plus, c'est ce que ces investissements signifient pour les Canadiens. Si vous travaillez dans le secteur de l'énergie en Alberta, les investissements dans les énergies propres signifient qu'il y aura encore des emplois bien payés pour vous et vos enfants. Si vous êtes un jeune couple à Vancouver, l'augmentation du nombre de travailleurs dans les métiers de la construction signifie des maisons plus abordables pour votre nouvelle famille. Et si vous travaillez dans l'industrie de l'automobile à Windsor, le leadership du Canada dans la construction de véhicules électriques signifie que vous pouvez construire la prochaine génération des voitures, comme celles qui ont propulsé notre économie pendant plus d'un siècle.

Les travailleurs canadiens savent à quel point notre filet de sécurité sociale est important. Et c'est pourquoi notre gouvernement n'épuisera jamais les cotisations qui maintiennent la vigueur de l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada.

● (1620)

[Français]

Les Canadiens savent à quel point la formation est importante pour les préparer à occuper des emplois précieux et bien rémunérés. Alors, nous investissons aussi dans la formation.

Les travailleurs canadiens savent que la chose la plus importante, ce qui fait la différence entre réussir à payer ses paiements hypothécaires et craindre de perdre sa maison, ou ce qui fait la différence entre payer ses factures et être en retard dans ses paiements, c'est un emploi stable et bien rémunéré, un travail dont ils sont fiers aux côtés de gens qui les respectent, eux et leurs compétences.

C'est pourquoi notre principal objectif économique pendant la pandémie était de préserver les emplois des Canadiens. C'est pourquoi, aujourd'hui, les travailleurs canadiens ont besoin d'un gouvernement doté d'une véritable politique industrielle robuste, un gouvernement qui s'engage à investir dans la transition vers la carboneutralité, qui attire de nouveaux capitaux privés et qui favorise la création d'emplois bien payés d'un océan à l'autre. C'est exactement ce que nous avons fait et c'est exactement ce que nous continuons de faire aujourd'hui.

[Traduction]

En 1903, le premier ministre Wilfrid Laurier a pris la parole à la Chambre et s'est exprimé ainsi:

Le temps n'est pas aux délibérations, mais à l'action [...] Nous ne pouvons pas attendre, parce que le temps, lui, n'attend pas; nous ne pouvons pas attendre parce qu'en ces jours de développement merveilleux, le temps perdu est doublement perdu. Nous ne pouvons pas attendre, parce que les conditions de notre vie nationale se transforment en ce moment. Il serait fou de l'ignorer et criminel de le négliger [...]

Il parlait alors du chemin de fer transcontinental, qui reliait le Canada et l'économie canadienne d'est en ouest. Un chemin de fer qui a permis d'ouvrir une nouvelle ère de prospérité pour la population dans notre pays en croissance. Ce projet, à l'instar de Laurier lui-même, n'était pas parfait. La prospérité et les opportunités qu'il a créées n'ont pas été partagées également avec les peuples autochtones, les femmes et les nouveaux Canadiens, mais le message qu'il a lancé à ce moment-là en est un que nous devons écouter aujourd'hui.

Au tournant du siècle dernier, Laurier et une génération d'hommes d'État canadiens ont compris que le Canada était à la croisée des chemins. Ils ont compris que nous pouvions saisir cette occasion, ou risquer d'être balayés par le destin manifeste de dirigeants plus ambitieux. Aujourd'hui, nous sommes également à la croisée des chemins.

La transition vers la carboneutralité exige une transformation industrielle d'une ampleur comparable à celle de la Révolution industrielle elle-même. Et le Canada a la chance d'avoir les gens talentueux, les ressources naturelles et les industries nécessaires à cette transformation. Par ailleurs, l'invasion illégale de l'Ukraine par Poutine a transformé la géopolitique. Cela a montré encore plus à nos alliés l'intérêt de se tourner les uns vers les autres — vers nous — pour obtenir les éléments critiques de leurs chaînes d'approvisionnement et pour assurer leur sécurité énergétique.

Ensemble, ces deux grandes transformations représentent l'occasion d'une génération de bâtir une économie canadienne prospère et durable. Nous pouvons diriger l'économie mondiale d'une manière qui dépasse de loin notre empreinte en tant que pays d'à peine 39 millions d'habitants.

● (1625)

[Français]

Nous pouvons mener la lutte contre les changements climatiques. Nous pouvons le faire de manière à créer de bons emplois et de nouvelles entreprises pour les Canadiens d'un océan à l'autre. Nous pouvons construire des maisons abordables et offrir des garderies abordables, ce qui aidera notre économie à croître et rendra la vie plus abordable pour les familles canadiennes de la classe moyenne. Nous pouvons faire en sorte que tout le monde au pays puisse profiter de la prospérité dans laquelle nous investissons ensemble.

C'est l'avenir que nous pouvons nous offrir et offrir à nos enfants. Cela dit, nous ne pouvons pas attendre parce que le temps, lui, n'attend pas. Nous ne pouvons pas attendre, car, en ce jour de développement merveilleux, le temps perdu est doublement perdu.

Je sais que nous semblons traverser une période difficile, et c'est le cas, mais nous avons une maison bien construite avec un toit solide. Nous avons survécu à des hivers bien plus rigoureux auparavant. Comme l'automne cède la place à l'hiver, l'hiver aussi cèdera la place au printemps.

[Traduction]

Des jours plus doux nous attendent. Nous y arriverons ensemble en construisant un pays où chacun peut gagner sa vie en travaillant fort, en bâtissant une économie qui fonctionne pour tous, en investissant dans le Canada qui fait notre fierté aujourd'hui, afin que nous puissions être encore plus fiers de notre formidable pays demain, car parmi tous les pays du monde, c'est assurément au Canada qu'appartiendra le XXI<sup>e</sup> siècle.

● (1630)

**M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC):** Monsieur le Président, les politiques du premier ministre ont provoqué une inflation qui n'a jamais été aussi élevée depuis 40 ans, ce qui a entraîné d'énormes hausses des taux d'intérêt pour les Canadiens, qui coûteront 3 000 \$ par année aux familles canadiennes.

*Affaires courantes*

Aujourd'hui, le premier ministre a eu l'occasion de soulager les Canadiens en annulant la taxe sur le carbone calculée sur les factures de chauffage, mais il a refusé de le faire. Les libéraux ont refusé de le faire, même si les factures de chauffage augmenteront de 50 % à 100 % cet hiver. Ils ont refusé de le faire malgré les milliards de dollars de nouvelles recettes fiscales obtenus au prix d'un estomac vide pour les Canadiens.

Le premier ministre cessera-t-il de punir les Canadiens et abandonnera-t-il son projet de tripler, tripler, tripler la taxe sur le carbone sur les factures de chauffage?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le Président, nous sommes tout à fait conscients que beaucoup de Canadiens vivent une période difficile. C'est pourquoi j'étais vraiment ravie de partager d'excellentes nouvelles. Le remboursement de la TPS commencera à arriver dans le compte bancaire ou la boîte aux lettres de 11 millions de foyers canadiens dès demain. C'est un soutien nécessaire, qui procurera un précieux allègement de l'inflation aux Canadiens qui en ont le plus besoin.

Ce n'est pas tout. Nous mettons en œuvre le versement de 500 \$ qui aidera les Canadiens qui ont du mal à payer leur loyer. Il s'agit, une fois de plus, d'un soutien très utile destiné aux personnes qui en ont le plus besoin.

Ce n'est pas tout. Nous faisons en sorte qu'aucune mère, au Canada, n'ait plus à choisir entre faire l'épicerie et amener son enfant chez le dentiste. Une situation de ce genre est inacceptable au Canada, et nous allons la corriger.

Nous allons faire beaucoup d'autres choses aussi. J'en parlerai dans un instant.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je remercie la ministre de son discours.

Son discours avait une belle rhétorique, mais, quand on regarde les mesures concrètes qui sont dans l'énoncé économique et que l'on essaie de voir ce qu'il y a de nouveau comparativement au budget du printemps dernier, on reste sur sa faim. La ministre vient de donner deux exemples qui sont des mesures qui avaient été adoptées avant la présentation de l'énoncé.

Ce que j'aime dans son discours, c'est qu'elle reconnaît qu'une crise inflationniste sévit en ce moment et qu'elle reconnaît les risques d'une récession imminente. Par contre, je me déssole de l'absence de nouvelles mesures concrètes qui indiqueraient à la population comment on va faire face à cette crise, comment on va l'épauler et l'appuyer.

Par exemple, on sait que le système d'assurance-emploi ne fonctionne pas, qu'il est brisé. C'est le moment ou jamais de le réparer, avant que le pays n'entre en récession. Or ce n'est pas annoncé dans le discours.

Au sujet de l'augmentation des prix, nous nous inquiétons pour les aînés, en particulier ceux de 65 ans à 75 ans, dont les paiements n'ont pas été bonifiés. Il n'y a pas de nouvelles mesures pour ces personnes, qui ne peuvent plus joindre les deux bouts et dont les revenus sont vraiment limités. Il n'y a pas de mesures fiscales non plus pour les inciter à travailler si elles veulent le faire quelques jours par semaine. Il me semble que ce serait simple, et nous nous serions attendus à cela ici.

Enfin, en ce qui concerne la santé, on sait que les systèmes de santé de toutes les provinces et du Québec sont en crise et sont sous-financés. Il y a des problèmes. Dans quelques jours aura lieu une conférence des ministres de la Santé des provinces avec le gouvernement. De quoi vont-ils discuter? Nous nous attendions à ce qu'on règle le problème en transférant les 28 milliards de dollars et à ce qu'on prenne l'engagement ferme d'augmenter les transferts en santé de 6 % par année. Non, il n'y a pas un sou, et on convie les ministres dans quatre jours. Que se passe-t-il?

Si, d'une part, on a reconnu les problèmes, pourquoi a-t-on annoncé si peu de mesures, voire pratiquement aucune nouvelle mesure lors de cet énoncé?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le Président, je veux d'abord indiquer que je viens de présenter l'énoncé économique de l'automne, et non un budget. C'est une continuation du travail que nous avons commencé en avril et que nous allons continuer au printemps.

J'ai beaucoup de respect pour le député d'en face, mais je veux souligner que nous avons annoncé et mis en place des mesures de soutien qui apporteront des améliorations importantes dans la vie des Canadiens et des Canadiennes. Nous avons doublé le crédit pour la TPS, et c'est du vrai soutien. L'aide au loyer, c'est du vrai soutien. L'aide pour les soins dentaires, c'est du vrai soutien.

J'ai annoncé d'autres mesures importantes. Je pense notamment à l'aide aux étudiants. Nous comprenons tous que la vie d'aujourd'hui est particulièrement difficile pour nos jeunes. Pour cette raison, notre gouvernement sera là avec de l'aide pour nos étudiants. Il y a aussi l'aide pour les travailleurs les plus essentiels, mais les moins bien rémunérés. Je pense que c'est une mesure importante et bien ciblée. C'est une mesure qui va aider les gens qui ont le plus besoin de cette aide.

• (1635)

[Traduction]

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, la ministre des Finances a mentionné certains éléments que nous connaissons très bien, nous, les néo-démocrates, parce que ce sont des mesures en faveur desquelles nous avons exercé des pressions sur le gouvernement, qu'il s'agisse des soins dentaires, de l'Allocation canadienne pour le logement, des services de garde ou de bien d'autres choses dont nous pourrions parler, y compris le remboursement de la TPS qui sera accordé aux Canadiens demain. Cependant, aujourd'hui, nous avons eu l'occasion d'aller au-delà de ces mesures, de nous attaquer aux véritables défis auxquels les gens sont confrontés à l'approche de l'automne, alors qu'ils s'inquiètent du coût du chauffage domestique et du prix de l'épicerie, et alors que nous apprenons que Loblaw's réalise 1 million de dollars de bénéfices supplémentaires par jour par rapport à sa dernière année record.

En plus des mesures que le NPD a réclamées, nous nous attendions à ce qu'il y ait notamment des conséquences plus graves pour la fixation des prix dans le secteur des épiceries. Nous voulions voir une taxe sur les bénéfices exceptionnels, afin que les entreprises qui réalisent des profits extraordinaires dans le contexte de la pandémie soient tenues de payer leur juste part pour aider les Canadiens. Nous voulions que la TPS sur le chauffage domestique soit supprimée, une mesure qui s'appliquerait dans tout le pays et pas seulement dans les provinces soumises à la taxe fédérale sur le carbone.

*Affaires courantes*

Le gouvernement commence maintenant à indiquer qu'une récession se dresse peut-être à l'horizon, sauf qu'il vient de revenir au système d'assurance-emploi défectueux d'avant la pandémie, au moment même où les gens commencent à s'inquiéter de devoir chercher un emploi. Qu'en est-il de la modernisation promise du régime d'assurance-emploi dont le gouvernement parle depuis toujours?

Je tiens également à dire que j'ai été très déçu de constater que la seule mention des soins de santé dans ce document concerne les soins dentaires. C'est une bonne chose et nous devrions aller de l'avant à cet égard. Or, à une époque où la plupart des Canadiens ne croient pas qu'ils seront pris en charge s'ils se rendent aux urgences, nous devons investir beaucoup plus dans les soins de santé, en collaboration, bien sûr, avec les provinces. Le gouvernement fédéral doit nous montrer qu'il est prêt à investir ces fonds.

Dans tous ces dossiers importants dans lesquels nous avons l'occasion d'agir, pourquoi rien n'a été fait?

**L'hon. Chrystia Freeland:** Monsieur le Président, c'est la première fois que je réponds à une question du député d'Elmwood—Transcona depuis le décès de son père, qui a servi honorablement à la Chambre. Je veux commencer par rendre hommage à cet homme. Il était une personne très importante aux yeux des Canadiens et de ses concitoyens ainsi que pour les causes progressistes au Canada.

Je crois que cet énoncé économique de l'automne améliorera la vie des Canadiens qui ont le plus besoin d'aide.

L'un des thèmes de cet énoncé économique est le soutien aux travailleurs canadiens. Cela se reflète dans l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Nous allons verser des paiements anticipés parce que les gens qui travaillent très fort pour un salaire très faible ne peuvent pas attendre la fin de l'exercice financier pour recevoir un paiement complémentaire; ils en ont besoin pendant qu'ils travaillent. Je pense qu'ils le méritent. Nous devrions les récompenser de faire ce travail difficile et les encourager.

C'est une mesure importante et j'en suis vraiment heureuse. Je tiens à remercier infiniment tous les gens qui travaillent fort et qui bénéficient de l'Allocation canadienne pour les travailleurs. Je leur voue un grand respect.

Il y a un autre élément dans cet énoncé économique de l'automne qui vise directement à soutenir les travailleurs canadiens et à faire en sorte qu'il y ait d'excellents emplois pour eux. Il s'agit de nos crédits d'impôt verts. Dans les crédits d'impôt à l'investissement dans les technologies propres et l'hydrogène propre, nous avons inclus des dispositions exigeant de bons emplois bien rémunérés et des stages. C'est la première fois que nous le faisons, et cela fera une énorme différence.

• (1640)

**L'hon. Pierre Poilievre (chef de l'opposition, PCC):** Monsieur le Président, quand nous avons appris que la coûteuse coalition allait présenter cette mise à jour économique aujourd'hui, nous avons deux demandes: aucune nouvelle taxe pour les travailleurs et les aînés, et aucune nouvelle dépense, à moins qu'elle soit compensée par une nouvelle économie de valeur égale. Le stratagème inflationniste annoncé aujourd'hui triple la taxe sur le chauffage, l'essence et l'épicerie, et prévoit 20 milliards de dollars de dépenses inflationnistes qui feront augmenter le coût de la vie.

[Français]

Les conservateurs se tiendront donc debout pour les Canadiens, pour leurs chèques de paie, pour leurs maisons, pour leurs économies et nous allons voter contre ce stratagème inflationniste.

[Traduction]

Comment en sommes-nous arrivés là? Eh bien, le coût du gouvernement pousse à la hausse le coût de la vie. Des déficits inflationnistes d'un demi-billion de dollars ont fait grimper le coût des biens que nous achetons et des intérêts que nous payons. Les taxes inflationnistes ont fait grimper les coûts de production pour les entreprises, les agriculteurs et les travailleurs.

Les libéraux vont prétendre qu'ils n'avaient d'autre choix que de doubler la dette. Le premier ministre va prétendre que ce n'est pas de sa faute s'il a fait augmenter la dette plus que tous ses prédécesseurs réunis.

Commençons par le fait qu'il a ajouté 100 milliards de dollars de dette avant même que le tout premier cas de COVID ne soit découvert ici au Canada. Il ne peut pas blâmer la pandémie de COVID pour cela. En fait, il n'a pas tenu sa promesse selon laquelle le déficit ne dépasserait jamais 10 milliards de dollars. Le déficit total était déjà de 100 milliards de dollars avant l'apparition du premier cas de COVID.

Puis, au moment de l'arrivée de la COVID, 40 % de toutes les nouvelles mesures de dépense n'avaient rien à voir avec la COVID, selon le directeur parlementaire du budget nommé par le premier ministre lui-même. Il y a eu 200 milliards de dollars de dépenses sans rapport avec la COVID, et même parmi les dépenses liées à la COVID, c'était un « buffet à volonté » de gaspillage et de mauvaise gestion.

Les libéraux ont envoyé des chèques de PCU à des prisonniers. Ils ont envoyé des chèques de PCU à des fonctionnaires qui touchaient en même temps leur salaire d'employés de la fonction publique. Ils ont accordé des subventions salariales à des sociétés suffisamment riches pour verser des dividendes et des primes à leurs dirigeants, même après que je les ai avertis qu'il fallait interdire cette pratique abominable. Ils ont tenté d'affecter un demi-milliard de dollars à UNIS, un organisme qui avait donné un demi-million de dollars à des membres de la famille du premier ministre.

Les libéraux ont ensuite dépensé 54 millions de dollars pour une application dont nous n'avons pas besoin, qui ne fonctionnait pas et qui aurait pu être mise au point en une fin de semaine pour 250 000 \$. Le gouvernement conservateur précédent avait réussi à livrer des applications nécessaires et utiles et d'une complexité semblable pour 200 000 \$ à 300 000 \$, mais, pour une raison ou une autre, le coût de cette application-ci a atteint 54 millions de dollars.

Beaucoup de bénéficiaires de ce financement admettent qu'ils n'ont fait aucun travail. Ils ont simplement retenu les services d'autres personnes pour le faire. Les libéraux ont donné de l'argent à des gens qui n'ont rien fait d'autre que de déléguer le travail à quelqu'un d'autre. N'avons-nous pas de fonctionnaires payés au sein de la fonction publique pour réaliser ce type de contrat? Le gouvernement ne veut même pas nous révéler les noms de tous ceux qui ont reçu cet argent.

*Affaires courantes*

Qu'on ne vienne pas me dire que le gouvernement n'a pas eu le choix de doubler le montant de la dette nationale. Qu'on ne vienne pas me dire que chaque dollar de dépense inflationniste était nécessaire. Les libéraux étaient irresponsables et inutilement dépensiers en ce qui concerne l'argent des Canadiens, et maintenant, la population en paie le prix.

Le premier ministre va nous dire que c'est la Russie qui est la cause de l'inflation au Canada. D'accord, mais nous effectuons moins de 0,3 % de nos échanges commerciaux avec la Russie et l'Ukraine combinées, car nous avons déjà tous les autres produits que ces pays exportent. Ils ont de l'énergie et de la nourriture. Nous avons de l'énergie et de la nourriture. Si seulement le premier ministre laissait le champ libre aux agriculteurs et aux travailleurs de l'énergie d'ici afin qu'ils produisent ce qu'ils ont à produire.

Par ailleurs, il y avait des guerres sous le gouvernement conservateur précédent. Il y avait une guerre importante en Afghanistan et il y en avait d'autres en Irak et en Syrie, mais l'inflation n'a jamais dépassé 4 %. En fait, nous avons réussi à participer efficacement à la défaite de terroristes et de tyrans dans ces conflits tout en maintenant le taux d'inflation bas au Canada. Nous avons été capables de garder le contrôle de nos dépenses et de rééquilibrer notre budget.

À l'opposé, les dépenses actuelles du gouvernement sont de 30 % plus élevées qu'en 2019, l'année précédant la COVID. Pourquoi? Les libéraux ont déclaré que tous les déficits étaient le résultat de la COVID. La COVID est maintenant derrière nous, mais les dépenses sont toujours de 30 % plus élevées parce que nous savons que ce n'est pas la COVID qui a entraîné la hausse des coûts: c'est une coalition coûteuse et un premier ministre irresponsable qui ont mis ces fardeaux sur les épaules des Canadiens.

• (1645)

[Français]

C'est un premier ministre qui n'a aucun contrôle et aucun respect pour l'argent des Canadiens qui paient les factures, ici, au Canada. Plus le gouvernement dépense et plus les Canadiens paient. C'est pour cela que nous avons le taux d'inflation le plus élevé depuis 40 ans. C'est la « justinflation ».

[Traduction]

Par ailleurs, le premier ministre adore jeter le blâme sur les autres pour toutes les hausses du coût de la vie. Pourquoi donc le Canada se classe-t-il au deuxième rang des pays où le prix des maisons est le plus gonflé sur la planète? Pourquoi le coût des terrains a-t-il explosé? Les terrains ne sont pas importés de l'Ukraine ou de la Russie. Les terrains se trouvent juste sous nos pieds. Nous nous classons au deuxième rang des pays pour notre superficie; malgré tout, Vancouver est le troisième marché en importance dans le monde pour le prix du logement, et Toronto, le dixième.

Les députés peuvent-ils le croire? Pour les maisons, deux de nos plus grandes villes affichent des prix plus gonflés que New York et que Londres, en Angleterre, ainsi que d'innombrables autres métropoles qui comptent plus d'habitants, qui sont plus riches et qui ont moins de terrains. En fait, le prix des maisons est plus gonflé à Vancouver qu'à Singapour. Pourtant, Singapour est une île. Elle n'a plus de terrains. Le Canada compte plus de territoire où il n'y a personne que de territoire peuplé. Pourquoi sommes-nous donc incapables de trouver comment loger tout le monde?

La première raison, c'est que les empêchements de tourner en rond des administrations municipales contrecarrent la construction rési-

dentielle en accumulant des retards massifs qui font grimper les coûts et baisser l'offre de logements. Le premier ministre a eu sept ans pour s'opposer aux empêchements de tourner en rond municipaux et provinciaux qui font obstacle à la construction résidentielle, mais il ne le fera jamais parce qu'il ne veut pas affronter la gauche radicale libérale et néo-démocrate, dans les mairies partout au pays, qui a aggravé le problème. Il a plutôt continué d'injecter de l'argent dans des bureaucraties locales pour les récompenser d'empêcher les pauvres, les immigrants et les enfants de la classe ouvrière de posséder un jour une maison.

Quand je serai premier ministre, nous imposerons des conditions: si les villes veulent plus d'argent fédéral pour les infrastructures, elles devront éliminer les empêchements de tourner en rond. Nous lierons les fonds d'infrastructure au nombre de maisons construites afin que les jeunes puissent trouver un endroit où vivre. Nous vendrons également 15 % des 37 000 immeubles fédéraux que nous possédons afin qu'ils puissent être convertis en logements et que les jeunes puissent avoir quelque part d'abordable où vivre.

La deuxième raison qui explique le coût faramineux du logement et de tout le reste, c'est que, depuis deux ans, le premier ministre fait tourner la planche à billets comme si sa vie en dépendait. Il a dit que cela ne causerait pas d'inflation, même si c'est exactement le résultat que l'on avait ainsi obtenu chaque fois qu'on y avait eu recours au cours des 3 000 dernières années environ.

Voici comment fonctionne la stratégie. Le premier ministre voulait être en mesure d'affirmer qu'il empruntait tout cet argent à bon marché. Il adorait se lever à la Chambre pour dire que la dette ne coûtait absolument rien, car les taux d'intérêt étaient extrêmement bas.

• (1650)

Pourquoi le premier ministre pouvait-il emprunter de l'argent pour presque rien? C'est parce que la banque centrale sortait de l'argent de son chapeau. S'il s'agissait d'un véritable prêteur, elle aurait exigé un taux de rendement réel pour les prêts. Que s'est-il passé? Elle a créé ce qu'on appelle un « assouplissement quantitatif ». Lorsqu'on invente de nouveaux termes incompréhensibles, c'est forcément pour occulter quelque chose de douteux.

Voici comment le stratagème fonctionne. C'est très simple. Le gouvernement vend des obligations à des prêteurs. La Banque du Canada rachète ensuite ces obligations à un prix plus élevé. Les prêteurs adorent cela. C'est pourquoi les banques approuvent cette stratégie avec enthousiasme. Elles font de l'argent en fonction de la différence. C'est un banal arbitrage. Le gouvernement vend quelque chose le lundi et le rachète à un prix plus élevé le mercredi. Qui serait contre une aussi bonne affaire?

Malheureusement, seule une centaine d'institutions financières peuvent s'en prévaloir. Le reste des Canadiens ordinaires qui travaillent à la sueur de leur front et qui paient pour ce stratagème n'y participent pas. Les banques, les compagnies d'assurance et d'autres institutions financières, par contre, ont engrangé des profits grâce à la transaction.

La Banque du Canada paie ces obligations en déposant les sommes qui se trouvent dans sa réserve dans les comptes des grandes institutions financières. Le montant de cette réserve a explosé au cours des deux dernières années, alors que la Banque a acquis jusqu'à 400 milliards de dollars en nouvelles dettes.

*Affaires courantes*

Qu'est-il arrivé? Cela a fait exploser la masse monétaire, et le fait qu'il y ait plus de dollars pour moins de biens a entraîné une hausse des prix. Une grande partie de l'argent s'est ensuite déversée dans le système financier pour ensuite être prêtée sous forme de prêts hypothécaires à de riches investisseurs, qui ont vu le nombre de biens immobiliers qu'ils pouvaient accumuler exploser. Par conséquent, le prix du logement a bondi de 50 % en deux ans, créant la plus importante bulle immobilière de l'histoire du Canada.

Maintenant que la banque centrale est obligée de relever les taux d'intérêt, elle risque de faire éclater cette bulle. Tous les gens qui ont placé leurs espoirs sur cette bulle risquent maintenant de les voir s'évanouir puisque la bulle est en train de crever.

Cela dit, il y a pire encore: la Banque du Canada a maintenant dans ses réserves des centaines de milliards de dollars de dépôts qu'elle a faits dans les comptes des grandes institutions financières. Qu'est-il arrivé à ces dépôts? Ils rapportent maintenant davantage d'intérêts, car les taux d'intérêt ont augmenté. Les riches banquiers qui ont dès le début participé à cette opération d'arbitrage et qui ont été payés pour cela en ayant plus d'argent déposé dans leurs comptes à la Banque du Canada perçoivent maintenant 3,75 % d'intérêt, car c'est le taux directeur que paie cette dernière.

Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que la banque centrale perd de l'argent pour la première fois depuis sa création et que les contribuables du pays sont forcés de la renflouer à hauteur de 4 milliards de dollars chaque année. Ce stratagème éhonté, contre lequel j'avais lancé une mise en garde il y a deux ans, pourrait bien, au final, équivaloir au plus important transfert de richesse des travailleurs de la classe moyenne vers les amis ultrariches du gouvernement, passant ainsi des gens qui n'ont rien à ceux qui ont tout. C'est du jamais vu dans toute l'histoire du Canada.

Aujourd'hui, nous constatons les douloureuses conséquences. Ce ne sont pas que des chiffres dans un registre comptable. Ce sont ces près de 1,5 million de Canadiens qui sont contraints de recourir aux banques alimentaires chaque mois. C'est la personne sur cinq qui saute un repas ou réduit ses portions parce que le prix des aliments est trop élevé. C'est l'hiver qui arrive à grands pas, dont la ministre a fait mention en des termes métaphoriques. Les gens n'auront pas les moyens de chauffer leur lieu de résidence, alors que le coût du chauffage résidentiel va vraisemblablement doubler, voire pire pour les demeures chauffées au mazout.

Je parle de l'homme de 35 ans qui vit dans le sous-sol de ses parents, même s'il a fait tout ce qu'on lui a demandé. Il s'est trouvé un emploi. Il s'est éduqué. Il a toujours travaillé fort, et voilà qu'il ne peut pas se permettre d'acheter une maison, ce qui implique qu'il ne peut pas fournir des garanties, qu'il ne peut pas avoir d'antécédents en matière de crédit, qu'il ne peut pas faire d'économies pour l'avenir et, donc, qu'il ne peut pas fonder une famille. Au Canada, l'un des plus vastes pays du monde, on ne peut pas trouver de place où vivre.

Voilà les conséquences réelles de décisions irresponsables. Pendant ce temps, le premier ministre affiche un sourire narquois quand on lui rappelle qu'il a pris des vacances pour dormir dans l'hôtel le plus luxueux sur Terre, où il a dépensé 6 000 \$ par nuit pour veiller dans des halls d'hôtel somptueux et faire la fête avec ses amis, alors que les Canadiens ne peuvent pas payer leur loyer. Les Canadiens n'ont plus d'argent et le premier ministre n'a plus de contact avec la réalité.

• (1655)

Nous hériterons de ce gâchis, et nous devons régler le problème. Une lourde tâche nous attend, n'est-ce pas? Une très lourde tâche nous attend. Le premier ministre nous laissera un énorme gâchis, comme son père l'a fait. Pendant qu'il se prélassera sur une plage quelque part et qu'il fera du surf, le reste d'entre nous s'efforcera de réparer le gâchis qu'il nous a laissé. Le plus tôt sera le mieux. C'est seulement à ce moment-là qu'il devra payer de sa poche pour séjourner à l'hôtel. Nous ne paierons plus pour lui. Il devra payer de sa poche, comme les Canadiens le font aujourd'hui.

Comment allons-nous réparer ce gâchis? D'abord, nous présentons une loi sur le financement par répartition, de sorte que chaque fois que nous consacrons un dollar à une nouvelle dépense, nous trouverons le moyen d'économiser un dollar pour le rembourser. Les députés savent-ils qui procède ainsi? Tout le monde dans le monde réel.

[Français]

C'est ainsi que les mères de famille monoparentale paient leurs factures. Quand elles veulent envoyer leurs enfants en vacances, elles trouvent le moyen d'économiser ailleurs. C'est la même chose pour les petites entreprises. Quand elles veulent augmenter leurs dépenses en matière de publicité, elles trouvent d'autres économies à faire au sein de l'entreprise. C'est normal. C'est la réalité de chaque personne vivant dans le vrai monde.

[Traduction]

En fait, la privation est une situation à laquelle sont confrontées toutes les créatures de l'univers lorsque les ressources sont limitées, à l'exception du premier ministre qui se contente de prendre l'argent des autres pour satisfaire ses propres besoins et désirs. Dans le monde réel, si une famille veut une nouvelle terrasse, elle devra peut-être renoncer à ses vacances ou trouver un prix avantageux à la fois pour la terrasse et pour les vacances, voire acheter du bois d'occasion dans un chantier local afin d'économiser de l'argent et de pouvoir tout faire avec le même budget. Imaginez qu'au lieu d'accumuler sans cesse de nouvelles dépenses, le gouvernement doive en fait faire des économies pour les financer. Cela l'obligerait à faire les mêmes compromis que dans le monde réel...

**Le Président:** Je dois interrompre le chef de l'opposition.

Je pensais que tout se passait très bien, de manière harmonieuse et dans le respect mutuel. Continuons sur cette lancée et laissons le chef de l'opposition s'exprimer.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, bien que je ne sois pas autorisé à signaler la présence ou l'absence du premier ministre, je dirai simplement ceci: certaines personnes nous accrochent un sourire dès qu'elles arrivent. D'autres nous en accrochent un dès qu'elles partent.

Les conservateurs plafonneront les dépenses publiques. Nous recentrerons la Banque du Canada sur son mandat principal. Pendant 25 ans, la Banque du Canada a eu le mandat très simple de maintenir le taux d'inflation à 2 %, comme l'a prévu le gouvernement Mulroney. Elle devait le maintenir à 2 %. Les taux d'intérêt et la masse monétaire étaient administrés en fonction de cet objectif, ce qui a bien fonctionné. Cela a bien fonctionné jusqu'à ce que le premier ministre actuel arrive au pouvoir et pousse la Banque du Canada à faire tourner la planche à billets pour financer ses dépenses. Cela ne se reproduira plus.

*Affaires courantes*

Les conservateurs financeront leurs programmes avec de l'argent bien réel plutôt qu'avec de l'argent imprimé, car nous savons qu'il n'y a rien de gratuit dans ce monde et qu'au bout du compte, ce sont les contribuables et les consommateurs qui paient l'addition. Nous rétablirons ce mandat et nous soumettrons la Banque du Canada à une vérification par la vérificatrice générale afin de nous assurer que personne ne puisse plus jamais gaspiller notre argent de façon aussi effroyable qu'au cours des deux dernières années.

Au lieu de créer plus d'argent, nous allons créer plus de ce que l'argent peut acheter. Nous allons cultiver plus d'aliments, construire plus de maisons et produire plus de ressources ici même au Canada, et voici comment nous allons nous y prendre. Nous allons inciter les municipalités à retirer leurs empêchements de tourner en rond de sorte que nous puissions bâtir plus de maisons. Nous allons remédier aux attaques des empêchements de tourner en rond contre les agriculteurs en annulant les droits de douane et les taxes sur les engrais et le carburant et ainsi favoriser une production agricole accrue au pays. Nous allons chasser les empêchements de tourner en rond qui font obstacle au secteur des ressources.

Les députés savent-ils qu'à l'heure actuelle, le Canada se classe avant-dernier au sein de l'OCDE pour le délai d'obtention d'un permis de construire? Le seul autre pays à être plus lent est la République slovaque. Si l'on prend tous les types de permis de construire qui existent au Canada, depuis les permis de rénovation résidentielle jusqu'au permis d'aménagement d'une mine d'uranium complète, et qu'on calcule la moyenne, le délai d'obtention est d'environ 250 jours. En Corée du Sud, la moyenne est de 28 jours.

Ce n'est pas étonnant que les investisseurs préfèrent investir à des endroits comme la Corée du Sud, Singapour, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et l'Irlande. La raison, c'est que les projets d'aménagement aboutissent dans ces pays. Voilà ce que les conservateurs feront au Canada. Nous allons réduire les délais et accélérer les approbations. Nous allons mobiliser toutes les administrations publiques pour faire du Canada le pays développé le plus rapide au chapitre de la délivrance de permis de construire.

La ministre a affirmé aujourd'hui qu'elle allait faire la promotion des minéraux critiques qu'on trouve au Canada auprès de tous les pays du monde. Le problème, c'est qu'elle n'arrive pas à extraire ces minéraux. Elle va annoncer à toute la planète que ces minéraux se trouvent dans le sous-sol canadien. On trouve ici du lithium, du cuivre, du nickel, mais les entreprises doivent attendre sept ans avant qu'on leur délivre un permis pour qu'elles puissent commencer à creuser une mine. La ministre affirme qu'elle accordera toutes sortes de subventions à des sociétés minières parasites qui rempliront leurs coffres avec l'argent des contribuables. Si ces entreprises n'arrivent pas à obtenir de permis pour creuser une mine, tout ce qui adviendra de ces subventions est un gigantesque gaspillage des deniers publics.

Les conservateurs abrogeront la loi anti-énergie, le projet de loi C-69, afin qu'il soit possible au Canada de construire des pipelines avec de l'acier canadien en vue d'acheminer les produits énergétiques du pays vers les marchés mondiaux. Nous allons éliminer les taxes qui nuisent aux investissements et qui s'accumulent sur le dos des entrepreneurs canadiens afin qu'il soit réellement profitable de bâtir des choses au Canada. Nous allons supprimer la taxe sur le carbone pour que les industries canadiennes puissent être concurrentielles et que les Canadiens aient les moyens de payer leurs factures d'énergie.

Quant à l'énergie, il existe deux approches très différentes. Les députés d'en face croient que nous devons lutter contre les changements climatiques en rendant plus coûteuse l'énergie traditionnelle dont les Canadiens dépendent. Les conservateurs croient plutôt qu'il faut lutter contre les changements climatiques en rendant les nouvelles solutions plus abordables. Nous y parviendrons en encourageant et en accélérant l'obtention de permis d'exploitation de lithium, de cuivre, de cobalt, de graphite et d'autres minéraux essentiels qui seront éventuellement utilisés pour les voitures électriques fabriquées au Canada et pour d'autres formes d'énergie renouvelable. Nous encouragerons la production de ces types d'énergie ici, au Canada. Nous encouragerons l'énergie nucléaire ici, en sol canadien, afin que nous puissions alimenter notre économie sans produire d'émissions.

• (1700)

[Français]

Nous allons aussi éliminer la paperasserie en ce qui a trait aux barrages au Québec. On sait que, au Québec, on n'aura pas assez d'électricité à l'avenir pour les voitures électriques et pour répondre à tous les besoins liés à un avenir vert.

Leur solution est de construire des barrages. Or, le premier ministre veut empêcher ou retarder la construction de ces barrages avec une duplication des processus.

Nous sommes d'accord avec le gouvernement du Québec. Il n'est pas nécessaire d'ajouter trois ou quatre ans de délai à ces projets, le gouvernement du Québec ayant déjà des processus pour protéger l'environnement. Les Québécois sont capables de protéger l'environnement, et nous allons les aider en permettant la construction des barrages hydroélectriques.

[Traduction]

Enfin, nous ferons de ce pays un endroit où il sera à nouveau payant de travailler. Pour beaucoup de gens, le travail n'est pas payant. Prenons le cas d'une personne qui touche des prestations d'invalidité et qui se rétablit au point de pouvoir travailler 10 ou 15 heures par semaine ou qui arrive à un point de sa vie où elle veut sortir de chez elle et contribuer à la société. En raison des dispositions de récupération actuelles, de nombreuses personnes qui touchent des prestations d'invalidité perdent plus d'un dollar pour chaque dollar supplémentaire qu'elles gagnent.

Le gouvernement a publié un rapport montrant qu'une mère célibataire avec trois enfants qui gagne 55 000 \$ par an perdra 80 ¢ sur chaque nouveau dollar qu'elle gagnera. Disons qu'elle gagne environ 25 \$ de l'heure. Les dispositions de récupération qui s'appliquent à ses prestations et les impôts qu'elle devra payer sur son revenu feront en sorte qu'elle perdra 20 des 25 dollars de son taux horaire. Son salaire réel pour cette heure de travail supplémentaire sera donc de cinq dollars l'heure. Personne au Canada ne devrait s'attendre à travailler pour cinq dollars de l'heure. C'est un scandale. C'est pour remédier à cela que mon gouvernement procédera à une réforme du système d'imposition et des avantages sociaux. Nous nous assurerons que chaque fois qu'une personne travaille une heure de plus, prend un quart de travail supplémentaire ou gagne une prime supplémentaire, elle sera toujours mieux lotie qu'avant et sera toujours en mesure de conserver une plus grande part de cette hausse de son revenu.

*Affaires courantes*

Nous le ferons pour rétablir la promesse canadienne. En regardant autour de moi dans cette enceinte, je vois de nombreux députés dont l'histoire est inspirante, comme celle de mon porte-parole en matière de finances, qui a posé la première question. Il est fils d'immigrants. Il a grandi dans un quartier dangereux et il a eu une enfance difficile, mais il a réussi à obtenir un diplôme en comptabilité, qu'il utilise à très bon escient à la Chambre. Il a fondé une entreprise, il a construit des maisons et il a été élu pour siéger au Parlement d'un des pays du G7.

Je suis moi-même le fils d'une mère célibataire de 16 ans qui a dû me donner en adoption. Mes parents adoptifs, deux enseignants, m'ont toujours appris que peu importe d'où je venais, ce qui comptait, c'était où j'allais, et que peu importe qui je connaissais, ce qui comptait, c'était ce que je pouvais faire. Voilà le pays dont je veux que mes enfants héritent. Voilà le pays pour lequel nous lutterons chaque jour à la Chambre.

• (1705)

**L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.):** Monsieur le Président, le chef de l'opposition s'est montré honnête envers les Canadiens, ces mêmes Canadiens qu'il choisit de ne pas appuyer au moyen de l'énoncé économique de l'automne. Il leur a communiqué sa position dès le début. Il a dit aux étudiants, par exemple, qu'il n'appuierait pas l'élimination permanente des intérêts sur les prêts étudiants. Il a dit aux gagne-petit qu'il n'appuierait pas la continuation de l'Allocation canadienne pour les travailleurs ni l'idée d'émettre des paiements anticipés. Il a parlé de prendre des mesures pour encourager les entreprises à investir au Canada. En fait, dans l'énoncé économique de l'automne, nous prenons des mesures extrêmement importantes qui nous aideront à bâtir l'économie de l'avenir.

Bref, le chef de l'opposition est fidèle à lui-même. Qu'il s'agisse de l'Allocation canadienne pour enfants, de la prestation dentaire canadienne ou de l'Allocation canadienne pour le logement, ou encore d'aider les travailleurs à faible revenu et les personnes les plus vulnérables du pays, il refuse toujours d'appuyer ces mesures. Il aime parler mais, quand vient le temps d'agir, il ne fait rien.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, tout d'abord, le gouvernement conservateur a créé ce que le gouvernement libéral appelle maintenant l'allocation pour les travailleurs. Nous avons créé cette prestation au départ parce que nous voulions, en augmentant l'exemption personnelle, permettre à de plus en plus de Canadiens de ne pas payer d'impôt et de conserver une plus grande part de leur chèque de paie.

De plus, en ce qui concerne l'allocation pour enfants, les libéraux voulaient prendre l'argent des parents et le donner aux bureaucrates. C'est nous qui avons mis l'argent directement dans les poches des parents. C'est très simple. Le gouvernement ne peut rien donner aux gens sans le leur enlever. Le gouvernement n'a pas d'argent. D'abord, il essaie d'en obtenir en imposant des taxes, ce qui aggrave la situation des gens. Puis il essaie d'en emprunter, ce qui compromet la situation des générations futures. Enfin, quand il n'a plus d'autres options, parce qu'il a épuisé l'argent des contribuables, il essaie d'en imprimer, ce qui fait qu'on se retrouve avec l'inflation la plus élevée des 40 dernières années.

Faire la même chose encore et encore et s'attendre à un résultat différent est la définition de la folie. Arrêtons cette folie. Arrêtons l'inflation.

[Français]

**Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ):** Monsieur le Président, l'énoncé économique mentionne plusieurs problèmes, comme l'a dit mon collègue le député de Joliette. L'énoncé mentionne les problèmes des chaînes d'approvisionnement, l'inflation et une possible récession qui est à nos portes. Malheureusement, on a constaté rapidement que l'énoncé manquait de mesures concrètes.

Le Bloc québécois, contrairement au Parti conservateur, avait proposé plusieurs mesures progressistes pour aider les Québécois et les Canadiens durant les prochaines années, qui seront probablement rudes. Non seulement le gouvernement est imperméable aux mesures concrètes et constructives que l'opposition lui propose, mais il semble vraiment travailler en vase clos. Je peux donner deux exemples.

Premièrement, on nous promet une réforme de l'assurance-emploi depuis plusieurs mois, mais, malheureusement, on ne la voit pas. L'énoncé budgétaire mentionne qu'elle n'est même pas prévue dans les six prochains mois. Deuxièmement, le ministre de l'Industrie nous promet une réforme du Bureau de la concurrence. Encore une fois, l'énoncé budgétaire ne mentionne absolument rien à ce sujet.

Le gouvernement libéral semble vraiment déconnecté et, surtout, il ne semble vraiment pas travailler en équipe. Le député de Carleton peut-il donner son opinion à ce sujet?

• (1710)

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, oui, le gouvernement est déconnecté, mais on ne devrait pas en être surpris.

Le premier ministre a dépensé 6 000 \$ de l'argent des contribuables pour chaque nuit passée à Londres. Alors que les Canadiens ne peuvent pas payer leurs factures et qu'ils sautent des repas, il les force à payer une chambre d'hôtel qui coûte 6 000 \$ par nuit. Hier, il a avoué que c'était lui qui occupait la fameuse chambre à 6 000 \$. Par accident, il a dit la vérité, mais c'est un hasard. C'est la seule façon d'obtenir la vérité de la part de ce premier ministre.

C'est un fait important, non pas parce qu'une dépense de 6 000 \$ va causer la faillite du gouvernement du Canada, mais parce que cela démontre que ce premier ministre est complètement déconnecté de la réalité quotidienne des Canadiens qui travaillent fort, mais qui ne peuvent pas payer leurs factures.

Nous, les conservateurs, allons rester debout pour M. et Mme Tout-le-Monde, leur chèque de paie, leurs économies, leur maison et leur pays.

[Traduction]

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, dans le peu de temps dont je dispose, j'aimerais aborder deux points du discours du chef du Parti conservateur.

*Affaires courantes*

Premièrement, je voudrais répondre à ce qu'il a dit à propos du chauffage domestique et du désir des conservateurs de supprimer la taxe sur le carbone pour le chauffage. Il sait, bien sûr, que les néo-démocrates sont prêts à collaborer avec tous les députés, quelles que soient leurs allégeances politiques, pour faire avancer les choses. D'ailleurs, c'est ce que nous avons fait, lui et moi, au sein du Comité des finances, avant qu'il ne devienne chef, pour qu'une nouvelle mouture du programme de la Subvention salariale d'urgence du Canada ne permette pas le versement de dividendes à des entreprises alors qu'elles bénéficiaient de cette subvention.

Nous avons cherché un compromis à plusieurs reprises en disant que, même si nous sommes pour la tarification du carbone, nous souhaitons l'élimination de la TPS sur le chauffage domestique. Nous avons vu les conservateurs refuser les amendements proposés par le NPD dans cette optique. Je me demande si, aujourd'hui, le chef de l'opposition officielle pourrait s'engager à collaborer avec les néo-démocrates afin d'éliminer la TPS sur le chauffage domestique.

Si j'ai un peu plus de temps, j'aimerais aborder ensuite le deuxième point, à savoir ce qu'il a dit au sujet des permis de construction, qui relèvent des municipalités. Je suis content qu'il s'y intéresse. Je pense que c'est une question importante pour gérer la question du logement, mais je sais que, lorsqu'il s'agit des droits des travailleurs et de l'utilisation préventive de la disposition de dérogation, il refuse de se prononcer en affirmant que la question n'est pas de compétence fédérale. Pourtant, il est prêt à faire aujourd'hui des observations sur d'autres questions qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Alors, va-t-il condamner l'utilisation préventive de la disposition de dérogation?

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, tout d'abord, j'aimerais adresser au député mes condoléances à la suite du décès de son père, qui était réellement un homme admirable.

Ensuite, le député dit vrai: nous avons collaboré pour essayer d'empêcher le gouvernement de donner l'argent des impôts aux entreprises pour qu'elles puissent le dépenser en primes et en dividendes destinés à leurs riches dirigeants.

Troisièmement, en ce qui concerne les permis de construction, il n'est pas exact de dire qu'ils sont exclusivement municipaux. Des permis fédéraux sont délivrés les grands projets d'exploitation des ressources. Ces projets nécessitent des permis fédéraux. En fait, beaucoup trop de projets nécessitent des permis fédéraux. S'il n'est pas possible de construire des pipelines ni de réaliser de nombreux autres projets d'exploitation des ressources, c'est notamment en raison des très longs délais imposés par le gouvernement fédéral relativement aux projets locaux.

Quand nous formions le gouvernement, nous avons établi une règle dans le cadre notre plan d'action économique: un projet, une approbation. Auparavant, il arrivait souvent que la même société d'experts-conseils soit engagée pour réaliser trois évaluations environnementales distinctes, ce qui retardait le projet et faisait grimper les coûts. Nous avons donc décidé qu'il n'y aurait qu'un seul processus d'approbation par projet. C'est ce que nous allons faire quand je serai premier ministre. C'est pourquoi nous allons faire construire plus de barrages au Québec. Nous allons réaliser plus de projets pétroliers et gaziers en amont, propres et à faibles émissions de carbone au Canada. Nous allons fournir de l'uranium à usage civil et nous allons avoir plus d'énergie nucléaire. D'autres grands projets seront réalisés rapidement et efficacement.

Enfin, oui, les fonds fédéraux versés aux municipalités seront assortis de conditions. Ces maires gauchistes ne cessent de nous dire qu'ils n'ont plus d'argent pour le logement, alors que ce sont eux qui font grimper le coût du logement. S'ils veulent que j'impose un fardeau aux contribuables en envoyant plus d'argent à leurs administrations municipales, ils doivent s'enlever du chemin, éliminer les empêcheurs de tourner en rond et construire davantage de logements.

● (1715)

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Monsieur le Président, je dois dire au chef de l'opposition que sa force est assurément son sens du comique.

Il a laissé entendre que les libéraux ont inventé le terme compliqué « assouplissement quantitatif ». Croit-il vraiment que les libéraux l'ont inventé? Dans l'affirmative, je l'exhorte à faire une recherche dans Google pour trouver des citations de Jim Flaherty au sujet de l'assouplissement quantitatif.

**L'hon. Pierre Poilievre:** Monsieur le Président, je n'ai pas à faire de recherche dans Google parce que Jim Flaherty s'opposait à l'assouplissement quantitatif. Nous avons expressément dit que nous n'y aurions pas recours, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons été témoins d'une absurdité aujourd'hui: le gouvernement libéral a dû avoir recours à l'assouplissement quantitatif parce que les États-Uniens y ont eu recours. C'est l'excuse donnée par les libéraux. Les États-Uniens y ont eu recours en 2008, 2009 et 2010. Ils ont imprimé de l'argent sans compter, ce qui a accru considérablement les recettes et les inégalités sur le plan de la richesse.

Au Canada, nous avons dit non. Nous avons interdit à la Banque du Canada de procéder de la sorte. Conséquemment, nous n'avons pas connu de crise inflationniste. Nous avons maintenu la dette à un bas niveau et l'inégalité des revenus à un niveau inférieur à ce qu'il aurait été.

Nous pouvons adopter une politique monétaire indépendante. Nos mères nous ont enseigné que ce n'est pas parce que tous nos amis sautent en bas d'un pont que nous devons le faire aussi.

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, je dirais en commençant que mes collègues et moi étions très fébriles, cet avant-midi, de nous rendre au huis clos pour prendre connaissance de cet important énoncé économique. En tournant les premières pages, nous étions encouragés. Nous nous disions que le gouvernement reconnaissait les problèmes que nous vivons, à savoir la crise inflationniste mondiale actuelle qui a des répercussions réelles sur M. et Mme Tout-le-Monde. Les gens doivent en effet arriver à boucler leur budget avec moins de ressources, à cause de l'augmentation des prix. Les prix de l'épicerie, de l'énergie, de l'essence, sans parler du prix du logement, ont tous augmenté. La population est donc confrontée à des défis importants et le gouvernement dit qu'on est dans une crise inflationniste. Même la ministre des Finances, il y a quelques jours, nous disait qu'elle présenterait un énoncé économique aujourd'hui parce que nous visons une crise inflationniste.

*Affaires courantes*

C'est la même chose en ce qui concerne le risque de récession. Encore une fois, c'est à l'échelle mondiale. La plupart des économistes et des analystes disent qu'il y a de quoi s'inquiéter et qu'il se pourrait qu'on vive une récession en 2023. On sait que la Banque du Canada et les banques centrales ont décidé de mener une lutte contre l'inflation pour revenir dans la fourchette d'augmentation des prix entre 1 et 3%, d'où la cible de 2 %. Pour ce faire, elles mettent en place la politique monétaire qui consiste à hausser les taux d'intérêt. Qui dit hausse des taux d'intérêt, dit ralentissement de l'économie par ralentissement de la demande, d'où le risque de récession à l'échelle mondiale. L'économie du pays est confrontée à un risque de récession pour l'année qui vient et la ministre dans son énoncé le reconnaît. Nous saluons cela.

Or, plus on avance dans le document, plus on le retourne d'un côté puis de l'autre, plus on fait des règles de trois en regardant les tableaux, les mesures, les chiffres qui sont annoncés et en comparant avec ce qu'il y avait dans le budget du printemps dernier, plus on se rend compte que tout cela est une bien belle rhétorique. Il y a une reconnaissance des problèmes économiques auxquels nous faisons face, mais, pour ce qui est des solutions qui sont avancées, nous restons plus que sur notre faim. En fait, on ne propose pratiquement pas de nouvelles mesures dans cet énoncé économique. On rappelle ce qui a été adopté depuis le début de l'automne. On rappelle les engagements du dernier budget. On annonce qu'en 2024 il pourrait y avoir d'autres mesures, mais aujourd'hui, maintenant, il n'y a pas grand-chose de nouveau.

En fait, il y a une aide pour les prêts aux étudiants. Mes collègues du Bloc québécois et moi, en tant que député de Joliette, nous pouvons dire que cela ne nous touche pas beaucoup, étant donné que le régime de prêts et bourses est québécois. Tant mieux pour les étudiants du reste du Canada, mais c'est une mesure qui ne touche pas directement les citoyens et les citoyennes du Québec.

Ensuite, le gouvernement dit qu'il va dépenser davantage pour engager plus de fonctionnaires et s'assurer d'améliorer la prestation des services. D'accord. On a vu notamment l'été dernier la question des passeports. Les exemples se multiplient. Il y a beaucoup de problèmes relatifs aux durées d'attente. Cela reste quand même une dépense assez mineure. Il n'y a rien de majeur ici. On rappelle aussi les sommes annoncées pour les gens des Maritimes et de l'Est du Québec qui ont subi l'ouragan Fiona. Nous saluons aussi cet engagement. Toutefois, tout cela est très mineur et très marginal.

Dans le document de l'énoncé, on cite plus d'une centaine de fois le mot « inflation », mais les solutions qu'on apporte sont celles qui étaient présentées dans le budget du printemps dernier où on ne faisait à peu près pas référence à l'inflation. Il y a une crise inflationniste, mais que fait-on? On dit le mot « inflation » puis on ressort ce qui a été servi au printemps dernier, alors qu'on ne parlait pas d'inflation.

Un des mets nationaux au Québec, c'est le pâté chinois. En général, on dit que c'est meilleur quand c'est servi réchauffé. Ce n'est pas nécessairement le cas avec les mesures ici. Ce qu'on nous sert dans cette mise à jour, dans cet énoncé économique, c'est du réchauffé. L'essentiel des mesures qu'on y trouve, c'est du réchauffé.

Il ne faut pas minimiser l'importance de la crise inflationniste actuelle et des risques de récession.

• (1720)

Le Bloc québécois avait interpellé le gouvernement en disant de prendre cela en compte et de proposer des solutions concrètes. Par

exemple, si les travailleuses et les travailleurs perdent leur emploi à cause de la récession, il faut un système de l'assurance-emploi qui fonctionne. Or, c'est connu et reconnu par le gouvernement: le système d'assurance-emploi est cassé et brisé. Il fonctionne tellement mal que, sur dix personnes qui perdent leur emploi, à peine quatre y ont accès.

Depuis 2015, le gouvernement nous dit d'attendre. On nous dit que cela s'en vient, qu'on va le réformer. Cela fait sept ans qu'on nous répète la même cassette. Nous nous attendions à ce que cela se passe en septembre dernier, étant donné que les mesures spéciales de la pandémie prenaient fin. Non, on est revenu au vieux système Axworthy qui ne fonctionne pas du tout.

Le gouvernement nous dit qu'on s'en va en récession. Le moment est donc venu de le faire. De toute urgence, il faut réparer le système de l'assurance-emploi. Plein de consultations ont été faites. On sait exactement ce qu'il faut faire pour l'améliorer, mais non. Voici encore une belle occasion manquée. Si on se fie à cet énoncé économique, le système de l'assurance-emploi ne sera pas réparé. On le laisse brisé.

On dit faire un énoncé économique parce qu'on s'en va possiblement en récession, mais on dit en même temps qu'on ne réparera pas le système de l'assurance-emploi. Cela me permet d'être en parfait accord avec les propos de ma collègue de Terrebonne, qui se demande si ce gouvernement travaille en vase clos. Est-ce que la ministre responsable de l'assurance-emploi a parlé à la ministre des Finances? Est-ce que ces gens se parlent? Ça aurait été une bonne occasion de le faire.

On est en crise inflationniste. Les prix augmentent et les premières victimes de cette augmentation sont évidemment les personnes dont les revenus ne sont pas ajustés à l'inflation, c'est-à-dire les aînés. Comme on le sait, le gouvernement a décidé d'aider les personnes de 75 ans et plus, mais il a laissé de côté celles âgées de 65 à 75 ans. Ce gouvernement a créé deux classes d'aînés.

Aujourd'hui, face à une augmentation importante du prix des logements, de l'essence et de l'épicerie, les aînés à faible revenu âgés de 65 à 75 ans se retrouvent avec des ressources insuffisantes pour pouvoir s'alimenter correctement. Ils doivent se tourner vers des banques alimentaires, faire des choix déchirants et très humiliants.

Étant donné qu'on reconnaît le problème de l'actuelle crise inflationniste, il était temps, dans l'énoncé d'aujourd'hui, d'annoncer des mesures pour ces personnes. Le Bloc québécois dit qu'il ne faut pas créer deux classes d'aînés et qu'il faut augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse pour tous les aînés dès l'âge de 65 ans pour couvrir l'inflation et avoir un minimum de justice sociale. Or, ce gouvernement a volontairement refusé de le faire.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'aider les personnes âgées de 65 à 75 ans? Je crois que c'est parce que les libéraux veulent faire en sorte que les paiements ne soient plus suffisants pour que les personnes à faible revenu de la première catégorie d'aînés que le gouvernement a créée, soit ceux âgés de 65 à 75 ans, n'aient plus assez de soutien public pour se rendre à la fin du mois. Ainsi, ces aînés seront forcés de retourner travailler.

*Affaires courantes*

Ce gouvernement, en 2015, se pétait les bretelles d'avoir défait la loi conservatrice qui repoussait l'âge de la retraite à 67 ans. Cependant, quand on regarde ce qui se passe pour les aînés de 65 à 75 ans relativement à l'inflation, on voit un gouvernement qui tente de ramener une politique semblable par la porte d'en arrière, qui veille à ce que les aînés de 65 à 75 ans n'aient pas de ressources suffisantes provenant des fonds de pension publics pour joindre les deux bouts. Ainsi, ils vont être forcés de retourner sur le marché du travail.

Si tel est l'objectif, c'est très hypocrite. Si tel n'est pas l'objectif, je ne sais pas ce que c'est. Ce pourrait être de l'incompétence crasse, mais je m'attends davantage à de l'hypocrisie crasse de la part de ce gouvernement. Cela n'a pas de bon sens. C'est injuste. Quand les gens à faible revenu arrivent à la retraite, ils ont souvent trimé dur toute leur vie. Ce sont souvent des femmes seules. Souvent, elles ont été aidantes naturelles. Elles n'ont pas de fonds de pension, parce qu'elles sont restées à la maison pour prendre soin de leur famille. Ce gouvernement, qui se dit féministe, ne reconnaît pas cet apport et les laisse tomber.

● (1725)

Ce gouvernement fait un énoncé dans lequel il affirme qu'il y a une crise inflationniste. Cependant, il ne fait rien du tout pour les premières victimes de cette crise et c'est déplorable. On devait retrouver une telle mesure dans cet énoncé, mais ce n'est pas le cas et c'est déplorable.

Il y a la crise de l'inflation, de la hausse des prix, et il y a le risque de récession. Il y a aussi une autre crise majeure que vivent nos sociétés au Québec et ailleurs dans les autres provinces, soit la crise de la santé. On n'a plus accès aux médecins et le système de santé est brisé. Il a été mis à rude épreuve pendant la pandémie et le personnel et les infirmières sont tous à bout de souffle, au bout du rouleau. De plus, le système est sous-financé. En fait, les problèmes ont commencé dans les années 1990 quand le gouvernement fédéral à Ottawa a décidé de réduire les transferts en santé afin de régler les problèmes de déficit et de dette. C'est à ce moment que les choses ont commencé à mal aller.

Au lendemain de la pandémie, alors que les taux de contamination commencent à diminuer, on voit tout ce qu'on a mis de côté pendant ce temps. On s'était dit que des dépistages, des soins et des chirurgies pouvaient attendre un peu, mais, maintenant, on se rend compte que cela ne fonctionne plus du tout. Les provinces et le Québec savent quoi faire, les spécialistes et l'expertise sont là. On sait quoi faire, mais on manque de ressources parce qu'Ottawa ne joue plus son rôle depuis belle lurette.

Les gouvernements des provinces et du Québec disent à Ottawa qu'il est temps qu'il joue enfin son rôle en finançant la santé à la hauteur de ses moyens. Ces chiffres sont calculés année après année par le directeur parlementaire du budget. Selon ce dernier, les transferts en santé devraient être de 28 milliards de dollars et il devrait y avoir ensuite une hausse de 6 % par année pour couvrir l'augmentation des coûts et les besoins qui sont là. Il s'agit d'un besoin criant.

Face à cette crise de santé publique, le gouvernement avait le rôle et le devoir de régler cette question aujourd'hui dans cet énoncé, d'autant plus que le gouvernement vient d'annoncer que, dans quelques jours, il convie tous les ministres de la Santé des provinces à une belle rencontre avec le fédéral pour discuter des systèmes de santé et du financement. Qu'est-ce qu'il va leur dire quelques jours à peine après avoir dit qu'il n'investirait pas un sou de plus dans le système alors que le besoin est là?

Quand il était ministre de la Santé à Québec, le très libéral et coloré ministre Gaétan Barrette avait accusé ce gouvernement de pratiquer un fédéralisme prédateur, car le gouvernement imposait des conditions sans toutefois verser les sommes qu'il devait verser. C'est un ministre de la Santé libéral qui avait accusé ce gouvernement de pratiquer un fédéralisme prédateur. Quand on se chicane ainsi entre libéraux, on envoie le message clair que cela ne va pas bien du tout.

Le gouvernement et la ministre des Finances avaient une occasion unique aujourd'hui d'annoncer qu'ils allaient régler cela et de mettre la table pour la rencontre. Je répète qu'on promet de régler cette question depuis 2015. Chaque fois que les élus du Bloc québécois se sont levés à la Chambre pour demander au gouvernement s'il allait jouer son rôle, ce dernier leur a répondu que cela s'en venait et qu'il ne fallait pas s'inquiéter. On peut croire une telle promesse une ou deux fois, mais, quand on se fait dire cela pendant sept ans, à un moment donné, cela suffit.

Quel est le message que l'on envoie aux ministres de la Santé des provinces qui essaient d'organiser cela et qui tiennent à bout de bras le système de santé qui craque de partout parce qu'il a été mis à rude épreuve durant la pandémie? Maintenant, on les invite à discuter, mais on vient de publier les chiffres et il n'y a pas un sou de plus pour eux. C'est méprisant. Ce gouvernement se lève à chaque occasion pour faire la leçon à tous les autres paliers de gouvernement. En fait, il se lève même pour faire la leçon au pape et à des personnes du monde entier. Cependant, quand vient le temps de s'occuper de ses propres dossiers, il n'est pas au rendez-vous, il n'est pas à la hauteur.

C'est ce qu'on constate relativement aux passeports et à l'immigration, entre autres. Tout ce à quoi ce gouvernement touche devient un fiasco. Il y a des dépassements de coûts et le service n'est pas là. Maintenant, il fait la leçon aux provinces et leur dicte ce qu'elles doivent faire, mais il n'investit même pas d'argent.

● (1730)

J'ai fait référence à l'immigration. Il y a quelques jours, le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé de nouveaux seuils d'immigration au Canada, une hausse des cibles de 25 % d'ici 2025. On accueillera 500 000 nouveaux arrivants par année, ce qui a été réitéré dans l'énoncé aujourd'hui.

Au Bloc québécois, cela nous inquiète pour plusieurs raisons et je vais d'abord parler des raisons pratico-pratiques et pragmatiques. Nous croyons que ces cibles sont irréalistes. Dans nos bureaux de circonscriptions, nous sommes submergés par les demandes d'intervention urgentes, parce que les employés du ministère n'arrivent pas à répondre aux demandes en cours. Les délais d'attente sont épouvantables, les papiers sont perdus et il y a des erreurs constantes. Avant de réviser un objectif, d'un simple point de vue concret et technique, il faudrait peut-être que le gouvernement démontre qu'il est capable de bien faire son travail, ce qui n'est pas le cas actuellement. Qu'il fasse son travail et après on pourra discuter.

*Affaires courantes*

Le gouvernement n'a pas mentionné une ligne au sujet de la capacité d'accueil sur le plan des logements. Nous sommes en pénurie de logements. Au Québec et partout au Canada, il manque de logements. Le gouvernement libéral à Ottawa s'est retiré du financement du logement social dans les années 1990, et rien n'a été fait depuis. Certes, quelques sommes ont été versées récemment, mais c'est bien insuffisant pour les besoins actuels. Il n'y a pas assez de logements. Dans le secteur privé, on n'a pas la capacité de bâtir des maisons, des condos, des appartements pour répondre aux besoins actuels. Or, le gouvernement va faire croître la population de façon très rapide. Où va-t-on mettre tout ce monde?

Les condos et les maisons ne sont plus abordables. Que dit-on aux jeunes? Leur rêve américain, c'est de faire partie de la classe moyenne et d'avoir un emploi syndiqué qui permet de s'acheter une maison et de la payer pendant sa vie active. Or ce rêve est brisé. Les jeunes ne peuvent plus aspirer à se payer un logement ou à devenir propriétaire au cours de leur vie. Le déséquilibre entre l'offre et la demande et le fait que la population augmente accentue le manque de logements. Les prix explosent et les logements ne sont plus abordables. On dit à ces jeunes qu'on va accroître davantage la population de façon très rapide sans faire quelconque équilibre pour ce qui est du logement. Cela n'a pas de bon sens.

J'ai donné l'exemple du logement. C'est pareil pour les écoles. Il manque de places. Il n'y a pas d'arrimage là non plus ni au chapitre de la santé. Faire cela n'est pas responsable.

La situation n'est pas évidente pour nous au Québec, étant donné que nous ne sommes pas encore un pays. Tantôt, le chef du Parti conservateur parlait de quand il sera premier ministre. Alors moi je dis: quand le Québec sera un pays. À mon avis, d'ici 10 ans, ce sera réglé, car nous allons travailler fort. À voir comment ce gouvernement et cette nation nous ignorent, nous aurons toutes les cartes pour prendre en main notre destin.

Comment bien intégrer et accueillir des chiffres aussi élevés, si on veut avoir le pourcentage des cibles annoncées au prorata de notre population? C'est impossible. Il est impossible de garantir le maintien et le respect de la langue française. Même au Québec, on voit que cela recule. Le projet de loi C-13 est à l'étude présentement en comité, et le gouvernement veut rejeter les amendements du Bloc qui visent à mieux protéger le français au Québec. Je ne parle même pas du français hors Québec, parce que les chiffres ont complètement chuté et c'est d'une tristesse infinie. Le gouvernement avec la complicité du quatrième parti à la Chambre va continuer de faire reculer le poids de la langue française, même au Québec.

Nous n'avons pas les outils pour accueillir tous ces nouveaux arrivants convenablement dans la langue de Molière, dans la langue officielle du Québec. C'est un grave problème. C'est un dilemme cornélien, comme on dit, parce que, si nous en accueillons moins pour bien les intégrer, le poids du Québec va reculer très rapidement face à l'ensemble de la population canadienne. Donc, dans tous les cas, nous risquons de nous faire marginaliser, et c'est la survie même de notre culture qui est en jeu.

• (1735)

Que l'on me comprenne bien. L'immigration est une grande richesse. Accueillir les nouveaux arrivants, c'est magnifique, sauf que, dans la culture québécoise, on ne retient pas la politique du multiculturalisme. Au fond, celle-ci consiste à dire aux immigrants de venir vivre comme ils vivaient dans leur pays et de ne pas s'intégrer, car leurs petits-enfants le feront.

Pour nous, ce n'est pas cela. Nous voulons pouvoir dire bonjour au nouvel arrivant, nous voulons pouvoir échanger avec lui, nous voulons pouvoir gagner de sa richesse culturelle et nous voulons qu'il fasse partie de notre groupe et que nous puissions échanger. Avec la hausse rapide des seuils comme on l'a annoncé, cela ne fonctionne pas. C'est très inquiétant.

Je m'excuse d'avoir pris ce détour un peu plus long que prévu sur ce sujet, mais quand même très important.

Je reviens à l'énoncé économique. En ce qui concerne la réforme de l'assurance-emploi, comme le disait ma collègue de Terrebonne, la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre n'a pas parlé à la ministre des Finances vraisemblablement.

Comme elle le disait aussi, on dirait, à la lecture de cet énoncé, que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie n'a pas parlé à la ministre des Finances. On dirait que le gouvernement libéral travaille selon la méthode d'Apple qui consiste à développer des politiques et des projets partiels sans que les gens se parlent. On dirait que c'est ce qui arrive ici. Tout ce que le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie dit, à la Chambre et dans les médias, on ne le retrouve pas dans l'énoncé économique. On ne comprend pas. C'est problématique.

En temps d'incertitude économique, cela prend de la rigueur, mais pas de l'austérité. C'est pour cela que nous voulions qu'il y ait des mesures de soutien en cette période d'inflation pour les plus vulnérables comme les aînés de 65 à 75 ans. C'est très important. Nous ne voulons pas d'austérité. Nous avons demandé au gouvernement de se recentrer sur ses rôles fondamentaux, sur les missions premières du fédéral, d'essayer de se concentrer là-dessus et de bien les faire pour une fois. Le financement de la santé en est un exemple.

Nous avons été vraiment surpris dans le dernier budget, au printemps dernier. Le gouvernement annonçait une quinzaine de nouvelles politiques, de nouvelles façons de faire, pour la plupart en santé. C'était des intrusions dans les champs de compétence des provinces. Au lieu de se concentrer sur bien faire son travail, le gouvernement voulait aller sur le terrain du Québec et des provinces et empiéter dans leurs champs de compétence.

Ici, on a encore un nouvel exemple. Le gouvernement annonce la création d'un secrétariat à l'emploi. Or, Québec s'occupe de cela et cela va très bien. Ottawa veut s'en inspirer. Une de nos craintes est évidemment un empiètement dans quelques années. Plus tôt que tard, il va nous poser des conditions. Il va piquer notre modèle puis il va nous dire qu'il a son programme et que nous devons faire comme lui. Ensuite, nous n'aurons plus la liberté nécessaire qui nous a permis de mettre en place notre modèle inspiré du marché du travail en Allemagne. Nous avons tiré ce modèle de l'Allemagne. Encore une fois, ce sont des empiètements. Au lieu de bien faire son travail et de se concentrer sur son rôle, le gouvernement continue à déborder.

*Affaires courantes*

Dans les médias, on annonçait que le rachat d'actions par une entreprise serait imposé. La mesure est intéressante. Nous avons hâte de l'étudier, sauf que dans l'énoncé c'est annoncé pour 2024. Nous sommes en 2022. Aujourd'hui, soit on sert du pâté chinois réchauffé, soit on annonce des choses non pas pour après-demain ni l'année prochaine, mais pour l'autre d'après. On pourra s'en reparler à ce moment-là et voir si le gouvernement va avoir fait six fois la même annonce de la même mesure d'ici là ou s'il va avoir changé de cap.

On peut donc constater que ce n'est pas un énoncé économique qui va passer à l'histoire. Le discours de la ministre tantôt était une belle rhétorique, de beaux principes, une belle reconnaissance des problèmes dont l'économie est frappée, sauf qu'en ce qui a trait aux mesures, des prises en charge et des actions que ce gouvernement veut poser, c'est du pâté chinois réchauffé ou des trucs très lointains. Le reste demeure très marginal. Il y avait une occasion en or de régler des problèmes et de prendre en compte la gravité de la crise actuelle, mais cela n'a pas été fait. On ne peut que le déplorer.

• (1740)

J'incite évidemment la ministre à parler à ses collègues, à venir plus souvent au Comité permanent des finances et à être davantage en contact avec les représentants de toutes les sphères de l'économie au pays, sans jamais oublier le Québec. Cela ne pourra que lui faire le plus grand bien et peut-être même l'inspirer pour mettre en place des mesures concrètes.

**L'hon. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, je félicite mon collègue de son discours et de sa réflexion sur l'énoncé économique. Je ne suis évidemment pas d'accord sur ses conclusions. Je ne suis même pas d'accord sur son analyse.

Dans cet énoncé économique de l'automne, on a un bel exemple d'un gouvernement prêt à aider les travailleurs canadiens qui sont dans le besoin, à aider les familles canadiennes et les gens vulnérables, y compris des familles québécoises et des gens vulnérables au Québec. Mon honorable collègue est-il contre le fait de doubler le crédit pour la TPS pour les Québécois?

Il a parlé du fait que le programme de prêts aux étudiants ne relève pas du Québec. J'aimerais savoir si mon collègue est prêt à encourager le gouvernement du Québec à emboîter le pas du fédéral pour éliminer les intérêts sur les prêts aux étudiants. J'insiste même auprès de lui pour qu'il le fasse. Mon collègue est-il d'accord pour dire que le gouvernement canadien a beaucoup contribué pour financer le système québécois?

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue. Comme je le rappelle souvent, il est le député qui me représente puisque ma résidence secondaire est dans la région. Je tiens donc à le saluer.

Je tiens à lui rappeler que la mesure visant à doubler le crédit pour la TPS est une mesure qui était demandée par le Bloc québécois avant le budget du printemps dernier. C'est une très bonne mesure. Elle a d'ailleurs été adoptée à l'unanimité à la Chambre. En comité, l'étude article par article s'est faite en une seule rencontre. On n'a jamais vu un projet de loi être adopté aussi rapidement. Si le gouvernement veut en prendre acte et s'en inspirer, je lui dirais que, plus souvent il va s'inspirer des mesures proposées par le Bloc québécois, mieux cela va aller et mieux ce sera géré.

Ce n'est pas sorcier. C'est parce que nous sommes près des gens et des organismes. Nous disons ce qu'est la réalité, ce qui peut être

fait. Ensuite, nous transmettons cela au gouvernement. Quand le gouvernement s'en inspire, tout le monde est content.

Je rappellerais que l'éducation est un champ de compétence des provinces. Je salue le fait que le Québec n'ait pas laissé aller ce champ de compétence. Évidemment, comme je l'ai dit, ces mesures sont parfaites pour les gens des autres provinces, mais elles ne concernent pas le Québec.

• (1745)

[Traduction]

**M. Scot Davidson (York—Simcoe, PCC):** Madame la Présidente, mon collègue a parlé de l'inaction du gouvernement en ce qui a trait aux services de base. Quand je parcours York—Simcoe, j'entends les gens parler de la pénurie de Tylenol pour enfants. Ils parlent des files d'attente dans les aéroports. Ils parlent de passeports. Ils parlent aussi du fait que, même si elle a augmenté son effectif de 30 %, la fonction publique donne un moins bon service qu'avant.

Pour ce qui est des services de base, le gouvernement nous laisse tomber. Lorsque je me promène dans ma circonscription, les gens me disent qu'ils doivent attendre de 15 à 18 mois pour voir un spécialiste, et qu'ils n'ont pas de médecin. Maintenant, le gouvernement propose un régime de soins dentaires, qui coûterait 1 milliard de dollars, mais la population préférerait d'abord qu'il l'aide à trouver un médecin.

Pourquoi les libéraux contournent-ils les provinces, quand celles-ci possèdent déjà leurs propres régimes? Le député pourrait-il parler de l'incapacité du gouvernement fédéral à offrir les services de base?

[Français]

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son intervention et de sa question.

Je pense que la population vit des réalités similaires dans chacune des circonscriptions. Ce gouvernement nous a montré qu'il était incapable d'offrir les services de base qu'il est censé offrir. Je ne sais plus combien de fois j'ai donné l'exemple des passeports. Il s'agit d'un exemple frappant.

Comme mon collègue l'a dit, tout le monde subit partout les effets de la crise en santé. Il y a un lien direct à faire avec le désengagement de ce gouvernement, qui ne veut pas financer la santé selon les capacités de payer qui ont été établies par le directeur parlementaire du budget. C'est évidemment inacceptable et cela doit changer.

En matière d'assurance pour les soins dentaires, nous en avons déjà une au Québec, et ce gouvernement n'a même pas daigné essayer de faire un arrimage ou de modifier de quelque façon que ce soit le projet de loi en comité. C'est une honte.

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours.

Je vais parler un peu de logement. Nous avons entendu tantôt le chef de l'opposition officielle dire que des dépenses gouvernementales avaient contribué à la crise du logement. Je pense qu'il est plausible que cela ait jeté de l'huile sur un feu qui brûlait déjà, même avant la pandémie.

*Affaires courantes*

Cependant, nous savons bien qu'il y a beaucoup de gens qui ont beaucoup d'argent et qui vont continuer à acheter des propriétés pour les louer aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont assez d'argent pour payer le loyer, peu importe si le gouvernement continue de dépenser ou non.

Aujourd'hui on présente quelques mesures ciblées pour répondre aux problèmes qui existent dans le marché du logement. Cependant, elles présupposent toutes que le logement est une commodité et elles présupposent qu'on devrait utiliser les outils du marché pour régler ce problème. On ne place pas le logement dans un contexte autre que celui du marché et on ne parle pas des investissements dont nous avons besoin.

Est-ce que mon collègue pourrait parler un peu de ce sujet?

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie de sa question mon collègue d'Elmwood—Transcona, avec qui j'ai la chance de siéger au Comité permanent des finances. Je peux dire que nous travaillons souvent de manière très collaborative et c'est un plaisir de travailler avec lui.

En ce qui concerne la question du logement, le problème fondamental, c'est l'offre. Il n'y a pas assez de logements, de maisons et de condominiums pour subvenir aux besoins de la population. Il faut en créer plus. Or, la capacité de création dans le secteur de la construction est insuffisante pour répondre aux besoins et permettre un prix d'équilibre acceptable. Évidemment, la solution pour garantir que le prix demeure accessible, c'est d'avoir des logements sociaux bien financés. Il ne faut pas que le coût du loyer dépasse 30 % du revenu des gens.

Oui, il y a quelques exceptions, mais ce gouvernement se contente essentiellement de financer le logement abordable, qui est un concept fourre-tout. Il doit recommencer à financer le logement social. Dans le projet de loi C-31, on ne verse pas d'aide aux gens qui habitent dans un logement social au Québec. C'est inacceptable et cela aurait dû être changé en comité. Toutefois, ce gouvernement s'y est refusé.

● (1750)

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, nous sommes en pleine urgence climatique et les grandes entreprises pétrolières et gazières enregistrent des profits records. Dans un tel contexte, je suis sûr que le député de Joliette a été soulagé comme moi de constater que, au moins, le parti au pouvoir n'introduisait pas de nouvelles subventions aux combustibles fossiles dans cette mise à jour économique.

Par contre, le gouvernement n'a pas introduit une taxe exceptionnelle sur les profits des entreprises pétrolières et gazières, il n'a pas complètement mis fin aux subventions aux combustibles fossiles et il n'a pas investi dans les rénovations énergétiques profondes avec ces fonds. Le député est-il préoccupé par cela?

**M. Gabriel Ste-Marie:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son importante question. La réponse courte est « oui ».

Par ailleurs, je tiens à souligner le fait qu'il a posé sa question entièrement en français. Je l'en félicite et je l'en remercie.

Comme Radio-Canada nous le rappelait cette semaine, le Canada est le deuxième pays du G20 qui subventionne le plus les pétrolières. C'est inacceptable. Je siégerai à la Chambre depuis 2015, et ce gouvernement dit depuis ce temps qu'il va mettre fin aux subventions aux entreprises pétrolières. Comme pour beaucoup d'autres

sujets, ce gouvernement a de belles paroles, mais ses gestes ne sont pas à la hauteur.

Dans l'énoncé économique, le gouvernement rappelle une mesure qu'il a présentée au printemps dernier et qui concerne une réduction pour les énergies vertes. Toutefois, cette mesure s'adresse au secteur privé, et non au secteur public. De plus, on inclut les petits réacteurs modulaires dans les énergies vertes. Ce sont de petites centrales nucléaires sur roues qui permettent d'extraire du pétrole dans les sables bitumineux. Le gouvernement va prendre l'argent des contribuables pour soutenir cela. Ce sont ses politiques environnementales et j'en suis très inquiet.

[Traduction]

**M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD):** Madame la Présidente, je veux profiter de l'occasion pour parler un peu du respect et de ce qu'il signifie, car je pense que nous vivons à une époque où les gens ont du mal à se faire respecter.

Les gens travaillent dur dans des emplois à temps plein alors que les taux d'intérêt augmentent. S'ils en sont rendus à discuter chez eux de leur capacité à continuer de payer pour leur logement, que ce soit à cause de leurs paiements hypothécaires ou de leur loyer qui continue d'augmenter beaucoup plus vite qu'on ne saurait l'expliquer, je ne pense pas que les gens ont l'impression d'être respectés.

Les jeunes qui, dans cette économie de petits boulots, essaient de s'en sortir en cumulant quatre ou cinq emplois différents abandonnent le rêve de devenir propriétaire. Ils se demandent s'ils vont pouvoir s'acheter à manger tout en essayant de trouver un moment où ils pourront effectivement faire une pause pour se sustenter au milieu de leurs différents emplois ou de leurs trajets pour se déplacer d'un lieu de travail à l'autre. Actuellement, ces jeunes n'ont pas l'impression que l'effort qu'ils fournissent est respecté.

Les gens qui sont mis à pied savent qu'ils ne peuvent pas compter sur un régime d'assurance-emploi digne de ce nom parce qu'une partie des améliorations apportées ces dernières années, pendant la pandémie, ont été retirées par le gouvernement en septembre, même s'il commence à parler de la possibilité d'une récession. Ils ont l'impression qu'on ne les respecte pas le moins du monde, que le gouvernement n'est pas là pour mettre en place le genre de mesures dont ils ont besoin pour traverser la tempête.

Des personnes handicapées ne peuvent pas travailler ou ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Je pense que beaucoup de gens, à cause de la COVID, ont vécu l'expérience de ne pas être en mesure de travailler pour des raisons qui leur échappent ou de ne pas pouvoir travailler suffisamment. Beaucoup de Canadiens savent maintenant ce qu'est cette souffrance, une souffrance que les personnes handicapées du Canada vivent depuis beaucoup trop longtemps. Elles n'arrivent pas à se faire respecter. Lorsqu'elles constatent que les maigres pensions d'invalidité des différents ordres de gouvernement — lesquels adoptent des mesures législatives qui les maintiennent dans la pauvreté depuis des années, même avant la pandémie — ne sont pas indexées pour tenir compte de l'inflation, il est difficile pour elles de se sentir respectées.

*Affaires courantes*

Les personnes âgées ont travaillé toute leur vie et elles essaient maintenant de s'en sortir avec un revenu fixe qui n'augmente pas vraiment et certainement pas au rythme du niveau extraordinaire d'inflation que nous constatons pour les produits de première nécessité. Ils n'ont pas l'impression que la carrière qu'ils ont menée, pour mériter leur pension chèrement acquise au fil du temps, est respectée lorsque l'argent de la caisse de retraite est flambé pour que des entreprises comme Loblaw puissent faire un million de dollars additionnels de profit par jour.

Depuis des générations, les Autochtones du Canada n'ont pas eu accès à de bonnes perspectives économiques et à de bons services chez eux. Lorsqu'ils s'installent en ville et découvrent que le racisme systémique et les querelles de compétences les empêchent d'accéder à ces perspectives et à ces services, ce n'est pas du respect. C'est un manque de respect de longue date que le Canada a trop souvent témoigné aux peuples autochtones.

Pour les Canadiens malades qui, à l'heure actuelle, ont simplement besoin d'aller à l'hôpital ou d'y emmener leurs enfants ou leurs parents, il est difficile de se sentir respecté. Lorsqu'ils entrent à l'hôpital, ils voient que des besoins incroyables existent, mais que les gouvernements n'ont pas su financer la formation, le recrutement du personnel et les infrastructures pour être en mesure de fournir de bons services de santé.

Je crois qu'en plus de vivre une réelle détresse financière, les gens sentent vraiment qu'on ne les respecte pas, qu'ils ont beau travailler vraiment fort et faire tout leur possible pour s'en sortir, cela suffit de moins en moins. Ils ont l'impression que ceux qui devraient défendre leurs intérêts et essayer de créer des structures et des systèmes qui permettent aux gens qui travaillent fort de réussir ne mènent pas cette tâche à bien.

Le respect dépend de quelques éléments. Je n'ai pas la prétention d'en dresser une liste complète aujourd'hui, mais je tiens à mentionner quelques points qui me semblent particulièrement pertinents dans le contexte des débats de la Chambre et certaines des politiques que nous pourrions adopter ici pour faciliter un peu la vie des Canadiens.

D'abord, le respect nécessite assurément de faire preuve de civilité. Il faut être bon les uns envers les autres. Le respect signifie aussi d'être honnête envers autrui, mais bien souvent, ce n'est pas ce qui se passe dans cette enceinte. La troisième chose que cela nécessite, ce qui rejoint certains des problèmes que j'ai mentionnés au début de mon discours, ce sont les résultats. Peu importe les belles paroles, si, au bout du compte, les choses ne s'améliorent pas, s'il n'y a aucune amélioration concrète dans le budget des ménages canadiens, alors les paroles prononcées dans cette enceinte n'ont aucune importance.

• (1755)

Au bout du compte, nous ne respectons pas les gens si nous ne participons pas aux discussions et ne travaillons pas ensemble pour mettre en œuvre de véritables solutions qui amélioreront leur vie.

Je veux parler de la civilité, un sujet dont nous avons malheureusement beaucoup parlé cette année parce qu'elle fait cruellement défaut. Même si nous avons de profonds désaccords à la Chambre, ce n'est pas grave, car c'est à cela que sert cet endroit. Cependant, nous devons exprimer notre désaccord avec les gens qui sont d'avis contraire de façon respectueuse et nous devons comprendre que cela ne fait pas d'eux des démons, des monstres, des traîtres ou tout autre mot que les gens veulent utiliser à la place. Ce n'est pas parce

que quelqu'un n'est pas d'accord avec nous que nous devons adopter une théorie du complot selon laquelle il fait partie d'une sorte de mouvement mondial visant à nuire à tout le monde. Ce n'est pas parce que quelqu'un n'est pas d'accord avec nous qu'il faut encourager le recours à la violence ou l'attaquer physiquement.

C'est inacceptable. Nous avons vu trop d'exemples de ce comportement au Canada. Franchement, nous avons vu trop souvent ce comportement être encouragé dans le genre de discours irresponsables que l'on entend trop souvent à la Chambre des communes.

Je vais être en désaccord avec certaines personnes aujourd'hui, et mes critiques seront sévères. C'est de bonne guerre. C'est quand on passe au niveau supérieur que cela devient un véritable problème, un problème qui est trop présent et qui mine la démocratie canadienne.

Malheureusement, nous vivons à une époque où il n'est pas alarmiste de dire une telle chose. C'est une vérité qui doit être dite. C'est dans cet esprit que je vais m'engager ici dans ce que j'espère être une critique significative et constructive.

Nous devons être honnêtes les uns envers les autres si nous voulons faire preuve de respect envers nous-mêmes et envers les autres personnes ici présentes, mais aussi envers les Canadiens. Je voudrais souligner certains enjeux où il y a selon moi un manque prononcé d'honnêteté sur ce qui se passe réellement. C'est important, non seulement du point de vue du respect, mais aussi en ce qui concerne l'honnêteté proprement dite. C'est important parce que, si nous voulons arriver à l'autre partie — les résultats —, nous devons être honnêtes à propos des problèmes. Si nous ne pouvons pas être honnêtes quant à la nature et à l'origine des problèmes, ou si nous permettons à certains desseins politiques de masquer les véritables causes de ces problèmes, nous ne parviendrons ni à trouver de solutions ni à obtenir les résultats voulus.

On parle beaucoup de l'inflation à la Chambre, et l'inflation constitue un véritable problème. C'est un fait, c'est honnête, et nous l'entendons de toutes parts. Si nous voulons nous attaquer au problème de l'inflation, je pense que certains discours que nous entendons ici ne sont pas d'une grande utilité.

Autant je crois qu'il est vrai que les liquidités offertes aux banques au début de la pandémie — tout comme celles qui l'ont été par le gouvernement conservateur précédent lorsque la grande récession de 2008 a frappé — ont jeté de l'huile sur le feu dans le marché immobilier, autant je ne crois pas qu'il soit plausible d'essayer de prétendre que cette mesure prise en 2020 a causé la crise du logement au Canada.

Comment sait-on que c'est vrai? Quiconque a la mémoire qui remonte au-delà de 2020, ce qui, je l'espère, est le cas de tous les députés, sait que le logement devenait alors de plus en plus inabordable. Le budget des ménages était déjà en train de s'effondrer. Depuis 20 ans, nous suivons un parcours qui a vu le prix du logement monter en flèche.

En ce qui concerne plus précisément l'inflation sur le marché immobilier, il est tout simplement inexact de dire que c'est un nouveau problème qui date de 2020, et que cette inflation a été alimentée par l'argent offert par le gouvernement. D'ailleurs, les gens qui achètent ces propriétés sur le marché immobilier sont des acheteurs du secteur privé et ils roulaient déjà sur l'or avant la pandémie.

*Affaires courantes*

Ils trouvent des façons d'acheter des propriétés sur le marché immobilier et ils rendent ce marché encore moins abordable pour les gens qui ne sont pas très fortunés afin de pouvoir louer ces propriétés à des locataires. L'un des facteurs qui ont contribué à ce problème, c'est le refus du gouvernement Harper de renouveler les subventions de fonctionnement pour les logements abordables construits dans les années 1960 et 1970.

Ce n'est même pas à partir de ce moment-là que le problème a commencé; ce n'était qu'un facteur parmi d'autres. On peut remonter à 2015, et même un peu plus tôt, car, à cette époque, les sociétés d'investissement immobilier salivaient déjà à l'idée de mettre la main sur des immeubles naguère abordables qu'elles pouvaient se payer avec l'argent qu'elles possédaient déjà, en grande partie grâce aux réductions de l'impôt des sociétés qui avaient été entamées en 2000, sous le gouvernement libéral de Jean Chrétien, et qui se sont poursuivies sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper. Jim Flaherty lui-même se plaignait parce que les entreprises ne dépensaient pas et qu'elles ne réinvestissaient pas dans du capital réel permettant d'accroître la productivité au Canada. Cette montagne d'argent servait à acheter des immeubles.

• (1800)

N'allons pas jusqu'à prétendre que les dépenses publiques ont causé à elles seules la crise du logement au Canada. Ce n'est pas vrai. Nous ne pourrions régler le problème que si tout le monde dans cette enceinte le reconnaît, y compris le chef du Parti conservateur. Faisons preuve d'un peu d'honnêteté au sujet des causes profondes de ce problème.

Faisons aussi preuve d'un peu d'honnêteté en reconnaissant que les chaînes d'approvisionnement mondiales doivent faire face à une grave pénurie. Ce problème alimente grandement l'inflation qui fait augmenter le coût de nombreux produits. Les gens qui ont eu la chance d'acheter une voiture pendant cette période se sont plaints d'avoir dû attendre longtemps. C'est parce qu'on ne peut pas se procurer des puces en provenance de la Chine, car ce pays a adopté une politique de tolérance zéro à l'égard de la COVID-19, de telle sorte que les usines manquent souvent de travailleurs pour fabriquer les puces.

Ce problème découle en partie des politiques de libre-échange adoptées tant par les libéraux que par les conservateurs, qui nous ont amenés à délocaliser des emplois à la fin des années 1980 et au début des années 1990 au lieu de construire des produits ici. Les conservateurs ont du culot ces derniers temps de parler à la fois de rétablir les capacités de production et de favoriser le libre-échange.

Parlons un peu du rôle que la cupidité des entreprises joue dans l'inflation. Nous avons appris que les hausses de prix largement supérieures à l'augmentation des coûts assumés par les entreprises comptent pour jusqu'à 25 % de l'inflation que nous observons actuellement. C'est une réalité.

Quand on voit ce qui était rapporté aujourd'hui au sujet de Loblaws et qu'on constate qu'un certain nombre d'entreprises font des profits insensés, notamment les sociétés pétrolières et gazières et, pendant la pandémie, les magasins à grande surface, on comprend que les augmentations de prix s'opèrent selon les principes du marché mêmes que les libéraux autant que les conservateurs adorent défendre, c'est-à-dire que le prix s'établit en fonction de ce que le marché est prêt à absorber. C'est pour cette raison que le gouvernement ne veut pas mettre en place de taxe sur les profits exceptionnels: selon sa doctrine, si quelqu'un se trouve au bon endroit au bon

moment pour vendre quelque chose à un prix exorbitant, il doit le faire parce que c'est une bonne chose. C'est aussi vrai qu'il s'agisse de nourriture, de chaussettes, d'un loyer ou d'une console Nintendo. Pour eux, il n'y a aucune différence.

Ce que les néo-démocrates essaient de faire comprendre à la Chambre depuis longtemps, c'est que tous les produits vendus sur le marché ne sont pas comparables. Il y a certains produits dont les gens ne peuvent pas se passer. Ce ne sont pas des produits qu'on veut par envie ou par caprice: ce sont des nécessités. Le gouvernement devrait ordonner l'économie du pays de façon à ce que la population puisse obtenir les choses dont elle a besoin et laisser le marché établir le prix des biens qui lui font simplement envie. C'est une distinction importante.

Il faudrait faire preuve d'un peu d'honnêteté dans cette enceinte lorsqu'il s'agit de la défense des droits des travailleurs et de ce qu'elle implique. Le chef de l'opposition ne cesse d'intervenir en prétendant qu'il plaide pour les travailleurs. Je me rappelle qu'il faisait partie du gouvernement qui a présenté les projets de loi C-377 et C-525, qui s'attaquaient directement au droit des travailleurs de se syndiquer. J'ai remarqué son silence pathétique à l'endroit du recours préventif à la disposition de dérogation par le gouvernement conservateur de l'Ontario, en ce moment, dans le but de priver les travailleurs de leur droit à la négociation collective.

Il m'est difficile de croire le premier ministre quand il affirme qu'il est un champion de ces mêmes droits, car j'ai vu le gouvernement qu'il dirige présenter à la Chambre et faire adopter à toute vapeur, avec l'aide des conservateurs, des lois de retour au travail visant les travailleurs de Postes Canada et ceux du port de Montréal.

S'il s'offusque du fait que le gouvernement Ford recourt de manière préventive à la disposition de dérogation, nous pouvons être certains qu'il n'a aucune objection à retirer aux gens leurs droits à la négociation collective au moyen d'une loi de retour au travail. Faisons preuve d'un peu d'honnêteté à cet égard également.

Nous pourrions notamment aider les gens en supprimant la TPS sur le chauffage domestique. C'est une proposition que le NPD défend depuis longtemps. Je pensais que nous pourrions obtenir un peu d'aide des conservateurs, mais ils sont obsédés par la taxe sur le carbone. Soyons un peu honnêtes et parlons des faits.

Pour commencer, la taxe sur le carbone ne s'applique pas partout au pays. La Colombie-Britannique, le Québec, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest ont tous leur propre système de tarification du carbone. La suppression de la taxe fédérale sur le carbone pour le chauffage domestique n'apporterait rien aux personnes qui sont préoccupées par le coût du chauffage domestique dans ces provinces. Peut-être que le gouvernement provincial ou territorial ferait quelque chose dans ce sens, mais ce n'est certainement pas ici que cela va se produire.

Pour aider tout le monde, il faudrait supprimer la TPS sur le chauffage domestique, car elle s'applique à tout le pays. Voilà pourquoi c'est une meilleure solution. Voilà pourquoi nous l'avons proposée dans un amendement à une motion de l'opposition conservatrice qui portait prétendument sur l'abordabilité et le soutien à la population. Ils ont dit non. Pourquoi? Je ne prendrai pas cette réponse pour définitive, car je crois — et nous devons en être convaincus ici — que les gens peuvent revenir à la raison et prendre de meilleures décisions.

*Affaires courantes*

● (1805)

C'est pourquoi, plus tôt aujourd'hui, après ses observations sur l'énoncé économique de l'automne, j'ai demandé au chef du Parti conservateur s'il se joindrait à nous dans nos efforts pour éliminer la TPS sur le chauffage. Il a éludé la question. Il n'a pas parlé une seule fois de la TPS dans sa réponse. J'ai trouvé cela très étrange. La réponse des libéraux laisse à désirer à cet égard. Ils auraient dû prendre des mesures dans l'énoncé économique de l'automne pour y remédier. Cela aurait été une excellente occasion de faire quelque chose.

Oui, ils ont pris des mesures pour aider, je le concède. Qu'ont-ils fait pour aider? Eh bien, l'énoncé parle de soins dentaires, pour que les enfants puissent y avoir accès. Pour certains enfants, ce sera la toute première fois qu'ils recevront ces soins. L'énoncé parle de bonifier l'Allocation canadienne pour le logement grâce au versement de 500 \$ de plus par mois aux locataires à faible revenu. Il parle de doubler le crédit pour la TPS qui sera versé dès demain, pendant six mois. Il parle d'investissements dans les services de garde.

Ce sont de bonnes choses. Je me souviens de toutes ces choses-là. Je me souviens de la première fois où nous avons présenté ces idées. Les libéraux se sont moqués de nous. À propos du crédit pour la TPS, par exemple, ils ont dit qu'on n'avait pas besoin d'une chose pareille, que l'économie était florissante, que tout allait bien, que l'inflation n'était que transitoire.

Je me souviens d'avoir fait campagne, en 2015, en proposant une stratégie nationale de garde d'enfants. Je me souviens que les libéraux faisaient campagne contre cette idée. Nous avons continué de faire pression. Nous avons continué d'en parler. Nous sommes allés parler à des Canadiens qui avaient besoin d'un service de garde d'enfants pour pouvoir aller travailler. Nous savions que nous n'abandonnerions pas ce dossier. Nous avons continué à militer en faveur des services de garde d'enfants jusqu'à ce que les libéraux entendent raison.

Je me souviens qu'il y a environ 18 mois, pendant une législature précédente, les libéraux et les conservateurs ont voté contre les soins dentaires. C'est grâce au pouvoir que représentent nos 25 votes dans la législature actuelle que nous avons pu faire pression sur les libéraux et les amener à faire des soins dentaires une réalité.

Oui, je suis tout à fait conscient de certaines des mesures que le gouvernement libéral prend pour aider les Canadiens. Je suis également tout à fait conscient que ces mesures n'existeraient pas si les Canadiens, dans leur sagesse, n'avaient pas élu un Parlement minoritaire et donné aux néo-démocrates l'occasion de se battre pour les mesures pour lesquelles nous avons toujours dit que nous nous battons. C'est précisément pour cette raison que nous nous battons pour ces mesures.

L'une des mesures qui se trouvent dans l'énoncé économique de l'automne, qui est encore une fois une mesure comprise dans l'intention de soutien et de confiance, est le dividende pandémique. Qu'est-ce que c'est? Il s'agit d'un dividende qui revient cette fois aux Canadiens, et non un dividende que paient les Canadiens et qui est versé aux actionnaires. Ce dividende provient des banques et des compagnies d'assurance qui ont enregistré des profits records pendant la pandémie. Il s'agit d'un paiement unique d'une partie de ces énormes profits qui retourne dans les coffres du gouvernement canadien, non pas pour que le gouvernement en profite, mais pour qu'il soit versé sous la forme du remboursement de la TPS, de la

prestation pour soins dentaires et de l'Allocation canadienne pour le logement. C'est une mesure pour laquelle nous nous sommes battus, y compris l'augmentation permanente de 1,5 % du taux d'imposition des sociétés applicable à ces mêmes institutions financières.

J'ai été heureux de voir l'élimination permanente des intérêts sur les prêts étudiants dans l'énoncé économique. Au cours des sept ans où j'ai siégé à la Chambre, j'ai vu les députés néo-démocrates prendre la parole pour soulever cette question et, encore une fois, être moqués par les députés ministériels. C'est parce que nous sommes élus à la Chambre et que nous faisons pression que des choses pareilles sont incluses dans l'énoncé économique de l'automne.

Je veux parler encore un peu du logement. L'énoncé contient quelques initiatives. Il y a une taxe sur les reventes précipitées. On double le crédit d'impôt pour les acheteurs d'une première maison, mesure qu'ont défendue les néo-démocrates. Je dirai que ces mesures s'inscrivent encore dans une approche basée sur le marché en matière de logement. Selon moi, il faut vraiment aller au-delà d'une telle approche si nous voulons trouver une solution à la crise du logement.

Nous devons investir beaucoup plus dans le logement social. Cela doit être la priorité si le gouvernement ne remet pas en question la culture du logement comme marchandise, ce qu'il pourrait faire en agissant sur les sociétés d'investissement immobilier et en soutenant la position des organismes sans but lucratif qui veulent construire des logements sociaux.

Malheureusement, l'un des besoins actuels est simplement de couvrir la différence que les taux d'intérêt ont entraînée pour les projets qui sont prévus et qui ne peuvent plus être réalisés parce que les taux d'intérêt ont changé les calculs. Si le gouvernement pouvait les aider à acquérir rapidement des bâtiments et des terrains alors qu'ils doivent faire face à la pression des taux d'intérêt, cela serait utile. Si le gouvernement déclarait qu'il allait couvrir la différence dans leur plan d'affaires pour les logements sans but lucratif, qui pâtissent de la hausse des taux d'intérêt, cela serait utile.

● (1810)

Le gouvernement doit aussi se pencher sérieusement sur les logements pour les Autochtones en milieu urbain. Je tiens à saluer ma collègue, la députée de Vancouver-Est. Aujourd'hui, pendant la période des questions, elle a parlé de la nécessité d'adopter une stratégie efficace et bien financée en ce qui a trait aux logements pour les Autochtones en milieu urbain. Le gouvernement fait de beaux discours. Il tient à dire qu'un investissement de 300 millions de dollars est un investissement sans précédent. Si c'est vrai, il est déplorable que les Autochtones des centres urbains n'aient pas eu accès beaucoup plus tôt à plus de financement pour des logements abordables.

C'est le genre de choses dont nous avons besoin, mais, encore une fois, cela sort de la logique marchande qui domine largement l'approche des libéraux en matière de logement. Si nous ne pouvons pas nous éloigner de cette façon de faire, nous ne pourrions jamais apporter les changements dont les Canadiens ont besoin en cette période difficile.

J'ai parlé brièvement de quelques éléments qui se trouvent dans l'énoncé économique de l'automne, mais j'aimerais prendre le temps de parler de ce qui ne s'y trouve pas.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous en sommes à un moment très difficile au Canada. Les néo-démocrates se sont battus pour beaucoup de mesures, dont certaines ont été prises par le gouvernement et dont certaines sont des mesures supplémentaires que le gouvernement a décidé de prendre. La taxe de 2 % sur le rachat d'actions est, à mon avis, une mesure positive. Je suis heureux de la voir, mais je ne pense pas qu'elle va faire toute la différence. Il faudrait qu'elle fasse partie d'un programme plus vaste. En plus de ces mesures, il y en a bien d'autres qui auraient vraiment dû être annoncées dans l'énoncé, des mesures qu'un gouvernement néo-démocrate n'aurait pas hésité à inclure dans notre propre énoncé économique de l'automne.

Pensons à la question de l'assurance-emploi. Aujourd'hui, le gouvernement a commencé à dire qu'une récession est en vue. Or, il y a quelques mois seulement, nous avons réussi à améliorer le régime d'assurance-emploi — même s'il n'était pas parfait — en facilitant l'accès aux prestations durant la pandémie. Nous avons fixé un montant minimal pour les prestations, un revenu de base, pour les travailleurs à temps partiel ou les gens devant cumuler des emplois à temps partiel qui avaient de la difficulté à accumuler le nombre d'heures requis pour être admissibles à l'assurance-emploi; les gens n'arrivant pas à vivre avec seulement 55 % du revenu provenant de ces emplois multiples. De cette façon, s'ils se faisaient licencier, ils pouvaient espérer pouvoir payer leur loyer. Tout cela a pris fin le 24 septembre. Cela n'existe tout simplement plus.

Durant la pandémie, nous avons dit pendant des années que, lorsque ces règles ne seraient plus en vigueur, quand le gouvernement serait prêt à les laisser expirer, il faudrait procéder à une véritable réforme structurelle du régime d'assurance-emploi. Nous avons aussi dit que le gouvernement ne devrait absolument pas laisser ces nouvelles règles devenir caduques parce qu'elles contribueraient plus que n'importe quoi d'autre auparavant à rendre ce régime fonctionnel. À tout le moins, le gouvernement aurait dû conserver ces règles jusqu'à ce qu'il trouve une nouvelle solution.

Nous ignorons toujours quelle nouvelle solution le gouvernement proposera pour corriger la situation. Selon les rumeurs, il interviendra peut-être dans ce dossier cet automne. Je l'espère sincèrement, car si les rumeurs concernant une récession au début 2023 se concrétisent, les gens auront besoin que l'assurance-emploi soit là pour eux.

Avant la pandémie, seulement quatre travailleurs canadiens sur 10 environ étaient admissibles à l'assurance-emploi. Voilà pourquoi le système était défectueux. Nous devons rectifier cela. J'avais espéré que le gouvernement mentionnerait ce qu'il a l'intention de faire pour améliorer le régime ou à tout le moins qu'il ferait allusion à ce dossier.

J'ai également été déçu de constater que les seuls soins de santé mentionnés dans l'énoncé économique d'automne sont les soins dentaires. Je suis content qu'ils le soient, mais il y a beaucoup d'autres dossiers urgents.

Les provinces ont besoin de plus de financement pour les soins de santé et je crois, tout comme l'ensemble des néo-démocrates, que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle positif en convoquant les provinces pour discuter des meilleures pratiques et élaborer une stratégie en matière de ressources humaines qui repose non pas sur le comportement de certaines provinces qui viennent chiper à d'autres la main-d'œuvre qu'elles forment, mais plutôt sur une stratégie nationale en matière de formation à laquelle les provinces pourraient participer à leurs propres conditions. Mais, pour que ces

### Affaires courantes

conversations aient lieu et que cela se concrétise, quelqu'un doit rassembler les provinces. Le gouvernement fédéral doit assumer ce rôle.

Nous devons être conscients que la pénurie de personnel dûment formé et disponible pour faire le travail constitue un gros problème dans le système de santé. C'est un problème à l'échelle nationale à l'heure actuelle, et il faut y remédier en amenant toutes les régions du pays à travailler ensemble pour trouver une solution. Chose certaine, cela nécessitera du financement fédéral.

● (1815)

Pas un mot n'a été prononcé à ce sujet. Cependant, c'est la réalité que de nombreux Canadiens vivent lorsqu'ils se rendent à l'hôpital. C'est le cas des 350 personnes qui meurent de la COVID chaque semaine au Canada: elles se rendent à l'hôpital pour demander de l'aide avant de mourir et elles découvrent qu'elles devront attendre des heures, si elles sont chanceuses, ou des jours, si elles ne le sont pas, pour recevoir des soins.

Comment peut-on payer une grande partie de ces dépenses? J'ai parlé plus tôt d'une taxe sur les profits exceptionnels. Nous savons que des entreprises peuvent se permettre de payer davantage et qu'elle le devrait. Dans le contexte actuel, nous ne devrions pas tolérer des profits exceptionnels, lesquels sont bien supérieurs aux niveaux pré-pandémiques, sans demander une contribution un peu plus grande aux entreprises qui les engrangent. C'est illogique parce qu'il s'agit en partie de l'argent que les Canadiens doivent payer en raison des prix plus élevés, et nous avons besoin de cet argent pour faire baisser le coût de ces biens essentiels.

J'aimerais penser, et j'espère que d'autres seront d'accord, que mon discours a été assez honnête au sujet de certains des problèmes auxquels nous devons faire face. Je ne m'attends pas à ce que tout le monde soit d'accord avec certaines des solutions proposées par les néo-démocrates, ce qui est tout à fait normal, mais c'est pour cela que nous sommes ici: proposer des idées et en débattre. J'espère que nous sommes ici pour trouver un terrain d'entente. J'espère que c'est ce que nous tentons de faire du mieux que nous pouvons dans le cadre de débats comme celui-ci et que cela nous permettra d'aller de l'avant avec des mesures importantes, comme l'élimination de la TPS sur le chauffage domestique, par exemple, alors que nous nous préparons à affronter un autre de nos froids hivers canadiens.

Par conséquent, j'offre ce que j'espère être une analyse honnête des problèmes auxquels nous devons faire face. J'ai essayé de proposer quelques solutions qui, à mon avis, mériteraient d'être adoptées par le gouvernement. Nous sommes disposés à travailler avec tous les députés qui veulent parler de ces solutions, ou à en proposer d'autres auxquelles nous n'avons pas encore pensé pour améliorer la vie des Canadiens qui s'apprentent à vivre un automne et des mois à venir très difficiles.

● (1820)

[Français]

**L'hon. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, j'aimerais remercier mon collègue de Winnipeg de nos discours. J'aimerais aussi le remercier d'avoir démontré aux Canadiens les atomes crochus qu'il a avec l'énoncé économique de l'automne. C'est aussi différent.

*Affaires courantes*

C'est important que tous les partis aient la chance d'expliquer dans quelle mesure ils sont d'accord, s'il y a un terrain d'entente entre leur formation politique et la mienne.

J'aimerais poser une question très limpide et courte à mon collègue. Est-ce qu'il trouve que l'énoncé de laministre des Finances est suffisant pour qu'il vote en sa faveur?

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, une considération importante quand nous parlons de vote de confiance, c'est toujours de savoir si les Canadiens et les Canadiennes seraient mieux servis par une élection coûteuse à ce moment-ci, et la réponse est non.

Nous allons voter en faveur de la motion demain afin de nous assurer de pouvoir continuer à faire le travail que nous devrions tous faire pour mettre en œuvre de vraies politiques qui vont vraiment aider les Canadiens et les Canadiennes en ces temps difficiles.

Il faut participer et non envisager une élection comme autre solution.

[Traduction]

**M. Fraser Tolmie (Moose Jaw—Lake Centre—Lanigan, PCC):** Madame la Présidente, même si dans une ancienne vie, je pilotais des avions, j'ai des connaissances de base dans la navigation, notamment que la chose la plus importante est que l'eau reste en dehors du bateau. Toutefois, on dirait bien que la politique du gouvernement libéral à l'heure actuelle est de verser de l'eau dans le bateau pour que les Canadiens coulent à pic.

Par conséquent, j'aimerais savoir si le député, qui vient de parler abondamment de la mise à jour économique de l'automne, serait disposé à voter contre ce budget, à faire campagne selon les conditions de son propre parti et à comparer le budget de son parti à celui-ci.

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, quand des élections seront déclenchées, nous ferons campagne selon nos propres conditions, comme nous travaillons ici chaque jour pour faire avancer les choses que nous nous étions engagés à faire auprès des gens nous ayant élus. Nous faisons de notre mieux, et je dirais que nous nous débrouillons plutôt bien dans nombreux dossiers.

En ce qui concerne les dépenses inflationnistes, il suffit de penser au remboursement de la TPS. Cette mesure cible les Canadiens les moins bien nantis, qui ont vu les prix des produits alimentaires et des loyers augmenter de façon incroyable. Cet argent ne leur servira pas à acheter plus de biens, mais plutôt à maintenir le bateau à flot afin qu'ils puissent acheter les mêmes produits que par le passé. Par conséquent, il est tout simplement faux de laisser entendre que le doublement du remboursement de la TPS est une dépense inflationniste. Ce ne sont pas les pauvres qui sont responsables de l'inflation au Canada et, si l'objectif de la politique gouvernementale est de les aider à surmonter ces moments difficiles et éprouvants, elle ne contribuera pas à l'inflation.

[Français]

**M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ):** Madame la Présidente, j'aimerais féliciter le député d'Elmwood—Transcona pour l'ensemble de son discours. J'aimerais particulièrement lui parler de la première partie de son discours dans laquelle il parlait de respect.

C'est un élément important parce que nous sommes ici pour débattre des idées. Nous avons tous des convictions. Nous sommes portés par une idéologie, mais nous avons des convictions. Le propre d'une conviction, lorsqu'elle est brute, c'est de ne pas tenir

compte des conséquences de la conviction en question. Cela amène des débats qui sont stériles.

Si on élève un peu les idées, on arrive à ce qu'on appelle l'étape de la responsabilité qui, justement, est de se préoccuper des conséquences des convictions.

Or, ce que le député a fait plus tôt est de franchir un autre pas pour aller vers un élément qu'on appelle l'éthique de la discussion, c'est-à-dire de baisser les armes, d'avoir du respect les uns pour les autres, de faire la promotion de nos idées tout en étant civilisés. Voilà ce que j'ai entendu dans la première partie de son discours.

J'aimerais lui poser la question suivante: quels sont les risques de ne pas promouvoir le respect et de dériver vers de moins en moins de civilité?

• (1825)

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de sa question.

Je pense qu'on voit un peu, ici au Canada, ces conséquences. On les voit ailleurs aussi, je pense particulièrement aux États-Unis, où il y a eu une attaque sur la capitale même et leur assemblée nationale. C'est un problème très grave.

Je pense que la démocratie est un accomplissement, on dit *achievement* en anglais. C'est quelque chose qu'on doit toujours refaire pour soi-même. Ce n'est pas comme une boîte ou un crayon qu'on peut avoir, un objet qui restera le même au cours du temps. C'est quelque chose qu'on doit faire pour soi-même.

Si nous laissons tomber une culture démocratique qui met l'accent sur le respect en cas de différence, nous allons perdre notre démocratie. Les personnalités qui ont beaucoup de succès dans des circonstances non démocratiques vont avoir de plus en plus de pouvoir.

[Traduction]

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, je veux d'abord remercier le député d'Elmwood—Transcona d'avoir montré à la Chambre qu'il est possible d'être passionnément et féroce en désaccord tout en étant respectueux envers les autres. Si c'était plus souvent le cas ici, les Canadiens seraient mieux servis par leurs députés. Je remercie donc le député de sa contribution à l'atteinte de cet idéal.

Il a également réussi à expliquer comment le gouvernement pourrait faire des économies et générer des recettes s'il imposait adéquatement les revenus des fonds communs immobiliers, par exemple. Le député a aussi parlé des besoins importants des Canadiens. Par exemple, il y a les besoins des Canadiens handicapés qui implorent le gouvernement de leur offrir une aide d'urgence alors qu'ils vivent dans la pauvreté engendrée par les lois.

Le député pourrait-il parler davantage du lien important avec les sommes qu'il faut amasser pour financer les investissements requis afin de répondre à ces besoins importants?

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, je serai très heureux de le faire. En cette période où certaines sociétés réalisent des bénéfices exceptionnels, bien supérieurs à ceux qu'elles réalisaient avant la pandémie, alors que les besoins des Canadiens sont immenses, il s'agit là d'une occasion manquée de faire en sorte que les personnes qui connaissent des difficultés, et qui n'ont pas d'économies, puissent continuer à s'en sortir. C'est important d'un point de vue moral, mais aussi d'un point de vue financier.

*Affaires courantes*

Le fait que l'on permet aux grandes sociétés d'engranger des bénéfices de plus en plus importants pour qu'elles versent ensuite des dividendes à leurs actionnaires bien nantis signifie que certaines personnes ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin. Ce sont les gens qui se retrouvent sans abri ou qui n'ont pas accès à des soins de santé, ce qui fait qu'ils se retrouvent aux urgences, dans la rue, dans le système judiciaire et dans des situations difficiles qui sont elles-mêmes très coûteuses à régler. Cela nuit à tout le monde. C'est pourquoi un système fiscal plus équitable accompagné d'investissements judicieux ciblant ceux qui en ont besoin est une solution plus intelligente sur le plan financier à long terme.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP):** Madame la Présidente, le député a soulevé la question du logement. Il a tout à fait raison, en ce sens que le coût du logement a augmenté de plus de 70 % sous le gouvernement Harper, et encore de 300 000 \$ sous les libéraux.

En ce qui concerne le logement autochtone en milieu urbain, ma circonscription compte la troisième communauté autochtone en milieu urbain en importance au pays. Les 300 millions de dollars qui ont été promis ne permettront même pas de régler la crise du logement dans ma circonscription. Le directeur parlementaire du budget a déclaré qu'il nous manque plus de 600 millions de dollars pour combler la différence.

Comment est-ce possible que les libéraux refusent de voir la réalité? Pourquoi la vie des Autochtones est-elle toujours reléguée au second plan?

**M. Daniel Blaikie:** Madame la Présidente, la députée de Vancouver-Est soulève un excellent point. Je ne peux pas dire pourquoi cette question continue d'être un angle mort pour le gouvernement, et c'est le moins qu'on puisse dire, parce qu'il s'agit d'un besoin criant. C'est une question de justice pour les peuples autochtones du Canada qu'ils aient droit à un logement décent, comme tout le monde au Canada. Cela nécessitera des investissements. Il suffit de faire un petit calcul rapide pour comprendre que 300 millions de dollars ne permettront pas de bâtir suffisamment de logements pour mener la tâche à bien.

• (1830)

[Français]

**Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV):** Madame la Présidente, je remercie tous mes collègues à la Chambre. Je remercie les libéraux, les conservateurs, les bloquistes et les néo-démocrates de leur décision de donner au Parti vert du Canada l'occasion de faire quelques commentaires. Je leur en suis reconnaissante.

Nous avons pris connaissance de l'Énoncé économique de l'automne 2022. Ce n'est pas un budget. Il nous reste encore à découvrir le budget de 2023 et les décisions qui seront prises au printemps.

La ministre des Finances a toutefois pris quelques décisions. Elle a adopté une approche et nous a indiqué les tendances du gouvernement.

[Traduction]

Il s'agit d'une évaluation honnête, plus honnête que celle de nombreux autres ministres des Finances, étant donné qu'elle conclut que la situation risque de se dégrader très bientôt.

[Français]

Il est important d'être honnête, de faire face à la réalité économique. Les Canadiens ne sont pas les seuls à y faire face. Nous sommes confrontés à un problème mondial, à l'augmentation des coûts de presque toutes les choses du quotidien. À mon avis, ce n'est pas l'inflation.

[Traduction]

La ministre des Finances a été honnête concernant ce qui nous attend, tout comme le ministère des Finances, qui dit que nous ne devons pas nous attendre à une croissance économique pendant les prochains trimestres. C'est un ralentissement qui nous attend. Oui, la ministre a dit que nous avons une bonne maison et un toit solide, et c'est une bonne chose, mais nous faisons face à des défis mondiaux sans précédent. En examinant cet énoncé, je tenterai d'être la moins partisane possible pour dire que nous avons de nouvelles indications qui laissent entendre que le monde est de plus en plus conscient d'une chose dont je vais probablement parler plus audacieusement ou plus abruptement que les autres politiciens.

D'abord, je veux souligner que ce budget comporte de bonnes nouvelles, mais également des occasions ratées. J'aurais vraiment voulu voir une taxe sur les bénéfices exceptionnels des géants du secteur du pétrole et du gaz et des autres entreprises du secteur des énergies fossiles, qui accumulent des milliards de dollars en profits chaque trimestre. Le secrétaire général des Nations unies, entre autres, a affirmé que ces bénéfices exceptionnels ne sont pas le fruit de la sagesse économique ou du génie des gens du secteur des combustibles fossiles qui auraient su comment mettre leur industrie sur la voie d'une réussite extraordinaire. Soyons clairs, cette situation est attribuable à la guerre de Poutine en Ukraine. Des entreprises s'enrichissent avec la guerre. Aucun PDG ne devrait être fier de verser à ses actionnaires des bénéfices provenant de la guerre. Ils devraient avoir honte d'accumuler des profits records pendant que les Canadiens souffrent. Aucun chef d'entreprise ne devrait être fier d'agir de la sorte.

Je suis originaire des Maritimes et je suis une amie de la famille Irving, veuillez donc m'excuser de parler des Irving. Ils possèdent la seule raffinerie au Canada qui importe du pétrole de l'Arabie saoudite et ont également réalisé des bénéfices exceptionnels. Cependant, d'après les nouvelles d'aujourd'hui, ils ont trouvé le moyen d'éviter de payer des impôts au Canada grâce à un petit tour de passe-passe avec la compagnie d'assurance qui leur appartient à l'étranger. Les dirigeants des entreprises canadiennes doivent se regarder dans le miroir et se demander ce qu'ils font pour tous les Canadiens.

*Affaires courantes*

La ministre des Finances a raté l'occasion aujourd'hui de montrer la voie à suivre aux entreprises qui réalisent des bénéfices exceptionnels, qu'elles soient dans le secteur des combustibles fossiles, des banques ou des assurances. Les secteurs des banques et des assurances ont connu une certaine augmentation, mais elle n'est pas suffisante pour engendrer un réel problème de bénéfices exceptionnels qui mériteraient qu'on s'y attaque. Si une poignée de familles canadiennes détiennent un grand pourcentage de la richesse des Canadiens, ne devrions-nous pas envisager un impôt sur la fortune? Lorsqu'un gouvernement dit que nous traverserons une période difficile et que les Canadiens connaîtront une augmentation des coûts pour de nombreuses choses, ne devrions-nous pas réclamer dès maintenant des revenus supplémentaires pour être en mesure d'aider les gens les plus durement touchés par la situation à payer leur loyer, leur hypothèque et emmener leurs enfants à l'épicerie et non à la banque alimentaire?

Comment rendre cela possible? Il ne faut pas se fier à la théorie du ruissellement et s'imaginer que tout va se mettre à tellement bien aller d'ici deux ou trois ans que la situation de tout le monde va s'améliorer. Nous connaissons cette histoire. La marée montante, disait-on, devrait soulever tous les bateaux, et le ruissellement devrait faire effet. Nous savons ce qui se passe en réalité. La marée montante soulève seulement les yachts, mais pas les petits bateaux, et ceux qui sont à bord vont très bientôt avoir besoin d'aide.

Une autre façon d'augmenter les revenus est d'arrêter de dépenser à tort et à travers, en donnant des milliards de dollars à un secteur qui, nous le savons, nous oblige à dépenser d'autres milliards de dollars pour lutter contre une crise climatique. En 2009, alors que Stephen Harper était premier ministre, notre pays a promis à l'occasion d'un sommet du G20...

• (1835)

**M. Fraser Tolmie:** Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je vous signale que nous n'avons pas le quorum.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Nous n'avons pas le quorum. La sonnerie d'appel retentira pendant une période ne dépassant pas 15 minutes.

*Et la sonnerie s'étant arrêtée:*

• (1840)

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Nous avons maintenant le quorum, et je demande à la députée de Saanich-Gulf Islands de poursuivre son discours.

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, je remercie mes collègues qui tiennent vraiment à ce que nous ayons le quorum. Je remercie tout particulièrement le député de Whitby qui, je le sais, a dû interrompre une réunion très importante sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.

Je tiens à souligner qu'un des éléments de l'énoncé économique de l'automne sera grandement amélioré lorsque nous irons de l'avant au sujet du financement de la lutte contre les changements climatiques. Je tiens tout particulièrement à souligner que l'autre endroit nous renverra un jour, je l'espère, le projet de loi S-243, qui ferait en sorte que les finances s'alignent sur les objectifs climatiques.

Je vais revenir à ce que je disais précédemment. Lorsqu'on examine la situation dans laquelle nous nous trouvons, on constate que les Canadiens ont besoin d'aide à court terme. C'est en nous attaquant aux profits excessifs des secteurs d'envergure, comme ceux

des combustibles fossiles, des finances, des banques et des assurances, ainsi que des chaînes d'épicerie — si, bien entendu, on peut prouver qu'il y a eu des profits excessifs, comme le prétendent avec beaucoup de conviction nos collègues néo-démocrates — que nous trouverons les ressources nécessaires à cette aide.

Nous savons que nous pouvons nous protéger des tempêtes en prenant soin les uns des autres. C'est une idée frappante dans cette mise à jour économique.

[Français]

Je pense que c'est la première fois que je lis un document préparé par le ministère des Finances dans lequel la crise des changements climatiques n'est pas traitée comme un enjeu environnemental pour lequel nous devrions dépenser des fonds.

Pour la première fois, dans cet énoncé économique de l'automne, dans l'explication du gouvernement concernant les problèmes, les crises et les défis actuels, il est clair que la crise climatique n'est pas seulement un des problèmes mais plutôt une cause de notre situation économique.

[Traduction]

À la lecture de l'énoncé économique de l'automne, je note pour la première fois que Finances Canada semble reconnaître de plus en plus que la crise climatique est à la fois une menace pour la santé économique du pays et une cause de l'instabilité mondiale à laquelle nous sommes confrontés. L'énoncé économique de l'automne ne fait pas seulement référence à un fonds. Certes, je me réjouis d'y voir des crédits d'impôt à l'investissement qui visent à favoriser le développement de plus de technologies propres. Je souligne en passant que les petits réacteurs modulaires ne devraient pas figurer dans cette liste. En ce qui concerne les technologies d'énergie solaire, éolienne, hydraulique, géothermique et d'autres technologies qui nous permettent d'éviter le gaspillage d'énergie, tout cela est vraiment excellent. Ce n'est toutefois pas ce point que j'ai remarqué.

Ce que j'ai remarqué, c'est que Finances Canada souligne que la perturbation des chaînes d'approvisionnement est causée, du moins en partie, par des événements liés à la crise climatique. On pense par exemple à la perturbation des chaînes d'approvisionnement qui s'est produite quand des biens n'ont pas pu être acheminés jusqu'aux marchés parce que le niveau d'eau du fleuve Mississippi était tellement bas que le bitume canadien n'a pas pu se rendre jusqu'aux raffineries des États-Unis. Les chaînes d'approvisionnement ont aussi subi des interruptions à cause de phénomènes comme les rivières atmosphériques qui ont détruit les routes de la vallée du bas Fraser. Nous payons encore.

L'énoncé économique de l'automne attire notre attention sur les coûts qui continueront d'être subis et la nécessité d'aider le Canada atlantique et l'Est du Québec, qui payent encore et ont besoin d'aide pour se remettre de l'ouragan Fiona. Il y a encore des milliards de dollars de l'énoncé économique de l'automne dernier pour aider la Colombie-Britannique à se rétablir. Les députés se souviendront qu'après la série de phénomènes de rivières atmosphériques vécus l'automne dernier, tous les liens routiers vers Vancouver, la plus grande ville de l'Ouest canadien, ont été impraticables pendant un certain temps, ce qui a eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement.

*Affaires courantes*

Les chaînes d'approvisionnement sont touchées par la crise climatique, de même que les grands événements économiques. En termes concrets, les sécheresses à l'étranger vont faire grimper le prix des aliments que les Canadiens achètent dans les magasins. La crise climatique n'est pas une question environnementale indépendante qui exige des dépenses. En fait, elle fait maintenant partie intégrante de la situation économique que nous connaissons et elle commence à être perçue comme telle par Finances Canada.

• (1845)

J'irai encore plus loin. Plus tôt, j'ai dit que nous avons affaire non pas à une situation habituelle où l'inflation est liée à la demande, mais à une hausse des coûts en grande partie liée à l'offre, à cause de l'invasion menée par le régime de Vladimir Poutine en Ukraine et des graves effets des changements climatiques, qui font véritablement augmenter les coûts. Quand les produits coûtent réellement plus cher, les outils dont nous disposons, comme les politiques monétaires et la hausse des taux d'intérêt par la Banque du Canada, n'ont pas le même effet salutaire qu'au temps de la crise de l'inflation du début des années 1970, lorsque le premier ministre Pierre Trudeau a mis en place des mesures d'urgence pour contrôler les prix et les salaires. Ce n'est pas la même situation qu'aujourd'hui. Nous avons affaire à une réelle augmentation des coûts à cause d'un véritable conflit et d'une crise climatique. On observe une hausse démesurée des coûts et des prix partout.

Compte tenu de la menace que les changements climatiques représentent pour l'économie, nous devons admettre que nous devons en faire bien plus. Que Finances Canada soit prêt ou non à l'admettre de vive voix, c'est ce qui ressort de la façon dont ce document est rédigé. Jamais auparavant je n'ai lu un document de Finances Canada mentionnant aussi souvent les nombreux effets — tous négatifs — de la crise climatique sur l'économie.

Cependant, je regarde un élément qui me fait penser que nous ignorons une occasion que nous devons saisir. Les observations préliminaires de la ministre des Finances rappellent un moment en 1903, lorsque le premier ministre de l'époque, sir Wilfrid Laurier, a déclaré à la Chambre que nous ne pouvions pas attendre et qu'il était temps d'agir. Il faisait référence au défi que représentait la construction d'un chemin de fer transcontinental. Pour l'instant, je vais passer sous silence le coût en vies humaines et les conséquences de la saisie des terres autochtones lors de la construction de ce chemin de fer, mais disons tout de suite que nous avons un défi similaire à relever et que nous l'ignorons: comment relier nos réseaux électriques entre eux?

Il s'agirait essentiellement d'un réseau électrique exempt de carbone à 100 % — pas carboneutre, mais sans carbone — dans lequel circulerait de l'électricité provenant, par exemple, de l'énergie solaire. L'Alberta sera la grande gagnante de l'énergie solaire. L'électricité produite par l'énergie solaire est moins chère en Alberta que partout ailleurs au pays. Il y a de l'hydroélectricité en Colombie-Britannique, et j'aimerais bien que nous ne parlions pas du barrage du site C, mais nous pouvons faire beaucoup plus avec l'énergie renouvelable partout au Canada, et le système de stockage dont nous avons surtout besoin, c'est que notre réseau fonctionne. Il doit fonctionner d'est en ouest et du nord au sud.

Il n'en est pas question dans l'énoncé économique de l'automne. En fait, nous n'en parlons sérieusement nulle part parce que nous nous heurtons à l'éternel problème que pose la fédération. Nous ne pouvons pas expédier de la bière d'un bout à l'autre du Canada, et c'est la même chose avec l'électricité. Nous ne pouvons pas achemi-

ner l'électricité de Manitoba Hydro de l'Est du Manitoba à l'Ouest de l'Ontario parce que nous n'avons pas d'interconnexions et que cette région, que je connais bien, comprend une partie importante de notre forêt boréale. Nous devrions avoir des interconnexions, mais il s'agit de terres autochtones. Pour respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ce que nous devons faire, il faut obtenir un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause avant même de commencer à tracer les lignes d'une carte pour le réseau électrique.

Nous savons que des entrepreneurs du secteur privé voient déjà comment acheminer l'électricité d'Hydro-Québec jusqu'au Nunavut. Nous devons voir grand. Il nous faut reconnaître que, tout comme la construction du système de chemins de fer transcanadien était le défi en 1903, nous avons maintenant besoin, en tant que pays industrialisé moderne, d'un réseau électrique transcanadien. En effet, le réseau est la batterie nécessaire pour tout faire fonctionner.

Je ne donnerai qu'un bref exemple. Dans l'Union européenne, les États-nations distincts se coordonnent mieux et travaillent mieux ensemble que nos provinces et nos territoires ne collaborent avec le gouvernement fédéral. C'est consternant mais vrai. Le Danemark produit tellement d'énergie éolienne excédentaire qu'il la vend à la Norvège. La Norvège achète l'énergie éolienne verte et bon marché du Danemark, et les jours où la Norvège n'a pas besoin de cette énergie, elle pompe l'eau dans des réservoirs existants. C'est ce qu'on appelle le stockage par pompage, l'une des technologies mentionnées ici. L'eau reste dans les réservoirs jusqu'à ce que la Norvège en ait besoin. Elle ouvre alors les vannes, puis l'eau descend par gravité et entraîne les turbines, et lorsque l'énergie éolienne bon marché arrive du Danemark, ils la pompent à nouveau.

• (1850)

C'est une solution intelligente et simple qui permet à différents pays de partager leur électricité, ce que nous ne pouvons pas faire au Canada car les interconnexions font défaut, et il s'agit d'un projet de grande envergure. Cependant, il convient de le mentionner et d'y réfléchir.

Je terminerai sur ces propos. L'augmentation des coûts que les Canadiens ressentent n'est pas le résultat d'une inflation normale causée par la demande. Ce n'est pas une inflation normale dans le sens où elle n'est pas principalement causée par la demande, même si elle l'est en partie. Elle est en grande partie causée par la guerre en Ukraine.

Les Canadiens appuient l'Ukraine. Nous croyons que le courage du président Zelensky et du peuple ukrainien doit trouver écho dans la solidarité que nous leur témoignons. Toutefois, tout en nous montrant solidaires, nous devons en faire bien plus pour permettre le retour à la paix et faire pression en ce sens. Cela concerne directement l'énoncé économique de l'automne, car la hausse des prix que nous connaissons est en grande partie attribuable à la guerre cruelle, illégale et immorale que Poutine livre à l'Ukraine.

*Affaires courantes*

Nous devons utiliser tous les moyens à notre disposition comme puissance douce pour réclamer des pourparlers de paix et des cessez-le-feu. Il n'est pas suffisant d'exprimer notre solidarité envers l'Ukraine et de dire *Slava Ukraini*. Nous devons en faire davantage pour la paix parce que c'est le genre de pays qu'est le Canada. Il nous faudra peut-être dire à nos alliés de l'OTAN que si notre appartenance à cette organisation nous empêche d'aider véritablement l'Ukraine, nous ne devrions peut-être pas en être membres. Si l'OTAN ne peut pas œuvrer pour la paix et le désarmement nucléaire, il serait peut-être temps de poser la question suivante à nos alliés au sein de cette organisation: à quoi sert une alliance qui ne peut pas protéger l'Ukraine à cause des armes nucléaires de l'OTAN et de la Russie, qui nous mettent tous en danger?

Nous devons faire face aux coûts réels qui augmentent. Nous devons faire face à de multiples crises simultanées pour éviter une crise alimentaire mondiale et une crise mondiale de l'eau. Nous devons faire plus dans ce pays en tant que chefs de file mondiaux de la lutte contre le changement climatique.

Cela implique de mettre fin au projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain et de convertir cette société d'État à d'autres utilisations réellement bénéfiques, elles, pour les Canadiens, comme le renforcement de la résilience d'un bout à l'autre du pays et la construction des infrastructures dont nous avons besoin. Nous n'avons pas besoin du projet d'expansion de l'oléoduc Trans Mountain. Pour reprendre les mots d'Antonio Guterres, secrétaire général des Nations Unies, c'est « moralement et économiquement, une folie ». Il en va de même pour l'expansion du forage au large des côtes de Terre-Neuve — le projet Bay du Nord — et l'hydrofracturation au Canada, que l'on continue d'autoriser en prétendant que le gaz naturel liquéfié canadien est en quelque sorte meilleur que le charbon.

[Français]

Nous devons faire face à la réalité économique, à la réalité de la guerre et à la réalité des changements climatiques. Il faut faire face à toutes ces réalités.

• (1855)

[Traduction]

Nous pouvons en fait éviter le pire du changement climatique en corrigeant le tir rapidement. Nous pouvons suivre les indicateurs que la ministre des Finances nous a donnés dans le dernier budget et dire que, d'ici le printemps 2023, le budget sera le symbole d'un Canada qui pose les jalons d'une évolution conforme à la science. Abandonnons les combustibles fossiles, protégeons les travailleurs de ce secteur et assurons-nous que les Canadiens sont dans une maison qui peut résister aux tempêtes à venir.

**M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.):** Madame la Présidente, avant la pandémie, l'une de nos grandes préoccupations était l'économie des petits boulots et le fait que beaucoup de gens devaient envisager de trouver deux, voire trois emplois très peu rémunérés pour s'en sortir. Aujourd'hui, ce secteur semble manquer de personnel, car les personnes qui travaillaient dans cette économie parallèle remplacent les personnes de mon âge qui ont pris leur retraite. Certains d'entre nous n'ont pas encore reçu le message, mais il n'en reste pas moins que beaucoup de Canadiens âgés se sont retirés du marché du travail.

Nous avons un plan d'immigration qui fera venir plus de gens au pays pour occuper ces emplois. Je me demande si la députée pourrait nous dire si nous devrions faire des efforts pour éviter l'appari-

tion d'une nouvelle classe et d'une nouvelle génération de travailleurs occupant des emplois précaires mal payés au Canada.

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, il y a quelques années, le Congrès du travail du Canada a publié un article sur le nouveau monde du travail.

À quoi ressemble notre économie pour les travailleurs dans le contexte de l'intelligence artificielle? Nous avons une économie de petits boulots qui a déjà rendu de nombreuses personnes peu sûres de leur emploi. Je suis tout à fait d'accord avec mon collègue. Ce que nous constatons, c'est qu'à mesure que les gens prennent leur retraite, nous nous retrouvons avec une bulle démographique de baby-boomers qui quittent le milieu du travail et avec un nombre insuffisant de personnes pour prendre la relève. C'est pour cette raison que l'énoncé économique de l'automne mise sur une augmentation de l'immigration et que nous espérons que ces personnes seront des professionnels qualifiés. L'énoncé parle tout particulièrement des travailleurs de la construction.

Nous pourrions en faire beaucoup plus pour nous préparer à l'intelligence artificielle en adoptant le plus rapidement possible un revenu minimum garanti afin de protéger notre économie des chocs à venir. En sachant qu'ils ont juste assez de revenus pour être au-dessus du seuil de pauvreté, les gens pourraient alors choisir de travailler un peu dans cette économie de petits boulots, d'avoir un jardin à la maison et de passer plus de temps à faire du bénévolat dans leur quartier. En adoptant le revenu minimum garanti, nous aurions une société plus saine et mieux à même de résister aux chocs à venir.

[Français]

**L'hon. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du premier ministre et de la présidente du Conseil du Trésor, Lib.):** Madame la Présidente, chaque fois que j'écoute mon honorable collègue de Saanich—Gulf Islands, j'en apprend beaucoup. J'aimerais la remercier de son excellent discours et de son analyse de l'énoncé économique de l'automne.

La députée a mentionné que l'inflation n'était pas typique cette fois-ci. La ministre des Finances et son ministère ont aussi reconnu cette question.

J'écoute très souvent ma collègue et j'aimerais lui poser une question très honnête. Nous savons que, même si nous cessons toute activité économique, il y a un décalage entre nos activités et les émissions de gaz à effet de serre. Il va donc y avoir des modifications et des changements dans notre climat, peu importe ce que nous allons faire maintenant.

Ma collègue est-elle aussi en train de nous dire qu'elle croit qu'il y aura toujours dorénavant une pression inflationniste à cause des changements climatiques qui vont perdurer jusqu'au moment où nous allons résoudre la crise climatique?

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Hull—Aylmer de sa très bonne question.

Nous sommes maintenant dans une longue période, comme l'indique le titre d'un livre.

• (1900)

[Traduction]

Madame la Présidente, il y a environ une dizaine d'années, James Kunstler publiait un livre intitulé *La fin du pétrole*, qui prédisait que l'économie serait ébranlée par la montée du prix des combustibles fossiles lorsque nous commencerions à les laisser de côté. *La fin du pétrole* parlait de la situation que nous vivons présentement: le coût réel augmente, et il y a un bouleversement.

Je ne parle pas des tendances inflationnistes actuelles. Je parle du fait de réfléchir à des façons pour la société de prospérer malgré des vents contraires inhabituels. Je les qualifie d'inhabituels parce qu'il s'agit d'un phénomène nouveau, mais qui n'est pas passager. Il faut y penser et nous assurer de concevoir une économie et des signaux économiques en fonction de ce qui est bénéfique pour nous. Le PIB n'est pas utile pour déterminer la trajectoire à prendre pendant l'urgence climatique en cours. Il faut tracer cette trajectoire.

Je pense qu'il s'agit d'un défi mondial. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les pays se sont réunis à Bretton Woods pour déterminer quelles institutions financières mondiales et communes nous aideraient à traverser cette période. Nous avons besoin de nouvelles institutions et d'une révision, de nouveaux accords de Bretton Woods qui nous aideraient à réduire les impacts postpandémiques et les conséquences actuelles des changements climatiques sur nos économies.

Nous ne pouvons pas réécrire les lois de la physique et de la chimie de l'atmosphère. Par contre, nous pouvons facilement réécrire la façon dont nous voulons que l'économie fonctionne si toutes les économies et toutes les banques centrales du monde se réunissent et disent: « Voici la situation. Comment pouvons-nous protéger les citoyens et les collectivités de tous les pays et, idéalement, les espèces non humaines de la Terre mère? »

**M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV):** Madame la Présidente, dans une question précédente, la députée de Saanich—Gulf Islands a parlé d'un revenu de base garanti. À la Chambre, il y a le projet de loi C-22 qui fournirait un tel revenu aux Canadiens handicapés vivant dans la pauvreté engendrée par les lois. Toutefois, cet énoncé économique de l'automne ne contient rien au sujet du financement de cette mesure ou de toute autre mesure d'aide d'urgence — comme ce fut le cas pour la PCU — visant à améliorer les conditions des personnes vivant dans la pauvreté ou avec un handicap au pays.

La députée peut-elle nous en dire plus à ce sujet? S'il n'y a rien dans l'énoncé économique de l'automne, comment les parlementaires peuvent-ils tous collaborer afin que, à défaut que ce soit dès maintenant, ces mesures essentielles soient peut-être mises en place d'ici le budget de 2023?

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, c'est l'une des grandes déceptions de l'énoncé économique de l'automne. Étant

### Affaires courantes

donné le travail effectué sur le projet de loi C-22 à la Chambre et le soutien unanime que ce projet de loi a reçu en deuxième lecture, j'aurais espéré voir une sorte de fonds d'urgence pour veiller à ce qu'aucun Canadien de la communauté des personnes handicapées ne vive sous le seuil de pauvreté. Nous savons que, trop souvent, les personnes vivant avec un handicap sont, en fait, surreprésentées dans le groupe des Canadiens à plus faible revenu.

Oui, nous avons besoin d'un soutien d'urgence. Nous n'avons pas besoin d'attendre le prochain budget. Le soutien peut être présenté à tout moment. Nous savons que nous allons devoir approuver une loi d'exécution du budget à un moment donné. Une loi d'exécution du budget serait un bon instrument pour proposer un paiement d'urgence destiné aux personnes vivant avec un handicap, jusqu'à ce que le projet de loi C-22 puisse être adopté, promulgué et entièrement financé.

**M. Mike Morrice:** Madame la Présidente, je vous remercie de me donner l'occasion de faire un suivi sur un autre sujet. Dans l'Énoncé économique de l'automne, le gouvernement parle de remédier à la crise du logement, mais il prend peu de mesures concrètes à cet égard. Il y fait référence dans l'avant-propos, mais en fait de mesures, il mentionne uniquement l'élargissement de la règle sur les reventes précipitées de biens immobiliers résidentiels aux cessions de contrats de vente. Rien ne s'y trouve pour faire en sorte, par exemple, que les habitations demeurent des lieux de résidence au lieu de simplement servir d'actifs qui permettent à des investisseurs de réaliser des profits.

La députée pourrait-elle parler des mesures qu'elle aurait aimé voir, au-delà des belles paroles, pour remédier plus directement à la crise du logement?

• (1905)

**Mme Elizabeth May:** Madame la Présidente, dans son discours, la ministre a parlé de s'attaquer « à la spéculation sur le marché immobilier », mais la mesure sur la revente rapide, qui est la seule mesure prévue, avait déjà été annoncée. Nous devons faire beaucoup plus.

Je recommanderais au gouvernement de s'attaquer au problème du grand nombre de logements qui, au Canada, ne sont pas accessibles à la population parce qu'ils sont offerts sur le marché mondial par Airbnb, qui n'a pas de comptes à nous rendre et qui paie très peu d'impôts au Canada.

**La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes):** Comme il est 19 h 5, conformément à l'ordre adopté le vendredi 28 octobre et à l'article 24(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne à demain, à 10 heures.

(La séance est levée à 19 h 5.)



# TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 3 novembre 2022

## Recours au Règlement

### La nécessité d'accompagner le projet de loi C-290 d'une recommandation royale — Décision de la présidence

Le Président ..... 9245

## AFFAIRES COURANTES

### Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Gerretsen ..... 9246

### Les comités de la Chambre

#### Finances

M. Fonseca ..... 9246

### Loi sur la Journée nationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire

Mme Zarrillo ..... 9246

Projet de loi C-304. Présentation et première lecture ..... 9246

Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ..... 9246

### La Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada

M. MacGregor ..... 9246

Projet de loi C-305. Présentation et première lecture ..... 9246

Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ..... 9246

### Les comités de la Chambre

#### Anciens combattants

M. Richards ..... 9246

Motion d'adoption ..... 9246

M. Ruff ..... 9248

M. Samson ..... 9248

M. Perron ..... 9248

M. Brassard ..... 9249

Mme Blaney ..... 9250

M. Gerretsen ..... 9250

Mme Vignola ..... 9251

M. Samson ..... 9251

M. Tolmie ..... 9253

M. Desilets ..... 9253

Mme Blaney ..... 9253

Mme Sgro ..... 9253

Mme May (Saanich—Gulf Islands) ..... 9254

M. Richards ..... 9254

M. Desilets ..... 9254

Mme Sgro ..... 9256

M. Deltell ..... 9256

Mme Blaney ..... 9256

M. Trudel ..... 9256

M. Gerretsen ..... 9258

M. Ruff ..... 9258

M. Perron ..... 9258

Mme Blaney ..... 9259

M. Gerretsen ..... 9260

M. Desilets ..... 9260

Mme Gazan ..... 9261

M. Desjarlais ..... 9261

M. Gerretsen ..... 9262

M. Barsalou-Duval ..... 9262

M. Ruff ..... 9263

M. Gerretsen ..... 9263

M. Bragdon ..... 9264

M. Brunelle-Duceppe ..... 9264

Mme Barron ..... 9265

M. Scarpaleggia ..... 9265

M. Tolmie ..... 9266

Mme Vignola ..... 9266

M. MacGregor ..... 9266

M. Tolmie ..... 9266

M. Long ..... 9267

M. Lewis (Essex) ..... 9267

M. Desilets ..... 9268

Mme Waganall ..... 9268

Mme Chabot ..... 9269

M. Arnold ..... 9270

Report du vote sur la motion ..... 9270

## Pétitions

### Les armes nucléaires

M. MacGregor ..... 9270

### La responsabilité sociale des entreprises

M. MacGregor ..... 9270

## Questions au Feuilleton

M. Gerretsen ..... 9271

## Questions transformées en ordres de dépôt de documents

M. Gerretsen ..... 9272

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

### Loi sur la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public

M. Mendicino ..... 9273

Projet de loi C-20. Deuxième lecture ..... 9273

Mme Dancho ..... 9275

M. MacGregor ..... 9275

Mme Dancho ..... 9276

M. Mendicino ..... 9280

M. MacGregor ..... 9280

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### Le Gurburab

Mme Sidhu (Brampton-Sud) ..... 9280

### Les marchés publics

M. Cooper ..... 9280

### La campagne de don de sang de la communauté sikhe

M. Dhaliwal ..... 9281

<b>Lisette Leblanc Landry</b>	
M. Perron .....	9281
<b>Les émeutes anti-sikhs de 1984</b>	
Mme Sahota .....	9281
<b>L'économie</b>	
M. Davidson .....	9281
<b>Le Women's Centre of York Region</b>	
Mme Taylor Roy .....	9282
<b>Les médaillés du Concours mondial des métiers 2022</b>	
M. Kusmierczyk .....	9282
<b>Le Nouveau Parti démocratique du Canada</b>	
M. Steinley .....	9282
<b>Le lancement de la Campagne du coquelicot</b>	
Mme Chagger .....	9282
<b>L'inflation</b>	
M. Gourde .....	9282
<b>L'économie</b>	
M. Lawrence .....	9283
<b>La collecte de fonds pour l'Ukraine</b>	
M. Noormohamed .....	9283
<b>Le transport collectif</b>	
M. Boulerice .....	9283
<b>L'Association des industries aérospatiales du Canada</b>	
M. Savard-Tremblay .....	9283
<b>L'antisémitisme</b>	
Mme Lantsman .....	9284
<b>L'Ordre du Canada</b>	
M. Housefather .....	9284

## QUESTIONS ORALES

<b>Les finances</b>	
M. Hallan .....	9284
M. Boissonnault .....	9284
M. Hallan .....	9284
M. Boissonnault .....	9284
M. Hallan .....	9284
M. Boissonnault .....	9285
M. Paul-Hus .....	9285
M. Boissonnault .....	9285
M. Paul-Hus .....	9285
M. Boissonnault .....	9285
<b>L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté</b>	
M. Blanchet .....	9285
M. Fraser .....	9285
M. Blanchet .....	9285
M. Rodriguez .....	9285
<b>L'Agence du revenu du Canada</b>	
M. Boulerice .....	9286
Mme Lebouthillier .....	9286
<b>La fiscalité</b>	
M. Blaikie .....	9286
M. Boissonnault .....	9286

M. Uppal .....	9286
Mme Gould .....	9286
M. Uppal .....	9286
Mme Gould .....	9287
Mme Gray .....	9287
M. Boissonnault .....	9287
Mme Gray .....	9287
Mme Gould .....	9287
<b>Les finances</b>	
M. Berthold .....	9287
M. Boissonnault .....	9287
M. Berthold .....	9287
M. Boissonnault .....	9287
<b>Les langues officielles</b>	
M. Beaulieu .....	9288
Mme Petitpas Taylor .....	9288
M. Beaulieu .....	9288
Mme Petitpas Taylor .....	9288
M. Beaulieu .....	9288
Mme Petitpas Taylor .....	9288
<b>La fiscalité</b>	
M. Lawrence .....	9289
Mme Gould .....	9289
M. Strahl .....	9289
M. Boissonnault .....	9289
M. Strahl .....	9289
Mme Gould .....	9289
<b>Le logement</b>	
Mme Idlout .....	9289
Mme Hajdu .....	9289
Mme Kwan .....	9289
M. Hussien .....	9290
<b>Les pêches et les océans</b>	
M. Rogers .....	9290
Mme Murray .....	9290
<b>La fiscalité</b>	
M. Martel .....	9290
Mme Gould .....	9290
<b>Les finances</b>	
M. Kelly .....	9290
M. Boissonnault .....	9290
Mme Kramp-Neuman .....	9290
Mme Gould .....	9291
Mme Kramp-Neuman .....	9291
Mme Gould .....	9291
<b>Les affaires étrangères</b>	
Mme Vignola .....	9291
M. Sidhu (Brampton-Est) .....	9291
Mme Vignola .....	9291
M. Sidhu (Brampton-Est) .....	9291
<b>Les finances</b>	
Mme Stubbs .....	9291
M. Boissonnault .....	9291
Mme Stubbs .....	9292
M. Boissonnault .....	9292
M. Lake .....	9292

Mme Gould .....	9292
<b>L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté</b>	
M. Hanley .....	9292
M. Fraser .....	9292
<b>Les finances</b>	
M. Epp .....	9292
M. Boissonnault .....	9292
<b>La petite entreprise</b>	
M. Vis .....	9293
Mme Ng .....	9293
<b>Les finances</b>	
M. Shipley .....	9293
Mme Gould .....	9293
<b>La sécurité publique</b>	
Mme Yip .....	9293
M. Mendicino .....	9293
<b>Les passeports</b>	
M. Bachrach .....	9293
Mme Gould .....	9294
<b>L'environnement</b>	
M. Vuong .....	9294
M. Duguid .....	9294
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Les propos non parlementaires allégués d'un député — Décision de la présidence</b>	
Le Président .....	9294

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

<b>Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé</b>	
Projet de loi S-5. Deuxième lecture .....	9294
Adoption de la motion .....	9296
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité. ...	9296

## AFFAIRES COURANTES

<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Anciens combattants</b>	
Motion d'adoption .....	9296

Adoption de la motion .....	9297
<b>Les travaux de la Chambre</b>	
M. Berthold .....	9297
M. Gerretsen .....	9297

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

<b>Loi sur la Commission d'examen et de traitement des plaintes du public</b>	
Projet de loi C-20. Deuxième lecture .....	9298
Mme Michaud .....	9298

## AFFAIRES COURANTES

<b>Les voies et moyens</b>	
<b>Avis de motion</b>	
Mme Freeland .....	9300
<b>L'Énoncé économique de l'automne</b>	
Mme Freeland .....	9300
M. Hallan .....	9303
M. Ste-Marie .....	9304
M. Blaikie .....	9304
M. Poilievre .....	9305
Mme Gould .....	9309
Mme Sinclair-Desgagné .....	9309
M. Blaikie .....	9309
Mme May (Saanich—Gulf Islands) .....	9310
M. Ste-Marie .....	9310
M. Ferguson .....	9314
M. Davidson .....	9314
M. Blaikie .....	9314
M. Morrice .....	9315
M. Blaikie .....	9315
M. Ferguson .....	9319
M. Tolmie .....	9320
M. Villemure .....	9320
M. Morrice .....	9320
Mme Kwan .....	9321
Mme May (Saanich—Gulf Islands) .....	9321
M. Hardie .....	9324
M. Ferguson .....	9324
M. Morrice .....	9325

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>